



**UNIVERSITE DE KINSHASA**



**FACULTE DES SCIENCES SOCIALES, ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES**  
**Département d'Anthropologie**

**IMMIGRATION ET INTÉGRATION DES JEUNES  
MIGRANTS CONGOLAIS AU CANADA :**

*Esquisse d'une théorie de la discrimination intégrée à l'habitus du pays d'accueil*

par

**Paul Marcel Mbikayi**

*Doctorant en Anthropologie, option Anthropologie culturelle*

Thèse présentée en vue de l'obtention  
du titre de Docteur en Anthropologie

Année académique 2020-2021



## **DEDICACE**

A vous, mes chers parents Mukendi Nkonko Pitro et Tshita Malawa Mbikayi pour le partage du don divin de l'amour !

A toi, très cher grand frère, Tutu François Kabengela Munanga pour avoir cru et financé mes aptitudes intellectuelles de logique et d'imagination. Voici à titre posthume le cri et la griffe de toute ma gratitude et reconnaissance. Ce cadeau à toi est fait des poils du front de l'ours brun, produit de ma chasse solitaire en terre canadienne.

A toi ma chère épouse Annie Mbikayi pour tes encouragements devenus slogan : Tu es à la faculté, tiens bon Mfumu Buku !

A toi ma grande sœur Marie-Jeanne Nsangana pour la finalisation de transfert des documents au Ministère canadien de l'éducation. Tu étais à la bonne place et au bon moment !

A vous Banabanga, voici une thèse en famille, fruit d'abnégation et de sacrifice. Cette dissertation vous parle et vous devez écouter ceci : travaillez, bêchez et ne laissez nulle part où la main ne passe et ne repasse !

## REMERCIEMENTS

La réalisation de cette thèse demeure l'œuvre de bonne volonté, gratitude et disponibilité de nos héros dans l'ombre qui, à des degrés et titres divers, n'ont ménagé aucun effort pour nous accompagner dans l'élaboration de cette œuvre de grande envergure. Nos remerciements s'adressent en premier lieu au Professeur Sylvain Shomba Kinyamba, promoteur de cette thèse de doctorat. Sa rigueur, sa sérénité, ses remarques et suggestions, combien pertinentes, ont été pour nous la clé d'une véritable carrière de chercheur. Son dévouement mêlé de cet amour fraternel et de ce souci particulier qu'on ne rencontre que chez quelques rares hommes qui font leur la réussite des autres, méritent notre sincère gratitude. Nous lui devons la concrétisation de ce projet qui demeure une première expérience de direction d'une thèse à distance, par le biais de la technologie de l'information et de la communication.

Que les Professeurs Wingenga, Bazonzi et Malemba, membres de la Commission d'encadrement de ce travail, trouvent à travers ces lignes, notre profonde reconnaissance pour leur apport considérable à la réalisation de la présente étude. Leurs exigences et conseils nous ont été d'un concours très appréciable pour la rédaction de la présente dissertation.

Avant de terminer, nous rendons hommage à tous nos enseignants de l'école primaire et secondaire ainsi que tous les professeurs qui nous ont formé aux Universités de Lubumbashi, de Lethbridge, de Toronto et d'Alberta ; nous pensons particulièrement à Anyenyola Welo, Payanzo N'tsomo, Kas Mazurek, Martine Cavanagh, Jerome Saint-Amand et Paulin Mulatris.

Il serait inéluctable de clôturer cette page sans remercier mon épouse et mes enfants pour leurs encouragements motivant car travailler et pour le contrat et pour produire une thèse relevaient du conte de la chasse aux deux lièvres. Vrai que j'y suis allé sans logique mais avec mon imagination.

Nous sommes également redevables envers toute l'équipe qui s'est évertuée à faire le toilettage et la production de ce travail.

## SIGLES ET ABREVIATIONS

ACFA	: Association Canadienne-Française de l'Alberta
AFDL	: Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo
AJIRA	: Aide aux jeunes israélites repliés d'Algérie
BIT	: Bureau International du Travail
CNDP	: Congrès National de Defense du Peuple
CTI	: Centre des travailleurs et travailleuses immigrants
FNL	: Front National de Liberation
FPR	: Front patriotique rwandais
GRC	: Gendarmerie Royale du Canada
HCR	: Haut-Commissariat aux Réfugiés
IDMC	: Observatoire des situations de déplacements internes
M23	: Mouvement du 23 mars
NAIT	: Northern Alberta Institut of Technology
NAS	: Numéro d'Assurance Sociale
NPD	: Nouveau Parti Démocratique
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	: Organisation Internationale de la Migration
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
RCD	: Rally for Congolese Democracy

- RDC : Republique Democratique du Congo
- TIC : Technologie de l'Information et de la Communication
- TPS : Taxe sur les Produits et Services
- TVQ : Taxe de Vente du Québec
- UA : Union Africaine
- UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation et la culture

## **RÉSUMÉ**

Cette recherche a été motivée par le souci de comprendre les difficultés, de vivre en harmonie, qu'éprouvent les jeunes immigrants congolais au sein de leur milieu de résidence qu'est la province d'Alberta au Canada. C'est notre filière d'anthropologue qui a éveillé en nous l'esprit d'observation sur la façon dont ces jeunes interagissent avec la majorité ethnoculturelle locale pour ainsi en arriver à s'intégrer dans le milieu d'accueil.

Tout en partant de l'observation, nous avons envisagé une entrée dans la matière sur la thématique de l'intégration en formulant quelques interrogations : 1) sur quoi se fonde les défis d'intégration des jeunes immigrants congolais à la culture canadienne ? 2) quelles sont les pratiques enchâssées dans les défis d'intégration ? 3) quel est l'impact des défis d'intégration culturelle sur les jeunes congolais pour qui l'émigration était fondée sur la réussite scolaire ?

Pour ce faire, nous avons mis à contribution l'interactionnisme symbolique ou le matérialisme historique comme cadre théorique générale d'analyse, ce cadre chapeaute deux approches à savoir : la dialectique et la socioanthropologie. En premier, la dialectique a permis de comprendre comment les jeunes congolais interagissent de manière symbolique avec les composantes de leur environnement d'accueil d'une part et d'autre part relever les contradictions manifestes qui jonchent au quotidien la vie de ces jeunes immigrants, eux qui rêvaient de l'eldorado canadien. Complémentairement à cela, la socioanthropologie nous a permis de faire des incursions en profondeur dans les expériences individuelles desquelles les faits saillants nous ont permis d'identifier des écueils existentiels dans le vécu des jeunes immigrants congolais. La matrice de ces écueils est faite du racisme systémique reposant sur ses formes larvées d'habitus local, conditionné et entretenu par la majorité ethnoculturelle.

L'analyse des données, issues du terrain au moyen des diverses techniques, a révélé que les écueils sont une pierre d'achoppement qui conduit les



jeunes immigrants congolais à expérimenter la fissure identitaire, le développement du sentiment de non-appartenance, l'isolement et enfin la solitude. La présence récurrente de ces défis, dans les différentes sphères de leur vie, constitue un conditionnement permanent dont ils ne peuvent se séparer faute de mieux.

**Concepts clés :** Immigration, intégration, racisme, multiculturalisme, habitus, interculturalité.

## SUMMARY

This research was motivated by the concern to understand the difficulties, to live in harmony, experienced by young Congolese immigrants in their place of residence, which is the province of Alberta in Canada. It is our background as an anthropologist that has awakened in us the spirit of observation on the way in which these young people interact with the local ethnocultural majority in order to thus come to integrate into the host environment.

Starting from the observation, we envisaged an entry into the subject on the theme of integration by formulating a few questions: 1) on what are the challenges of integrating young Congolese immigrants into Canadian culture based? 2) what are the practices embedded in the integration challenges? 3) what is the impact of the challenges of cultural integration on young Congolese for whom emigration was based on academic success?

To do this, we used symbolic interactionism or historical materialism as a general theoretical framework of analysis, this framework covers two approaches, namely dialectics and socio-anthropology. First of all, the dialectic made it possible to understand how young Congolese interact in a symbolic way with the components of their host environment on the one hand and on the other hand to identify the apparent contradictions which litter the daily life of these young immigrants, who dreamed of the Canadian Eldorado. Also, socioanthropology seemed more appropriate to our study, because with the selection of informants, it allowed us to make in-depth forays into the individual experiences of which the speaking highlights led to the identification of existential pitfalls in the experienced by young Congolese immigrants. The matrix of these pitfalls is made up of systemic racism which, in its latent forms of local habit, conditioned and maintained by the ethnocultural majority.

The analysis of the data, coming from the field was carried out by means of the different techniques, revealed that the pitfalls are a stumbling block which

lead the young Congolese immigrants to experience the identity crack, the development of the feeling of not belonging, the isolation and finally loneliness. The recurring presence of these challenges, in the different spheres of their life, constitutes a permanent conditioning from which they cannot be separated for lack of anything better.

**Key words** : Immigration, integration, racism, multiculturalisme, habitus.

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### 1. Revue de la littérature

Au sujet de la revue de la littérature en rapport avec la présente étude, il y a lieu de noter le nombre des recherches qui se sont penchées sur les immigrants et leur intégration dans les différents pays de destination. Ces études ont fourni en leur temps, l'état des connaissances scientifiques. Plus particulièrement, les études sur les minorités ethnoculturelles sont peu nombreuses en contexte canadien, mais n'empêche que des pistes d'analyses puissent être dégagées d'autres études qui, du reste, sont plus fournies en contexte européen et américain. Ces études ont porté sur des domaines divers, entre autres : politique, économique, sociale, culturelles ; chacune en ce qui la concerne offre des perspectives théoriques et empiriques intéressantes. Nous avons fait des choix utiles en mettant au premier plan certaines de ces recherches et analyses ayant un lien avec notre intérêt de recherche.

Plusieurs auteurs ont abordé tour à tour ce concept de migration selon la brette de leur compréhension de ce phénomène de masse. Il y a lieu de citer les auteurs ci-après : Catherine Wihtol, Shomba Kinyamba, José Mvuzelo Bazonzi, Paulin Mulatris, Bruno Haurault. Ces auteurs mettent à l'avant plan la résilience des immigrants à s'assumer économiquement, la recherche du mieux-être social, politique, religieux et culturel, les positions tranchées d'un monde divisé entre dominants et dominés, une confirmation de l'interdépendance entre les États. Cette description mérite une lecture plurielle selon Shomba<sup>1</sup> et, il faut tenir compte d'un ensemble des considérations socioculturelles pour comprendre le champ migratoire international.

---

<sup>1</sup>Shomba Kinyamba Sylvain, *Kinshasa, mégapole malades des dérives existentielles*, Paris : L'Harmattan, coll. Espace

Les œuvres de ces auteurs sont consignées dans notre bibliographie et nous avons pris soin d’y faire référence tout au long de notre dissertation. Ces chercheurs, tout en traitant de migration, sont de concert sur le caractère unique du phénomène migratoire à savoir ; le déplacement des populations pour des raisons variées. Ces déplacements sont un contenant, qui touche aux multiples aspects de la vie des individus et des États, plaçant ainsi de plain-pied les uns et les autres dans le monde de migration tel qu’il est et que nul ne pourra jamais abolir. Il convient de comprendre que les paramètres de la migration appartiennent totalement à la mondialisation, c’est-à-dire, au résultat positif ou négatif des interdépendances globales entre les pays du Sud et du Nord.

Les auteurs ci-haut évoqués considèrent le phénomène migratoire sous différents angles, à savoir politique, économique et social. Leurs observations traitent de migration de façon externe tel que cela se manifeste dans les rapports de cohabitation entre étrangers et originaires. Ils mettent l’immigrant au centre d’un jeu complexe qui devrait normalement intégrer l’aspect culturel, car l’immigrant est toujours porteur des valeurs culturelles par lesquelles son identité est définie, et constitue son domaine de définition et de référence quand il intègre le secteur professionnel ou autre. Le traitement dont sera l’objet le « travailleur immigrant » est en fonction de sa culture et également motivé par une *doxa* selon laquelle l’immigrant est présenté comme une solution, parfois comme un problème ou une menace »<sup>2</sup>. La *doxa* est un bon exemple de ce que l’on peut appeler une notion floue, à la fois dans son contenu sémantique et ses usages en discours particulièrement politiques, comme évoqué ci-haut, et culturels comme des préjugés populaires généralement admis : le noir a un accent, il est paresseux, sa nourriture sent, etc. Nous allons aborder dans les pages qui suivent, cette

---

<sup>2</sup>Banzonzi, J.M., *L’Ethos migratoire des « Ndjilois » à l’épreuve du développement de leur milieu d’origine à Kinshasa*, FSSAP, Université de Kinshasa, 2015-2016, p.70.

question relative aux représentations socialement prédominantes dans l'opinion au sein de certains pays d'immigration.

La question migratoire revêt aujourd'hui un nombre d'enjeux considérables pour les sociétés du Nord et du Sud. Elle met en lumière la géographie complexe du déséquilibre économique, politique et socio-culturel du monde contemporain et fait l'objet des nombreux débats, voire des polémiques. Elle est au cœur d'une abondante littérature et les analyses du phénomène migratoire sont rarement unanimes.

Certaines tendances se dégagent de cette littérature dont particulièrement la synthèse de référence de Massey *et al*<sup>3</sup>. Parmi ces tendances, il sied de signaler l'apparition des prémisses, chez Adam Smith et Friederich Ratzel, du courant économique néoclassique qui stipule que la migration<sup>4</sup> est une action rationnelle qui amène à maximiser l'« utilité ».

Selon l'approche néoclassique issue de ces prémisses, les acteurs comparent la satisfaction retirée de leur localisation actuelle à celle qu'ils pourraient retirer d'un déplacement et une insatisfaction résidentielle engendre un mouvement. Pour Gerald Leslie et Arthur Richardson<sup>5</sup>, la migration apparaît ainsi comme une stratégie parmi tant d'autres (changement d'emploi, choix familiaux, etc.) permettant à l'individu de réagir à une insatisfaction. Cette approche se fonde sur la rationalité de l'*homo economicus*. L'autre tendance étant celle basée sur la théorie de l'action, cette conception sous-tend une large part des théories migratoires et en particulier la vision néo-classique pour laquelle les individus sont vus comme des acteurs qui choisissent au mieux de leurs intérêts entre des

---

<sup>3</sup> Massey, D., (1993). Theories of International Migration: A Review and Appraisal. *Population and Development Review* 19(3):431. DOI: [10.2307/2938462](https://doi.org/10.2307/2938462).

<sup>4</sup> Étienne Piguet, « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 29 - n°3 | 2013, mis en ligne le 01 septembre 2016, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/remi/6571> ; DOI : 10.4000/remi.6571.

<sup>5</sup> Étienne Piguet, *op.cit.*

alternatives, même si des contraintes et des structures restreignent les choix possibles (Haug, 2008)<sup>6</sup>.

Cette théorie corrobore de façon pratique, donc empirique les expériences des jeunes congolais mis en exergue par le biais de la thèse de Bazonzi qui traite de l'immigration, principalement sous son aspect économique et plus précisément sur l'impact du phénomène migratoire dans la commune de Ndjili. L'espoir étant fondé sur l'envoi des fonds à Kinshasa malgré les restrictions, désormais très coriaces dans les diverses agences de transfert de fonds : Wester Union, Money Gram etc. La motivation à la base de ces restrictions étant la lutte acharnée contre le blanchiment d'argent à travers le monde et probablement le refus des pays hôtes de permettre la fuite des capitaux qui étaient de l'ordre de 39 milliards de dollars (2007) selon FIDA<sup>7</sup>.

Mûs par le sentiment de contribuer, tant soit peu, au développement de leur milieu d'origine; ces jeunes ndjilois, tout en composant avec les conditions de vie dans les pays de résidence et faisant fi des restrictions, s'évertuent à construire une identité d'immigrés qui intègre leurs conditions d'émigrés et ce, en se servant de tous les éléments de l'environnement, à savoir économique, social, culturel, politique, l'information et la technologie pour ainsi être capable de contribuer à une transformation positive de leur terroir.

Cette transformation se reflète dans la thèse de J. Bazonzi sur le plan économique. L'auteur nous livre les résultats de ses regards croisés sur les facteurs inhibiteurs du développement du milieu d'origine des jeunes congolais venant de la commune de Ndjili. Dans l'ensemble, ces facteurs sont négatifs, cependant il

---

<sup>6</sup>Dr. Haug, S., (2008). Migration Networks and Migration Decision-Making *Journal of Ethnic and Migration Studies* Volume 34, pg. 585-605-2008 - Issue 4: Economics in Migration Research: Prospects for Disciplinary Integration. <https://doi.org/10.1080/13691830801961605>.

<sup>7</sup> FIDA (Fonds international de développement agricole), 2007, *Les transferts d'argent : Travailleurs migrants et envois de fonds*. (<http://www.ifad.org/> even), 26 août 2013.

précise que les bonnes intentions animent ces jeunes Ndjilois, car l'essor économique de leur municipalité les tiens à cœur. Qu'il s'agisse des Ndjilois de l'intérieur ou ceux vivant dans la diaspora, tous affirment que les facteurs susceptibles de favoriser le développement de leur municipalité sont d'ordre économique, socio-culturel, civique et politique d'une part, et d'autre part, de l'engagement des « mikilistes » pour le progrès de leur milieu d'origine. Et cet engagement se situe particulièrement au niveau affectif, patriotique, politique, économique et social.

L'ensemble des aspects ci-haut évoqués corrobore les travaux de Stephen Castler, qui est une figure incontournable de la sociologie des migrations. Il est le directeur du centre « Asia Pacific Social Transformation Studies at the Universities of Wollongong and Newcastle to Australia ». Il est spécialiste des questions migratoires et a contribué notamment à la coordination de « the UNESCO-MOST Asia Pacific Migration Research Network ». Dans son article: *Les migrations internationales au début du XXI<sup>ème</sup> siècle : tendances et problèmes mondiaux*, l'auteur souligne le bouleversement de ces flux migratoires:

Dans la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, les migrations internationales sont devenues l'un des principaux facteurs de transformation sociale et de développement dans toutes les régions du monde. [...]. Les migrations résultent de l'intégration de communautés locales et d'économies nationales dans les circuits mondiaux. Elles provoquent elles-mêmes des nouvelles transformations sociales aussi bien dans les pays d'origine des migrants que ceux d'accueil. [ ... ] Aujourd'hui, les migrations deviennent de plus en plus fréquentes à mesure que les gens se déplacent en quête de sécurité et dans l'espoir de mieux gagner leur vie. Les migrations tendent à estomper les frontières traditionnelles entre les langues, les cultures, les groupes ethniques et les États-nations. Elles remettent donc en question les traditions culturelles, l'identité nationale et les institutions politiques et contribuent à affaiblir l'autonomie de l'État-nation.



Dans son article, Stephen Castles<sup>8</sup> propose une analyse historico-structuraliste du phénomène social des migrations. Si selon Stephen Castles, les migrations bouleversent et transforment tant bien le pays d'accueil que le pays d'origine, notre préoccupation se trouve au niveau des défis d'intégration que vivent les jeunes immigrants congolais, et nous présumons que ces derniers sont une pierre d'achoppement pour atteindre leurs buts. Le leitmotiv du départ était mieux motivé par une projection idéale : c'est-à-dire, une représentation du départ, le rêve d'aller au Canada pour devenir une élite intellectuelle confirmée, mais malheureusement, cet idéal n'étant pas atteint, ces jeunes se rabattent sur ce qu'on appelle la culture modale, la vraie vie.

Les théories, ci-haut évoquées, mettent l'accent sur les tendances des gens à se déplacer des zones densément peuplées vers les zones à faible densité de population, ou des zones à revenu faible vers les zones à revenu élevé, ou relient les migrations aux fluctuations du cycle économique. Ces approches sont souvent connues sous le nom de théories `` push-pull ", car elles perçoivent les causes de la migration comme étant une combinaison de `` facteurs d'incitation ", poussant les gens à quitter leur région d'origine, et de `` facteurs d'attraction ", les attirant vers certains pays d'accueil. Les « facteurs d'incitation » comprennent la croissance démographique, les bas niveaux de vie, le manque d'opportunités économiques et la répression politique, tandis que les « facteurs d'attraction » sont la demande de main-d'œuvre, la disponibilité de terres, de bonnes opportunités économiques et les libertés politiques<sup>9</sup>.

Le phénomène migratoire met en condition les pays d'immigration à revoir leurs politiques dans un paysage mondial qui subit, depuis quelques

---

<sup>8</sup> Stephen Castles, 2000, *Migration as a factor in social transformation in East Asia*, The Global site critical gateway to world politics, society and culture" Presented to a Conference on Migration and Development Princeton University. Rapport en ligne. <<http://www.theglobalsite.ac.uk/press/O10castles.pdf>>. Consulté le 25 juillet 2020.

<sup>9</sup> Castles, S. and Mark J.M., (1998). *The Age of Migration*. p.20

décennies, des changements à cause dudit phénomène qui les oblige ainsi à faire face au problème de la gestion des minorités. Cette gestion touche le social, l'économique, le politique ainsi que le culturel dans lequel les jeunes immigrants évoluent dans un environnement différent du contexte congolais. Tant il est vrai qu'ils ont eu à s'arracher<sup>10</sup> volontairement de leur propre culture avec la perspective de s'intégrer à une nation différente. C'est précisément la conséquence de l'émigration, un mouvement très sensible à la fois à la mondialisation, aux fluctuations économiques et aux turbulences politiques dans les pays d'immigration.

Les migrations du dernier demi-siècle ont conduit à une diversité culturelle croissante et à la formation de nouveaux groupes ethniques dans de nombreux pays. Ces groupes sont visibles à travers la présence de personnes d'apparence différente parlant leur propre langue, le développement de quartiers ethniques, l'utilisation particulière de l'espace urbain et la création d'associations et d'institutions ethniques. L'argument est que le processus migratoire fonctionne de la même manière dans tous les pays en ce qui concerne la migration et l'établissement en chaîne, la segmentation du marché du travail, la ségrégation résidentielle et la formation des groupes ethniques. Le racisme et la discrimination sont vécus également dans tous les pays, bien que leur intensité varie. Les principales différences résident dans les politiques des États en matière d'immigration, d'établissement, de citoyenneté et de pluralisme culturel. Ces différences, à leur tour, sont liées à différentes expériences historiques de formation de l'État-nation.

Par ailleurs, le gouvernement de chaque pays ou nation établit les statuts pour les étrangers présents sur leur territoire. «L'un des moyens par lesquels les

---

<sup>10</sup> Will Kymlicka, *La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme*, Montréal, Boréal, 2003, 342 p. (Traduit de l'anglais par A. Robitaille.). *Recherches sociographiques*, 45(3), 596–599. Doi:10.7202/011472ar

États s'efforcent de mieux maîtriser le phénomène consiste à classer les migrants internationaux en catégories ». Stephen Castels dégage huit catégories :

*Travailleurs migrants temporaires* : hommes et femmes qui émigrent pour une durée limitée (allant de quelques mois à plusieurs années) afin d'occuper un emploi et d'envoyer de l'argent (transfert de fonds) dans leur pays d'origine;

*Migrants hautement qualifiés et spécialisés* : personnes possédant des qualifications [...] qui se déplacent sur le marché interne d'entreprises transnationales et d'organisations internationales. [...]. De nombreux pays sont heureux d'accueillir ces migrants et ont des programmes spéciaux pour les inciter à venir;

*Migrants en situation irrégulière* (sans papiers ou illégaux) : personnes qui entrent dans un pays, en général pour y chercher un emploi, sans avoir les documents et permis nécessaires. [...]. Dans certains cas, les pays de destination autorisent tacitement ces migrations, car elles permettent de disposer de la main-d'œuvre pour répondre au besoin des employeurs sans assumer des coûts sociaux ou sans avoir à prendre des mesures pour la protection des migrants;

*Refugiés* : la Convention des Nations Unies de 1951 relative au statut des réfugiés, on entend par réfugié toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe ou de ses opinions politiques qui se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut pas ou qui, du fait de cette crainte, ne veut pas y retourner. [...]. Les organisations d'aide aux réfugiés, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), s'efforcent de distinguer clairement les réfugiés des migrants, bien que ces deux catégories aient de nombreuses caractéristiques en commun pour ce qui est des besoins sociaux et des répercussions culturelles sur le lieu d'installation (Nations Unies, HCR, 1997) ;

*Demandeurs d'asile* : personnes qui traversent des frontières pour obtenir une protection, mais qui ne répondent pas forcément aux critères stricts fixés par la Convention de 1951. [...] Les mobiles, tant politiques qu'économiques, de l'émigration sont liés à la violence généralisée et persistante qui a résulté des processus rapides de décolonisation et mondialisation qui se sont déroulés dans des conditions dictées par des pays développés<sup>11</sup>.

*Migrations forcées* : au sens large, ce terme fait référence non seulement aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, mais aussi aux personnes contraintes de partir par des catastrophes écologiques ou par des projets de développement (construction d'usines, routes, barrages...)

*Membres des familles* (regroupement familial) : migrations ayant pour but de rejoindre des personnes qui sont déjà entrées dans un pays de destination au titre d'une des catégories ci-dessus. [...]

*Migrants de retour* : émigrés qui regagnent leur pays d'origine après avoir séjourné un certain temps dans un autre pays. [...] De nombreux pays ont des programmes spéciaux pour tirer parti de ce « potentiel de développement ». Toutefois, certains gouvernements considèrent les rapatriés avec suspicion parce que ceux-ci risquent de se comporter en agents du changement culturel ou politique<sup>12</sup> ».

Au Canada, par exemple, la loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR) attribue le statut d'immigration à diverses catégories d'immigrants. En rapport avec cette loi, il y a multiples façons que le Canada accepte d'une part, les immigrants, selon qu'ils sont citoyens canadiens, résident

---

<sup>11</sup>[https://www.researchgate.net/publication/265097918\\_Forced\\_Migration\\_The\\_Effects\\_of\\_the\\_Magnitude\\_and\\_Scope\\_of\\_Fighting](https://www.researchgate.net/publication/265097918_Forced_Migration_The_Effects_of_the_Magnitude_and_Scope_of_Fighting). Melander, E., et al. Consulté le 29 10 2020

<sup>12</sup> Stephen Castles, 2000, *Migration as a factor in social transformation in East Asia*, The Global site critical gateway to world politics, society and culture" Presented to a Conference on Migration and Development Princeton University. Rapport en ligne. <<http://www.theglobalsite.ac.uk/press/O10castles.pdf>>. Consulté le 20 juillet 2020

permanent, nouvel arrivant, réfugié accepté et résident temporaire; et d'autre part, les gère au moyen de sa politique du multiculturalisme dans laquelle transparait une résonance plus politique avec la population. Will Kymlicka définit « le multiculturalisme comme un ensemble de pratiques juridiques reconnaissant et prenant en compte institutionnellement la diversité ethnique 70». Mais surtout, il insiste sur le fait que :

Le multiculturalisme est souvent dépeint comme une liste d'exigences présentées à l'État par les groupes ethnoculturels. D'une certaine façon, ce portrait est assez juste. Il est préférable cependant de considérer le multiculturalisme comme une réponse des groupes ethnoculturels aux exigences que l'État leur impose dans sa volonté d'encourager l'intégration. Dans cette perspective, pour comprendre le multiculturalisme, il faut d'abord comprendre les pressions - tant positives (les mesures incitatives) que négatives (les barrières) - qu'exerce l'État pour persuader les immigrants de s'intégrer à la société canadienne<sup>13</sup>.

Ces immigrants constituent la diaspora, ce concept évoque l'idée des populations transnationales, vivant depuis plusieurs années ou depuis plus d'une génération dans un endroit éloigné de leur patrie, mais reliées à celle-ci par une filiation réelle ou « imaginée » ; l'auteur évoque également l'idée des ressortissants étrangers, des migrants permanents, réguliers ou irréguliers, des citoyens d'origine lambda vivant à l'étranger, des réfugiés, des naturalisés, etc.<sup>14</sup>Quelle que soit la catégorie de l'appartenance d'un immigrant, il est appelé à s'intégrer dans son nouveau milieu de vie, tout en ayant à l'esprit qu'il s'inscrit ainsi dans un long processus. Ce dernier peut être plus ou moins réussi, et il conduit souvent à des tensions dans la vie quotidienne entre minorités (les immigrants) et majorités (les natifs), notamment en ce qui concerne l'accès du

---

<sup>13</sup> Lacombe, S. (2004). Will Kymlicka, *La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme*, Montréal, Boréal, 2003, 342 p. (Traduit de l'anglais par A. Robitaille.). *Recherches sociographiques*, 45(3), 596-599. doi:10.7202/011472ar

<sup>14</sup>Bazonzi, J. M., 2014, « Diaspora et développement », dans Babacar Ndione (Éd.), *L'Afrique centrale face aux défis migratoires*, Bruxelles, ACP Migration, juin, p. 13-31.

migrant aux services sociaux de base : le travail, le logement, l'éducation, les soins médicaux, etc. C'est chemin faisant que l'immigrant doit faire face aux défis d'intégration tant il est vrai que « les difficultés d'insertion des groupes racisés sur le marché du travail sont manifestes<sup>15</sup> quand bien même ils jouiraient de la nationalité locale, ils n'échappent pas à la marginalisation potentielle provenant de la discrimination sous ses multiples formats. C'est sous cet angle que nous pensons, dans notre travail de terrain, avoir un regard plus objectif et une meilleure compréhension des défis et surtout leur impact sur l'intégration de ces jeunes. La question de l'intégration des immigrants dans une société d'accueil se pose véritablement avec l'avènement des sociétés modernes, particulièrement celles fondées sur l'immigration comme les États-Unis, le Canada, etc.

L'intégration est un sujet qui s'invite partout et tout le monde s'autorise à en parler, ce concept se retrouve dans différents lieux de socialisation : les chantiers de travail, l'enseignement, le sport et surtout dans la vie au sein des communautés dans lesquelles vivent les immigrants. Cette question de l'intégration se précise avec l'ampleur des vagues d'immigration qui transforment ces sociétés et recouvre plusieurs secteurs dont le secteur économique, l'intégration au marché du travail, le secteur civique, par contre le secteur culturel et linguistique serait quant à lui associé à l'intégration relative à l'apprentissage de la langue et des valeurs de la société d'accueil<sup>16</sup>. Selon Legault, on peut décrire une intégration familiale, institutionnelle, personnelle et communautaire; dans cette description, les dimensions de l'intégration s'enchevêtrent, ce qui caractérise sa complexité et son aspect multidimensionnel<sup>17</sup>. La place et les rôles des

---

<sup>15</sup> Dominique Schnapper, 2007, *Qu'est-ce que l'intégration?*, Horizons stratégiques (revue trimestrielle du centre d'analyse stratégique). En ligne. <[http://www.strategie.gouv.fr/Revue/article.php3?id\\_article=360](http://www.strategie.gouv.fr/Revue/article.php3?id_article=360)>. Consulté le 16 août 2020.

<sup>16</sup> Thomas de Vroome, Frank van Tubergen. (2014) Settlement Intentions of Recently Arrived Immigrants and Refugees in the Netherlands. *Journal of Immigrant & Refugee Studies* 12:1, pages 47-66.

<sup>17</sup> Legault, G., Lyliane R. (dir.) (2008). *L'intervention interculturelle* 2e éd. Edgard Morin, Montréal, 305 p.

immigrants dans une société d'accueil s'inscrivent dans ce cadre complexe et multidimensionnel de l'intégration défini par les gouvernements des pays hôtes.

Dans le cadre de cette étude, il nous revient de clarifier ce second thème; cela nous permet de mettre en lumière, non seulement son évolution, mais aussi les cadres de raisonnement théorique dans lesquels s'insère cette notion au travers des écrits de certains auteurs. Nous exploitons les travaux de ces derniers, qui sont les plus en vue à savoir: E. Todd, P-A. Taguieff, E. Durkheim, T. William Isaac, William Ogburn, M. Tribalat, D. Schnapper, J. Costa-Lascoux, T. Nathan, J. NgwezeMabamba, A. Touraine, M. Wieviorka, C. Camilleri. Au travers de cette liste, foisonnent plusieurs points de vue qui traitent de l'intégration sous différents angles, particulièrement en Europe avec les travaux d'Émile Durkheim dont la perspective était de préserver la cohésion sociale à travers des mécanismes de « *solidarité organique*. » A cette période, l'immigration catalysait la plupart des réflexions concernant le degré de prise en compte de l'altérité des citoyens européens ; par la suite, avec l'émergence d'une immigration venue de pays extra-européens, sont apparus des modèles concurrents d'intégration. Certains soulignaient la réalisation du processus social d'assimilation, c'est-à-dire rendre semblable l'immigrant comme « nous » sur le plan social et culturel.

Parmi les intégrationnistes, dont Dominique Schnapper, insistent plus sur la nécessité de construire la « citoyenneté » de tous, notamment des migrants, plutôt que sur le processus d'assimilation. Elle distingue « l'intégration tropique » qui met en avant l'intégration de tel ou tel groupe à un système plus large de « l'intégration systémique », qui elle, est le processus d'intégration de la société dans son ensemble, autrement dit son degré plus ou moins élevé de cohésion. Les deux dimensions sont fortement liées dans la mesure où plus une société est intégrée, plus les migrants sont enclins à participer à la vie collective et à en épouser les modes de vie. Mais elle va surtout souligner que la véritable intégration dans les sociétés démocratiques ne peut reposer que sur la reconnaissance de l'égalité

de tous les individus. Elle va poursuivre en mettant en avant: qu'à trop s'en tenir à l'action sociale dont les effets pervers sont aujourd'hui flagrants, notre démocratie en vient à laisser de côté les autres ressorts de l'intégration qui passent par la citoyenneté: « les seules satisfactions matérielles ne suffisent pas à assurer les liens entre les hommes nécessaires au maintien de l'unité politique<sup>18</sup> ». La question de l'intégration des populations immigrées renvoie donc à l'ensemble du processus d'intégration de notre société démocratique.

Elle constate également qu'au sein de l'Union européenne, les difficultés d'intégration sont similaires. Selon elle, les trois composantes essentielles dont notamment le travail, la citoyenneté et l'État-providence sont aujourd'hui en crise.

S'éloignant du cadre politique, les communautaristes se situent au sein d'une approche thérapeutique en affirmant que les immigrants souffrent psychiquement, notamment à cause des bouleversements provoqués par le rapprochement de cultures différentes, donc par le « processus d'acculturation ». A.Touraine et Wieviorka portent l'étendard du multiculturalisme raisonnable qui se réfugie derrière l'accroissement de la mondialisation des échanges économiques, des flux migratoires et des communications qui, paradoxalement, favorisent la valorisation des questions identitaires et la quête de l'estime de soi. Ils conçoivent alors l'intégration comme une modernisation de l'État et un traitement démocratique ouvert aux différences culturelles. Un autre point de vue en rapport avec l'intégration est soutenu par les interculturalistes, cette vision interculturelle souligne que tout processus d'aide se fonde sur le respect de la personne, de sa vision du monde, de son système de valeurs et de ses besoins. Une écoute compréhensive, un climat d'acceptation et de confiance sont les attitudes essentielles dans cette relation<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> Schnapper, *op.cit.* p.20.

<sup>19</sup>Boucher, M. (2007). Les théories de l'intégration à l'épreuve de la régulation sociale. *Vie sociale*, 2(2), 23-43. doi:10.3917/vsoc.072.0023.



Aux États-Unis, l'intégration se frayait aussi son chemin, plus précisément dans la ville de Chicago qui était le symbole par excellence de la civilisation capitaliste américaine de l'époque: l'exemple parfait de la ville-champignon et du *melting-pot* verra naître l'École de Chicago, en raison des travaux de recherche. Les premiers travaux sur la question de la ségrégation reviennent aux sociologues de l'écologie urbaine de l'École de Chicago. Des chercheurs comme Robert Park, Ernest Burgess, Robert McKenzie et Louis Wirth ont investi la ville de Chicago en tant que « laboratoire social » pour comprendre ces dynamiques urbaines; un autre chercheur, c'est William Isaac Thomas qui avait influencé, avec ses analyses, le début de l'École de Chicago.

Les pionniers de cette école comme Robert Park ou William Isaac Thomas avaient mis en exergue le fait que le social émerge de l'interaction entre les individus. Par exemple, William Isaac Thomas avec le polonais Florian Znaniecki, dans l'ouvrage intitulé : « Le paysan polonais en Europe et en Amérique, récit de vie d'un migrant » 1918-1920, mettaient en avant la place primordiale de la subjectivité de l'individu à travers leurs récits de vie. Ils rompaient ainsi avec l'idée que c'est l'agrégation de micro comportements qui permet d'expliquer le fait social. Dans cette publication, Thomas se détache de conceptions anciennes liées à l'anthropologie de son temps basés sur l'idée de différences biologiques entre les races et plus largement sur l'existence de déterminations biologiques sur le social. Ce furent les travaux de Franz Boas qui récuserent radicalement cette idée de déterminations biologiques pesant sur le social et sur les comportements sociaux. Thomas ne verse pas dans un déterminisme social simple, car pour lui, les conditions de vie ne déterminent pas de manière unilatérale les conduites. Entre les deux, Thomas fait intervenir la subjectivité des individus. C'est la définition de la situation. L'interprétation subjective de la situation oriente les conduites des individus c'est dans cet ordre

---

que Thomas précise, dans “The Child in America”, que la définition de la situation qu’un individu produit constitue un préalable à son action, alors pour saisir les comportements individuels, il ne faut pas se référer à la réalité, mais à la façon dont les individus la perçoivent.

A la suite de la subjectivité individuelle, Thomas introduisit en sociologie la notion d’attitude qui possède une double dimension cognitive et émotionnelle et renvoie à un état mental qui prédispose à des actions orientées vers des fins particulières. Dans l’esprit de Thomas, cette notion est destinée à réfuter l’approche biologique des comportements humains. L’attitude est un acquis, elle est façonnée par les expériences sociales et détache l’individu de toute conduite déterminée par les instincts. Avec l’attention portée à la notion d’attitude, deux autres notions occupent une place à part dans les travaux de Thomas, à savoir : celles de désorganisation familiale et sociale et de démoralisation. La désorganisation se manifeste à partir du déclin de l’influence des règles sociales sur les individus. Les valeurs, les normes et les institutions du groupe primaire (la famille) et du groupe social d’appartenance n’ont plus prise sur l’individu qui, en s’en écartant, développe des comportements déviants. Ce sont les transformations économiques, sociales et culturelles (changements structurels et crises) qui provoquent l’apparition de formes de désorganisations familiale et sociale. Au niveau de l’individu, la désorganisation est appréhendée à travers la notion de démoralisation. Celle-ci surgit lorsqu’un processus d’assimilation à marche forcée est imposé aux migrants. Il entraîne une rapide déstabilisation de leur culture et de leur organisation sociale et finit par provoquer un résultat inverse à celui attendu (délinquance, drogue, prostitution, rejet des valeurs collectives, etc...).

Au regard des points de vue exprimés par les différents auteurs sur l’intégration nous relevons le point de convergence dans le fait qu’il y a plusieurs grands modèles d’intégration qui s’affrontent pour savoir quelle place la société

politique et institutionnelle veut accorder aux revendications identitaires, d'une part, et d'autre part, déterminer le traitement politique, administratif et institutionnel réservé aux personnes issues de l'immigration en vue de leur intégration harmonieuse au sein du pays d'accueil. En somme, ils sont de concert sur l'évolution, les effets sur le pays d'accueil et sur les immigrants et la dynamique sociale qui s'y dégage dans le long processus d'intégration. Le point de divergence est que ces analyses, tout en misant sur l'interaction sociale à travers la proximité et les contacts de voisinage pour un vivre-ensemble réussi<sup>20</sup>, elles ne prennent pas en compte les facteurs intrinsèques qui nuisent à une cohabitation paisible; il y a notamment, la discrimination, le racisme, les clichés, les stigmates, les préjugés qui devraient être intégrés sous une approche analytique du phénomène sous revue.

L'originalité de notre étude réside dans le fait qu'elle saisit le phénomène d'intégration culturelle des jeunes immigrants congolais au Canada comme un tout et non en le dissociant des facteurs ci-haut évoqués qui en fondent l'ossature. C'est-à-dire, qu'elle aborde l'intégration sociale desdits jeunes en tenant compte des contradictions qui les accompagnent dans les divers secteurs de partage en pays d'accueil. Chaque milieu ayant ses hauts et ses bas : un milieu scolaire repoussant, un milieu professionnel stigmatisant (avec ses préjugés et clichés), un milieu socio-affectif truffé d'union maritale plus à profit monétaire qu'affectif avec tout son contenu discriminatoire. Dans cette mouvance quotidienne au contact de la société de leur pays d'accueil, les membres de la diaspora sont confrontés à de nombreux défis existentiels et ontologiques<sup>21</sup>. La compréhension de ses défis nous oriente vers l'usage de la méthode dialectique et la socio-anthropologie dans l'analyse, elle va s'intéresser aux réalités comme les

---

<sup>20</sup>Azdouz, R. (2018). *Le vivre ensemble n'est pas un rince-bouche*, Gallimard litée – Editio, 2018. Pg.14.

<sup>21</sup> José Mvuezolo Bazonzi, « La diaspora africaine et l'identité biculturelle : enjeux et défis pour la réinvention de l'Afrique », *Afrique et développement*, Vol. XLI, N° 2, 2016, pp. 203-221.

motivations qui furent à la base de l'immigration entre autres, le rêve d'une meilleure éducation, le choc de la déception quand pareille rêve ne se matérialise.

C'est ainsi que nous énonçons notre théorie de la discrimination intégrée comme habitus et cadre opérationnel de la construction sociale au sein de la communauté d'asile. Cette théorie, dont le contenu est dans cette étude, constituera un éclairage scientifique du point de vue théorique en faveur de l'évolution des sciences sociales.

## 2. Objet de recherche

Notre étude porte sur les défis de l'intégration des jeunes immigrants congolais au sein de la société d'accueil inconnue d'eux, mais vers laquelle le désir de partir ne tarit pas et tous répondent comme à l'appel du griot : « Potoyangooyo...okeyi te baloka yo<sup>22</sup> » ! Ce nouveau milieu, en ce qui concerne notre travail, est la province canadienne de l'Alberta. En pareil environnement, il est essentiel que les regards se croisent du fait qu'être humain c'est savoir communiquer, c'est avoir un langage. Ce dernier, tout en paraphrasant Taylor<sup>23</sup>, a un sens large qui couvre non seulement la langue et les mots que nous utilisons, mais aussi d'autres modes d'expression comme le langage de la gestuelle, de l'amour, etc.

Le moyen d'expression permet de se tourner vers l'autre et de dialoguer ce qui, dans le contexte canadien, soulève selon Kymlicka<sup>24</sup>, la question de minorités immigrante et de majorité ethnoculturelle pour ainsi ressortir l'obligation qu'il y a à être avec les « autres », donc tourné vers « eux ».

---

<sup>22</sup> Traduction libre : « Voici l'Europe... si vous ne partez pas, vous êtes ensorcelé » !

<sup>23</sup> Bouchard-Taylor : multiculturalisme, interculturalisme et transculturalisme au Québec1. AfefBenessaïeh, Télé-université (TÉLUQ) dans P. Imbert et B. Fontille 2011, Trans, Multi, interculturalité, trans, multi, interdisciplinarité. Presses de l'université Laval, 2012, 81-98)

<sup>24</sup> Kymlicka, W. (1998) La voie canadienne : repenser le multiculturalisme. Pg 39.

Ainsi, notre objet de recherche consiste à saisir les défis d'intégration des jeunes immigrants congolais à la lumière de leurs expériences d'interaction au quotidien avec les membres du nouveau milieu de vie. Ils sont, ainsi dans cette diversité, appelés à se trouver face aux autres. C'est en ce moment que s'invite l'interculturalité (gestion des rapports entre divers groupes) dans le débat autour des incompréhensions, débat toujours présent au sujet de l'identité de l'autre et de mon identité. C'est à l'aune de ce concept d'interculturalité que nous pensons comprendre les défis d'intégration, tout en mettant en exergues les multiples pratiques et enjeux qui se tissent autour des rapports entre la majorité ethnoculturelle et la minorité immigrante. A comprendre que la majorité, dans ces rapports avec la minorité, semble se nourrir de l'idée de la réalisation de soi, être unique et avoir un regard de soi plus intérieur qu'extérieur.

L'immigration, tout en étant un phénomène de masse, demeure une ressource aux multiples avantages pour les immigrants, mais en bout de ligne, elle apporte autant des défis à relever pour les immigrants de tout âge. Aussi pose-t-elle le problème complexe de l'intégration de ces derniers ainsi que celui de la gestion de la cité. En réalité, l'intégration des individus ne s'opère pas de la même façon pour tous. Elle est par sa dynamique et par son essence, souvent tributaire des facteurs endogènes reliés à son être, c'est-à-dire à son vécu personnel d'une part et d'autre part reliés aux facteurs exogènes sous-jacents à l'environnement qu'on trouve sur place.

Notre étude s'insère dans les sillons d'autres études qui ont cherché à comprendre le dialogue et la confrontation entre différentes cultures qui se côtoient, tant il est vrai que la tolérance, la compréhension et le respect d'autrui ne vont pas de soi. Ainsi pour notre part, nous voulons aiguïser notre connaissance sur les conflits, les défis de quelques types qu'ils puissent être et cela au travers de l'interculturalité qui leur offre le cadre d'action.

### 3. Problématique

Les flux migratoires ont été, et demeurent d'importants vecteurs de changements sociaux, économiques et culturels. L'Organisation Internationale des Migrations, OIM en sigle, présente l'évolution des mouvements migratoires au fil du temps. L'immigration de la population européenne et africaine vers les Amériques nous intéresse particulièrement. L'arrivée massive de ces populations depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, a posé le problème des contacts de cultures, qui a généré, à son tour, celui de l'intégration. Il se dessine ainsi les conditions de socialisation des individus<sup>25</sup>. La socialisation induit que ceux qui en tirent profit de façon classique sont les enfants. Ils trouvent leur place dans la société et dans les institutions dont ils acceptent et acquièrent les règles, les normes et les valeurs<sup>26</sup>. L'école est, par excellence, l'institution qui joue le rôle d'intégration des enfants immigrants, les façonne et les prépare aux fonctions futures au sein de la société d'accueil.

En raison de l'âge d'adolescence, les jeunes immigrants qui arrivent en Alberta sont en proie aux divers choix. Ces derniers les dépouillent de leur identité culturelle et les entraînent à vivre dans une zone d'inconfort culturel sans référence à la culture congolaise en général, et bembe en particulier. Ici, il faut noter qu'ils doivent composer avec des réalités nouvelles dans leur nouveau milieu de vie, les uns en raison des guerres, comme nous l'abordons ci-dessous et d'autres à la faveur de l'avènement des télécommunications. En effet, l'Internet et les médias en général ont permis à tout un chacun de prendre conscience de sa propre situation et des possibilités offertes ailleurs. Ces moyens de communication sont en effet une porte ouverte sur un monde qui semble meilleur. Cependant, on oublie souvent d'y mentionner toutes les difficultés liées à la

---

<sup>25</sup>Dortier, J. (2009). Talcott Parsons et la grande théorie. Dans : Xavier Molénat éd., *La sociologie* (pp. 67-70). Auxerre, France: Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.molen.2009.01.0067>

<sup>26</sup>Wievorka, M., (2001). *La différence*, Paris, Balland (Voix et regards).

migration telles que les difficultés d'intégration, celles liées au statut juridique du migrant ou le mal-être que peuvent provoquer les séparations familiales.

L'arrivée dans le pays hôte apparaît comme un dilemme d'autant plus que les jeunes immigrants, dont il est question dans notre recherche, ont moins d'informations ou pas du tout par exemple au sujet d'assumer leur nouvelle identité; en conséquence, ils affrontent frontalement le choc culturel dans leurs efforts tous-azimuts pour s'intégrer et s'adapter au nouvel environnement.

C'est cet aspect qui fera l'objet de notre problématique. Il est pertinent de signaler que la population visée est de la minorité visible et qu'elle embrasse la vie en ce nouveau milieu sans expériences et avec les émotions liées aux trajectoires migratoires. Ceci est un contexte à partir duquel se dégage notre observation des défis auxquels les enfants immigrants d'origine congolaise sont confrontés.

Notre étude qui porte sur les défis d'intégration et d'adaptation des enfants de la communauté Bembe à la culture canadienne, telle que vécue en Alberta, cherche à identifier et comprendre d'une part, les défis auxquels ces jeunes font face au niveau social, économique, culturel et scolaire; d'autre part, analyser et apprécier ces défis par rapport à leur incidence dans la réussite du rêve d'un eldorado occidental. Dans ce nouvel environnement, les jeunes immigrants affrontent un nouveau système social dont les pratiques, les lois et la culture sont différentes de celles intériorisées antérieurement. Chemin faisant, les jeunes immigrants sont exposés à un malaise profond d'ordre psychologique et social, lequel comprend souvent des conflits de culture qui frisent le rejet. De ce fait, soit dit en passant, toute immigration entraîne habituellement un déracinement géographique, historique, culturel et linguistique, social et spirituel. Tout immigrant [...] est un déraciné, un transplanté. Pourtant, en plus d'être affecté par l'émigration et de faire face à des besoins de type nouveau, l'immigrant devra

encore interagir avec son milieu d'accueil pour réduire progressivement son déséquilibre mental; car, comme le suggère fortement Buzzanga<sup>27</sup> « il doit aussi s'intégrer à son pays d'adoption. Cet effort d'adaptation et d'intégration implique plus d'une souffrance aiguë».

Dans ces conditions, les immigrants, en majorité, sont amenés à opérer des choix de comportements et affichage d'attitude<sup>28</sup> au gré des situations d'interaction qu'ils vivent ou subissent quotidiennement dans la société d'accueil.

Pour Kymlicka<sup>29</sup>, lesdites interactions évoluent positivement grâce à la politique canadienne du multiculturalisme qui s'avère, selon lui, un outil indispensable au service des groupes issus de l'immigration en leur permettant d'éviter tant l'exclusion raciale que l'assimilation forcée. L'intégration étant un processus réciproque, il est souhaitable que les communautés culturelles s'adaptent à leur société d'accueil et qu'en retour, la population majoritaire accepte d'ajuster ses règles et symboles, ce qui, en pratique, ne s'observe que dans une fréquence moindre. La question habituelle que les canadiens de souche<sup>30</sup> posent aux immigrants, tout en étant embarrassante, est celle-ci : « where are you from »? (quelles sont tes origines ou encore tu viens de quel pays?). Celle-ci est bien ambiguë à tous les égards particulièrement du point de vue du canadien et du jeune immigrant. Le premier semble dire au second que tu es étranger et ce dernier comprend qu'il s'agit de la dernière ville canadienne qu'il a habitée.

---

<sup>27</sup>Buzzanga, M. (1974). L'intégration socioculturelle et ses problèmes. Montréal: Editions Paulines, p. 2.

<sup>28</sup>L'attitude signifie disposition, état d'esprit (à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose); ensemble de jugements et de tendances qui pousse à un comportement (Le nouveau Petit Robert, 1993, p. 152).

<sup>29</sup>Lacombe, S. (2004). Will Kymlicka, La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme, Montréal, Boréal, 2003, 342 p. (Traduit de l'anglais par A. Robitaille.). *Recherches sociographiques*, 45(3), 596-599. doi:10.7202/011472ar

<sup>30</sup> Par Canadiens de souche, nous entendons ici les deux peuples considérés comme peuples fondateurs du Canada à l'ère de la colonisation. Il s'agit des Anglais et des Français. Si l'on parle de souche en termes temporels, l'on se rend à l'évidence que tout le monde est immigrant, à l'exception des premières nations qui sont les peuples autochtones du Canada.



Les expériences des jeunes immigrants sont ainsi truffées des quiproquos, des non-sens et des multiples interrogations que nous essayons de comprendre dans cette recherche fondamentale. Comprendre et faire comprendre cette réalité de terrain vécue dans la province canadienne d'Alberta, relève également de notre expérience dont Albert Einstein parle en ce sens : « *la connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est que l'information* ».

De ce qui précède, nous voulons à partir de notre travail empirique de terrain, questionner cette réalité au sein de la communauté précitée et plus particulièrement à partir du contexte des récits de vie et de nos observations. Ce qui nous amène à formuler ainsi la question principale de notre étude : sur quoi se fondent les défis d'intégration des jeunes immigrants congolais à la culture canadienne?

Ce propos interrogatif engendre quelques questions secondaires :

- quelles sont les pratiques enchâssées dans les défis d'intégration?
- quel est l'impact des défis d'intégration culturelle sur les jeunes congolais pour qui l'émigration est fondée sur la réussite scolaire?

#### **4. Hypothèses de travail**

Au regard de quelques questions de recherche posées dans la problématique, nous cherchons à fournir des réponses temporaires à vérifier. Il est question dans cette hypothèse de relever, de façon plus explicite, un certain nombre des réponses qui permettent de prédire une vérité scientifique probable au regard des questions soulevées par la problématique et dont la recherche vérifiera le bien-fondé ou le mal-fondé.<sup>31</sup>

---

<sup>31</sup>Shomba Kinyamba, S., (2016). *Méthodologie et épistémologie de la recherche scientifique*, Kinshasa, MES, p.9.

Nous présumons que la jeunesse immigrante Bembe expérimente la réalité d'une identité double dans son effort d'intégration culturelle en Alberta. Cette jeunesse qui se nourrissait du rêve d'un eldorado canadien se trouve de nos jours devant une réalité toute fuyante en raison des multiples aléas de la réalité socioculturelle du pays d'accueil. Au contact avec ce dernier, cette jeunesse fait le choix de vivre en solitaire selon l'habitus du milieu. A court ou à long terme, elle expérimente les formes larvées de discrimination qui l'oblige souvent à marcher hors normes de la société d'accueil. Voilà la contradiction dans laquelle évoluent, mutatis mutandis, les jeunes congolais; qui se retrouvent à mi-chemin entre le rêve d'une vie réussie qu'envisageaient leurs parents dans leur projet migratoire, les attentes du gouvernement soucieux d'un ravitaillement démographique de la part des bons citoyens et des occasionnels les éloignent de ces deux cadres.

## **5. Choix et intérêt du sujet**

### **5.1. Choix du sujet**

Notre choix sur ce sujet est motivé par notre immersion dans le milieu social en tant qu'anthropologue, immigrant et professionnel en éducation. Au travers du vécu de nos élèves, nous avons devant nous, un champ d'investigation particulier pour identifier les difficultés d'apprentissage réelles et d'intégration de cette catégorie d'enfants à la communauté des apprenants dans la salle de classe. Les réflexions à ce sujet nous ont inspiré et réveillé en nous un vif intérêt sur les questions relatives à l'immigration et surtout à la complexité de la problématique d'intégration des enfants immigrants en milieu scolaire. L'aboutissement de ces réflexions nous amena à entreprendre des études en maîtrise de l'éducation, option langue et culture, dont la dissertation finale portait sur les enfants immigrants d'origine africaine.

En rapport avec nos recherches antérieures, Nous avons alors fait le choix d’approfondir nos réflexions sur la grande communauté congolaise à laquelle nous appartenons et qui est une mosaïque des ethnies. Dans cette quête, nous avons préféré axer notre recherche sur les Bembe du Kivu et cela pour des raisons évidentes d’approcher un univers linguistique et culturel différent du nôtre. Il faut noter également que la communauté Bembe est la plus importante numériquement en Alberta, elle affiche un élan de rapprochement au point qu’elle organise une équipe de football qui représente la République Démocratique du Congo (RDC) dans les compétitions provinciales et du point de vue culturel, les Bembe font le contrepoids linguistique vis à-vis des autres langues nationales de la RDC dont le Lingala et le Tshiluba.

## 5.2. Intérêt du sujet

Vivre loin de sa terre natale est une expérience passionnante et difficile pour tout immigrant, voilà l’intérêt de ce sujet selon qu’en témoigne une vaste gamme de littérature. Nous avons opté d’orienter notre recherche sur l’intégration des jeunes congolais bembe, particulièrement. Il est certain que l’intérêt d’un travail scientifique est toujours double à savoir théorique et pratique ; Dimandja<sup>32</sup> le précise en parlant de la pertinence scientifique et de la pertinence sociale pour aborder la question de l’intérêt d’un travail scientifique.

En rapport avec l’intérêt théorique de notre recherche, nous pouvons dire que cette recherche est une contribution à l’élaboration de la théorie de la discrimination intégrée à l’habitus du pays d’accueil. Les formes multiples que prend ce fait social rendent difficile l’intégration des enfants immigrants congolais ; autant la discrimination est larvée, autant l’intégration bénéficie d’un doute de la part de ceux qui sont appelés à s’intégrer.

---

<sup>32</sup>Dimandja, Eluya’ A Kondo., La Thèse de doctorat, Kinshasa, Noraf, 3eme edition revue et augmentee. 2014, p. 189.

En ce qui concerne l'intérêt pratique de cette étude ou sa pertinence sociale, nous pouvons justifier cela par le fait que nonobstant les multiples recherches sur cette thématique, nous avons foi qu'il faille multiplier des études dans ce domaine. Prendre le risque de traverser la Méditerranée, sans informations sur les conditions de vie difficiles à destination, reste à notre avis, un risque inutile, car à ce jour, on renseigne qu'il y a eu plus de 2000 morts africains en mer en 2018. Le silence des politiques du monde pour prévenir ces catastrophes nous a écœuré et déterminé pour sonner la cloche de la prévention, de mettre en exergue les défis multiformes d'intégration qui attendent les immigrants tant il est vrai qu'ils ne sont pas les bienvenus et que dans l'imaginaire social d'ici, on croit fermement que l'occident ne doit pas absorber toute la misère du monde!

Pour notre pays d'accueil, le Canada en général et particulièrement la province d'Alberta, l'immigration est une nécessité plutôt qu'un choix ; pour ce motif nous présumons que cette étude permettrait aux politiques gouvernementales de s'assurer que l'intégration des immigrants soit une réussite et non un calvaire. En ce qui concerne notre pays d'origine, désormais lointain, il faut dire qu'il y a un grand nombre des congolais en Alberta parce que convoyés par des multiples circonstances. En ce jour, nous sommes patriotiquement satisfaits de l'apport de notre recherche empirique et théorique afin que nos compatriotes qui rêvent toujours de réaliser l'eldorado canadien, sachent qu'il y a des défis subtils d'intégration et des embûches auxquels ils doivent réfléchir. Du point de vue pratique, cette étude constitue une pierre d'attente pour les potentiels immigrants d'une part, et d'autre part, pour que notre gouvernement puisse se servir des conclusions de cette recherche dans les buts de rendre la RDC plus proche de sa jeunesse de la diaspora, le cas échéant, supprimer les distances spatiales et culturelles par exemple en créant un centre culturel afin que cette jeunesse soit fière de son identité culturelle et s'y rapprocher davantage.

## 6. Délimitation

### 6.1. Délimitation temporelle

Notre étude couvre la période allant de 2007 à 2017. L'année 2007 a marqué la fin de nos études à l'université de Lethbridge. Notre expérience en ce milieu était teintée des clichés et stéréotypes qui avaient éveillé davantage notre esprit critique. Le fait d'avoir observé, dans notre salle de classe, une similitude de comportement de la part des élèves de la majorité ethnoculturelle locale envers ceux de la minorité visible, cette circonstance nous a déterminé à entreprendre les cours de maîtrise que nous avons terminés en 2017 en éducation à l'université d'Alberta dans l'option Langue et Culture.

Mû par les aventures tristes de la traversée de la méditerranée par des jeunes africains, nous avons résolu d'amorcer cette étude sur la communauté congolaise et particulièrement sur la jeunesse bembé pour nous acquitter d'un devoir de comprendre, pour faire comprendre et au besoin d'informer en vue de prévenir ceux qui rêvent d'une vie meilleure au Canada.

### 6.2. Délimitation spatiale

Le cadre spatial de cette étude est la ville d'Edmonton, capitale de la province d'Alberta. Cette dernière a connu une croissance démographique rapide, observée dans les grandes villes de la province, et cela en raison du boom pétrolier qu'a connu la province entre 2000 et 2010<sup>33</sup>. Ceci a entraîné un boom démographique à l'interne auquel s'ajoutent les populations issues de l'immigration internationale ; cette arrivée massive en Alberta avait comme conséquence un changement considérable du profil culturel de la province.

En effet, Edmonton ville, devenue plus hétérogène qu'avant, se présentait comme un cadre propice pour l'observation des interactions entre

---

<sup>33</sup>Viens, C., (2010). Diversité et minorité : pistes pour soutenir et orienter la mise en œuvre de la différenciation pédagogique en francophone minoritaire albertain. Projet de Maîtrise, Université de l'Alberta.

personnes de cultures différentes. Ici se crée un environnement où se réinvente l'ordre social au quotidien, qui selon Trefon<sup>34</sup> est un bon laboratoire pour l'observation des transformations de la ville multiculturelle d'Edmonton.

## 7. Démarche méthodologique

### 7.1. Méthodologie de la recherche

Dans cette dissertation, nous avons fait un choix méthodologique qui répond à divers impératifs liés non seulement à la nature de notre étude, mais également aux différentes contraintes qui s'imposent par elles-mêmes au chercheur. Il est bien entendu de bon usage scientifique que ce choix soit fait en tenant compte de l'orientation du travail, de l'étendue et de la configuration de l'univers d'enquête, du volume de la population cible, de l'ampleur de l'investigation ainsi que dans une certaine mesure, des préférences du chercheur<sup>35</sup>.

Dans notre effort de dépassement de l'aspect descriptif du phénomène sous revue, il est important pour nous, de préciser que la méthodologie, comme stratégie globale, doit nous permettre de répondre au questionnement qui fonde la problématique de notre étude. Pour ce faire, nous avons opté pour une triangulation d'approches méthodologiques, à savoir :

- L'interactionnisme : il traite de la société comme un tout au sein duquel il y a un processus d'actions réciproques et des relations qui lient les acteurs au quotidien. Selon cette approche, l'individu est un acteur interagissant avec les éléments sociaux et non un agent passif subissant de plein fouet les structures sociales à cause de son habitus ou de la 'force' du système ou de sa culture d'appartenance<sup>36</sup>. Dès lors, mis en orbite dans son expérience

---

<sup>34</sup> Petit, P. et Trefon, P.(2006).*Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines* 54 | 2006 Expériences de recherche en République démocratique du Congo Introduction Expériences de recherche en RDC :méthodes et contextes

<sup>35</sup>Shomba, op. citp.56.

<sup>36</sup>LE Breton, D., (2004). *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, collection Quadrige Manuels, p.46.

d'adaptation à son nouveau milieu de vie, l'individu devient tout aussi conscient de l'effort à fournir pour s'adapter.

A la lumière de ce qui précède, notre appréhension du terrain a tenu compte des interactions (passives ou actives) qui tiennent place dans l'univers sociologique des jeunes immigrants congolais, et cela, tout en ayant un regard à la cohorte de leurs problèmes intrinsèques et extrinsèques. Plus précisément, nous avons placé au centre de notre étude la méthode des récits de vie élaborée par Daniel Bertaux (2016)<sup>37</sup>. Sous une perspective socio-anthropologique, le chercheur au travers des récits de vie, s'investit à découvrir des logiques d'actions, des mécanismes et des processus associés à un phénomène social particulier (Sanséau, 2005)<sup>38</sup>. Dans cette démarche, nous nous intéressons aux dimensions sociologiques qui connotent les récits dont entre autre, la mise en évidence des contenus sémantiques sous-jacents (les significations cachées) et leur degré de cohérence.

L'intégration est un phénomène dont la complexité englobe les divers aspects des personnes immigrantes qui sont dans le processus de construction d'une nouvelle vie dans un pays d'accueil. Cette expérience d'adaptation et d'intégration implique les aspects économiques, culturels et sociaux qui, tout au long du processus, peuvent générer des contradictions entre le rêve et sa concrétisation, d'où la nécessité de faire usage de la méthode dialectique. Celle-ci nous permis de nous pencher d'une part sur les rapports entretenus par les jeunes immigrants entre eux et vis-à-vis de leurs familles respectives et d'autre part, entr'eux et les institutions de la communauté locale dans le but d'atteindre une intégration harmonieuse tout en prenant la mesure des contradictions qui accompagne les enjeux de la réalité sociale.

---

<sup>37</sup>Bertaux, D., 2016. Le récit de vie. Armand Colin, 5 rue Laromiguiere, 75005 Paris. P.42

<sup>38</sup>Sanseau, Y., 2005. Recherches qualitatives – Vol.25(2), 2005, pp. 33-57. ISSN 1715-8702

## 7.2. Techniques de recherche

Les techniques fondent un ensemble des stratégies par lesquelles le chercheur atteint son résultat à un moment précis de la recherche. Ce qui explique notre choix, des techniques vivantes et documentaires, comme outils ayant permis la production des données de cette étude. Signalons que l'exploitation des telles techniques, la nature du phénomène observé, le bon sens, l'objectivité, les moyens matériels, le temps nous imparti ont été pris en considération.

Tout en s'appuyant sur la méthode, les techniques s'affichent comme une embellie des connaissances procédurales que le chercheur expose tout au long de son travail sur terrain, autant qu'il lui est recommandé de produire des connaissances solides, basées sur les faits objectifs observés et empiriquement vérifiables lors du travail de terrain. Ces prérequis de la recherche nous ont conduit à nous éloigner de la complaisance, des *apriori*, des affinités, des influences et à nous engager dans un effort de critique et d'heuristique. Les techniques vivantes se sont avérées utiles : interview, observation du groupe cible, documentaire, focus group, entretien semi-direct et récit de vie.

### 7.2.1. Interview

La collecte, l'enrichissement des données, l'approfondissement de nos connaissances ainsi qu'une bonne compréhension sur notre objet d'étude ont été rendus possibles par l'usage de cette technique. De façon pratique, nous avons eu des entretiens verbaux multiples (dirigés et libres) avec quelques informateurs repérés dans notre univers d'enquête. Les 28 moments de rencontres l'ont été avec les membres de la communauté Bembe (12), les professionnels de l'éducation (4), les pasteurs des églises (2) et les jeunes Bembe (10). Tout au long de ces entretiens, nous avons pris des précautions afin d'éviter toute influence pouvant pondérer le résultat de notre travail sur terrain. Pour ce faire, nous avons opté pour une



attitude neutre au niveau du discours ainsi qu'à travers notre langage corporel. Ce comportement relève des exigences même de l'usage de la technique ci-haut citée.

### 7.2.2. Observation du groupe cible

Le recours à cette technique a bénéficié de notre expérience en tant qu'immigrant dans la province d'Alberta et précisément dans la ville d'Edmonton, sa capitale. Nous avons eu l'avantage d'immersion dans la communauté congolaise en général, et particulièrement dans la communauté bembe. A plusieurs occasions, au sein de cette dernière, nous nous sommes livrés à une observation participante à l'occasion des événements de tristesse ou de joie, au cours desquels nous avons joué un rôle (maitre de cérémonie de mariage, bienfaiteur de l'équipe de football FC FIZI, etc.) qui nous permettait d'observer certaines de leurs caractéristiques culturelles qui justifiaient le sentiment de collaboration et d'appartenance à leur communauté. La familiarité ainsi créée, avec la population cible, ne pouvait pas trahir notre qualité de chercheur immergé dans le milieu d'enquête. C'est ainsi que l'attitude et le comportement de nos répondants tombaient dans l'ordre naturel sans trahir l'obligation de distance qu'imposait notre statut de chercheur.

### 7.2.3. Documentaire

L'écriture est sans contredit un des moyens de communication les plus importants et les plus présents dans notre vie. C'est grâce à l'écriture que nous pouvons lire un journal, un roman ou une œuvre scientifique. Ce constat motive tout recours à la technique documentaire et avait fait dire à Georges Gurvitch<sup>39</sup> que « Dans toutes les sociétés à écriture (...), les données documentaires constituent le point de départ le plus sûr et le plus commode de l'enquête sociologique ».

---

<sup>39</sup>Marcel, J. (2001). Georges Gurvitch : les raisons d'un succès. *Cahiers internationaux de sociologie*, 110(1), 97-119. <https://doi.org/10.3917/cis.110.0097>

La documentation sur la thématique de l'intégration est suffisamment abondante et nous nous sommes intéressé aux recherches antérieures pendant notre séjour de deux mois à Kinshasa et Lubumbashi pour enrichir notre revue de la littérature déjà amorcée dans la province d'Alberta, Canada. A ce sujet, nous avons consulté une documentation dense et diversifiée recueillie de nombreux ouvrages théoriques et méthodologiques traitant des résultats empiriques, sans oublier des travaux universitaires dont articles de revues scientifiques, thèses de doctorat et l'une ou l'autre documentation de la bibliothèque virtuelle (Google scholar, Psychinfo, Carin etc.). Cet exercice d'érudition nous a permis de puiser une somme appréciable des données ayant enrichi la présente étude notamment la revue de la littérature, le cadre théorique, ainsi que les discussions conceptuelles.

#### 7.2.4. Entretien semi-dirigé

Conformément à la spécificité de notre étude, qui est d'examiner le processus d'intégration des jeunes congolais à la culture canadienne telle que vécue en Alberta, ainsi que les défis y relatifs, nous avons monté un cadre d'expression libre pour l'entretien. En approchant ainsi nos répondants, nous épousons le point de vue de Blanchet et Gotman qui soulignent que les acteurs donnent à leur propre lecture à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés et cela en rapport avec, leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs interprétations des situations conflictuelles ou non. Dans le même ordre d'idées, Guibert et Jumel<sup>40</sup> précisent que ce type d'entrevue est « un système d'interrogation à la fois souple et contrôlé »; ils le définissent comme une approche qui « consiste à faciliter l'expression de l'interview en l'orientant vers des thèmes jugés prioritaires pour l'étude tout en lui laissant une certaine autonomie». L'indépendance et l'autonomie, dont jouissent les interviewés, a milité en faveur de cette approche qui nous a permis d'observer, sur le vif, le vis-

---

<sup>40</sup>Guibert, J., Jumel, G., 1997. Méthodologie des Pratiques de Terrains en Sciences Humaines et Sociales, Armand Colin, Paris.p.102.

à-vis aidant, les réactions éventuelles suscitées chez le répondant; réactions en terme de silence, d'hésitations ou d'embarras. Ces constats éventuels ont constitué un matériel contextuel non négligeable, pour enrichir et nuancer l'analyse des résultats en rapport avec l'intégration des jeunes congolais à la culture canadienne.

A priori, il y a lieu de signaler que l'entretien semi-dirigé s'accompagne de certaines limites technique et humaine, dont nous étions conscient. Dans cette éventualité, le malaise et le gêne que pourrait ressentir le répondant face à la présence d'un tiers ou à l'usage d'un dictaphone inciteraient ce dernier à faire soit une bonne impression soit à coopérer timidement à la recherche. A ce sujet, Guibert et Jumel<sup>41</sup> mentionnent ce qui suit à propos des inconvénients de l'entrevue semi-dirigée : « on sait par exemple que l'interviewé, en fonction de ses caractéristiques et de ses représentations, manifeste des résistances au dévoilement, dissimule ou transforme des informations, se montre plutôt sous un jour favorable, dissimule ses ignorances en assimilant l'entretien à un examen scolaire, fabrique des opinions pour, s'imagine-t-il, répondre aux attentes de l'interviewer ou ne pas le heurter ».

Cependant, pour contourner ou amoindrir ces inconvénients, les deux auteurs recommandent au chercheur de faciliter l'expression de l'interlocuteur, prévoir une progression dans l'ordre des thèmes abordés, d'être attentif à l'écoute, d'adopter une attitude de non critique des réponses et se montrer sympathique.

#### 7.2.5. Focus group

Un focus group est une sorte d'interview à laquelle plusieurs répondants participent en même temps en se questionnant, se contredisant et en fournissant des arguments sur leurs opinions. Le focus group s'affirme comme une approche efficace pour collecter des données qualitatives. En raison de la dynamique de groupe naissant de l'ambiance générale, l'accent est mis sur les principaux aspects

---

<sup>41</sup>Guibert, J., Jumel, G., Op. cit., p.120

de la discussion. C'est dans cette logique que nous avons organisé 3 séances des discussions avec une audience de 6 personnes par séance. Dans le déroulement de ces séances, le franc parler dans une libre expresse teintée d'emphase par certains informateurs a contribué à lever la timidité des autres. Sur base de notre guide d'entretien, nous avons orienté nos discussions autour des divers sous-thèmes pour amorcer des conversations libres selon l'ordre renseigné sur notre liste.

Notre focus groupe nous a permis, lors des échanges des points de vue, opinions et renseignements divers, de travailler avec les jeunes dont les groupes ont été composés en tenant compte de l'homogénéité relative à l'âge, au sexe, au niveau d'instruction et au facteur numérique. Ainsi, sur les 3 focus group, 2 ont été consacrés aux jeunes gens et jeunes filles.

#### 7.2.6. Récits de vie

L'expérience migratoire a un ton et un contenu appartiennent à chaque immigrant faisant un effort conscient d'intégration à son nouveau milieu de vie. A ce titre, les récits de vie se trouvent au cœur de la perspective d'analyse des parcours de vie. L'approche par récits de vie s'inscrit dans l'ensemble des recherches qui s'intéressent à l'étude des faits biographiques pour mieux comprendre les faits humains et sociaux<sup>42</sup>.

Plusieurs méthodologies et approches peuvent être regroupées derrière ce genre d'étude : histoire de vie, récits de vie, récits de pratiques, histoire orale, histoire de sa vie, autobiographie, notice biographique<sup>43</sup>. Ces différentes perspectives proviennent, non seulement des différentes disciplines intéressées à l'approche biographique (psychologie, sociologie, philosophie, ethnologie,

---

<sup>42</sup> Passeron, J. (2003). Consommation et réception de la culture: La démocratisation des publics. Dans : Olivier Donnat éd., *Le(s) public(s) de la culture: Politiques publiques et équipements culturels* (pp. 361-390). Paris: Presses de Sciences Po.

<sup>43</sup> Rouleau, M. (2001) : Initiation à la traduction générale. Du mot au texte, Brossard, Linguatex, 241 p. Jean-Claude Gémard Volume 48, Number 4, December 2003 URI: <https://id.erudit.org/iderudit/008743ar> DOI: <https://doi.org/10.7202/008743ar>

neuropsychologie, sciences de l'éducation), mais elles varient également en fonction des auteurs.

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes inspiré de la démarche des récits de vie de Daniel Bertaux pour conduire des entretiens centrés qui portaient essentiellement sur les défis d'intégration des jeunes immigrants du Congo Kinshasa à la culture du pays d'accueil, le Canada.

La démarche des récits de vie repose sur la narration des expériences de vie. Ceci peut sembler relever de l'évidence : faire le récit, c'est raconter, nous dit d'ailleurs Bertaux. Ce qu'il faut néanmoins préciser, c'est qu'ici, c'est dans la construction du récit (ou la co-construction, si on considère que tout récit naît de l'interaction avec le chercheur, et plus particulièrement, de l'orientation de ses questions ou de ses thèmes de recherches et de la manière dont il interagit avec ses répondants) que se dégagent les faits et les affirmations qui l'intéressent. En d'autres mots, « le récit de vie est un discours narratif dans lequel une histoire réelle est improvisée au cours d'une relation dialogique. Le travail du chercheur consiste à faire l'analyse objective des significations pertinentes pour son objet.

A la lumière de ce qui précède, nous sommes revenu sur les trajectoires de vie des jeunes ci-haut évoqués afin de saisir le contenu des expériences vécues en Alberta d'une part et d'autre part saisir les expressions qui révèlent leurs spécificités dans leur vécu quotidien et surtout leurs conséquences sur la réussite d'une intégration harmonieuse ou pas dans la communauté multiculturelle albertaine.

## **8. Risques épistémologiques**

De nos jours, on peut qualifier notre société moderne comme une société à risque, avec comme conséquence le développement d'une culture du risque, ainsi en est-il dans le domaine scientifique. Dans ce dernier, nous entendons par risques épistémologiques les limitations qui accompagnent l'œuvre

humaine dans sa visée d'atteindre l'objectivité dans la recherche scientifique. Dans celle-ci, en tant que chercheur, nous sommes soucieux de l'impartialité et reconnaissons néanmoins l'implication de l'homme dans la recherche en sciences sociales. En tant qu'acteur, objet, sujet de l'observation et de sa motivation influence sur l'objectivité scientifique, il y a lieu de percevoir ce risque et de poser la question de la neutralité d'une étude.

Le fait que nous ayons vécu de façon préliminaire une expérience comme immigrant, constitue un premier constat dans l'espace épistémologique, cependant nous avons eu l'avantage de mener des études de maîtrise pour disposer du tact dans la cueillette des données.

Tout au long de nos recherches antérieures, nous étions convaincu que l'espace épistémologique tout fondé, comme le confirme Passeur<sup>44</sup>, sur l'historicité des phénomènes sociaux et la prédominance du langage naturel pour les décrire et les interpréter.

S'agissant de notre étude, nous avons eu des contraintes liées à la distance à parcourir en voiture pour rencontrer nos informateurs qui habitaient à 500 km et à 1000 km, pour un aller simple, respectivement à Edmonton et à Calgary (nous étions contraints d'abandonner la ville de Calgary en raison de la distance et des impondérables liées au climat).

Aussi avons-nous eu lors de nos focus group, à convaincre nos répondants de la nécessité de travailler en groupe selon le sexe, ce qui modifia le programme de certains avec qui il fallait des arrangements afin qu'ils arrivassent à la fin de la séance. Notre effort était de prévenir l'intimité au sujet des questions ayant trait aux relations affectives, tant il était vrai que l'évitement entre jeunes gens et jeunes filles bembé garantissait à ces dernières leur intimité féminine.

---

<sup>44</sup> Van der Maren, J-M., 2011. Recherches Qualitatives– Hors Série – numéro 11 – pp. 1-3.

Aussi avons-nous fait usage de cette même stratégie de séparation lors des entretiens avec les parents, pour éviter que leurs points de vue ne puissent gêner les enfants, s'ils nous parlaient en leur présence. Étant un professionnel de l'éducation, nous avons organisé des entretiens dirigés avec certains enseignants tout en évitant le type des questions à connotation discriminatoire parce que la diversité vaut son pesant d'or en milieu scolaire, et cela de façon « légale » et « officielle ».

Dans la gestion des écueils ci-haut évoqués, nous avons fait nôtre ce point de vue de Van der Maren (1996 et 1999) qui précise que le chercheur portera donc une attention particulière à l'articulation logique entre sa position épistémologique – clairement exprimée – et ses outils d'observation et d'analyses des données (grilles, schémas, etc.).

## **9. Ossature de la dissertation**

Notre étude comprend deux parties dont l'une est théorique et l'autre empirique (issue du terrain). Ces parties sont subdivisées respectivement en chapitres, sections, points et sous-points. La partie théorique traite des éléments de base et champ d'investigation et comprend deux chapitres qui abordent le cadre conceptuel et la présentation du milieu d'investigation. Le chapitre premier aborde dans ses trois sections respectives : l'historique de l'immigration, le balisage conceptuel et de l'interactionnisme symbolique comme cadre théorique général qui chapeaute nos deux approches à savoir : la dialectique et la socioanthropologie. Le chapitre deux présente brièvement, dans sa première section, le Canada ainsi que la province d'Alberta et dans sa deuxième section présente la capitale albertaine, la ville d'Edmonton qui constitue notre terrain de recherche.

La partie empirique comprend trois chapitres, l'un traite d'abord de la prospection du champ d'investigation, l'autre traite ensuite du terrain et du

dépouillement des données et le dernier aborde enfin l'analyse et l'interprétation des résultats. Ce dernier chapitre qui, tout en concluant notre rapport de terrain, nous a permis d'énoncer notre théorie de la discrimination intégrée à l'habitus du pays d'accueil.



## Première partie

### ÉLÉMENTS THÉORIQUES DE BASE ET CHAMP D'INVESTIGATION

Cette première partie de la dissertation traite du fondement de l'aspect théorique, elle est organisée autour de la discussion conceptuelle, point de mire de notre réflexion. Il sera question de préciser le sens des différents concepts qui constituent la charpente de notre investigation. Plus particulièrement, nous allons aborder les concepts phares de notre étude, à savoir, la migration et l'intégration ainsi que les concepts connexes ci-après : culture, habitus, racisme, discrimination et multiculturalisme. En clarifiant nos concepts de référence, nous voulons circonscrire scientifiquement par eux le fait social, fruit de notre observation empirique, que nous investiguons. Pour balayer toute équivoque et tant malentendu, Émile Durkheim stipule ainsi dans les règles de la méthode sociologique :

*Toute investigation scientifique porte sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition. La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite, afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et toute vérification; une théorie, en effet, ne peut être contrôlée que si l'on sait reconnaître les faits dont elle sait rendre compte<sup>45</sup>.*

Cette partie a deux chapitres qui comprennent chacun trois sections. Chacun, en ce qui le concerne, traite du cadre conceptuel et de la présentation du milieu d'investigation.

---

<sup>45</sup> Durkheim, E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, coll. Quadrige/Grands Textes, 12<sup>e</sup> ed., 2005, p.34.

## Chapitre premier : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Ainsi que nous l'avions annoncé dans la partie introductive, dans ce premier chapitre, notre effort consistera à cerner le sens des concepts qui forment la matrice de notre dissertation. Ce chapitre examine donc les principaux concepts utilisés dans le but de leur allouer un contenu précis en rapport avec notre étude. La première section expose l'historique de l'immigration, nous y traitons du portrait mondial de l'immigration tout en passant par ses différentes formes qui aboutissent aux enjeux actuels de ce phénomène de masse. La deuxième section se base, comme nous l'avions dit plus haut, sur les concepts phares de notre thèse ainsi que les concepts voisins que nous avons choisis en raison de leur proximité à la thématique de notre étude. Enfin, dans la troisième section, nous abordons la théorie de l'interactionnisme symbolique qui chapeaute nos approches d'analyse : la dialectique et la socioanthropologie.

### **10. Section 1. Brève historique de l'immigration**

Les flux migratoires demeurent depuis longtemps d'importants vecteurs de changements dans nombre des pays qui accueillent les citoyens d'ailleurs, les immigrants. Le concept immigrer vient du latin *in-migrare* qui signifie « rentrer dans un lieu »; c'est dans ce sens que ce vocable est pris du point de vue du pays d'accueil pour parler de l'entrée dans un pays ou une surface géographique donnée de personnes étrangères, qui y arrivent pour un séjour de longue durée; quant à émigrer, on l'évoque du point de vue du pays d'origine dans l'action de sortir de ce lieu<sup>46</sup>.

Le vivre-ensemble dans ce nouvel environnement induit de changements sociaux, économique et culturels. L'immigration est un mouvement récurrent depuis des siècles, on peut s'imaginer que le flux migratoire, avec ses lots des problèmes qu'il pose de nos jours

---

<sup>46</sup> On parle alors d'immigrer selon le point de vue du pays de destination : le fait d'entrer dans ce dernier et y vivre permanentement. Le préfixe *im-*, variante de *in-*, qui signifie « dans, à l'intérieur de ». On évoque émigrer du point de vue du pays d'origine, c'est-à-dire quitter son pays pour aller vivre dans un autre, pendant un certain temps ou pour toujours. Il est formé du préfixe *é-*, variante de *ex-*, qui signifie « hors de ».

au niveau de l'intégration et de la gestion des communautés, soit traité sous des angles variés, ainsi que nous l'avions évoqué dans notre revue de la littérature.

La réalité de terrain démontre que la dynamique migratoire ne semble pas s'estomper, même en ce 21<sup>ème</sup> siècle, elle va en crescendo en dépit des mesures imposées pour empêcher l'arrivée des nouveaux immigrants. Ce phénomène de masses est demeuré une ressource qui s'installe de façon diachronique et synchronique.

Notre intention n'est pas de retracer l'histoire intégrale des mouvements migratoires. Néanmoins, il est important de présenter un bref tour d'horizon des grandes périodes migratoires que le monde a connues, dès lors il serait possible de mieux saisir les particularités de ces multiples mouvements des populations. Dans cette perspective, nous allons nous référer à l'historique des mouvements migratoires que propose l'Organisation Internationale des Migrations (OIM). Il est question d'un sommaire qui ressort des publications de cet organisme affilié à l'ONU ainsi que celles de la recherche scientifique. Même s'il est plausible de découper à l'infini les périodes migratoires qui ont affecté l'humanité, il s'avère important d'en présenter les quelques grandes périodes.

Pour l'ère post-industrielle, la migration correspond plutôt à un changement définitif de résidence, sauf pour le cas particulier des migrations saisonnières liées au phénomène des vacances.

## **1.1. Types de migration**

### **1.1.1. Migration préhistorique**

Le peuplement des continents remonte depuis la préhistoire et pour faire la lumière sur ce processus tout au long de cette période, les sciences ont été mises à contribution entre autre les sciences environnementales, la paléontologie ainsi que l'anthropologie. Dans ses travaux (*Homo sapiens* de Djebel Irhoud datés de 300.000 ans), Jean-Jacques Hublin (2007) soutient l'idée de l'apparition d'*Homo sapiens* et de son expansion sur tout le continent africain. Cette expansion se justifie en raison des multiples découvertes faites sur le continent et qui constituent une nappe quasi continue qui aboutit sans rupture à l'*Homo sapiens*<sup>47</sup>.

---

<sup>47</sup>Zaninetti, J. (2008). Le peuplement de la Terre: se concentre-t-il sur les littoraux ? *Population & Avenir*, 689(4), 14-16. doi:10.3917/popav.689.0014.

En paléontologie<sup>48</sup>, l'origine africaine de l'homme moderne est le modèle théorique dominant pour décrire l'origine des populations humaines actuelles qui ont immigré à travers le monde. Cette théorie est connue du grand public sous le nom anglais d'*Out of Africa* (sortie d'Afrique), et sur le plan scientifique, sous le nom d'« hypothèse d'une origine unique récente », « hypothèse du remplacement » ou modèle de l'« origine africaine récente » .

La chronologie des migrations *Out-of-Africa* est soutenue par les découvertes du Proche-Orient et en Transcaucasie. Il est particulièrement question des fossiles similaires à *Homo Ergaster* mis à jour à Dmanisi, en Georgie<sup>49</sup>. Les restes d'*Homo erectus* découvert en Indonésie<sup>50</sup>. Ces découvertes datent de la même période -1,8 à -1,6 MA et renseignent sur les différentes migrations de cette époque. Néanmoins, il est important de signaler que les migrations *Out-of-Africa* ont été rendue possible grâce à une nouvelle forme d'humanité caractérisée par les progrès culturels tels que la maîtrise du feu, documentée précisément en Afrique aux alentours de --1,6 / -1,4 MA, la maîtrise des nouvelles stratégies de substance et le choix d'un gibier adaptés à des conditions environnementales variables. A ces facteurs, il faut ajouter le développement des relations sociales, qui donne lieu à une plus grande solidarité et coopération entre les membres de la communauté.

Tous les coins du globe portent la trace de migrations préhistoriques massives. Selon les experts, l'Amérique du Nord et du Sud auraient reçu, en plusieurs vagues successives, des migrants venus d'Asie par le détroit de Behring, tout comme les îles du Pacifique auraient été progressivement peuplées par le déploiement de ce qui constitue le premier exemple d'un flux migratoire maritime de l'histoire humaine. Bien souvent, les premiers mythes et les légendes des peuples du monde évoquent, non seulement des ancêtres venus de loin, mais aussi des facteurs d'impulsion du déplacement ou des facteurs d'attraction, respectivement les catastrophes naturelles et le goût de l'aventure.

---

<sup>48</sup>Kozłowski, J. (2005). Les premières migrations humaines et les premières étapes du peuplement de l'Europe. *Diogenes*, 211(3), 9-25. doi:10.3917/dio.211.0009.

<sup>49</sup><https://doi.org/10.1016/j.quaint.2020.06.025>

<sup>50</sup>Age of the earliest known hominids in Java, Indonesia. *Science* 25 Feb 1994: Vol. 263, Issue 5150, pp. 1118-1121. DOI:

### 1.1.2. Migration de conquête, d'invasion ou de transfert de population

Les populations venues d'ailleurs habitent les différents pays d'immigration que nous connaissons de nos jours et qui, du reste, n'ont pas toujours eu les mêmes frontières. Les multiples récits historiques et l'ensemble de l'héritage humain (tant par la transmission écrite que par la transmission orale) témoignent de la prévalence des mouvements des populations. Le pouvoir politique organise directement ces « migrations de peuplement » qui visent à installer durablement un groupe d'hommes et de femmes<sup>51</sup>. Certains États européens y ont eu particulièrement recours. L'histoire ancienne de l'Europe renseigne sur les flux et des contre flux de tribus venant de l'Est de l'Asie centrale, ou allant vers le sud au départ des régions baltes, qui ont donné naissance à des échanges de populations toujours plus complexes en réactions à des motivations de survie, des changements démographiques, des circonstances politiques ou une stratégie militaire.

La migration a été, dans nombre des cas, l'aboutissement de conquête militaire. A titre exemplatif, les débuts de l'empire Mongol ont été une conquête de la Chine. A mesure qu'il progressait vers l'ouest, il a ouvert la voie à d'amples mouvements migratoires qui ont atteint l'Afghanistan, la Perse, l'Asie mineure, la Syrie et une grande partie de l'Europe occidentale. Dans les siècles qui suivirent, il y a eu l'éclosion d'une autre entité grandiose, l'empire Ottoman, a été convoyé par d'autres flux migratoires importants au départ d'Asie centrale, qui, après être passés par l'Asie mineure, ont débouché à la prise de Constantinople. En dehors de l'Europe et de l'Asie, d'autres continents ont connu aussi en leur temps, ces grands mouvements de populations, à savoir l'Afrique et l'Amérique<sup>52</sup>. La cartographie du monde actuel est tributaire de ces transferts de population qui ont transformé le monde moderne et, entraîné des modifications profondes des styles de vie, des langues, des structures culturelles, sociales et économiques ainsi que des dispositifs politiques et administratifs.

---

<sup>51</sup> Institut de recherche et d'informations socio-économiques : La migration de main-d'œuvre temporaire : Ses causes et répercussions. 1710, rue Beaudry, bureau 2.0, Montréal (Québec) · [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)

<sup>52</sup>Zaninetti, J., op.cit.

### 1.1.3. Migration coloniale

Les premiers voyages des explorateurs européens ont eu un impact crucial dans l'histoire de la migration depuis cinq siècles. La colonisation européenne du monde a été en grande partie une colonisation de peuplement et de domination. Dans le but d'exploiter des richesses des pays colonisés, les colonisateurs sont restés sous la protection de l'armée pour mener à bien l'œuvre "civilisation" qui rendait ainsi acceptable la présence étrangère. En plus d'ériger de nouvelles voies de communications et d'échanges, ces grandes découvertes ont ouvert le chemin pour des transferts de population sans précédent: le commerce des esclaves venus d'Afrique et la colonisation des parties du monde tombées sous influence européenne<sup>53</sup>.

Le commerce et les stratégies militaires et de peuplement comptent parmi les principaux facteurs qui expliquent la migration transocéanique. Nombreux sont les migrants / colons à s'être rendus dans les Amériques, en Asie, ou en Afrique. Cette immense campagne de migration au départ de l'Europe était essentiellement composée de repris de justice, de soldats, d'agriculteurs, de commerçants, d'artisans, d'administrateurs et d'ecclésiastiques<sup>52</sup>. À ces mouvements de population déjà sans précédent, il faut ajouter les déplacements internes à l'Europe. La migration issue du commerce des esclaves est évaluée à environ quinze millions d'individus qui, de leur pays d'origine, ont été embarqués de force sur les vaisseaux négriers et vendus en Amérique, aux Antilles ou dans les pourtours de l'océan Indien. Ce commerce d'êtres humains donna naissance à ce que l'on nomme aujourd'hui le commerce triangulaire.

### 1.1.1. Migration lancée par la révolution industrielle

L'industrialisation est marquée par de nombreux changements économiques et sociaux. L'évolution des techniques de production, grâce à de nouvelles inventions, a fait évoluer les pays du nord vers de nouveaux centres économiques basés sur le travail, les

---

<sup>53</sup> Denis Drechsler et Jason Gagnon (2008) : Les migrations, une source de développement à exploiter.

<sup>52</sup><https://doi.org/10.4000/aspd.172>

salaires et les revenus, ainsi qu'une plus grande part de produits usinés. Les objets manufacturés remplacent les objets réalisés par des artisans. L'industrialisation marque ainsi les débuts du capitalisme. Le capitalisme est un régime économique et social qui s'appuie sur la propriété privée des moyens de production. Une grande importance est accordée à la recherche de profit ainsi qu'à ceux et celles qui détiennent le capital (l'argent). Le capitalisme encourage l'initiative des individus de même que la concurrence entre les entreprises. Cette ruée vers la richesse se buta à la pénurie en main-d'œuvre, d'où le recours à la migration pour trouver les mains et les cerveaux afin de répondre à la demande du marché de l'emploi.

La révolution industrielle lança une nouvelle forme de migrations de masse<sup>54</sup> : migrer pour fuir la misère et chercher un emploi dans les pays jugés nantis. Les travailleurs et travailleuses des secteurs de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, même s'ils ne trouvaient pas nécessairement dans la migration une solution à leurs problèmes, y voyaient à tout le moins, un espoir fulgurant. Le nombre de migrants a été colossal : de 1846 et 1890, il est considéré qu'environ 17 millions de personnes ont quitté l'Europe pour le Nouveau Monde. Au final, si l'on considère l'ensemble de la période d'industrialisation de l'Europe occidentale, on arrive au résultat suivant : de 1846 à 1939, c'est plus de 50 millions de personnes qui ont quitté l'Europe. Les principales destinations de ces migrants furent : les États-Unis (38 millions), le Canada (7 millions), l'Argentine (7 millions), le Brésil (4,6 millions), la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud (2,5 millions).

Au même moment, une migration intense se déroulait au cœur même de l'Europe. Quelque 700 000 Irlandais et Irlandaises quittèrent leur pays d'origine pour fuir la famine et s'installèrent en Angleterre, au pays de Galles ou en Ecosse afin de trouver un emploi dans les industries de ces pays. Autres exemples : de 1875 à 1914, 120 000 Juifs ont fui la Russie vers l'Europe occidentale afin d'échapper au mauvais traitement dont ils étaient victimes. L'Allemagne, de son côté, vit une augmentation considérable des migrants de Pologne et d'Ukraine qui tentaient de fuir la misère associée à leur vie d'agriculteurs. D'une certaine manière, par la négociation de contrats de travail temporaire dans les industries de la vallée

---

<sup>54</sup>[www.editionsladecouverte.fr](http://www.editionsladecouverte.fr)

de la Ruhr, ces migrants ont constitué, sans le savoir, la première forme de travailleurs migrants temporaires.

C'est aussi à cette période que se formèrent les bases de l'encadrement juridique et administratif de la migration moderne. Le Congrès des États-Unis vota la première loi de nature générale réglementant l'immigration en 1882. Cette loi reflétait nettement la volonté de déterminer le plus précisément possible les migrants désirables ou indésirables. D'autres pays, comme l'Australie et le Canada, adoptèrent cette loi et décrétèrent des lois similaires. Les critères d'entrée étaient énoncés clairement et la loi interdisait expressément l'entrée de repris de justice, de malades mentaux et de toute personne susceptible de devenir un poids pour la société.

### **1.1.5. Migration issue de la mondialisation**

L'ère de la globalisation dans laquelle nous vivons est celle qui est marquée par la mobilité économique, politique, sociale et culturelle. Les esprits des individus sont motivés par la recherche des possibilités de nouveaux modes de vie ailleurs et loin de leurs terroirs. Ainsi, l'on constate le rapprochement qui s'opère, entre individus de diverses nations et groupes ethnoculturels, cette mobilité est justifiée en grande partie par la nouvelle donne qu'est : la globalisation. Certaines recherches renseignent que non seulement la globalisation diminue la distance matérielle mais aussi qu'elle génère les migrations internationales. La recherche et l'établissement dans un nouvel environnement sont motivés par des facteurs symétriques qui poussent à l'émigration dont la pauvreté et le chômage dans le pays d'origine d'une part, et d'autre part, les possibilités d'emploi et les meilleurs salaires dans le pays de destination.

L'amplitude et la variété des flux transnationaux des personnes dans le monde s'avèrent être un aspect central de la mondialisation croissante de l'économie. Le rapport de l'Organisation Internationale de la Migration abonde en ce sens quand il signale que « la marée montante d'individus qui traversent les frontières est l'un des indicateurs les plus plausibles de l'intensité de la mondialisation » (*La migration dans le monde*, 2003). La migration humaine est un phénomène qui remonte aux débuts de l'histoire de l'humanité.



Aujourd'hui, l'émigration et l'immigration continuent d'offrir de nombreuses possibilités aux États, aux sociétés et aux migrants, malgré que la migration soit devenue, ces dernières années, un casse-tête politique dans des domaines tels que l'intégration, les déplacements, la migration sûre et la gestion des frontières. L'activité migratoire a connu de nombreuses évolutions, entre autres : moyens de transport internationaux bon marché, des réseaux de communication comme la téléphonie mobile et le système Internet; les médias ont acquis une portée universelle, et sont présents dans chaque endroit; à ceci s'ajoutent les disparités économiques qui se sont intensifiées entre pays en développement et pays industrialisés. C'est l'aspect économique qui attire les jeunes africains vers les pays du Nord. Ces jeunes arrivent par des voies autorisées et non autorisées dans les pays d'accueil. Dans cette dernière catégorie, les jeunes prennent le risque, avec les concours des réseaux de passeurs clandestins, d'immigrer et d'encourager ainsi l'immigration irrégulière en forte croissance. Le nombre croissant des immigrants, tout âges confondus, a poussé les gouvernements du monde à reconnaître – malgré l'amplification d'un discours sécuritaire sur le sujet – que la migration était et demeurera une caractéristique inévitable du monde contemporain, caractérisé par la mobilité sociale, et contribuera *mutatis mutandis*, à freiner le déclin démographique dans les pays de destination. Malgré cet apport, on constate que l'intégration harmonieuse fait face aux préjugés et stéréotypes qui fondent l'habitus dans l'imaginaire des populations originaires.

De façon particulière, l'intégration au marché de l'emploi n'est pas toujours évidente que l'écart salarial continue d'augmenter en tenant en compte de l'origine de certains arrivants et les conditions d'emplois ne sont pas optimales. Les raisons peuvent être multiples : la non-reconnaissance des compétences et acquis étrangers, la dévalorisation des diplômes, l'incohérence et le manque de financement au niveau des programmes de financement et la discrimination systémique. Les groupes opposés à cette dernière exigent que les immigrants bénéficient d'une cohabitation et d'une insertion harmonieuse qui passent par un respect inconditionnel de chaque être humain, reconnu dans sa dignité, par une solidarité attentive et par une hospitalité du cœur et de l'esprit. La présence des immigrés parmi nous disent-ils, « est la présence du monde entier ; en les

accueillant et en cherchant avec eux à améliorer la vie, nous pouvons travailler à une mondialisation vraiment humaine».

Dans cette mise en contexte, on comprend la nécessité d'un changement de paradigme des politiques migratoires, ce changement selon notre point de vue devrait inclure l'aspect des droits humains et l'aspect main-d'œuvre, tant il est vrai que le monde est en train de se rétrécir. En ce qui a trait à la migration de main-d'œuvre, deux thèses principales (parfois critiquées pour leur analyse peu profonde de la situation) viennent en expliquer l'ampleur : l'impossibilité pour le travailleur ou pour la travailleuse de trouver un travail ou un emploi adéquat dans son pays d'origine et le besoin non comblé de main-d'œuvre dans un autre pays. Les mouvements de main-d'œuvre s'expliquent donc par la pénurie d'emplois disponibles et décents dans un pays X et par l'incapacité d'un pays Y de trouver dans sa population des personnes pour combler certains types d'emplois. Bien entendu, la volonté des migrants de se sortir d'un état structurel de pauvreté dans lequel ils sont confinés dans leur pays d'origine, nous aide également à comprendre les motivations qui poussent à la migration. Elle est étroitement liée à la géopolitique, au commerce et aux échanges culturels, et offre des possibilités dont les États, les entreprises et les communautés peuvent grandement tirer profit dans un monde de plus en plus globalisé.

#### **1.1.6. Migration issue de la révolution du numérique**

Les migrations internationales sont un phénomène complexe qui touche de multiples aspects de la vie quotidienne, tant sur le plan économique et social que du point de vue de la sécurité dans un monde de plus en plus interconnecté. La migration est un terme qui désigne un large éventail de mouvements et de situations faisant intervenir des personnes aux parcours très divers et de tout horizon; désormais la migration est devenue un des termes qui accompagne la mondialisation. Elle a permis d'améliorer la vie des gens dans les pays d'origine et de destination, et a donné à des millions de personnes dans le monde une chance de bâtir une vie sûre et fructueuse à l'étranger tout en gardant, par le biais de la technologie de l'information et de la communication (TIC), contact avec sa famille vivant au pays d'origine ou bien au-delà. Grâce aux médias et aux conversations qui

s'engagent entre ceux qui sont en mouvement et ceux qui restent, naissent des sphères publiques issues des diasporas qui se renouvellent.

À une époque de surcharge informationnelle et de connectivité en ligne, on a le sentiment d'être relié plus étroitement au reste du monde que par le passé. Les activités de notre vie quotidienne témoignent du transnationalisme de l'ère moderne. Par exemple, les personnes déplacées par un conflit peuvent joindre par courriel, en temps réel, des parents vivant dans des pays plus sûrs, pour leur donner des nouvelles et les rassurer. L'argent durement gagné envoyé à la famille à des milliers de kilomètres permet d'acheter la nourriture nécessaire et de faciliter l'accès de la prochaine génération à l'éducation. Toutes ces activités quotidiennes – courriels, envoi d'argent, vidéoconférences sur smartphone et téléchargement d'applications mobiles – font désormais partie intégrante de la vie de nombreuses personnes depuis quelques années, et améliorent considérablement l'accès à l'information, aux lieux, aux capitaux, aux biens, aux personnes et aux idées. Aujourd'hui, les possibilités à portée de main sont plus nombreuses que jamais auparavant, même si le degré d'accès et d'interconnectivité varie fortement au sein même des communautés, ainsi que d'une communauté ou d'une personne à l'autre. On peut noter que la dynamique migratoire a tellement bénéficié de la révolution numérique au point que, selon un point de vue largement partagé confirme que le monde dans lequel nous vivons se rétrécit.

### **Migration issue de la scolarité**

Après les indépendances, les nouveaux dirigeants africains ont rapidement inscrit l'éducation en haut de la liste des priorités pour le développement. L'éducation primaire universelle aiderait l'Afrique à sortir de son extrême pauvreté. Avec l'aide de partenaires tels que les organisations religieuses, les gouvernements ont construit des écoles et posté des enseignants partout sur le continent.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le taux de scolarité au primaire a explosé sur le continent au cours des 30 dernières années, pour atteindre presque 90%, preuve d'une plus forte augmentation du nombre d'inscriptions dans les écoles primaires. De son côté, l'Union africaine (UA) signale

que cette augmentation des inscriptions masque d'énormes disparités, des dysfonctionnements et l'inefficacité du système dans les sous-secteurs éducatifs que sont l'enseignement pré-primaire, primaire et les enseignements technique, professionnel et informel. Les observations de ces deux organismes corroborent ce qui est généralement admis que l'enseignement et l'apprentissage sont de qualité médiocre et que les inégalités et l'exclusion frappent la jeunesse du continent estimée à environ 364 millions d'Africains âgés de 15 à 35 ans.

Les inégalités et l'exclusion observées dans beaucoup des pays n'épargnent pas les pays de l'Afrique Sub-saharienne dont la République Démocratique du Congo (RDC). Pays dans lequel le rendement scolaire et universitaire a beaucoup baissé en terme de qualité. Enseignants mal payés, parents d'élèves très pauvres, écoles et universités dépourvues d'infrastructures; à ce sujet le Ministre Musemena confirme que le tout se fait dans un contexte où les ménages financent plus de 75 % des dépenses courantes totales de l'éducation, et les questions financières sont considérées comme étant au cœur de la non-scolarisation et de la déscolarisation. Dans la même veine, Paul Romer, l'économiste en chef de la Banque mondiale résume brutalement : «Pour un trop grand nombre d'enfants, scolarisation n'est pas synonyme d'apprentissage»<sup>55</sup> et surtout quand on sait que le niveau de vie convenable à l'âge adulte dépend directement du niveau d'éducation réelle. L'école est sans doute la meilleure solution pour sortir de la misère, mais à condition qu'elle remplisse son rôle. Or, dans un rapport publié par la Banque mondiale, on souligne les immenses carences de cette institution dans les pays les plus pauvres. Personne n'ignore que les performances des écoles primaires dans les États en voie de développement sont loin de celles des États riches. Mais les données de la Banque mondiale démontrent que le gouffre qui sépare ces deux mondes est bien plus important que prévu.

Les autorités congolaises sont elles-mêmes conscientes de la baisse sensible du système éducatif congolais. Ceci a un effet domino sur la population au sein de laquelle on signale un recul de la culture scolaire, d'où le recours à l'immigration d'étude dont le but

---

<sup>55</sup>Afrique Renouveau, Décembre 2017, par ZipporahMusau. Consulté le 18 mai 2019

est d'acquérir un meilleur niveau d'éducation<sup>49</sup> en Europe, au Canada et aux États-Unis. Il est vrai qu'au-delà du bienfait que l'éducation peut avoir sur leurs enfants, tant sur le plan individuel que social, il est impératif de rappeler qu'il s'agit d'un droit fondamental de la personne humaine. Ce dernier est bien assumé par les pays du Nord auxquels nous avons fait allusion ci-dessus; les compétences scientifiques des élèves de ces pays de l'OCDE sont évaluées par le PISA (programme international de suivi des acquis des élèves), à titre exemplatif, on peut citer le Canada dont le niveau de rendement de base est à 90%, selon les résultats de 10 dernières années.

A lumière de ce qui précède, la migration d'étude est de plus en plus organisée et observée essentiellement des pays du Sud vers ceux du Nord. Ces flux migratoires d'étudiants s'effectuent à 88 % en direction des pays de l'OCDE. A ce groupe, s'ajoutent ceux qui émigrent pour aller parachèver une formation commencée au pays, mais avec option d'y rester, même s'ils ne trouvent pas de métier correspondant à leur profil de formation. Certains d'entre eux ont l'habitude de demeurer des étudiants perpétuels, non pas parce qu'ils tiennent à se cultiver davantage, mais en vue d'obtenir la possibilité de renouveler perpétuellement leur permis de séjour<sup>56</sup>. L'éducation devient ainsi une motivation à la mobilité internationale. Le nombre d'étudiants en mobilité internationale est ainsi passé de 1,2 million en 1990 à 5 millions en 2014<sup>57</sup>. Le système éducatif constitue un cadre ponctuel pouvant faciliter l'intégration sociale de cette population étudiante, cependant la vie dans beaucoup des pays d'immigration comporte certains défis que nous aborderons plus loin dans cette dissertation.

---

<sup>56</sup>Shomba, S., (2004). Kinshasa, mégapole malades des dérives existentielles. Préface de Gaston MweneBatende. Paris : L'Harmattan, coll. Espace L'Harmattan Kinshasa, 2004, 140 p. — ISBN : 2-7475-6219-0.

<sup>57</sup><http://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/28340/211096ovfr.pdf>. Consultation juillet 15, 2019.

### **Migration issue de la santé**

L'Afrique est le continent où la plus grande proportion de la population n'a pas accès à des soins de santé adéquats, car il y a un déficit évident entre les besoins de sécurité sociale et la capacité à répondre à ces besoins. L'accès aux soins de santé est l'un des défis les plus urgents pour la protection sociale en Afrique. Beaucoup de gens sont confrontés à des difficultés d'accès aux services de santé en raison de contraintes financières.

La qualité des prestations de services de santé essentiels au profit des personnes malades demeure une préoccupation permanente pour les gouvernements de nombre des pays africains dont le système de santé n'est pas. L'Organisation Mondiale de la Santé a produit et publié un rapport en date du 28 aout 2018; dans ce dernier, l'OMS signale que la région africaine ne répond pas à ce jour aux différentes dimensions de la couverture sanitaire universelle<sup>58</sup>. Par ailleurs, le rapport constate que l'état de santé est davantage lié à la performance des systèmes de santé, mieux ils fonctionnent, plus l'état de santé est durable. Cependant, les systèmes de santé ou les personnes, les institutions et les ressources nécessaires, pour fournir des services liés à la santé, ne sont utilisés qu'à 49 % de la capacité potentielle de la région. Ce qui justifie le recours à ce type de migration, car les pays d'immigration mettent les individus dans des situations susceptibles d'avoir un impact positif sur leur bien-etrecompartmentement aux faibles performances des pays africains.

Les systèmes de santé ne fournissent toujours pas aux populations la gamme des services dont elles ont besoin, et ils ne sont pas en mesure de résister aux chocs, lorsqu'elles font face à des flambées des prix. En conséquence, toutes les pathologies en rapport avec les maladies prioritaires, mais aussi des maladies chroniques ne sont pas prises en charge convenablement et les pronostics pour prolonger la vie sont souvent moins rassurants. A ceci s'ajoute l'alarmant constat du Dr Matshidiso Moeti, Directrice régionale de l'OMS, qui précise qu'il y a dans les 47 pays qui composent la région africaine une moyenne deux médecins et 15,5 lits d'hôpital pour 10 000 personnes. C'est ainsi que la majeure partie des africains de ladite région qui ont des moyens financiers adéquats se rendent dans les pays nantis pour bénéficier de la couverture médicale offerte. Parmi ces pays, il y a la

---

<sup>58</sup>[http://download.ei-ie.org/docs/webdepot/eag2016\\_en.pdf](http://download.ei-ie.org/docs/webdepot/eag2016_en.pdf) Consultation aout 05, 2019.

République Démocratique du Congo (RDC), pays moins engagé à assurer une vie en bonne santé et à promouvoir le bien-être pour tous à tout âge.

De ce qui précède, les personnes malades originaires de la RDC peuvent bénéficier des services d'octroi de visas pour raisons de soins médicaux; en ce qui concerne l'offre de soins, il s'agit d'apprécier et de tenir compte de l'état sanitaire du pays d'origine de l'intéressé, c'est-à-dire, la présence ou non d'infrastructures médicales et hospitalières en matière de personnel et de matériel, les soins dispensés, la disponibilité de médicaments, etc.

C'est de cette façon que certains congolais s'établissent en Europe ou en Amérique du Nord en bénéficiant d'un visa accordé pour des raisons sanitaires dont principalement l'absence d'une couverture sanitaire. Cette difficulté fait que non seulement toutes les pathologies, mais également les maladies chroniques, ne sont pas prises en charge et les pronostics pour prolonger la vie sont souvent moins rassurants. Les infections chroniques telles que les maladies cardiaques et le cancer font maintenant plus de victimes.

Dans certains pays, en l'occurrence le Canada, les visas pour des raisons médicales sont rarement octroyés en raison des délais de traitement souvent très longs. En ce qui concerne la France, le demandeur peut bénéficier du renouvellement de son titre, d'une carte de séjour pluriannuelle pour la durée des soins prévus. Elle ne peut en tout état de cause excéder 4 ans.

Cette procédure humanitaire a permis à certains de rester dans le pays hôtes et vivre ainsi dans l'anonymat tout en faisant des travaux non renseignés au niveau des gouvernements de pays hôtes. C'est cette catégorie qui se constitue en ce que nous appelons les immigrants pour des raisons de soins médicaux.

## 1.2. Portrait mondial de migration

Les discussions sur la migration prennent généralement comme point de départ le nombre de migrants. On estime qu'il y avait environ 244 millions de migrants internationaux dans le monde en 2015, soit 3,3 % de la population mondiale<sup>59</sup>. Il s'agit là d'une très petite minorité de la population mondiale, ce qui signifie que rester dans son pays de naissance demeure la norme pour l'immense majorité des personnes. La grande majorité des migrants dans le monde ne franchit pas de frontières ; ils sont beaucoup plus nombreux à se déplacer à l'intérieur de leur pays (on estimait à 740 millions le nombre de migrants internes en 2009<sup>60</sup>). Il n'en demeure pas moins que l'augmentation du nombre de migrants internationaux est manifeste au fil du temps – tant en chiffres absolus qu'en proportion – et qu'il est plus rapide que ce que certains avaient prévu. Selon une projection de 2003 par exemple, les migrants internationaux représenteraient en 2050 2,6 % de la population mondiale, soit 230 millions de personnes (un chiffre qui a déjà été dépassé). À l'inverse, selon une projection révisée en 2010, la planète devrait compter 405 millions de migrants internationaux<sup>55</sup> en 2050. Les démographes qui réalisent des projections de la population mondiale (dont les migrations internationales sont une composante) relèvent toutefois que les migrations internationales sont la variable qui était la plus instable et qui est donc la plus difficile à projeter avec quelques précisions.

Ensemble, ces chiffres brossent un tableau préoccupant des migrations et des déplacements dans le monde, et montrent en particulier que l'ampleur des mouvements de population (y compris forcés) est en partie corrélée à des événements importants. Les facteurs qui sous-tendent la migration sont multiples, et liés à la prospérité économique, aux inégalités, à la démographie, à la violence et aux conflits, et aux changements environnementaux. Si l'immense majorité des personnes émigrent pour des raisons relatives au travail, à la famille et aux études, d'autres plus nombreuses encore quittent leur foyer et leur pays pour des raisons impérieuses, telles que les conflits, les persécutions ou

---

<sup>59</sup>Grogger, Jeffrey and G.H. Hanson, *Income Maximization and the Selection and Sorting of International Migrants*, NBER Working Papers, n° 13821, Cambridge, MA, National Bureau of Economic Research, Inc., 2008 DOI : [10.1016/j.jdeveco.2010.06.003](https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2010.06.003)

<sup>60</sup>Voir, par exemple, le Rapport *World Migration Report 2003* de l'OIM, qui exploitait les données démographiques des Nations Unies (DAES, 2002) et des données sur la migration (OIM, 2000).



les catastrophes naturelles. Les couloirs de migration apparus au fil du temps s'expliquent souvent par la proximité géographique, mais ils sont aussi déterminés par des facteurs commerciaux et économiques, les conflits et la sécurité (ou l'insécurité) humaine, les liens communautaires et ethniques, ainsi que le trafic illicite de migrants et la traite d'êtres humains.

### **1.3. Facteurs de migration**

La question des migrations internationales, avec son ensemble complexe de facteurs et de conséquences démographiques, sociales, économiques et politiques, s'est placée à l'avant-scène des agendas nationaux et internationaux<sup>61</sup>. Ces quelques dernières années, l'immigration est devenue un sujet de préoccupation majeure dans un nombre croissant de pays, particulièrement ceux de l'hémisphère nord qui attirent la jeunesse des pays moins nantis. L'attraction de plus en plus forte qu'exercent la mode et le niveau de vie des populations d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, intervient aujourd'hui très puissamment, particulièrement auprès des jeunes, de sexe masculin dans l'ensemble, mais auxquels se joignent de plus en plus de femmes. Cette attraction est favorisée par le développement des nouvelles technologies de l'information et, concomitamment, la pénétration des images (de lumières et de joie de vivre à l'européenne...) dans des lieux encore inaccessibles dans les années 1980. Pour des jeunes africains notamment, l'Europe toute proche (et, à degré moindre, l'Amérique du Nord), représente « ce qu'il y a de mieux » en termes de conditions de vie, de liberté, de garantie des droits, de loisirs..., et pourtant, les immigrants ne sont pas souvent les bienvenus, à entendre les plaintes au sujet de leur présence. Ils se trouvent à nos portes, entrent dans nos pays, souvent au péril de leurs vies, s'y installent, et de plus en plus, de façon clandestine... Cette situation les pousse dans des situations de détresse, de fragilité, d'exploitation<sup>62</sup>.

---

<sup>61</sup>Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) - l'agence des migrations, 2010, <http://www.iom.int/jahia/jsp/index.jsp>.

<sup>62</sup>International Labour Office (ILO), International labour migration : a rights-based approach, 2010, 303 p.

Les causes de ces mouvements de populations sont de divers ordres : politique, économique, social, culturel. Ces causes se croisent et se renforcent. En effet, à titre d'exemple, comment se défendre contre des discriminations raciales quand on est dans une misère matérielle, comment se faire entendre des tribunaux locaux ou internationaux dans ce cas, quand on n'a rien et qu'on est considéré comme rien.

Cependant, si une personne quitte son pays, sa famille, ses proches, sa culture, ce n'est souvent pas uniquement pour une seule raison. Différents facteurs l'ont poussée, pourrait-on, dire au bout des souffrances cumulées.

### **1.3.1. La guerre**

La guerre a toujours été une cause majeure de mouvements de troupes et de populations civiles, faisant de la mobilité une expérience largement partagée. La guerre a toujours induit, depuis la nuit de temps, la mobilité qui se doit d'être pensée au pluriel. Elle peut être forcée comme dans le cas des prisonniers de guerre en Autriche-Hongrie. Elle peut être organisée par les États, pour la durée de la guerre sous prétexte de la protection des nationaux : c'est le cas de la frontière franco-allemande dès août 1939 que développe Maude Fagot (université Paris-Sorbonne/*Universität Tübingen*).

Cependant, ces initiatives étatiques sont généralement marquées par l'impréparation lors du déplacement – logistique, qualitative et quantitative – et par le manque d'organisation dans les sociétés d'accueil, ce qui oblige les déplacés à s'arranger eux-mêmes. La mobilité peut être également spontanée comme dans le cas des Italiens dès les premières semaines de la Grande Guerre. Pierre-Louis Buzzi l'explique alors de différentes façons : économique (chômage, fermeture des lieux de travail) ; peur de ne pas pouvoir rentrer en Italie pour ces ouvriers majoritairement saisonniers ; peur des réactions chauvines qui perdurent depuis les événements de la fin du siècle passé comme à Aigues-Mortes ; peur des atrocités allemandes du fait de la neutralité italienne ; enfin, mobilisation italienne dès août 1914, en dépit de la neutralité.

Par ailleurs, les guerres multiplient les déplacements de transit et les espaces d'accueil sont vus par l'ensemble des protagonistes comme provisoires, ainsi qu'en témoigne l'exemple du Canada pendant la Seconde Guerre mondiale. En référence à cette dernière, Annelise Rodrigo cite également le cas des juifs d'Algérie dans les années 1960

et précise que la succession des guerres peut entraîner la succession des déplacements. En se fondant sur les discours d'André Neher, président de l'association AJIRA (Aide aux jeunes israélites repliés d'Algérie), Katharina Marlene Hey (*Universität München*), suit ainsi la double migration des juifs français d'Algérie en France en 1962 puis en Israël à la suite de la guerre des Six Jours, celle qu'avait gagnée Israël face à l'Égypte, la Jordanie et la Syrie. Du lundi 5 au samedi 10 juin 1967, l'État hébreu tripla son emprise territoriale, ce qui avait permis aux juifs de rentrer chez-eux.

Le tout dernier Rapport du HCR sur les tendances mondiales fait état d'une hausse considérable du nombre de personnes forcées à fuir, avec 59,5 millions de déracinés à la fin 2014 en comparaison de 51,2 millions l'année précédente et 37,5 millions il y a une décennie. L'augmentation depuis 2013 est la plus importante jamais enregistrée en une seule année. Cette hausse majeure survient depuis début 2011 après l'éruption du conflit en Syrie qui génère désormais le plus important déplacement de populations jamais enregistré à travers le monde. En 2014, chaque jour, quelque 42 500 personnes sont devenues des réfugiés, des demandeurs d'asile ou des déplacés internes. Ce chiffre représente une augmentation par quatre en tout juste quatre ans. A travers le monde, un humain sur 122 est désormais, soit un réfugié, soit un déplacé interne ou encore un demandeur d'asile. Si cette population correspondait à celle d'un pays, celui-ci se classerait au 24<sup>e</sup> rang au niveau mondial.

*« Nous sommes les témoins d'un changement de paradigme, d'un glissement incontrôlé vers une ère qui est désormais le théâtre de déplacements forcés sans précédent à travers le monde. La réponse nécessaire éclipse désormais tout ce que nous avons mis en œuvre auparavant ».*

*« Il est terrifiant que, d'une part, l'impunité augmente quant à l'éruption de ces conflits et que, d'autre part, la communauté internationale semble totalement incapable de travailler conjointement pour faire cesser les guerres ainsi que pour édifier et préserver la paix ».* A déclaré :

« António Guterres alors Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés ».

Selon le rapport du HCR, dans toutes les régions, le nombre de réfugiés et de personnes déplacées internes est en hausse. Ces cinq dernières années, au moins 14 conflits ont éclaté ou repris : Huit en Afrique (en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine, en Libye, au Mali, au nord du Nigéria, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud et, cette année au Burundi) ; trois au Moyen-Orient (en Syrie, en Iraq et au Yémen) ; un en Europe (Ukraine) et trois en Asie (Kirghizistan ainsi que dans plusieurs régions du Myanmar et du Pakistan). Seul un petit nombre de ces crises ont été résolues et la plupart continuent de générer de nouveaux déplacements de populations.

### **1.3.2. Les facteurs socio-économiques**

« Les forces qui déclenchent les migrations sont multiples et complexes »<sup>6</sup>. Tel est le constat d'un rapport du Bureau international du Travail (BIT) quant aux nombreux facteurs qui expliquent les migrations à l'échelle mondiale, spécialement les flux de main-d'œuvre du Sud vers le Nord. Une des principales causes des migrations de main-d'œuvre, et aussi la plus couramment citée par les immigrants eux-mêmes, est sans contredit, le désir des individus d'accéder à de meilleures conditions de vie.

Dans une étude du Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTI), qui s'intéresse aux expériences d'immigrants dans différents milieux de travail au Canada, la principale raison citée par les personnes interviewées à ce sujet, était le fait qu'ils n'avaient pas d'autre choix : « certaines personnes sont à la recherche d'une vie meilleure, mais la plupart quittent parce que la situation dans leur pays n'est plus viable ». Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'espoir d'obtenir de meilleures possibilités d'accès à l'emploi, les perspectives de salaires plus élevés et les aspirations à un avenir meilleur pour leur famille constituent d'importants facteurs qui motivent les individus à émigrer, soit de façon temporaire ou permanente. Les constats du BIT confirment une telle analyse de la situation : le désir d'échapper à la famine et à la pauvreté, « la pénurie d'emplois rémunérateurs, l'absence de travail décent, de sécurité et de liberté individuelle ne sont pas sans rapport avec l'évolution actuelle des migrations ». Les émigrants citent une multitude d'autres raisons de leur départ, entre autres les guerres, la persécution, etc. Si les émigrants du Sud vers le Nord, évoquent plusieurs raisons pour justifier leur départ, par contre il apparaît de nos jours certains pays du Nord

dont les citoyens immigrer vers le continent africain. Entre en ligne de compte le Portugal, d'où partent des jeunes diplômés de la classe moyenne pour trouver un emploi rémunérateur à bon escient, ces flux s'inscrivent dans une mobilité internationale encadrée par des entreprises portugaises d'une part et, d'autre part, ils démontrent l'état du lien entre ces deux pôles : le Portugal et l'Angola.

### **1.3.3. Les facteurs économiques et politiques**

La pauvreté, les hauts taux de chômage, la pénurie d'emplois décents, le non-respect des droits de l'Homme, la crise écologique et l'accès accru à l'information à l'échelle planétaire ont tous un point en commun : ils sont tous associés, à un niveau ou à un autre, au phénomène de la mondialisation. L'intégration économique mondiale basée sur un modèle néolibéral, dont un des piliers est la libéralisation des échanges commerciaux, en plus d'exacerber le phénomène des changements climatiques, a contribué en grande partie à détériorer les conditions socio-économiques déjà précaires et difficiles des populations des pays du Sud, au profit des élites économiques des pays du Nord. Le Bureau international souligne que l'intégration croissante de l'économie mondiale n'a pas eu les effets escomptés, du fait que l'écart des revenus par habitant entre les pays riches et les pays pauvres s'accroît, et que ces disparités économiques entre le Nord et le Sud jouent un rôle important dans la décision d'émigrer. Selon ce bureau : «Du fait de l'accroissement des disparités économiques et démographiques entre les États, les mouvements transnationaux de populations apparaissent comme une conséquence naturelle «de la mondialisation»<sup>63</sup>.

Le PIB par habitant des pays à revenu élevé était, en 1975, de 60 fois supérieur à celui des pays à bas revenu, et de 76 fois supérieur en 2008. Le PIB par habitant du Canada était supérieur d'un facteur de 10 à celui du Guatemala en 1980 et d'un facteur de 14 en 2008. Le PIB per capita au Canada était 37 fois plus élevé que celui d'Haïti en 1991, et 68 fois supérieur à celui-ci en 2008. Ces disparités de revenus sont d'ailleurs en bonne partie tributaires des politiques d'austérité imposées dans les pays du Sud par

---

<sup>63</sup> Bureau International du travail (BIT), Rapport VI - Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée : sixième question à l'ordre du jour, 2004, p.8.

diverses institutions financières internationales. Ces politiques, connues sous le nom de « programmes d'ajustement structurel » –maintenant appelées « documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté » consistent en des restructurations économiques de nature néolibérale qu'imposent, le Fonds monétaire international (FMI) ainsi que la Banque mondiale (BM), aux États endettés comme conditions pour l'obtention de prêts qui permettront de payer des dettes externes contractées antérieurement ou bien pour l'obtention de meilleurs taux d'intérêt sur des prêts existants. Le BIT souligne que « dans certains pays où s'appliquent des ajustements structurels, la création d'emplois ne suffit pas à absorber le nombre croissant de chômeurs, et les mutations commerciales et structurelles qu'ils induisent font que d'innombrables travailleurs n'ont aucune chance d'accéder à un emploi décent dans leurs pays. ».

Cette situation s'observe dans plusieurs pays africains du fait que la croissance économique de l'Afrique ne s'accompagne pas d'une réduction effective de la pauvreté. Elle ne génère suffisamment pas d'emplois durables pour les jeunes. Elle est marquée par une forte inégalité dans le partage des richesses au profit des entreprises multinationales et des élites politiques. Seule une minorité de la population en voit les effets positifs. Cette situation résulte d'une carence de politiques économiques adéquates pour réfléchir sur le fond du sujet au niveau local pour faire face à la crise.

La crise économique mondiale a touché le continent de manière diffuse et elle a stoppé la croissance fragile et aggravé les conditions de vie de la majorité des populations, qui perd au quotidien son pouvoir d'achat. En bout de ligne, ces populations ne bénéficient pas des politiques de rigueur économique annoncées par les gouvernements africains. Prenant parole à la conférence sur le développement africain qui s'est tenue les 10 et 11 mars 2009 à Dar-es-Salaam, le Président de la Tanzanie Jakaya Kikwete avait déclaré à que la crise actuelle « présente pour le développement de l'Afrique le plus grand danger jamais encouru » et ce, malgré que l'Afrique dispose d'une jeunesse active qui désormais se tourne vers l'immigration.

Ainsi, après la triste époque de la traite des noirs, l'océan Atlantique est devenu de nouveau le cimetière pour de nombreux émigrants africains. Le silence coupable des dirigeants africains sur le drame épouvantable de l'émigration illégale est inacceptable et

condamnable. En outre, le mythe de l'eldorado occidental est un lourd fardeau pour les candidats à l'émigration. Entre le rêve nourri d'espoirs dans le pays d'origine et la confrontation à la conjoncture économique morose du pays d'accueil, les migrants se retrouvent à faire passer le bien-être et l'amélioration de la situation économique de la famille, avant de penser à leur propre cause. En effet, la population restée en Afrique considère l'occident comme une manne financière, ce qui fait que les migrants sont régulièrement sollicités pour couvrir les dépenses quotidiennes de leurs familles. Certains migrants sont prêts à vivre dans des conditions de vie inhumaines et en dessous du seuil de pauvreté, afin de subvenir aux besoins de leurs familles restées là-bas. Ceux qui ne réussissent pas et qui veulent rester dignes, sont souvent condamnés à rompre le contact. Il n'est surtout pas envisageable pour ces personnes de retourner, car revenir les mains vides, sans ressources financières, représente une profonde honte.

Otempora, o mores! Les temps et les mœurs changent, il y a lieu d'observer de nos jours la naissance d'une nouvelle tendance, celle qui se decline comme une migration Sud-Nord, celle-ci est renforcée par le chômage dans le Nord du monde et ce, malgré que les salaires dans les économies émergentes soient bas. Le cas de figure à ce sujet demeure l'augmentation du flux migratoire portugais vers l'Angola ou environ 115 000 « Portugais » y seraient installés selon l'Observatoire portugais de l'émigration<sup>64</sup>. Dans les faits, cette immigration économique dans l'ancienne colonie est considérée comme une « ironie de l'histoire », car cette mobilité concerne les jeunes diplômés portugais qui voient l'Angola comme un eldorado dans lequel ils peuvent trouver des sans emplois.

---

<sup>64</sup>Dos Santos, J. (2000). Angola, un Eldorado pour la jeunesse portugaise. *Mondes imaginés et expériences de la mobilité dans l'espace lusophone*. P.29-52 <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.18891>

### 1.3.4. Les calamités naturelles

En 2014, 19,3 millions de personnes ont été obligées de fuir leurs foyers en raison de catastrophes liées aux aléas naturels, révèle le dernier rapport de l'Observatoire des situations de déplacements internes (IDMC)<sup>65</sup> du Conseil norvégien pour les réfugiés. Si les tremblements de terres et les irrptions volcaniques ont entraîné la mobilité de 1,7 million de personnes, dans leur très grande majorité, ces déplacements ont été provoqués par des catastrophes liées aux aléas climatiques, aux cyclones et aux inondations essentiellement.

Les flux migratoires occasionnés par des catastrophes naturelles ne cessent de croître. L'importance de ces mobilités forcées varie bien sûr d'une année à l'autre ; néanmoins depuis 2008, ces catastrophes ont entraîné le déplacement de 22,5 millions de personnes en moyenne chaque année – pour la plupart à l'intérieur même de leur pays –, soit l'équivalent de 62 000 personnes par jour. Aujourd'hui, la probabilité pour une personne de subir un tel déplacement est de 60 % plus élevée que dans les années 1970. Et les effets du changement climatique qui causent de plus en plus d'événements extrêmes exacerbent encore cette tendance, s'alarme l'IDMC et cela en raison du nombre de personnes vivant dans des zones à risque, qui ne cesse de croître.

Les migrations liées à l'environnement peuvent être provoquées par des événements violents et soudains, comme les tremblements de terre, les typhons, etc. En 2013, les catastrophes naturelles ont ainsi fait presque trois fois plus de déplacés que les guerres : 22 millions de personnes, dont 19 millions en Asie, selon un rapport du Conseil norvégien pour les réfugiés, soutenu par les Nations unies. L'immigration des Peuls, ethnie nomade et semi-nomade qui vivent en Afrique<sup>66</sup>; ils sont venus du Tchad vers la RDC où ils s'appellent Mbororo. Ces populations d'éleveurs ont fui le dessèchement des eaux du lac Tchad pour s'installer dans la région de Dungu, à l'extrême nord-est de la RDC.

<sup>65</sup>L'Observatoire des situations de déplacements internes (IDMC)

<sup>66</sup>Boutrais, J. (1986): L'expansion des éleveurs Peul dans les savanes humides du Cameroun. ADAMU, M. & A.H.M. KIRK-GREENE (ed.): Pastoralists of the West African Savanna. Manchester: 145-160.

<sup>61</sup>[www.internal-displacement.org](http://www.internal-displacement.org). Consultation, août 25, 2019.



Ceci constitue un cas précis de migration climatique pour la sauvegarde de la vie d'un cheptel en manque d'eau.

La grande majorité de ces déplacés, 85 %, vivent dans des pays en développement. D'autres mouvements de population<sup>61</sup> sont liés à des dégradations plus progressives : sécheresse, érosion des côtes, baisse de fertilité des terres, etc. La distinction entre migration économique ou politique et migration écologique reste toutefois difficile à établir : sauf en cas de catastrophe naturelle, car toute décision de migrer est souvent provoquée par une combinaison de plusieurs facteurs. Cependant, les termes de « migrants environnementaux » ou « réfugiés climatiques » n'ont pas encore une définition reconnue par l'ensemble de la communauté internationale.

Depuis les années 1950, les évolutions démographiques, économiques ou politiques ont profondément transformé l'environnement (déforestation, pollution, etc.). Aujourd'hui, une grande partie des bouleversements environnementaux est attribuée au réchauffement de la planète, lié aux activités humaines qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre. Plusieurs conséquences redoutées du changement climatique risquent d'obliger certaines populations à migrer, temporairement ou définitivement.

#### **1.4. Les enjeux actuels en termes de migration**

D'abord, on constate une complexification des enjeux migratoires en Occident, même en raison du caractère de plus en plus multiethnique des sociétés traditionnelles d'accueil. Aux enjeux de migration, se superposent des enjeux d'intégration des migrants. Sur ce sujet, deux paradigmes existent conjointement, et ce malgré leur caractère contradictoire : le paradigme de la souveraineté territoriale et le paradigme des droits humains.

Le paradigme de la souveraineté territoriale met l'accent sur le pouvoir de l'État hôte de décider de qui peut venir s'établir sur son territoire et de qui ne peut pas. En fait, selon ce paradigme, c'est l'État qui décide quel nouveau arrivant peut, ou non, entrer sur le territoire et devenir citoyen, puisque le droit à la citoyenneté n'est pas compris comme un droit a priori, mais comme un privilège à octroyer. En fait, le nouvel arrivant n'est pas doté de droits dans le pays hôte, mais uniquement dans son pays d'origine. Le pays hôte

détient donc tous les pouvoirs administratifs nécessaires pour traiter les nouveaux arrivants comme il le souhaite.

Sous le paradigme des droits humains, chacun est doté de droits inaliénables, et ce, même lorsqu'une personne migre d'un pays vers un autre. L'individu migrant peut donc opposer à tout pouvoir ses droits (politiques, économiques, juridiques, etc.) et l'État hôte est tenu de les respecter sans exception.

De l'opposition de ces deux modèles, naissent différentes approches dans la manière dont les pays d'accueil traitent les migrants. Il est possible qu'un même pays tienne un discours d'ouverture pour les nouveaux arrivants lorsqu'il est question de recevoir un nouvel apport pour combler des besoins de main-d'œuvre, mais que, dans un même souffle, il intensifie la stigmatisation des immigrants et la lutte contre l'immigration illégale. Il y a donc là un paradoxe évident et qui est bien présent et vivant dans de nombreux pays d'Occident : on semble développer un discours visant à encenser l'immigration lorsqu'il s'agit d'augmenter le bassin de travailleurs et de travailleuses exploitables, tout en développant un discours basé sur une obsession sécuritaire faisant porter sur la figure de l'immigré différents maux sociaux.

Depuis quelques années, un nouveau type de migration semble gagner en importance : la migration climatique. Bien que différents champs d'étude s'attardent de plus en plus sur ce problème, bien peu de données probantes sont à notre disposition pour l'instant. Quoiqu'il en soit, les enjeux liés à la migration climatique iront en s'intensifiant à mesure que les effets des changements climatiques se concrétiseront. À ce sujet, l'exemple des déplacements humains causés par les catastrophes naturelles ou la désertification de territoires peuvent servir de préludes annonciateurs des migrations à venir.

## 11. Section 2 : Balisage conceptuel

Cette section est réservée à la discussion des concepts dans le but d'ériger le cadre conceptuel de cette dissertation. Il est question, tout au long de notre travail de recherche, de définir les concepts principaux, d'une part, et d'autre part, les concepts connexes en raison de leur proximité avec les premiers.

En tout début d'un travail scientifique, il est demandé au chercheur de clarifier les mots dont il va se servir. A ce sujet, E. Durkheim précise que : « les mots de la langue usuelle, comme les concepts qu'ils expriment, sont toujours ambiguës... », ainsi la première démarche, du savant qui les utilise, est de leur allouer un sens dans l'intention de ponctuer l'opérationnalisation et une compréhension univoque avec ses lecteurs<sup>67</sup>. En ce qui concerne le cadre de cette étude sur : *Immigration et intégration des jeunes immigrants congolais au Canada*, nous allons spécifier six concepts qui, à notre opinion, une fois qu'il y aura un même entendement sur leurs sens, octroieront à ce travail toute sa compréhensibilité. Nous traiterons notamment de : migration, intégration, culture, habitus, racisme et multiculturalisme.

### 2.1. Le concept de migration

La migration est un concept phare de notre travail de recherche, nous l'avons déjà abordé dans la revue de la littérature dont le format ne nous offrait pas la voie à des longs débats. En effet au cours de l'histoire, les gens ont quitté leur pays, souvent en vue d'améliorer leur niveau de vie, d'offrir à leurs familles et à leurs enfants des meilleures opportunités, de fuir la pauvreté ou la persécution, l'instabilité politique et la guerre. Cet état des choses catalyse les flux de migrants qui ponctuent l'opinion au sein des pays de départ tout comme au sein des pays de destination. Dans ces derniers, la nouveauté est que ces sociétés deviennent multiculturelles et plurielles et les questions relatives à l'immigration et à l'asile s'introduisent progressivement dans leur quotidien. Nous pensons que cette situation, tout en testant ces sociétés, les enrichit, c'est ainsi qu'il nous

---

<sup>67</sup> Durkheim, E., (1998). Les règles de la méthode sociologique, Paris, Flammarion, p. 7.

revient de passer à la définition de la migration dans le but d'éclaircir notre entendement au regard de ce qui se dégage des différentes conceptions de la notion de migration.

### 2.1.1. Définition

Le terme immigration paraît être un fourre-tout, cependant il convient dans un premier temps de préciser que immigration et émigration sont des paronymes et ne diffèrent que par les préfixes, *im* et *ex*, qui indique « entrer » et « sortir ». Comme signaler ci-haut, immigrer, c'est entrer dans un autre pays de façon légale ou illégale, alors qu'émigrer, c'est sortir de son pays d'origine pour vivre dans un autre pays avec espoir de retour. Sortir de et entrer dans un autre lieu (a/en/aux) est une réalité qui s'observe dans le déplacement des individus ou des animaux. Ainsi migrer est plus général et entre en ligne de compte comme un paronyme d'*immigrer* et d'*émigrer*, parfois comme un quasi synonyme d'*émigrer* pour ainsi décrire ce mouvement dans lequel s'impliquent les immigrés et les émigrés<sup>68</sup>.

En un second temps, il y a de migration pastorale, de migration pendulaire en géographie urbaine, migration sismique, migration de système informatique, migration cellulaire, migration animale et migration humaine. Retenons de ce registre, les deux dernières migrations pour dire que les oies qui quittent le Canada en fin du printemps, le font dans le but de fuir le froid vers les régions chaudes du sud des États-Unis; en revanche les migrations humaines dépendent d'un plus grand nombre de facteurs, tout aussi biologiques, environnementaux que psychosociaux (parmi lesquels la curiosité cognitive) et culturels. Les migrations humaines s'accompagnent du développement des relations sociales qui donnent lieu à une plus grande solidarité et coopération entre les membres de la communauté que chez les premiers hominidés<sup>69</sup>.

La chronologie des migrations *Out-of-Africa* sont, selon les découvertes recensées au Proche-Orient et en Transcaucasie de l'*Homo ergaster*, des preuves des migrations qui

<sup>68</sup><https://www.notrefamille.com/dictionnaire/definition/migration/#gumTDbY1PMchXBjf.99>

<sup>69</sup>Walker, A., Shipman, P., (1996). *The Wisdom of the bones : in search of human origins*, New York Knopf. p.32.

remontent au début de l'humanité. Celles-ci témoignent des flux migratoires humains motivés par un projet migratoire dans le but d'aller s'installer et vivre dans un lieu autre que celui de leur vie habituelle. Cette présence dans un autre milieu socioculturel implique multiples interférences et autres structures de sociabilités engendrées par les conditions immédiates du vivre-ensemble auxquelles s'intéresse la sociologie dans le but de les analyser pour comprendre la dynamique sociale dans une situation de cohabitation multiculturelle. A la lumière de ce qui précède, la migration peut être comprise comme un mouvement des déplacements volontaires ou involontaires des personnes de leur pays de naissance vers un pays d'asile ou de destination pour réaliser plusieurs projets.

### **2.1.2. Genèse du rêve migratoire**

Les grecs de l'Antiquité, et plus particulièrement les philosophes, parlaient de doxa pour désigner l'ensemble des croyances, des opinions, des images, des visions et autres préjugés qui servent à un individu ou un groupe d'individus à se faire une représentation de la réalité. C'est, ce qui s'apparente le plus à l'imaginaire qui peut être personnel, collectif et universel. Plus un imaginaire est partagé, plus les thèses fondées à partir de cet imaginaire (ou de cette doxa) seront convaincantes ou vraisemblables pour le groupe qui partage cet imaginaire.

Celui-ci est souvent nourri par une information incomplète. Cette faiblesse réside dans la non-prise en compte du haut degré d'incertitude auquel doit faire face le migrant<sup>70</sup>. Les immigrants ignorent en effet souvent la valeur et la transférabilité de ses compétences et plus généralement la qualité de vie et les défis qui les attendent dans le pays de destination quand bien même on disposerait d'une force physique à vendre pour gagner sa « vie ». Ces migrants qui croient dans un pays de succès, un eldorado<sup>71</sup> vers lequel ils adoptent également un comportement non conséquent et sans s'informer davantage, alors

---

<sup>70</sup>L'Eldorado" était un pays imaginaire que les conquistadors espagnols pensaient découvrir entre l'Amazone et l'Orénoque. Ils croyaient y trouver une multitude de trésors, qui leur rendraient la vie facile. C'est de là que provient le nom "Eldorado" que l'on utilise pour désigner un lieu où la vie est facile.

<sup>71</sup>Wolpert, J., (1965). "Behavioral Aspects Of The Decision To Migrate," *Papers in Regional Science*, Wiley Blackwell, vol. 15(1), pages 159-169, January. Handle: RePEc:bla:presci:v:15:y:1965:i:1:p:159-169  
DOI: 10.1111/j.1435-5597.1965.tb01320.x

que l'information s'avère essentielle à la prise de décision. Ce problème, déjà signalé dans la littérature économique des années 60 a été particulièrement approfondi par les géographes comportementalistes<sup>72</sup>. Ces derniers ont cherché à déterminer les causes spatiales de la « connaissance imparfaite de l'information », au premier desquelles se trouve le « le frein de la distance ». D'autres chercheurs relativisent cependant l'effet de frein de la distance dans un contexte contemporain de circulation de plus en plus massive de l'information. La donne de l'improvisation ou de la croyance dans la réussite a priori relève de ce que le sociologue américain William Isaac Thomas a énoncé comme un principe important pour la compréhension du fondement des croyances sociales. Il le dégage à travers l'expression « la définition de la situation », et estime que les agents sociaux adoptent un comportement spécifique, non pas en fonction du caractère objectif de la situation, mais à partir des représentations qu'ils en font.

### **2.1.3. Les causes**

Les raisons qui poussent les individus à émigrer sont diverses : le désir d'échapper à la misère, à la famine, aux guerres, au chômage, aux pénuries d'emplois rémunérateurs, aux catastrophes naturelles et climatiques, et plus généralement la quête d'une vie meilleure pour soi et sa famille, sont parmi les plus évoquées. Le regroupement familial ainsi que la baisse des coûts des communications et des transports sont également au nombre des causes identifiées. Ces éléments, bien que justes, s'avèrent également être des répercussions de facteurs macro-politiques et économiques plus vastes, dont le point de convergence est le modèle de globalisation basé sur les principes du néolibéralisme. Ceux-ci affectent particulièrement les pays africains.

A la fin des années 90, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international avaient annoncé que leurs politiques de prêt en Afrique accorderaient désormais plus d'importance à la réduction de la pauvreté et ont souhaité la tenue de consultations publiques en vue de définir la stratégie à suivre et nonobstant cet effort, les inégalités sont toujours observées. Seule une minorité de la population en voit les effets positifs. Cette situation résulte d'une carence de politiques économiques adéquates pour réfléchir sur le fond du sujet au niveau local.

---

<sup>72</sup>

Aujourd'hui, l'Afrique dispose d'atouts importants et stratégiques comme l'abondance de la main œuvre. Pour faire échos à Jean Bodin<sup>73</sup> « Il n'est de richesses que d'hommes ». L'Afrique concentre aujourd'hui 550 millions de personnes en âge de travailler et en 2050, ce chiffre devrait atteindre plus d'un milliard devant la Chine et l'Inde. Néanmoins, près de 70% des jeunes de moins de 25 ans sont sans emploi<sup>2</sup>. Les jeunes qui représentent environ 60% des chômeurs, sont désespérés par l'absence totale de perspectives et cela se traduit par l'émigration.

En effet, les disparités économiques entre les pays du Sud et du Nord, la paupérisation des populations au Sud et l'insuffisance d'emplois décents sont tributaires, en grande partie, des politiques d'ajustement structurel dictées par les institutions financières internationales aux pays endettés, mesures qui visent à minimiser l'intervention étatique, à rationner les dépenses publiques et à favoriser le développement de la sphère privée. Ces programmes d'ajustement promulguent également la réduction des barrières au commerce international, la diminution des tarifs sur les produits importés et la transformation de l'économie en fonction d'un développement basé sur l'exportation.

La conclusion d'accords de libre-échange qui résulte de la mise en application de ces politiques se traduit entre autres par des privatisations massives de terres agricoles et par la dépossession de communautés paysannes et autochtones, dont les piètres conditions de vie les incitent à migrer. Les mégaprojets de développement économique et d'exploitation des ressources naturelles, qui prolifèrent sous ces accords, sont par ailleurs à l'origine de nombreux cas de délocalisations forcées, de dégradation environnementale et d'atteintes aux droits humains qui aggravent les conditions de vie des personnes qui décident ultimement d'émigrer.

---

<sup>73</sup>Jean Bodin. *Les six livres de la République. Un abrégé du texte de l'édition de Paris de 1583*, Paris, Librairie générale française/Le Livre de poche, 1993, 607 p

## 2.1.4. Impact

Les départ massifs des migrants africains, vers les pays du nord et ce, en raison entre autre d'une absence de perspective d'emploi. Ces départs sans crainte des risques mortels, sont motivés par une conviction incommensurable en une chance à réussir la vie ailleurstout en faisant confiance en soi-même comme capital humain, tant il est vrai que dans les pays du nord, désormais devenus eldorado, le gain est facile avec n'importe quel travail et, cela permettra à chacun de jouer un rôle positif et ainsi valoriser sa famille restée au pays de naissance. Les uns et les autres fondent leurs espoirs sur un avenir prometteur comme, si cela relève d'une prophétie qui doit nécessairement s'accomplir!

### 2.1.4.1. Impact économique

Selon le BIT (Bureau International du Travail), le début des années 1990, la plupart des pays en développement affirmaient que la migration avait pour eux un effet net favorable que certains travaux de recherches consacrées à la mobilité internationale ont confirmé. Plus précisément, les transferts de fonds contribuent effectivement à améliorer les conditions de vie des communautés et familles dans les pays d'origine. Sur le long terme, les migrations internationales sont devenues le leitmotiv de l'économie de beaucoup des pays, aussi bien du Sud que du Nord. De nos jours, les migrants sont considérés comme des acteurs dans les relations d'échangééconomique entre les pays impliqués dans cette mobilité<sup>74</sup> et des acteurs éventuellement importants dans la lutte contre la pauvreté dans les pays d'origine.

A l'issue d'une étude menée par les chercheurs<sup>75</sup>, le constat était que les transferts financiers vers le pays de départ sont importants, mais qu'ils s'opèrent essentiellement en faveur de la famille, et de plus en plus selon une logique individuelle.

Ce rôle des migrants dans le développement de leurs pays d'origine se manifeste particulièrement à travers les transferts d'argent, de biens ou de compétences qu'ils opèrent en direction de leurs pays de naissance. La croissance soutenue depuis vingt ans de la taille

---

<sup>74</sup>C. Beauchemin & al., 2013. Migration Between Africa and Europe (MAFE): Advantages and Limitations of a Multi-site Survey Design. 22 octobre 2020.

<sup>75</sup>[https://www.researchgate.net/publication/317050860\\_Mobilite\\_et\\_migration\\_de\\_la\\_population](https://www.researchgate.net/publication/317050860_Mobilite_et_migration_de_la_population)



des flux financiers envoyés par les émigrés place les transferts monétaires au centre de la considération sur le lien entre migration et développement. En effet, la dernière décennie a vu un développement considérable des rapatriements d'argent des travailleurs migrants vers leurs pays de naissance. En 2008, les fonds transférés étaient estimés à 308 milliards de dollars (PNUD, 2009) contre près de 30 milliards en 1990 (Banque mondiale, 2006)<sup>72</sup>. Ces sommes sont considérées comme sous-estimées, car une partie des transferts transite par des voies non officielles, tout comme il y a des boulots fiscalement non renseignés; il faut noter seulement que pareils jobs ne leur sont pas offerts chez eux et par conséquent, les migrants font usage de leur capital humain pour produire un capital financier. Un adage ne dit-il pas qu' « il n'y a pas des sots métiers, mais il n'y a que des sottes gens ». A quels jobs se livrent particulièrement les jeunes immigrants congolais? A comprendre que chacun peut en avoir deux ou trois, ce qui les place dans certaines conditions difficiles du point de vue physique, social et psychologique. Généralement, les membres de la diaspora ne parlent du type de travail qu'ils font qu'au sein de leurs cercles de confiance, le cas échéant, ils disent avoir un boulot, mais chacun dans son « domaine »<sup>76</sup>.

En somme, il y a un espoir de gagner davantage ailleurs, grâce à des meilleurs salaires ou à une rémunération plus appropriée; on comprend que les migrants cherchent un marché où ils pourront travailler dans leurs domaines de compétence, (si possible) de préférence où dans n'importe quel domaine, ce qui importe, c'est l'obtention d'un salaire adéquat.

#### **2.1.4.2. Impact socioculturel**

À la suite de l'apport économique ci-haut évoqué, l'émigration engendre également des coûts moins quantifiables sur le plan humain, tant social, comme culturel et politique. Le coût émotionnel lié au départ, l'affaiblissement des liens avec les proches restés au pays, les effets sur la hiérarchie sociale, la transformation des rapports entre les sexes sont parmi les incidences humaines de la migration. Le départ vers un pays éloigné et le fait de devoir quitter sa famille, ses amis et son village ou sa ville natale ont un impact sentimental non

---

<sup>76</sup><https://www.cairn.info/revue-economique-2010-6-page-973.html> Consultation : septembre 18, 2019.

négligeable pour le migrant tout comme pour les proches restés au pays, c'est avec la mort dans l'âme que les migrants décident de partir.

Selon le PNUD, malgré les avantages financiers des transferts, la séparation est en règle générale une décision douloureuse, qui induit un fort coût émotionnel pour le migrant comme pour ceux qu'il laisse derrière lui. Le fait que tant de parents, des époux et des partenaires soient prêts à assumer ces coûts donne une idée de l'ampleur des avantages qu'ils imaginent en tirer. Ainsi, selon le BIT, le coût social associé à la rupture des liens familiaux et communautaires est tout aussi important que le coût économique de l'émigration, ce dernier étant plus facilement mesurable<sup>77</sup>. Nous considérons que l'émigration et l'affaiblissement des liens familiaux qu'assurent désormais les réseaux sociaux avec le pays d'origine, peuvent engendrer, entre autres répercussions, des impacts psychologiques liés tant au déracinement qu'à l'adaptation et la transfiguration identitaire et culturelle du migrant. Par ailleurs, malgré que les migrations puissent être avantageuses pour les ménages sur le plan de la nutrition, de la santé et de la scolarisation, le départ des chefs de famille, qui a satisfait aux conditions de réinstallation, peut entraîner des répercussions émotionnelles importantes pour les enfants restés au pays ou dans un camp de refuge.

La détermination du statut de réfugié, relevant de la compétence duHCR, est une condition préalable à toute demande de réinstallation. Normalement, une décision portant sur le statut de réfugié d'un individu doit déjà avoir été prise avant que des solutions durables, y compris la réinstallation, ne soient envisagées. Toutefois, il peut être nécessaire de revoir et de clarifier cette décision avant de poursuivre la réinstallation. Dans la pratique, le personnel préposé à la réinstallation et les autres employés chargés de la protection doivent coopérer étroitement pour s'assurer que les personnes ont bien été reconnues comme réfugiées<sup>78</sup> (individuellement ou en groupe sur une base *prima facie*), que les facteurs d'exclusion ont été attentivement examinés et que tous les cas ont été documentés de manière adéquate avant la poursuite du processus de réinstallation. C'est au niveau de la documentation qu'il arrive parfois des cas de séparation entre membre des familles; le

---

<sup>77</sup> BIT, Rapport VI - Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée : sixième question à l'ordre du jour, 2004, p. 25.

<sup>78</sup>BIT, Ibidem. P.8

plus souvent, on signale un père de famille qui séjourne et se fait enregistrer au HCR avant que sa famille le rejoigne dans un pays voisin où il a trouvé refuge.

La décision de partir dépendant des officiers de protection du HCR et le pays hôte qui doit recevoir le réfugié, il est parfois signalé des cas de séparation entre membres de famille. Les impacts potentiels d'une telle séparation peuvent durer des années tout étant fonction des politiques humanitaires propres aux différents pays de réinstallation.

Néanmoins, il faut signaler que l'apport monétaire et la communication par téléphone ou autre media-social peut alléger le fardeau psycho-émotionnel et donner la visibilité matérielle à une famille dont un membre se trouve quelque part dans les pays de migration. Selon le PNUD, la migration peut également avoir pour effet de transformer la structure des classes sociales. L'accès à des sources importantes de revenus des classes ou groupes ethniques à revenus inférieurs au sein du pays d'origine peut contribuer à éradiquer certaines formes d'inégalités basées sur l'hérédité, l'identité culturelle, l'appartenance religieuse ou la couleur de la peau qui limitent l'accès à des terres et autres ressources<sup>79</sup>. Notons cependant que la migration n'est pas nécessairement toujours synonyme de réductions des disparités à l'échelle communautaire, dans le cas où quelques familles seulement auraient des membres travaillant à l'étranger et dans la mesure où uniquement ces ménages jouiraient des bénéfices économiques que confèrent les envois de fonds. Dans ces cas de figure, les envois de fonds contribuent à créer des inégalités plutôt qu'à les atténuer. D'ailleurs l'éradication des inégalités et de l'exclusion sociale ne repose pas uniquement sur des transformations socio-économiques; elle nécessite bien souvent des transformations sociales et culturelles plus profondes.

## **2.2. Le concept d'intégration**

L'intégration est une notion sur laquelle se focalise le débat politique, le ranime, tout en posant aux sciences sociales de manière récurrente, le problème de ses définitions et de son inscription dans des registres très variés et dans des problématiques très différentes. En dépit de cette surcharge sémantique et de cette polysémie théorique, ce terme continue d'être utilisé, dans des sens toujours différents. Ces derniers méritent d'être abordés car, cette

---

<sup>79</sup>Programme de Nations Unies pour le développement, (PNUD), Rapport mondial sur le développement 2009 - Lever les barrières : mobilité et développement humains, 2009, 237 p.

notion constitue une thématique centrale dans notre étude. Mais avant d'aller outre, nous allons nous intéresser d'abord à son sens étymologique.

### 2.2.1. Sens étymologique

Le mot intégration tire son origine sur le vocable latin *integrare*. Il s'agit de l'action et de l'effet d'intégrer ou de s'intégrer (constituer un tout, compléter un tout avec les parties manquantes ou faire en sorte que quelqu'un ou quelque chose appartienne à un tout).

Historiquement d'après Azouz Begag<sup>80</sup>, le concept de l'intégration est apparu dans la littérature à partir de 1909 pour signifier dans un premier temps "le rétablissement". Par la suite, ce sens originel a été repris, interprété et vulgarisé par le vocabulaire des sciences mathématiques, mais ce n'est que plus tard qu'il sera utilisé pour désigner l'action d'incorporer un élément dans un ensemble. D'ailleurs l'auteur rappelle que c'est seulement à partir du milieu du XXe siècle que l'intégration s'emploie couramment pour décrire: L'opération par laquelle un individu s'incorpore à un milieu, à une collectivité, par opposition à la ségrégation qui désigne la séparation de droit ou de fait des personnes en raison de leur race, puis de leur niveau d'instruction ou de leur condition sociale.

L'intégration sociale<sup>81</sup>, par ailleurs, est un processus dynamique et multifactoriel qui suppose que des gens appartenant à de différents groupes sociaux comme par exemple l'école, l'armée, l'équipe de football, le syndicat, l'entreprise, l'église, etc. (que ce soit pour des raisons économiques, culturelles, religieuses ou nationales) se réunissent pour atteindre un même objectif.

Dans le cadre de cette étude, il nous revient de clarifier ce concept, cela nous permet de mettre en lumière, non seulement l'évolution de ce concept, mais aussi les cadres de raisonnement théorique dans lesquels s'insère cette notion tout au long de notre dissertation.

Ainsi, après avoir brièvement abordé le terme d'intégration dans notre revue de la littérature, nous pensons y revenir de façon consistante dans la suite de cette rédaction tout

<sup>80</sup> Begag, Azouz. 2003. L'intégration: idées reçues. Paris: Éditions Le cavalier bleu, 122 p. p.5

<sup>81</sup> <http://lesdefinitions.fr/integration#ixzz5sre3aYHp> . 23 avril 2018

en y ajoutant d'autres termes comme : culture, discrimination, habitus, racisme et multiculturalisme.

### **2.2.2. Les concepts de l'intégration**

La principale difficulté à aborder la question de l'intégration des populations immigrantes réside particulièrement dans la nombreuse terminologie qui sous-tend ce sujet. L'intégration est un concept polysémique qui fait l'objet de nombreuses acceptions de nature sociologique, anthropologique, psychologique et économique. En outre, il entretient le sens de plusieurs autres concepts voisins qui sont le plus souvent confusément consacrés aussi bien dans le langage courant que dans la littérature scientifique. Ce constat nous amène à passer en revue les concepts d'usage, qui véhiculent pour la plupart, des définitions analogues ou nuancées de la notion d'intégration. Par la suite, nous préciserons le sens spécifique dans lequel nous l'entendons et les raisons principales qui justifient une telle spécification.

En effet, le processus par lequel les minorités immigrées adhèrent aux normes et à la culture de la majorité au sein de la société d'accueil, reçoit de manière générale diverses appellations dont les plus courantes sont: intégration, insertion, assimilation et acculturation. D'une part, il ressort que ces termes peuvent s'entendre comme des synonymes, et d'autre part, ils s'emploient quelquefois pour exprimer des nuances. Pourtant, il n'en reste pas moins que leur sens demeure globalement équivoque et varie selon les auteurs, les contextes et les idéologies. Aussi, avouons que le concept (intégration) est à la mode parce qu'il a le bénéfice de reproduire sous une forme laconique et simplifiée les modes d'ajustement social et culturel des populations étrangères dans leur pays d'établissement; d'où le caractère englobant et souvent caricatural du concept. De la même manière, le terme de l'assimilation n'est pas sans reproche puisqu'il véhicule par moments des jugements de valeurs, et trahit une connotation coloniale qui demeure péjorative. En fait, disséminée dans un contexte historique matérialisé par l'expansion impérialiste, l'assimilation illustre, en ses débuts, l'unique issue pour l'évolution des peuples colonisés prétendument primitifs et sauvages, et vis-à-vis desquels, la colonisation européenne justifia sa mission humanitaire et civilisatrice, à en croire la rhétorique du

colonialisme. Aux Etats-Unis, l'apogée de l'idéologie de l'assimilation se situe après la deuxième guerre mondiale et reflète le besoin d'unité nationale et la tendance à interpréter l'histoire américaine « *as a narrative of consensus rather than conflict* », face au bloc communiste. Au cours des années 1950 et 1960, l'école du consensus ou l'école fonctionnaliste américaine associée au nom de Talcott Parsons<sup>82</sup> est hégémonique en sociologie et en science politique.

De nos jours, l'assimilation s'invite dans la gestion de la diversité née des flux migratoires. A ce sujet, on identifie communément deux politiques opposées : l'une est dite *assimilationniste*, l'autre *pluraliste*. Si la distinction est claire, la réalité qu'elle désigne ne l'est pas. L'usage équivoque du terme assimilation en est une preuve. « Il faudrait une encyclopédie pour consigner les diverses significations prises par le mot assimilation », écrit Ruth Johnson<sup>83</sup>. Ces significations se laissent néanmoins réduire à deux catégories. Dans l'acception *positive*, l'assimilation signifie la dernière phase ou le couronnement des processus d'intégration et d'acculturation. Elle implique « l'acceptation par les immigrants du mode de vie caractéristique de la société réceptrice et, partant, un changement d'attitudes, de croyances, de valeurs, ainsi qu'une « diminution des différences entre les nouveaux venus et leurs hôtes. Toujours dans le sens positif, lorsqu'on parle de la puissance assimilatrice de la société d'accueil, on entend son aptitude à promouvoir des processus d'intégration et d'acculturation harmonieuses et relativement rapides. Dans l'acception *negative*, l'assimilation signifie le refus par la société réceptrice des droits linguistiques et culturels des immigrants, censés porter atteinte à l'intégrité de la nation. La politique de type assimilationniste cherche à soumettre les groupes en présence aux normes et aux valeurs dominantes, sans laisser de marge à l'expression publique de leurs différences spécifiques. Les assimilationnistes (E. Todd, P.A. Taguieff, M. Tribalat) soulignent la nécessité de favoriser la réalisation du processus social, d'assimilation des immigrants par l'abandon progressif et définitif de leurs spécificités culturelles au profit de l'intériorisation des principes fondateurs de la nation et des normes sociales et

---

<sup>82</sup>Lugan, J. (2009). Le systémisme structuro-fonctionnaliste de Talcott Parsons. Dans : Jean-Claude Lugan éd., *La systémique sociale* (pp. 51-67). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

<sup>83</sup>Johnson, R 1969. *The Assimilation Myth. A Study of Second Generation Polish Immigrants in West Australia*, The Hague, MartinusNijhof,, chap. I.

culturelles du pays d'accueil<sup>84</sup>. C'est cette connotation négative qui a jeté le discrédit sur la notion d'assimilation, désormais bannie du vocabulaire sociologique, au profit du concept d'intégration.

En ce qui concerne le terme de l'acculturation, il relève d'une conceptualisation du discours anthropologique traduisant le changement identitaire issu d'un contact plus ou moins prolongé entre des individus ou groupes appartenant à des sociétés ou cultures différentes. Begaz<sup>85</sup> stipule que l'acculturation « désigne le processus par lequel les populations étrangères adoptent les valeurs de la culture du pays d'accueil. » Pour sa part, Éric Taieb<sup>86</sup> voit plutôt un lien de cause à effet entre les trois notions, et souligne dans cette perception que « toute acculturation est un mélange qui peut conduire à l'assimilation ou à l'intégration [...] ». Quant au vocable de l'insertion, il est tiré du latin *inserere*, et signifie étymologiquement introduire un corps dans un milieu différent.

L'insertion est un terme administratif dont l'usage remonte en 1970 et renvoie au sens professionnel ou/et économique d'insertion au marché du travail.

Dans ses recherches sur l'immigration en France et sur la terminologie associée à l'intégration des immigrés, Mohand Khellil<sup>87</sup> a jugé nécessaire d'introduire dans la littérature le nouveau concept de la cohabitation « pour décrire les situations intermédiaires vécues par les immigrés aux premières heures de leur exil ou dans certaines situations qui s'apparentent aujourd'hui à un isolement proche du ghetto. » Une telle perspective amène Khellil à exposer mais sans détails, une autre interprétation des concepts de l'intégration dans laquelle les quatre termes suivants: cohabitation, insertion, intégration et assimilation « correspondaient à des étapes que franchissaient les immigrés au cours de leur exil pour passer du simple stade de cohabitation à une situation d'assimilation. » Dans ce schéma, l'auteur présente l'assimilation comme « un terme extrême aboutissant à une intégration parfaite » et considère dans ces conditions l'insertion et l'intégration comme « deux stades

---

<sup>84</sup>Todd, E., 1994. Le destin des immigrés, assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales, Paris, Seuil, 1994. P.42.

<sup>85</sup>Begaz, A., 2003. L'intégration: idées reçues. Paris: Éditions Le cavalier bleu, 122 p.4

<sup>86</sup>Taieb, Eric. 1998. Immigrés: l'effet génération: Rejet. Assimilation. Intégration d'hier à aujourd'hui. Paris: Les éditions de l'atelier 399p.3 Loriol, M., 1999. Qu'est-ce que l'insertion? Paris, Montréal: L'harmattan, 160 p.

<sup>87</sup>Khellil, M., 1997. Sociologie de l'intégration. Paris: Presses Universitaires de France, 127 p.

intermédiaires plus confortables» pour les immigrants. Schnapper<sup>88</sup> quant à elle, avoue préférer le terme de l'intégration à tout autre concept pour «désigner les divers processus par lesquels les immigrés comme l'ensemble de la population réunie dans une entité nationale participent à la vie sociale. » Dans sa conceptualisation, Schnapper évite à souhait l'usage du concept assimilation qu'il estime être chargée de valeurs et auquel de son point de vue, «semble impliquer l'idée que les individus et les groupes perdent toutes leurs spécificités d'origine ». À la place du terme de l'assimilation, cet auteur propose plutôt celui de l'acculturation, qu'il considère comme un concept suffisamment neutre pour définir formellement les processus de réinterprétation, par lesquels les populations issues de l'immigration adoptent (ou adoptent partiellement ou refusent d'adopter) les comportements et les attitudes explicitement ou implicitement exigés par la société d'installation».

Contrairement à de nombreux auteurs, Selim Abou<sup>89</sup> apporte une explication conceptuelle nettement nuancée où, par définition, l'adaptation signifie «l'accommodation des immigrants au milieu physique du pays d'accueil» et l'intégration qualifiée « d'insertion des immigrants dans les structures sociales, économiques et politiques de la société d'accueil.» Alors que l'acculturation désigne « les phénomènes d'interférences culturelles qui résultent, à tous les niveaux de l'adaptation et de l'intégration, de la confrontation du système de valeurs et de représentations originel des immigrants avec celui de la société d'accueil ».

### **2.2.3. Les définitions de l'intégration**

Certes, l'intégration fait l'objet de diverses définitions dans la littérature, cependant, on peut ramener celles-ci à deux tendances fondamentales. La première perçoit l'intégration comme un processus, tandis que la seconde la conçoit comme le résultat d'un processus. Ce sont là, deux modes d'explication et d'analyse qui envisagent différemment la portée des moyens et la finalité d'une même dynamique. En témoigne par exemple l'illustration suivante de Schnapper<sup>90</sup> qui appelle intégration, « les processus par lesquels les

<sup>88</sup>Schnapper, D., 1991. La France de l'intégration: sociologie de la nation en 1991. Paris: Gallimard, 374 p.

<sup>89</sup>Selim Abou, URL : <http://journals.openedition.org/ress/256> ; DOI : 10.4000/ress.256

<sup>90</sup> Schnapper, op.cit.p.87



populations, immigrées ou non, acquièrent progressivement les normes de la société dans laquelle elles vivent.» Il convient de noter plus précisément que Schnapper, s'appuie sur le postulat suivant lequel, la culture n'est pas un acquis, et examine l'intégration dans une vision exclusivement culturelle en la caractérisant comme «un processus au cours duquel les individus - immigrés ou non - acquièrent, perdent, renouvellent, élaborent, interprètent et réinterprètent des éléments divers».

La notion de transformation graduelle que suppose le processus est aussi visible chez Jean-Louis Bianco, Harlem Désir et Stéphane Hessel<sup>91</sup> pour qui, l'intégration est un «processus spécifique qui assure la participation active à la société nationale d'éléments variés et différents, tout en permettant que subsistent des spécificités culturelles, sociales et morales ». Inversement, Didier Lapeyronnie<sup>92</sup> voit à travers l'intégration, la résultante de multiples interactions qui ont lieu entre les acteurs institutionnels et non institutionnels. C'est dans ce contexte que cet auteur observe que l'intégration des minorités immigrées est: le résultat de processus politiques et sociaux, de conflits d'orientation et de compromis. (...). Il s'agira donc de comprendre l'intégration des minorités immigrées à travers les rapports sociaux qui lient et opposent les populations immigrées, les sociétés d'accueil et les acteurs institutionnels.

Convenons-en, au regard de ce qui précède, que définir l'intégration n'est pas un exercice aisé vu que le terme traduit dans les faits un phénomène complexe et pluridimensionnel. Malgré cette évidence, on relève encore dans la littérature nombre de définitions qui pèchent par leurs caractères partiel et partial. Soit qu'elles privilégient le plus souvent un ou deux aspects de l'ensemble du processus de l'intégration au détriment d'autres non des moindres. Soit qu'elles sous-estiment la portée de certaines réalités liées aux besoins des immigrants. Ce qui contribue largement à présenter une description incomplète, sinon biaisée de ce processus. Pour inverser cette tendance plus ou moins répandue, certains travaux, réalisés récemment au Canada, en Europe et ailleurs, tâchent désormais d'élargir l'interprétation de l'intégration en proposant des définitions plus étendues qui prennent en compte plus d'un aspect du phénomène. Ainsi, pour refléter la

---

<sup>91</sup>Bianco, Jean-Louis, Harlem Désir et Stéphane Hessel. 1997. De l'immigration à l'intégration: Repérages. Arles Actes Sud, 76 p. <sup>88</sup>Lapeyronnie

<sup>92</sup> Didier. 1993. L'individu et les minorités: la France et la Grande Bretagne face à leurs immigrés. Paris: Presses Universitaires de France, 361 p.

complexité et l'étendue des problématiques relatives à l'intégration, une étude gouvernementale du Québec suggère que «la resocialisation que doit vivre l'immigrant inséré dans un milieu entièrement nouveau exige une adaptation à l'ensemble des dimensions de la vie collective de la société d'accueil»<sup>93</sup>.

Dans cette perspective, l'étude en question mentionne parmi les dimensions où se vit le processus d'adaptation de l'immigrant: l'intégration linguistique, l'intégration socio-économique, l'intégration culturelle et l'intégration sociale.

Pareillement, Vincent de Gaulejac et Taboada Leonetti<sup>90</sup> proposent une définition multidimensionnelle qui a la clairvoyance de ratisser large en articulant plusieurs facteurs qui concourent à l'intégration. Intégration et exclusion sont deux pôles opposés du processus par lequel les individus s'insèrent de diverses manières, dans la société dans laquelle ils vivent. Trois dimensions principales peuvent être dégagées: une dimension économique qui autorise l'insertion et la participation sociale à travers des activités de production et de consommation; on parlera alors du travail et des ressources; une dimension sociale comprenant d'une part l'intégration au sein des groupes primaires et d'autre part l'intégration dans la société globale à travers des liens sociaux institutionnels; - une dimension symbolique définie par des normes et des valeurs communes, d'une part, et par des représentations collectives définissant les places sociales, d'autre part. Ces trois dimensions sont conçues comme étant interdépendantes : il est possible que, chez un même individu, certaines sont tout à fait fonctionnelles alors que d'autres s'avèrent lacunaires. Poursuivant leur raisonnement, Gaulejac et Léonetti<sup>94</sup> apportent une précision intéressante qui souligne « l'intégration symbolique » des individus, laquelle se manifeste selon eux, par leur reconnaissance sociale, c'est-à-dire par « la reconnaissance de la place qu'ils occupent au sein du système (...). Elle s'exprime aussi par l'adhésion à des normes collectives, à un projet social partagé qui permette de se projeter dans l'avenir. Contrairement à l'assimilation, l'intégration ne suppose pas la rupture physique et culturelle d'avec le pays d'origine. À notre point de vue, on ne saurait entrevoir une intégration réussie ou en cours de réalisation en l'absence de tout désir de participation à la vie sociale de l'environnement

---

<sup>93</sup> Québec, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des communications, 1990, p. 4.

<sup>94</sup> Gaulejac & al.. 1994. La lutte des places: Insertion et désertion. Paris: Hommes et perspectives, 281 p., p.54

d'accueil ainsi que d'un sentiment d'identification plus ou moins tacite à celui-ci. Dans ces conditions, la participation implique un processus d'échange ou d'interaction par lequel l'immigrant communique plus ou moins harmonieusement avec les acteurs institutionnels et les individus qui peuplent son environnement social d'accueil; en l'occurrence le voisinage immédiat et le milieu de travail. Ces deux espaces constituent potentiellement, parmi tant d'autres, des cadres privilégiés de resocialisation de l'immigrant aux réalités multiples de son nouvel environnement, en lui permettant tant bien que mal de se familiariser avec les codes culturels, la mentalité dominante et les spécificités locales de la langue majoritaire du pays d'accueil. Ainsi, les relations sociales qui se tissent et s'entretiennent par exemple dans le voisinage et dans les milieux de travail entre les immigrants et les membres des autres groupes ethniques pourraient contribuer à réduire considérablement l'écart culturel entre les premiers et les seconds. Outre l'apprentissage et la pratique de la langue, les contacts durables, la proximité sociale, ce type d'interactions interpersonnelles alimente en ressources de tous ordres (échanges d'informations utiles, entraide, soutien moral et affectif, etc.) le cheminement adaptatif de la minorité immigrée.

Dès lors, l'expérience des relations d'amitié, de voisinage et de travail de l'immigrant est d'importance dans son intégration sociale. La même idée de resocialisation de l'immigrant par le travail et les liens sociaux ressort dans plusieurs travaux sur l'immigration en Europe. On pourrait par exemple paraphraser l'opinion de Khellil<sup>95</sup> qui, citant Maurice Cusson, définit l'intégration sociale par la qualité et la fréquence des relations qui se nouent entre les personnes engagées dans des activités communes à travers lesquelles elles « se connaissent, se parlent, s'apprécient, s'aident mutuellement... ». Bref, la participation sociale consiste donc, pour l'immigrant, à prendre une part active dans la vie de sa cité d'adoption en s'impliquant davantage dans les activités et les réseaux de sociabilité de celle-ci. Cette participation aura pour finalité de structurer et de consolider l'existence sociale de l'immigrant, laquelle passe plutôt par la volonté d'ouverture aux autres, mais aussi, par la reconnaissance et l'acceptation de celui-ci par les membres majoritaires de la société.

---

<sup>95</sup>Khellil, M., 1997. Sociologie de l'intégration. Paris: Presses Universitaires de France, p.6.

L'autre condition que nous attachons à l'intégration sociale est le sentiment d'appartenance que l'immigrant ressent consciemment ou non par rapport à la société d'accueil. Ce sentiment d'appartenance pourrait s'exprimer par le degré d'attachement de l'immigrant à sa nouvelle société nationale. Ici, il nous semble aller de soi qu'il y a un lien de cause à effet entre cette deuxième condition associée à l'intégration et la première que nous avons exposée précédemment. De ce fait, il nous semble aussi que, plus la participation sociale d'un immigrant est accrue, plus il a tendance à s'identifier peu ou prou à la société d'accueil. Dans ce contexte, on pourrait croire que le fait de vivre les mêmes lois, et de partager la même situation nationale, favoriserait à la longue le sentiment ou le lien d'appartenance et de solidarité de la minorité au groupe majoritaire.

Dans un autre registre, Etzioni<sup>96</sup>, souligne le problème de l'autorité dans le groupe. Il définit les structures de l'organisation par la relation existant entre le mode d'intégration des individus à l'organisation et les moyens utilisés par celle-ci pour les amener à agir dans le sens prescrit. En plus, il considère l'intégration comme étant l'ensemble des modalités par lesquelles les individus d'un groupe entretiennent des relations satisfaisantes. Il est évident que tout groupe réalise un certain état d'intégration par ces relations spontanées établies entre ces membres. Ce sont des relations qui vont permettre à l'individu ou au groupe de suivre, d'évaluer et de s'adapter à son milieu changeant. Dans la même veine, Talcott Parsons soutient à travers sa littérature que lorsque l'individu exerce une activité et lorsqu'il a un rôle à jouer dans le groupe, celui-ci est automatiquement intégré. Si certains travaux insistent sur la démarche individuelle d'adaptation et d'insertion dans son nouveau milieu, c'est-à-dire « l'intégrabilité » de la personne dans son pays d'accueil, plusieurs insistent sur « la capacité intégratrice » de la société, c'est-à-dire, sa capacité d'intégrer la différence. On parle ici des mécanismes externes qui empêchent l'immigrant de s'intégrer dans la communauté, comme les lois du marché du travail, la discrimination, le racisme. De son côté, Abdelmalek Sayed, trouve que l'intégration est au centre de deux systèmes :

*Les variables d'origine : caractéristiques sociales, d'où l'aptitude socialement déterminée dont le sujet est porteur avant l'immigration,*

---

<sup>96</sup>Etzioni, A., *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Albin Michel, 2007.

*et les variables d'aboutissement : ensemble des variables, qui dans la société d'accueil, vont déterminer le devenir du sujet et qui enrichissent le débat*<sup>97</sup>

Abdelmalek Sayad analyse l'intégration à partir de l'extérieur de l'immigrant et non de l'intérieur. Pour lui :

*C'est à partir de l'immigration et de toute la trajectoire d'immigrant qu'il faut analyser l'intégration. C'est après qu'il faut constater si le processus a réussi ou pas et ne peut pas être saisi en cours de réalisation, car il implique tout l'être social des personnes et de la société dans son ensemble*<sup>98</sup>.

Bernard Lahire reprend sensiblement la même idée, dans le cadre de sa théorie sur l'individu multi-déterminée par des expériences sociales qui l'influencent tout au long de son parcours de vie : L'individu n'est pas enfermé de façon rigide dans la carapace d'un habitus, il subit des influences tout au long de son existence, et il convient de ne pas les négliger. C'est ça ce qui fait la différence d'intégration d'un immigrant à un autre et non pas la société d'hôte<sup>99</sup>.

D'autres auteurs insistent et voient dans l'intégration des immigrants une question de responsabilité collective partagée. Michèle Vatz-Laaroussi<sup>100</sup> et Johanne Charbon parlent d'une mise en balance des responsabilités individuelles des uns avec une responsabilité sociétale et politique des autres. Ces responsabilités individuelles et collectives des uns et des autres prennent un sens au sein du modèle d'intégration proposé. Il faut, en effet, selon Alain Claude Ngouem, bien distinguer entre l'intégration selon le modèle multiculturel, le modèle canadien ou le modèle d'intégration assimilatoire qui tend à faire disparaître toute spécificité culturelle : « L'immigrant a le choix de s'intégrer soit sous le modèle multiculturel, interculturel ou d'assimilation. »<sup>101</sup> En se basant sur l'action,

---

<sup>97</sup> Abdelmalek, S. (2005). L'intégration contre l'égalité (Première partie). Les enseignements d'Abdelmalek Sayad, par Saïd Bouamama. p.37

<sup>98</sup> Abdelmalek, S. (1991). L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, Ed. Universitaires. P.62

<sup>99</sup> Lahire, B., 1998. L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action, Nathan, « Essais et recherches ».

<sup>100</sup> Vatz, L. & al. (2001). Le familial au cœur de l'immigration. *L'Hamattan* 2001, 279

<https://doi.org/10.7202/008929ar>

<sup>101</sup> Alain Claude Ngouem, 2010. Tentative de construction d'un modèle normatif d'intégration des immigrants dans une communauté francophone en milieu minoritaire. *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophon.*

le philosophe canadien Will Kymlicka<sup>102</sup> parle de l'intégration civique comme étant un cadre dans lequel des immigrants et des groupe ethnoculturels cohabitent pacifiquement sans conflit de valeurs ou de pouvoir sur des questions politiques avec la population de la société d'accueil. C'est dire que les immigrants doivent développer un sentiment d'appartenance solide envers le Canada.

Au travers des différents points de vue exprimés par les auteurs, le concept d'intégration, selon Matungulu<sup>103</sup>, est rendu par ces termes : structure normative, organisation sociale, type d'autorité, relations sociales, respect des aspirations, sentiment d'appartenance, activités exercées et conflits. Cette vision de Matungulu résume les compréhensions multiples du concept d'intégration que nous avons recensées dans la littérature à savoir : un schéma normatif, une organisation sociale, un type d'autorité, les relations inter-groupes et une disposition intérieure d'appartenance dont on jouit des avantages.

L'appartenance au groupe est un paramètre de lecture qui renseigne sur l'intégration de l'individu dès lors qu'il y exerce des activités et l'effet domino est qu'il doit y être intégré à quelques niveaux que cela puisse être. Kymlicka précise que la politique canadienne d'intégration passe par le multiculturalisme et que ce système institutionnalisé repose sur une conception individualiste de l'appartenance sociale. Le comportement des individus traduit souvent le niveau, le degré et l'intensité de l'intégration, c'est ainsi qu'on peut évaluer l'intégration. Il y a plusieurs niveaux d'intégration. Nous pourrions les schématiser en trois parties : l'intégration indifférenciée, l'intégration par paliers et l'intégration de fond.

L'intégration différenciée est la voie obligée pour tous. Elle est la première étape qui sanctionne et matérialise le changement d'état. C'est l'acquisition du nouveau statut d'immigré. Elle n'appelle en pratique aucune différenciation. Indistinctement, elle

---

<sup>102</sup> Lacombe, S. (2004). Will Kymlicka, La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme, Montréal, Boréal, 2003, 342 p. (Traduit de l'anglais par A. Robitaille.). *Recherches sociographiques*, 45(3), 596–599. doi:10.7202/011472ar

<sup>103</sup> Matungulu, D. 1984. Intégration sociale des étudiants et participation à la vie de l'Université, thèse de doctorat en Sociologie, FSSAP, Université de Lubumbashi, Année Académique 1983-1984, p. 41.

concerne hommes, femmes, personnes âgées et enfants. C'est la situation optimale qui voit tout le monde se conformer, s'assujettir aux normes sociales, aux us et coutumes du nouveau milieu d'accueil. C'est l'intégration par la grande porte. Elle permet à tous de s'accommoder sans problèmes, sans préambules et sans autres obligations particulières. A titre d'exemple, évoquons le cas des formalités administratives que tout le monde doit remplir pour obtenir le droit de séjour ou le permis de travail.

L'intégration par paliers ne touche pas l'ensemble de la population immigrante. Elle se base sur la différenciation du sexe ou de l'âge. Par sa nature, elle crée des clivages et recourt à un recentrement par rapport à la spécificité de chaque individu en fonction de l'un ou des deux facteurs indiqués. Elle se caractérise en fonction de ces attributs tout en se greffant sur l'intégration indifférenciée. Les enfants en âge de scolarité par exemple, puisque celle-ci est obligatoire au Canada<sup>104</sup>, doivent être inscrits dans les écoles.

Enfin, nous trouvons l'intégration de fond. Celle-ci outrepassse l'intégration par paliers et se base sur la spécialisation professionnelle ou académique. Naturellement, elle crée aussi des clivages d'autant plus qu'elle n'intéresse pas tout le monde de la même façon. Seules les personnes se trouvant dans cette catégorie sont concernées. Comme la différenciation par paliers, elle se greffe aussi sur l'intégration indifférenciée qui est la matrice commune de tous les immigrants.

Cette classification basée sur des critères d'intégration différenciée offre l'avantage de comprendre à fond les genres de problèmes ou de difficultés auxquels peuvent être confrontés les uns par rapport aux autres. Dans le cas d'espèce, on pourrait comprendre en filigrane une certaine tendance auprès des femmes plus que chez les hommes, à changer rapidement leurs attitudes, une fois arrivées au Canada. En fait, l'appropriation et l'identification aux coutumes locales constituent le point de divergence entre les différentes composantes d'une famille. Dans cette logique, on pourrait trouver, par exemple, les

---

<sup>104</sup> Loi sur l'éducation. L.R.O. 1990, CHAPITRE E. 2. Scolarité obligatoire. 21.1. Publié sur le Web in : [http://www.elaws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws\\_statutes\\_90e02\\_f.htm](http://www.elaws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws_statutes_90e02_f.htm) <sup>2</sup> Il y aurait une ambiguïté entre le rôle de gardienne des traditions familiales jadis dévolu à la femme et la malléabilité avec laquelle certaines d'entre elles troqueraient ce rôle au profit des valeurs nouvelles. 16 août 2020.

éléments d'interprétation du comportement des enfants qui changeraient aussi facilement leurs modes de vie par rapport aux coutumes de leurs géniteurs, aux règles, normes et valeurs du pays d'accueil.

L'intégration des immigrants au *modus operandi* du nouveau milieu de vie, c'est-à-dire aux institutions et ses divers aspects de socialisation : économique, sociale, culturelle, éducatif, affectif, etc.

Quant à nous, notre vision de l'intégration est essentiellement étapiste, sinon dynamique. Ce qui tout naturellement, nous porte à considérer l'intégration comme un processus à la fois adaptatif et pluridimensionnel. Nous estimons que le passage de l'immigration à l'établissement durable dans les réseaux formels et informels de sociabilité au sein de la société d'accueil, implique chez l'immigrant une mutation vitale liée aux multiples sphères de la société d'accueil. Dès lors, par définition, l'intégration sociale définit dans notre optique le processus d'ajustement aux conditions sociales ou au système de normes et de valeurs communes de la société d'accueil, permettant aux immigrants de se mêler progressivement à la population locale, de s'y identifier partiellement et d'y participer aux activités collectives. Pour autant, ce processus de resocialisation ne signifie pas que l'immigrant doit renoncer absolument ou définitivement à ses particularités culturelles d'origine; comment renier ses croyances religieuses et ses pratiques alimentaires au profit des valeurs dominantes. Ceci équivaudrait plutôt à l'assimilation. Or dans les faits, l'intégration, contrairement à l'assimilation, ne conduit pas forcément l'immigrant à renoncer définitivement à ses valeurs d'origine même si par ricochet, celles-ci sont appelées à s'affaiblir avec le temps. Car, «si certaines valeurs sont irréversibles, d'autres, au contraire, changent en fonction des situations vécues »<sup>105</sup>.

#### **2.2.4. Les théories de l'intégration**

---

<sup>105</sup>Khellil, op.cit. p.5



Historiquement, la question de l'intégration a été étudiée principalement dans deux perspectives sociologiques: celles d'Émile Durkheim et de l'École de Chicago; constituant ainsi deux paradigmes incontournables pour l'étude des questions relatives à l'intégration.

#### **2.2.4.1 La sociologie durkheimienne**

Les célèbres travaux d'Émile Durkheim en France étaient vite devenus une des références classiques dans le domaine des sciences sociales, surtout en ce qui concerne le concept d'intégration. Il est un des fondateurs de la sociologie moderne (1858-1917). Pour lui l'intégration et la société sont les deux faces d'une même pièce, sans quoi la société ne pourrait être cohérente. En réalité, le thème de l'intégration sociale occupait une place centrale dans l'ensemble des œuvres de Durkheim. En d'autres termes, «Pourquoi et comment les individus sont-ils intégrés à la société? Cette interrogation traverse de part en part toutes les recherches que Durkheim a conduites<sup>106</sup>». Durkheim explique l'intégration sous l'angle du degré de cohésion qui rattache l'individu au système social dont il est membre. Dans cette approche sociologique, l'intégration sociale représente la conséquence logique de l'incorporation des individus dans les structures sociales d'appartenance comme la famille, l'église, l'armée, le milieu de travail et la société politique. Ce concept se révèle être une caractéristique même de la société qui, nonobstant les conflits inhérents à la vie en société, lui permettrait un bon fonctionnement; par contre la société doit s'investir auprès de ses membres dans le but de créer une interdépendance et une complémentarité des individus et des groupes.

Dans cet esprit, le sociologue français distingue «le suicide altruiste<sup>107</sup>» comme la conséquence d'une intégration excessive et «le suicide égoïste» qui résulte d'un individualisme excessif; partant, il établit le postulat suivant: « quand l'homme est détaché de la société, il se tue facilement, il se tue aussi quand il y est fortement intégré». Dans ses recherches laborieuses sur le suicide, Durkheim<sup>108</sup> est parvenu à la conclusion que le

---

<sup>106</sup> Boudon & al., 2003. Dictionnaire de sociologie. Paris: Larousse, 279 p. 70

<sup>107</sup> Fortin, S. (2000). Pour en finir avec l'intégration... Groupe de recherche ethnicité et société, CEETUM, Document de travail.

<sup>108</sup> Baudelot, C. & Establet, R. (2011). 1. Le suicide, un fait social. Dans : C. Baudelot & R. Establet (Dir), *Durkheim et le suicide* (pp. 15-45). Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France.

suicide est le produit d'un défaut et d'un déficit d'intégration de l'individu dans sa société d'appartenance. C'est pourquoi, selon lui, « le suicide varie en raison inverse du degré d'intégration des groupes sociaux dont fait partie l'individu ».

Au fil du temps, le concept d'intégration a pris diverses formes en fonction des contextes historiques, par contre il faut souligner que l'ensemble des recherches de Durkheim présente un défaut majeur lié à l'absence de corrélation entre intégration et immigration dans le contexte européen. Une lacune que la sociologie de Chicago pour sa part, aura largement comblée dans le contexte nord-américain en considérant la trajectoire migratoire et le passé du migrant comme partie intégrante de sa vie présente. Soulignons que le terme est aussi utilisé pour décrire l'expérience d'établissement et la participation des migrants dans le pays d'accueil.

#### **2.2.4.2. L'École de Chicago**

Dans le contexte nord-américain, l'École de Chicago est, depuis les années 1930, l'appellation conférée au département de sociologie de l'université de Chicago en raison des travaux d'avant-garde que ses chercheurs ont réalisés sur l'immigration, les relations interethniques et interraciales dans le but de comprendre les mutations sociales et culturelles considérables qui ont marqué l'évolution de certaines villes aux États-Unis, notamment la ville de Chicago. S'inscrivant en faux à l'approche durkheimienne, la sociologie de Chicago est celle qui a pu systématiquement associer l'intégration et l'immigration; et ce, avant tout autre courant scientifique<sup>106</sup>.

La vision des sociologues de Chicago, jusque là inédite, s'explique certainement par le rôle déterminant qu'a pu jouer l'accroissement démographique de la population de cette ville. Pour retracer le développement fabuleux de la ville de Chicago, il convient d'observer à la suite de Alain Coulon<sup>109</sup> que « la bourgade qui comptait 4 470 habitants lors du recensement de 1840, en comptait 1 100 000 cinquante ans plus tard, en 1890, et en comptera près de 3 500 000 en 1930 ». Ce peuplement rapide et continu de la ville de

---

<sup>109</sup> Coulon, A., 1992. L'École de Chicago. Paris: Presses Universitaires de France, 127 p. 34.

Chicago procède historiquement de l'arrivée massive et par vagues successives de migrants ruraux et d'immigrants européens à tel point qu'en « 1900, plus de la moitié de la population de Chicago était née en dehors d'Amérique ». Ce qui faisait ainsi de cette ville un territoire de choix pour l'étude empirique des problèmes urbains, de l'immigration, des relations ethniques et raciales.

Pour l'essentiel, les chercheurs de l'École de Chicago ou plus exactement ses précurseurs, ont appréhendé l'intégration des immigrants à la société américaine dans une perspective plutôt assimilationniste. C'est pourquoi, d'après William Thomas rapporté par Coulon, « l'assimilation est à la fois souhaitable et inévitable. Elle requiert la construction d'une mémoire commune entre le natif et l'immigrant. » Toujours selon cet auteur, une telle évolution implique de la part des immigrants, qu'ils apprennent, outre la langue du pays d'accueil, « les grands traits de son histoire, de ses idéaux et de ses valeurs ».

La problématique de l'intégration des immigrants à la société américaine, vient en tête des contributions considérables de la tradition de Chicago au sujet de la thèse, désormais classique, suivant laquelle l'adaptation des immigrants obéit à une transformation cyclique qui s'accompagne d'un processus dit de désorganisation - réorganisation sociale. La désorganisation familiale ou collective, expression que l'on doit à Thomas et Znaniecki, qualifie un état pouvant découler de changements multiples, le plus souvent de nature économique, technique et surtout migratoire. Ainsi, dans l'optique de ces deux auteurs, la désorganisation sociale se manifeste par un déclin de l'influence des règles sociales sur les individus, un effritement des valeurs communautaires et une valorisation accrue des pratiques individuelles.

En ce qui concerne les immigrants, cette désorganisation sociale génère une déviance pour les enfants immigrants congolais de la communauté Bembe; cette désorganisation renvoie à une phase transitoire de confrontation ou d'inadaptation aux réalités nouvelles de la société d'accueil, tandis que la réorganisation qui la succède désigne plutôt une étape nécessaire visant à atténuer l'écart avec les valeurs dominantes sinon, « une conduite qui va leur (les immigrants) permettre de s'adapter à leur

nouvel univers<sup>110</sup>». Selon Thomas et Znaniecki, dans le processus de réorganisation, le renforcement de la solidarité communautaire, le rétablissement des règles et des pratiques traditionnelles, la répartition ethnique ou nationale de l'habitat, vont jouer un rôle décisif.

Par ailleurs, analysant la nature des interactions sociales qui s'opèrent entre les natifs de la société d'accueil et les minorités immigrées ou raciales, Park distingue quatre étapes, chacune représentant un progrès par rapport à la précédente : la compétition, le conflit, l'adaptation et l'assimilation. On peut davantage récapituler avec De Rudder les traits dominants<sup>111</sup> de ces étapes successives qui se présentent de la manière que nous les décrivons dans le paragraphe suivant : la compétition constitue une fonction vitale et universelle parce qu'elle est inhérente à toute organisation sociale. Dans le cas présent de coexistence des natifs et des immigrants où le contact social est plutôt absent, sinon limité aux rapports économiques qui définissent le marché du travail. Dans ce contexte, la compétition concourt à structurer l'ordre social, car elle sous-tend une concurrence variée entre la population d'accueil et les immigrants, notamment dans l'accès aux ressources comme l'emploi, les revenus, l'habitat, le pouvoir politique, etc. Le conflit demeure une issue inéluctable de la compétition lorsque des populations différentes partagent un territoire commun. Le plus souvent, ce type de coexistence s'accompagne de préjugés raciaux pouvant dans certains cas, dégénérer en affrontements plus ou moins directs ou violents. Toutefois, cette phase conflictuelle peut dans certaines conditions s'avérer avantageuse pour l'immigrant car « il s'agit d'une étape décisive, dans la mesure, où elle crée une solidarité parmi la minorité » (Coulon, 1992, p. 38). C'est dire que dans le groupe ethnique ou la communauté nationale d'origine, certaines minorités immigrées tenteront de trouver consciemment ou non, protection et soutien d'aide pour amoindrir les effets du conflit ouvert ou larvé avec l'environnement d'accueil.

Pour les chercheurs de Chicago dont Park en premier, cette tendance à la retraite ethnique des immigrants comme moyen de survie, est une étape positive qui, malgré

---

<sup>110</sup> Coulon, op.cit. p.30.

<sup>111</sup> De Rudder, Véronique. 2002. « De l'urbain au social: le cycle des relations sociales ». In *Revue Européenne de Migrations Internationales (REMI)*, sous la dir. de Lamia Missaoui, Pierre Tippiet et Marie-Antoinette Hily, p. 41-54. Volume 18, numéro 3. Paris : AEMI.

tout, concourt de manière déterminante à leur intégration dans la société globale. La troisième étape est celle de l'adaptation qui repose sur un ajustement réciproque des adversaires en présence au motif d'un compromis négocié de leur antagonisme. Ainsi, à ce stade et grâce à la reconnaissance des différences comme fondement du savoir vivre ensemble et au règne de nouvelles lois, la rivalité n'a pas disparu selon De Rudder, mais bien au contraire, elle est réglée, contrôlée. L'assimilation étant la dernière étape de ce schéma des relations raciales proposé par Park, constitue l'issue logique des processus sociaux impliquant les natifs et les immigrants « au cours de laquelle les différences entre les groupes se sont estompées, et leurs valeurs respectives mélangées. Les contacts se multiplient et deviennent plus intimes, la personnalité de l'individu se transforme. ». Cette transformation se réalise selon notre point de vue ci-après qui récapitule ce que nous pensons de l'intégration pour dire que c'est un processus temporel au cours duquel un individu cherche un équilibre entre son identité culturelle, les valeurs et les normes de la société d'accueil et celles de ses origines. La concordance entre ces deux espaces culturels, donnent aux jeunes immigrants de la diaspora un plus en termes d'un savoir être et d'un savoir-faire comme dans l'exemple du rôle de la socialisation technologique des jeunes dans la culture orientale<sup>112</sup>. Pareilles connaissances aideraient au développement d'une identité biculturelle à même de tisser, de retisser et de raffermir à jamais de solides liens transnationaux et transgénérationnels avec le continent. Mais malheureusement, continue le même auteur, il manque encore cruellement l'organisation de la diaspora africaine en une entité dotée d'une conscience et d'une identité spécifiques en tant que communauté rattachée à une région d'origine.

---

<sup>112</sup> José Mvuzolo Bazonzi, « La diaspora africaine et l'identité biculturelle : enjeux et défis pour la réinvention de l'Afrique », *Afrique et développement*, Vol. XLI, N° 2, 2016, pp. 203-221.

### **2.2.5. Les modèles d'intégrations des minorités immigrées**

Schématiquement, le passage dynamique de l'immigration à l'adaptation progressive aux normes et valeurs du pays d'accueil pose l'épineuse question de l'intégration sociale et de la condition immigrée. En outre, les modes d'intégration des personnes et minorités issues de l'immigration varient selon les pays.

L'état actuel des savoirs concernant l'intégration conduit à identifier trois principaux modèles d'intégration dans les pays dits d'immigration comme le Canada, les États-Unis, la France par exemple. Garson et Thoreau<sup>113</sup> distinguent le modèle assimilationniste français, le modèle communautaire à l'anglaise, la conception culturelle et restrictive de l'Allemagne. Dans cette optique, plusieurs auteurs, comme Lapeyronnie, Khellil, Vaillant, Schnapper et bien d'autres se rejoignent pour spécifier tour à tour que le multiculturalisme (au Canada), qui, fondé sur le principe de l'intégration communautaire, définit la reconnaissance officielle de la diversité culturelle des différentes communautés ethniques qui coexistent dans un espace national au nom du pluralisme culturel. Le modèle français qui est dit assimilationniste s'articule sur l'intégration individuelle au nom du principe républicain de citoyenneté, lequel garantit l'égalité des droits pour tous y compris les immigrés et bannit l'expression des particularismes culturels dans l'espace public. En outre, ces mêmes auteurs reconnaissent la conception ethnique limitative de la nation (le cas de l'Allemagne) qui met l'accent sur les liens de sang et la parenté. D'où la difficulté pour les étrangers qui ne partagent pas la même mémoire collective que les Allemands d'accéder à la nationalité allemande.

Le bref rappel qui précède sur les politiques d'intégration en vigueur dans les États traditionnels de l'immigration, nous a paru doublement nécessaire. Il vise à dresser un bref état de la question et à mieux circonscrire progressivement l'angle sous lequel nous envisageons aborder notre sujet. Car l'intégration des immigrés est un vaste sujet, et il importe de délimiter de façon précise le champ que l'on entend explorer. C'est dans un tel souci de précision, que nous avons pris soin d'indiquer dès le départ, l'objet de la

---

<sup>113</sup>Garson & al., 1999. « Typologie des migrations et analyse de l'intégration ». In Immigration et intégration: état des savoirs, sous la dir. de Philippe Dewitte, p. 15-30. Paris: Éditions la découverte.

présenterecherche qui vise plus les individus immigrés que les groupes communautaires du même ordre. Dans leur analyse commune sur l'intégration, Garson et Thoreau font la remarque suivante: le processus d'intégration peut-être analysé, soit comme un processus concernant les groupes, soit comme un processus concernant les individus. Or, les politiques d'intégration mises en œuvre par les différents pays d'accueil peuvent volontairement privilégier plus ou moins, soit l'intégration des groupes, soit l'intégration des individus. Il existe donc un conflit potentiel entre l'analyse scientifique des faits et le système de valeurs sur lequel reposent les politiques.

Par ailleurs, de son côté, Khellil<sup>111</sup> fait remarquer que « l'individu bénéficie d'une marge de décision lorsqu'il doit adhérer à un système, du moins dans les sociétés démocratiques ouvertes sur le monde extérieur. » C'est le cas, souligne-t-il, de l'intégration qui suppose la socialisation, laquelle « comporte ainsi une part importante d'adaptation aux valeurs communes, mais qui laisse aussi une certaine marge à l'autonomie individuelle ». C'est justement sur la base de cette liberté relative reconnue à l'immigrant dans la société d'accueil que se situe une part essentielle de l'orientation qu'il entend donner à son processus d'adaptation en fonction de sa subjectivité, de ses objectifs et de ses ressources personnelles. Et, ces logiques individuelles des immigrants sont quelque fois bien loin des préoccupations politiques de l'État d'accueil.

C'est pourquoi, Khellil<sup>114</sup> conclut son étude en soulignant que l'intégration des immigrés, vue sous l'angle d'une entreprise individuelle doit être ramenée à la socialisation secondaire qui est bien celle qui résulte des interactions et des expériences individuelles. C'est donc dire que, c'est la forme individuelle de l'intégration qui nous intéresse ici, laquelle suppose selon Vaillant<sup>115</sup> que « chaque étranger adhère à la société [...] par sa pratique de la langue, son apprentissage de la culture et sa volonté de participer à la vie de la nation ».

---

<sup>114</sup> Khellil (1997). op. cit. p.48

<sup>115</sup> Vaillant, Emmanuel. 1998. L'immigration. Toulouse: Éditions Milan, 63 p.

### 2.2.6. Les conditions de l'intégration

Nombre de théoriciens consultés considèrent que deux types de facteurs tiennent un rôle déterminant dans l'intégration des immigrants au sein de la société d'accueil. Ce sont: les conditions environnementales ou exogènes et les conditions personnelles liées aux immigrants eux-mêmes. Certains spécialistes du sujet comme Berry<sup>116</sup>, situent essentiellement la capacité d'intégration des immigrants à deux niveaux, puisque selon lui, l'intégration sociale « dépend en partie de leur désir de participer à la vie de la société d'accueil (attitude favorable à l'assimilation ou à l'intégration) et en partie, de leur acceptation par celle-ci. »

Les conditions environnementales désignent principalement l'acceptation des immigrants par la population d'accueil. C'est pourquoi Vaillancourt<sup>117</sup> inclut dans les caractéristiques environnementales l'environnement (sociopolitique et socioculturel) d'accueil de l'immigrant, le type de quartier où il réside et la nature des politiques ou programmes d'intégration. » Quant aux caractéristiques personnelles, elles comprennent l'âge, le sexe, le revenu, les traits de caractères, les attitudes des individus. Également, au nombre des conditions essentielles de l'intégration, Gaby Hsab<sup>118</sup> s'inspirant successivement de Kim, de Gudykunst et Kim, ajoute, qu'outre la capacité, les raisons de départ, la motivation des immigrants pour s'intégrer et pour participer à la vie de la société d'accueil comporte une série de facteurs personnels et collectifs. A ce titre, Hsab suggère la nécessité d'examiner l'adaptation des immigrants « d'uncôté, en fonction de leur expérience, de l'accroissement de leurs compétences linguistiques et culturelles, et de l'autre côté, en fonction de l'environnement (sociopolitique et socioculturel) et des prédispositions de la société d'accueil ».

Ainsi, parmi toute cette gamme de conditions déterminantes de l'intégration des immigrants, nous souhaitons nous appesantir sur celles qui sont inhérentes à la subjectivité

---

<sup>116</sup> Berry, J. W., 1991. Coûts et avantages sociopsychologiques du multiculturalisme. Ottawa: Conseil Économique du Canada, 50 p.

<sup>117</sup> Vaillancourt, François. 1994. « Le réseau de soutien social et son impact sur processus d'adaptation des immigrants. », Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 172 p.

<sup>118</sup> Hsab, Gaby Abou. 1996. « Politiques d'intégration et résistances ethniques au Québec: le cas d'immigrants libanais depuis 1975 ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 151 p.



des individus, et qui de ce fait, déterminent leurs attitudes individuelles face à l'acculturation. En fait, les variables personnelles constituent une part essentielle de la capacité d'adaptation des personnes immigrées, même si elles ne sont pas suffisantes pour définir à l'avance l'issue finale du processus d'intégration. D'où l'importance de l'attitude de la motivation des immigrants, des perceptions qu'ils ont de la majorité du milieu d'accueil, des buts personnels qu'ils se donnent en lien avec leurs projets migratoires et des stratégies d'ajustement qui en découlent. Il est vrai que dans la vie quotidienne, «chaque immigré suit son parcours individuel, en fonction de son expérience personnelle ». De ce fait, l'intégration individuelle suppose que le processus d'adaptation relève de la volonté propre et de la démarche personnelle de l'immigrant.

### **2.2.7. Les facteurs d'intégration**

Les facteurs d'intégration à prendre en compte pour une intégration, vus par une grande majorité de sociologues, nous conduisent à des réflexions sur les conditions indispensables dont l'immigrant a besoin pour s'intégrer plus facilement dans son nouveau milieu. Six facteurs clés de l'intégration sont soulignés par la plupart des chercheurs : parler la langue du pays d'accueil, trouver un emploi ou faire des études ou même un stage, avoir accès à des soins de santé, trouver un logement, construire un réseau social et enfin le sentiment d'appartenance<sup>119</sup>. Nous exposons ci-dessous ces différents facteurs. La maîtrise de la langue est un facteur puissant d'intégration. L'immigrant doit apprendre à parler la langue nationale pour résoudre son premier problème, celui de comprendre et de se faire comprendre<sup>120</sup>. Le cahier publié à l'occasion du Quatrième congrès national de Métropolis sur l'immigration francophone au Canada<sup>121</sup> détermine que la connaissance de la langue du pays d'accueil est primordiale pour apprécier l'expérience de l'immigrant dans son nouveau monde. L'apprentissage de la langue est un processus extrêmement long pour l'immigrant qui commence dès son arrivée. Sans offre spécifique de cours de langue, la

---

<sup>119</sup> L'attitude signifie disposition, état d'esprit (à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose); ensemble de jugements et de tendances qui pousse à un comportement (Le nouveau Petit Robert, 1993, p. 152).

<sup>120</sup> Li Xue. Juin (2007). Portrait d'un processus d'intégration dans *Recherche et évaluation, Citoyenneté et immigration Canada*, Juin 2007.

<sup>121</sup> Nicole Gallant, 2010, « Choix identitaires et représentations de l'identité issue de l'immigration chez la deuxième génération », *Canadian Ethnic Studies*, vol. 40, no2, p.35-60.

réalisation de cette acquisition ne sera pas réussie sauf si l'immigrant partage déjà la même langue maternelle que celle du pays d'accueil. L'objectif de l'intégration linguistique est surtout d'arriver à comprendre et à se faire comprendre. En même temps, cela va donner à l'immigrant une chance de sortir de sa bulle et de s'éloigner de son groupe ethnique pour voir et comprendre le monde autour de lui. La connaissance de la langue nationale est donc une partie de l'identité nationale, elle est un premier pas pour la cohésion nationale. En même temps, il ne faut pas oublier qu'apprendre une nouvelle langue va créer chez l'immigrant une double culture, voire une double identité.

Le travail est considéré comme un puissant vecteur de l'intégration sociale que l'on peut définir par l'acceptation et le respect des normes et des valeurs du groupe et par la participation à la vie collective. Il est lié étroitement au niveau de scolarité aux compétences des individus. Concernant l'insertion sur le marché du travail, les vagues d'immigrants arrivées dans les années 1950 et 1960, diffèrent totalement de celles du Canada dans les années 1980 et 1990, et encore plus dans les années 2000 et 2010. Ces derniers ont des niveaux de scolarité relativement plus élevés, ce qui constitue un enrichissement énorme pour la société canadienne<sup>122</sup>. Toutefois, dès leur arrivée, la plupart des immigrants ont du mal à trouver un travail lié à leur spécialité d'études ou encore à avoir un salaire satisfaisant. Selon Boudarbat et Chernoff: [...] <sup>123</sup> si l'une des principales fonctions de la scolarité, obtenue au pays ou à l'étranger, consiste à acquérir des compétences qui serviront plus tard dans l'emploi, le fait de ne pas utiliser ces compétences professionnelles a des conséquences néfastes sur l'immigrant. Le travail est aussi lié à la consommation, au prestige social et à l'estime de soi. Une personne qui n'a pas accès au monde du travail, se trouve très rapidement écartée de la société car il faut noter qu'un immigrant est mieux accepté que lorsqu'il travaille. Dans le cas contraire, il est souvent perçu comme un profiteuse, ou même un criminel caché. Il ne faut pas nier aussi que la

---

<sup>122</sup> Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada. Le 12e Congrès national de Metropolis à Montréal, du 18 au 21 mars 2010, en collaboration spéciale avec le Centre Metropolis du Québec. Immigration et métropoles, p. 71

<sup>123</sup> Boudarbat, Brahim and Chernoff, Victor. 2009. The Determinants of Education–Job Match Among Canadian University Graduates. IZA Discussion Paper No. 4513. Bonn, Germany. Institute for the Study of Labor, p 32.

situation socioprofessionnelle constitue un indicateur essentiel du lien d'intégration organique<sup>124</sup>.

En plus de la dimension économique, le travail représente une importante composante sociale. Le travail permet à l'immigrant de développer de nouveaux liens et de contacts avec d'autres personnes ; alors que le manque de travail a des influences néfastes non seulement sur la situation financière de l'individu, mais aussi sur sa situation sociale en général. Pour ce qui est du logement, de nombreuses études soulignent que les nouveaux arrivants rencontrent des difficultés remarquables pour accéder à un logement contrairement aux compatriotes canadiens. Le logement des immigrants est aussi un indicateur visible de leur situation économique et de la ségrégation spatiale, car habiter dans un quartier est souvent lié aux ressources du ménage. Toutefois, connaître la composition ethnique du quartier où l'immigrant habite donne une bonne idée sur les contacts quotidiens des immigrants, de son mode de vie et éclaire sur l'existence de réseaux intracommunautaires. C'est aussi un indice du degré de la marginalisation des immigrants comme le montre la citation ci-dessous : La concentration que l'on trouve dans les grandes villes d'Amérique du Nord généralement se situe dans les centres-villes défavorisés. L'isolement des minorités visibles, caractérisées par des groupes culturellement et économiquement marginalisés n'est qu'une conséquence de la pauvreté et du mal intégration des immigrants dans les foules de leurs compatriotes.

L'accès aux services de santé est aussi un facteur important qui peut entraver l'insertion des immigrants. Les nouveaux arrivants sont davantage préoccupés par la satisfaction de leurs besoins essentiels (trouver un logement, un emploi) que « les citoyens de souches », ou les immigrants de très longue date qui ont « réussi » sur le plan professionnel, car ces derniers groupes s'attendent plus à des besoins supérieurs (avoir des services de santé de qualité). Cependant, l'immigrant se trouve avec une connaissance limitée du système de santé du pays d'accueil et de la procédure à suivre pour trouver un médecin de famille par exemple. L'accès au système de santé représente un autre problème

---

<sup>124</sup> Paugam Serge, 2005, « Processus d'intégration et lien de citoyenneté », in Bekkouche Adda, 2005. La sous-représentation des Français d'origine étrangère. Crise du système représentatif ou discrimination politique. Le Harmattan, Paris, p. 57-63.

qui se pose, sachant que c'est un pas très important dans le processus de l'intégration. L'accès au système de santé est en relation directe avec la connaissance de la langue. Le manque de connaissance de la langue officielle de la province rend la tâche plus difficile pour un immigrant de trouver un médecin ou d'exprimer avec précision ses problèmes de santé. La difficulté à s'exprimer ou à se faire comprendre par les agents de santé au quotidien, influence négativement l'état de santé des immigrants: angoisse, inconfort, dépression.

Le réseau social est un autre facteur à souligner. La participation aux fêtes, aux diverses activités de groupes ou encore aux associations et aux manifestations organisées à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe ethnique, sont de bonnes occasions, et pour les immigrants et pour leurs compatriotes, pour essayer d'établir des réseaux sociaux. Cet indicateur influence positivement la participation des membres de la communauté à s'intégrer à la vie sociale et économique de leur pays d'accueil. Mais comme le souligne ElifAksaz, malgré les efforts des immigrants pour essayer d'entrer en contact avec les autres compatriotes, leurs tentatives ne sont pas toujours bien reçues.

Certes, la chance que la société offre aux nouveaux arrivants pour résoudre ces problèmes et faciliter leurs intégrations est énorme. Cependant, cela ne peut réussir que si la société met en place des dispositifs d'accueil. Ces dispositifs définiront les conditions juridiques, économiques et sociales de leur participation à la société d'accueil. Les dispositifs d'accueil assurent le premier contact des immigrants avec une réalité inconnue et développent en eux un sentiment d'appartenance à leur nouveau milieu. Car, comme le notent la plupart des sociologues, le premier contact avec l'immigrant reste un facteur déterminant pour la cohabitation mutuelle entre les deux cultures.

### **2.2.8. Limites de la notion d'intégration**

Souvent, dans la tradition sociologique, coexistent deux approches de l'intégration. La première s'intéresse à la société dans son ensemble et cherche donc à comprendre l'intégration de la société en tant que telle. La seconde privilégie le point de vue des individus ou des groupes et interroge leur intégration à la société. Certains reconnaissent dans cette distinction un débat assez classique en sociologie entre structuralisme et individualisme. Mais pour plusieurs sociologues, cette distinction a aujourd'hui perdu de sa pertinence.

Concrètement, pour comprendre l'insertion des immigrants, il faut combiner les facteurs internes et externes, c'est-à-dire de la part de l'immigrant et de la part de la société d'accueil. En effet, les études montrent bien que pour s'insérer dans son nouvel environnement, l'immigrant doit bien connaître la culture et le milieu de vie de son pays d'accueil ; car bien connaître sa société d'accueil est un des facteurs essentiels pour bien réussir son intégration. Les compétences d'apprentissage des normes et des valeurs du pays d'accueil peuvent se révéler comme un facteur puissant pour s'intégrer plus facilement. En outre, il y a une multitude de facteurs internes qui contribuent à la bonne intégration des immigrants. On retrouve notamment les facteurs internes comme l'âge, le sexe, la profession, le statut social et économique, la langue parlée, l'expérience vécue. Ces facteurs internes se combinent souvent aux facteurs externes qui se présentent sous des formes différentes de l'environnement de l'immigrant de la société d'accueil : le racisme, la discrimination, le rôle des institutions canadiennes, des politiques de l'immigration, la vision des citoyens du pays d'accueil, etc. Autant de facteurs, donc, qui peuvent influencer le processus et la forme d'intégration des immigrants. Nous avons également souligné une autre limite de la notion de l'intégration : son aspect homogénéisant. L'homogénéité des immigrants et de leur culture est difficile à soutenir. Certes, comme le montre Durkheim, il n'existe pas de nation sans représentations communes, sans conscience collective. La société est un ensemble d'individus qui partagent entre autre une langue, une culture, une religion, un habitat. Cependant, cela ne doit pas nous conduire à faire des individus de simples représentants de leur groupe d'appartenance. D'autres sociologues, comme Bourdieu, par exemple, ont déjà montré que la culture, la langue, la conscience, etc. varient

selon les classes et les groupes sociaux. Lahire, par exemple, reconnaît volontier l'existence d'un habitus culturel national, mais le place de façon exclusive aux deux extrémités de la hiérarchie sociale : la classe la plus élevée, les riches qui cherchent à sociabiliser leurs enfants dans l'objectif de conserver leur appartenance sociale en organisant le suivi de leur vie scolaire, en surveillant leurs fréquentations par exemple. D'autre part, la classe la moins élevée, touchée par la misère sociale et culturelle, reproduit les mêmes schémas de père en fils, d'une génération à l'autre. L'habitus national n'est qu'une manière d'être, une allure générale, une tenue, une disposition d'esprit. Si la notion d'habitus est de la socialisation incorporée, sédimentée, alors il faut constater que les sources de socialisation sont nombreuses et que l'individu est multidéterminé, produisant ainsi des trajectoires sociales différentes<sup>125</sup>.

De plus, une culture ne peut jamais être homogène ou totalement homogène, car elle est en évolution permanente. La plupart des immigrants connaissent au cours de leur vie des changements dans leur manière d'être, de penser et d'agir qu'ils vivent différemment et qu'ils intériorisent en fonction de différentes expériences. C'est pour cela qu'Abdelmalek Sayed propose d'introduire la notion de la trajectoire pour comprendre l'immigration. Cette notion permet de rompre avec la représentation trop facilement admise d'une immigration homogène, indifférenciée, soumise pareillement aux mêmes actions et aux mêmes mécanismes [...], rompre avec l'image « éternisée » de l'immigration [...], l'image stéréotypée de la noria, où l'immigration serait un mouvement qui amènerait en France et ramènerait de France, dans un perpétuel renouvellement, des hommes toujours nouveaux [...] et toujours identiques, l'immigré étant fixé une fois pour toutes dans l'image du rural (ou du paysan) émigrant seul (i.e. sans sa famille), pour une durée nécessairement limitée.

La trajectoire sociale<sup>126</sup>, présente un « processus identitaire individuel » tout entier, par lequel les croyances et les pratiques de chaque membre d'une société participent sans

---

<sup>125</sup> Bourdieu, Pierre. (2004). Esquisse d'une théorie de la pratique. Paris : Raisons d'agir. p. 282.

<sup>126</sup> Nous entendons par trajectoire une approche spécifique de l'immigration et de ses modes d'attache, à la croisée des champs spatiaux, sociaux et politiques qui encadrent le mouvement. La trajectoire est également un tracé de vie, une volonté individuelle, familiale ou collective de chercher la vie, une vie que l'on souhaite meilleure pour des raisons économiques ou autre.

faire exprès à créer de nouvelles catégories, de changer les anciennes et aussi de modifier en permanence des cadres de socialisation. Ce qui veut dire que les « formes identitaires » ne sont pas des formes stables, elles sont transformables devant les dynamiques sociales<sup>127</sup> qui les construisent. La notion de trajectoire permet donc de mettre en évidence l'aspect tout à la fois spatial et social de l'immigration, sans oublier le repère dans lequel le mouvement s'effectue.

La question de l'intégration, comme processus, avait disparu au cours des années 1960-1970. Elle ne représentait plus une réflexion pertinente dans le cadre théorique selon plusieurs perspectives comme le marxisme alors dominant. Pour le marxisme, cette notion n'a en effet pas de sens quand la société est vue sous l'angle des conflits de classes. Conflits dans lesquels l'Etat perd la face et joue le rôle difficile d'arbitre. Telle est en fait la position défendue par les Capitalistes Monopolistes d'Etat qui émane de l'économiste Philippe Heret développée en sociologie politique par Jean Lojkine. Cette thèse n'est pas pareille à celle de Nicos Poulantzas<sup>128</sup> qui confère à l'Etat une autonomie plus grande, sinon totale.

### **2.2.9. Rejet de la notion d'intégration**

Dans la sociologie actionnaliste développée par Alain Touraine, celle des mouvements sociaux, qui se veut une sociologie postmarxiste, la notion d'intégration n'est pas absente, mais elle est définie différemment du concept durkheimien. Dans cette sociologie, en effet, la lutte des classes n'est plus centrale.

En fait, les luttes de classe entre bourgeoisie et prolétariat ne sont pas au centre de cette sociologie. Cette dernière s'intéresse aux fractures autres que les conflits de classes, productrices d'autres identités ou autour desquelles s'élaborent d'autres identités sociales. Ce sont ces fractures qui engendrent des mouvements sociaux (femmes, homosexuels, mouvements régionalistes,

---

<sup>127</sup> Claude Dubar, (2000). La socialisation, Paris, A. Colin, p. 231.

<sup>128</sup> Les réflexions de N. Poulantzas se développent au fil de ses œuvres : *Les Classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, publiée en 1974, *L'État, le pouvoir, le socialisme*, en 1978

écologie politique) différents de ceux engendrés par la lutte des classes, en particulier du mouvement ouvrier, et dans un cadre idéologique où celle-ci est dominante et jugée telle. Dans la perspective tourainienne, ce sont ces nouvelles fractures qui sont au principe de ces mouvements, à leur tour, générateurs de changements sociaux. L'intégration est un processus qui devient pluriel et multidimensionnel, du point de vue des acteurs sociaux, dont l'identité est plurielle<sup>129</sup>.

Un autre courant rejette aussi le concept d'intégration tel qu'il est défini par Durkheim, incompatible avec la conception de la société dont il est porteur. Dans des perspectives différentes à la fois de celles des sociologies néomarxiste et actionnaliste, le philosophe Michel Foucault et, autour de lui, Robert Castel et Jacques Donzelot développent alors des travaux, dans le groupe de recherche CERFI<sup>130</sup>, contribuant à une critique radicale des institutions.

École, famille, travail, église sont dénoncées comme entreprises de « normalisation », ces institutions étant à la fois garantes et moyens de contrôle social. L'objet de ces travaux s'est déplacé, par rapport à la perspective durkheimienne, de la société et des groupes et classes qui la constituent, à l'individu : le contrôle social est considéré comme une entreprise fondamentalement répressive et l'intégration sociale ne peut se faire que contre l'individu et contre l'épanouissement de ses désirs. Certains disciples de Foucault ont cependant dépassé cette perspective, en revenant à une conception de l'intégration issue de la tradition durkheimienne et en l'actualisant. Tel est le cas de Robert Castel<sup>131</sup>, par *Les Métamorphoses de la question sociale*, ainsi que de Jacques Donzelot à propos de ses analyses de la politique de la ville.

### 2.2.10. La réactualisation de l'intégration

<sup>129</sup>Catherine Rhein, Intégration sociale, intégration spatiale. Dans l'Espace géographique 2002/3 (tome 31), pages 193-207.

<sup>130</sup> CERFI : groupe de recherche « Centre d'Études et de Recherches sur la Famille et les Institutions ». R. Castel en fut proche, J. Donzelot en fut partie, avec Lion et Numa Murard, S. Magri, L. Mozère, A. Querrien, F. Fourquet. Ainsi de l'ouvrage de R. Castel, *Le Psychanalyste*, et de ceux de J. Donzelot sur *La Police des familles* et *L'Invention du social* (1984).

<sup>131</sup> R. Castel propose une relecture de la notion d'intégration chez Durkheim, p. 444-446 dans *Les Métamorphoses de la question sociale*, 1995. Voir aussi Donzelot, p. 23-27 et 164 dans *l'État-Animateur*, 1994.



La disparition de ce concept est de courte durée. Depuis quelques décennies, en effet, et en raison de la mondialisation, les chercheurs s'approprient cette notion pour comprendre les transformations que connaissent les sociétés « occidentales », notamment en ce qui a trait à la question de la diversité culturelle. Sans reprendre tous les travaux des auteurs qui se sont penchés sur cette question, mentionnons seulement deux auteurs qui ont marqué la recherche sur la question : Robert Castel et Dominique Schnapper qui proposent une mise à jour éclairante de la problématique de l'intégration. Pour eux, ce concept d'intégration est décrit comme suit :

Le terme d'intégration a plusieurs définitions qui varient suivant les pays. [...] c'est le fait d'entrer dans un tout, dans un groupe, dans un pays, ou autre situation similaire. Elle exprime davantage une dynamique d'échange, dans laquelle chacun accepte de partager un tout, où l'adhésion aux règles de fonctionnement et aux valeurs et aux normes de la société d'accueil, ainsi que le respect de ce qui fait l'unité et l'intégrité de la communauté n'interdisent pas le maintien des différences<sup>132</sup>.

Les réflexions de Dominique Schnapper proposent de considérer l'intégration à la société d'accueil comme le processus concret de l'intégration de la société politique dans son ensemble. L'intégration de groupes particuliers, tels que les immigrés ou les chômeurs par exemple, n'est qu'une dimension particulière du processus dans son ensemble. Pour elle, l'intégration est considérée comme un enjeu politique majeur pour le corps social pris dans son ensemble. Au fil de ses travaux sur l'intégration et l'immigration, elle élabore une sociologie politique accordant une grande importance à la nation comme concept et à sa construction. Schnapper évoque l'important rôle de la politique et de la citoyenneté dans le processus de l'intégration des immigrants. En effet « la politique dite d'intégration n'est pas un choix parmi d'autres possibilités, elle est en fait une nécessité », car « l'intégration comme processus est et a toujours été générative de la nation. Alors que l'affirmation des identités individuelles et collectives est désormais au centre des valeurs modernes<sup>133</sup> ». Cette participation aboutit, après un certain temps, à l'obtention des mêmes droits et des

---

<sup>132</sup>D. Schnapper, (2007). *Qu'est-ce que l'intégration?* Paris : Éditions Gallimard.

<sup>133</sup>D. Schnapper, (1994). *La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de la nation*, Paris, Gallimard.

mêmes devoirs que tout autre citoyen. D'où l'importante formule de Schnapper : « Dans toute nation démocratique, le politique institue le social<sup>134</sup> ».

Cependant, la chose qui reste loin d'être partagée entre tous les citoyens, c'est bien la nation ou plutôt la communauté nationale. Schnapper parle du besoin des nouveaux arrivants de se situer, de s'orienter dans leur nouvelle communauté en respectant le lien social : « [...] il doit historiquement forger et par rapport à la citoyenneté régissant le lien social d'une manière générale ». Reprenant la réflexion de l'École de Chicago et de Durkheim, Schnapper montre que les individus doivent progressivement élaborer une vie culturelle commune telle que la langue commune, la participation aux traditions politiques nationales, ou encore l'adoption des mêmes modes de vie sans toutefois renoncer à leurs spécificités.

Tout en restant dans le droit fil de la tradition durkeimienne, Schnapper décrit l'intégration en termes de socialisation que l'on peut définir de diverses façons. Elle est, de façon, le processus qui transforme un être en un être social. C'est l'acquisition de normes, de valeurs, de rôles, de statuts à travers des manières de penser, de sentir et d'agir. Il s'agit donc d'acquérir la culture d'une collectivité. En confrontant le concept d'intégration à celui de socialisation, on doit constater quelques différences<sup>135</sup>. Pour le premier concept, il se manifeste sous des données structurelles, politiques et juridiques, par rapport auxquelles les individus déploient leurs actions.

Pour le deuxième, la socialisation apparaît comme l'équivalent moderne ou postmoderne de ce que certains ont appelé, à la suite de Durkheim « l'intégration sociale ». Les analyses faites sur la socialisation comme norme se centrent sur les trajectoires, sur l'intériorisation des conduites et sur les valeurs en laissant loin la dimension politique. Si l'immigrant doit s'intégrer à la collectivité, il faut reconnaître que les choses ne sont pas si simples. L'existence des facteurs externes empêche toute intégration possible. Les facteurs

---

<sup>134</sup> Schnapper, D., 1998. *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard.

<sup>135</sup> Durkheim, (1911). « La socialisation méthodique de la jeune génération ». *Éducation et sociologie*, Paris, PUF.

externes se traduisent par différents facteurs de discrimination tels que la discrimination ethnique, raciale, linguistique, économique et politique.

La discrimination ethnique et raciale représente sans doute les premiers obstacles visibles. Puisqu'elle est basée sur des critères liés à l'origine géographique des personnes (souvent la race ou plutôt la couleur de la peau, l'apparence ou le patronyme), ces discriminations ont beaucoup de conséquences néfastes sur le plan d'intégration. La confrontation répétée et quotidienne à la discrimination raciale entraîne souvent des confrontations violentes entre différentes ethnies. Les individus appartenant à des groupes visibles ou des ethnies, tel que les Premières Nations du Canada, les Sud-américains, les Asiatiques ou dans notre cas, les immigrants de l'Afrique sub-saharienne qui vivent une intégration qui se heurtent la plupart du temps à des obstacles de ce genre. Bernard Lahire à son tour reprend sensiblement la même idée, dans le cadre de sa théorie sur l'individu multi-déterminée par des expériences sociales qui l'influencent tout au long de son parcours de vie : l'individu n'est pas enfermé de façon rigide dans la carapace d'un habitus, il subit des influences tout au long de son existence, et il convient de ne pas les négliger. C'est ça qui fait la différence d'intégration d'un immigrant à un autre et non pas la société d'hôte<sup>136</sup>.

D'autres auteurs insistent et voient dans l'intégration des immigrants une question de responsabilité collective partagée. Michèle Vatz-Laaroussi et Johanne Charbon parlent d'une mise en balance des responsabilités individuelles des uns avec une responsabilité sociétale et politique des autres<sup>137</sup>. Ces responsabilités individuelles et collectives des uns et des autres prennent un sens au sein du modèle d'intégration proposé. Il faut, en effet, selon Alain Claude Ngouem, bien distinguer entre l'intégration selon le modèle multiculturel, le modèle canadien ou le modèle d'intégration assimilatoire qui tend à faire

---

<sup>136</sup> B. Lahire, (1998). *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, « Essais et recherches ».

<sup>137</sup> Vatz-Laaroussi, Michèle et Charbonneau, Johanne. (2001). *L'accueil et l'intégration des immigrants : à qui la responsabilité? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes. Lien social et politiques*, n°46, p.111-124.

disparaître toute spécificité culturelle : « L'immigrant a le choix de s'intégrer, soit sous le modèle multiculturel, interculturel ou d'assimilation<sup>138</sup> ».

## 2.3. Les concepts connexes de l'intégration

### 2.3.1. La culture

#### 2.3.1.1. Définitions de la culture: deux approches

La culture est un concept qui tire ses origines des sciences sociales, c'est un concept bien complexe<sup>139</sup> auquel plusieurs définitions ont été attribuées par les chercheurs à travers le temps, non seulement, en fonction de leur courant d'appartenance, mais aussi selon qu'on se trouve en Europe ou en Amérique du Nord.

La première définition du concept de culture remonte à Tylor<sup>140</sup>, qui, dans son ouvrage « Primitive culture », a été le premier à utiliser ce terme, en le définissant comme: « Ce tout complexe qui inclut les savoirs, les croyances, l'art, les lois, la morale, les coutumes, et toutes autres aptitudes et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société<sup>141</sup> ».

Dans l'acception européenne, notamment française, la culture désigne l'ensemble des savoirs accumulés par une personne, et qui se transmet à d'autres individus à travers des processus comme l'acculturation, la socialisation etc. Cette définition est supportée par plusieurs courants tel que l'évolutionnisme, le structuralisme ou la recherche des structures inconscientes avec Lévi-Strauss<sup>142</sup> pour désigner par conséquent les connaissances, croyances, art, morale, droit, coutumes et toutes les autres capacités acquises par l'homme en tant que membre dans une société.

---

<sup>138</sup> Alain Claude Ngouem, (2010). Tentative de construction d'un modèle normatif d'intégration des immigrants dans une communauté francophone en milieu minoritaire. *Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada*.

<sup>139</sup> Straub D.W., C.E., Hill, K.D., Loch et K., El-Sheshai. 1998. « A Qualitative Assessment of Arabe Culture and Infonnation technology Transfer », *Journal of Global Information Management*, vol. 6, no 3, p. 29-38.

<sup>140</sup> Tylor, E.B., 1871-73. *Primitive culture. Researches into the development of mythology, philosophy, religion, art and custom*, Londres, H. Murray.

<sup>141</sup> Barnouw, Victor. 1963. *Culture and PersonaUty*. Homewood Illinois: Dorsey Press. p.68.

<sup>142</sup> Lévi-Strauss, Claude. 1958. *Anthropologie structurale*. Paris, Plon.

Par contre, dans la société américaine, on ne parle pas d'une seule culture, mais de cultures au pluriel, qui désignent l'ensemble de comportements concrets d'individus, propres à chaque groupe humain et pouvant expliquer un emprunt culturel particulier. Dès lors, on parle de particularisme et de diversité. Particularisme dans la mesure où tout groupe culturel est homogène et a ses propres spécificités, elles-mêmes fruit de l'environnement dans lequel les individus de cette culture vivent, et diversité puisqu'en passant d'un groupe culturel à l'autre, on constatera l'existence de différences marquantes entre les deux, et engendrant une pluralité culturelle. Nous faisons ici référence, entre autres, au relativisme culturel de Boas<sup>143</sup>, aux modèles culturels de Kroeber<sup>144</sup> et Wisslet<sup>145</sup>, au culturalisme de Benedict, Mead<sup>146</sup>, Linton<sup>147</sup>, à l'approche différentielle de Lévy-Bruhl<sup>148</sup>, au culturalisme psychologique d'Hofstede<sup>149</sup>. En effet, Lévy-Bruhl, avec son approche différentielle, voit la culture comme un ensemble d'activités mentales acceptées plus dans une société que dans une autre. Malinowski dans son analyse fonctionnaliste de la culture, la voit comme un système d'éléments interdépendants (objets, idées, croyances, coutumes...), remplissant chacun une fonction vitale et constituant une totalité organique. Lévi-Strauss apporte également l'idée d'écart culturels (et donc de diversité culturelle). A partir de sa démarche de culturalisme *psychologique*, il s'est intéressé au concept de différences culturelles, quand il stipule que la culture comme programmation collective de l'esprit qui distingue les membres d'un groupe ou d'une catégorie de personnes par rapport à un autre. On identifie également Sapir<sup>150</sup>, qui voit la culture comme un ensemble de comportements concrets d'individus, propres à chaque culture et pouvant expliquer un emprunt culturel particulier.

---

<sup>143</sup><https://doi.org/10.1525/aa.1940.42.2.02a00010>

<sup>144</sup>Kroeber, Alfred Louis. 1930. *Caste*. Encyclopedia of Social Sciences. Vol III, 1930, p. 254b-257a

<sup>145</sup>Wisslet. 1917. *The American Indian*, New York, 1917.

<sup>146</sup>Mead. 1956. « New lives for old: cultural transformation ». Manus. 1928-1953.

<sup>147</sup>Ralph Linton (1945), *Le fondement culturel de la personnalité*. Paris : Éditions Dunod, 1977, 138 pages. Collection : Sciences de l'éducation.

<sup>148</sup>Lévy-Bruhl. 1918. *Fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, Alcan, 1918.

<sup>149</sup>ofstede, G., 1991. *Cultures and organizations: Software of the mind*. London: McGraw Hill.

<sup>150</sup>Sapir, E., 1949. « The psychological reality of phonemes ». In D.G. Mande1baum : *Selected Writings of Edward Sapir in Language, Culture, and Personalit*

On retrouve également d'autres auteurs selon lesquels la culture se définit à travers les relations de production<sup>151</sup>, les conditions matérielles d'une société à travers la capacité de l'individu à symboliser<sup>152</sup> à travers l'interprétation spécifique que certains groupes d'individus font de certains symboles<sup>153</sup>.

Malgré une dominance américaine dans l'approche relativiste de la culture, il est intéressant de noter que des grands ethnologues européens, notamment français, adhèrent également à cette conception. On peut citer à titre d'exemple Durkheim, un des piliers de l'ethnologie française, adoptant une démarche relativiste, une approche unitaire des faits de culture. Pour ce chercheur, l'humanité est une, et toutes les civilisations contribuent à la civilisation humaine. Ce chercheur entend, par-delà l'étude des variations culturelles, analyser l'invariabilité de la Culture. Les cultures particulières ne peuvent être comprises sans référence à la Culture, « ce capital commun » de l'humanité dans lequel elles puisent pour élaborer leurs modèles spécifiques. De même, on citera Levi-Strauss, qui va au-delà des variations culturelles, pour analyser l'invariabilité de la Culture, en tant que capital commun de l'humanité. Les deux auteurs citent la prohibition de l'inceste comme exemple d'un trait culturel universel. La culture est dorénavant comprise comme un ensemble dynamique, plus ou moins cohérent et plus ou moins homogène. Toutes les cultures, par le fait universel des contacts culturels, sont à des degrés divers des cultures « mixtes ». Hannertz explique bien ce trait de mixité ou de complexité de la culture. Il évoque la culture contemporaine comme une organisation de la diversité, et non comme une unité commune organisée et partagée. L'auteur se fonde sur les flux de communication, en tant que *patterns* de la culture entretenus entre divers acteurs (État, marché ...), qui sont de différentes natures (matérielle, symbolique etc), et en constante évolution, pour indiquer que le concept culturel qui les supporte est en dynamique permanente, contrairement aux sociétés traditionnelles.

---

<sup>151</sup>Godelier, Maurice. 1982. *La Production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle Guinée*. Fayard.pg

<sup>152</sup>Turner, Victor W. 1967. *The Forest of Symbols: Aspects of Ndembu Ritual*. Ithaca and London. Cornell University Press.

<sup>153</sup>Geertz, Clifford. 1973. *The Interpretation of Cultures*. New York: Basic Books, Inc.

Dupuis<sup>154</sup> identifie trois composantes sans lesquelles on ne peut prétendre une bonne définition de la culture, à savoir le contexte d'interaction sociale, qui renvoie à un contexte « situé spatialement et temporellement », les pratiques des acteurs, et les significations qui sont accordées par les acteurs à leurs actions. Ces trois composantes, étant indispensables dans la délimitation du territoire de la culture, le sont par conséquent pour sa définition.

Les différents attributs de la culture sont opérationnalisés en des mots d'actions : penser, sentir et agir. Ces actions signifient que les modèles, les valeurs et les symboles qui fondent la culture comportent également les connaissances, les idées, les sentiments. A ceci s'ajoute que la culture s'observe dans l'activité humaine du point de vue cognitif, affectif ou conatif (quand on l'identifie ou y voit l'agir au sens restreint du mot).

D'Iribarne<sup>155</sup>, définit la culture comme un langage, un code, un référentiel de sens. Ce référentiel permet aux acteurs de donner un sens au monde où ils vivent et à leurs propres actions. La continuité de chaque culture, alors même qu'elle est marquée par de multiples évolutions, vient de la stabilité du système d'oppositions fondamentales sur lequel elle est construite. On trouve ici une référence évidente au structuralisme de Lévi-Strauss. Par conséquent, on parle dans cette seconde catégorie de plusieurs cultures et de plusieurs niveaux de cultures les supportant: cultures populaires, cultures nationales, cultures d'immigrés etc.

Ainsi, on constate que la culture est un concept à échelle variable et dépend de l'unité d'analyse considérée par le chercheur (organisation, groupe, ville, nation, région, village et communauté). Il s'agit également, comme on vient de le constater à travers la multiplicité des définitions précitées, d'un concept à contenu variable, qui sert à la fois à singulariser les êtres humains dans le règne animal et à différencier les groupes humains ou sociaux les uns des autres. Enfin, il s'agit d'un concept synthétique, dans la mesure où il réunit un ensemble d'éléments caractérisant un groupe humain, mais aussi dans la mesure

---

<sup>154</sup>Dupuis, Jean-Pierre. 1990. « Anthropologie, culture et organisation. Vers un modèle constructiviste », 1.-F. Chanlat (dir.), *L'individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées*. Québec, PUL-Eska, p. 533-552.

<sup>155</sup>D'Iribarne, Philippe d'. 1997. *Le tiers monde qui réussit. Nouveaux modèles*, Odile Jacob, 278 p.

où ces éléments sont organisés en système de sens compréhensibles pour les membres du groupe, et que le changement d'un élément peut provoquer un changement des autres éléments appartenant au système.

Devant la variété des définitions précitées, et pour des raisons touchant à l'orientation que nous avons voulu donner au présent travail, et considérant la politique canadienne du multiculturalisme, nous adhérons à l'acceptation américaine (versus européenne) de la culture, en reconnaissant le pluralisme des cultures et en nous référant à la définition de Guy Rocher<sup>156</sup> : « un ensemble lié de manière de penser, de sentir et d'agir plus formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une communauté particulière distincte ».

### 2.3.2. Le racisme

La race est un système prédéfini d'idées qui se fonde sur l'existence de races au sein de l'espèce humaine. Scientifiquement, ce concept n'existe pas tant il est vrai qu'on ne peut le démontrer génétiquement au sein de l'espèce humaine. Malgré cette absence de définition, il y a une opinion qui considère que certaines catégories de personnes sont intrinsèquement supérieures aux autres.

Parler de « racialisations », c'est d'abord rappeler, si besoin en était, que la « race », au sens intra-humain, n'existe pas. La seule race dont on puisse parler est la « race humaine », que l'on appelle plutôt en français le « genre humain » (“human race” en anglais). Le seul critère de la pigmentation pour établir une ségrégation mondiale est purement arbitraire et ascientifique ; un Noir et un Blanc peuvent être plus proches l'un de l'autre par leur ADN que deux Noirs ou deux Blancs. Les aptitudes et les facultés intellectuelles ne jouent aucun rôle dans la coloration de la peau. Ce qui en revanche existe, c'est le regard porté par certains sur une catégorie de la population mondiale partageant un même phénotype comme le taux de mélanine à la surface de la peau. Donc il existe des

---

<sup>156</sup> Guy Rocher. “Culture, civilisation et idéologie”. Un article publié dans le livre de Guy Rocher, *Introduction à la sociologie*, Première partie : L'action sociale, chapitre 4, pp. 101-127. Montréal : Les Éditions Hurtubise HMH Ltée, 3e édition, 1995, 685 pp.



groupes « racialisés ». Ces racialisations sont historiques, elles n'ont pas toujours existé et ne sont pas permanentes. L'étude de la « race » est l'étude d'un processus social d'altérisation, c'est-à-dire de fabrication de l'«Autre»<sup>157</sup>.

Cette logique de racialisation a mené le scientifique britannique Francis Galton (cousin à Charles Darwin) à utiliser le terme *eugenics* pour la première fois autour de l'an 1883, ce qui permit une large diffusion à l'eugénisme qui est une somme des méthodes et pratiques visant à apporter des modifications pour améliorer le patrimoine génétique de l'espèce humaine. Des médecins et des scientifiques promeuvent la politique d'eugénisme qui prend de l'ampleur aux environs du 20<sup>ème</sup> siècle pour l'atteinte de certains objectifs à savoir jouer le rôle capital d'influencer la législation dans trois domaines : une stérilisation à contrainte en des endroits où la culture dominante l'autorisait<sup>158</sup> un durcissement de l'encadrement juridique et des mesures de restriction ou promotion favorable ou défavorable à certains type d'immigration.

Selon certains sociologues, le racisme s'inscrit dans une dynamique de domination sociale à prétexte racial. Les idéologies racistes ont servi de fondement à des doctrines politiques conduisant à pratiquer des discriminations raciales, observées entre autre dans l'aire anglophone : Grande-Bretagne, Afrique du Sud, États-Unis, Australie et Canada.

Quand bien même le concept de race serait un non-sens scientifique, il y a des auteurs anglo-saxons qui prennent en considération quatre groupes raciaux : les Caucasiens, qui comprennent les populations d'origine européenne; les Noirs, groupés dans lequel il y a les Africains et aussi les Noirs dont ceux issus de l'esclavage et du mélange de populations entre les populations africaines et européennes; les orientaux qui sont les asiatiques; les Hispaniques, qui sont les populations d'Amérique parlant espagnol<sup>1</sup>. Quelle que soit l'aire géographique dans lequel il est observé, le racisme prend des formes multiples qui vont de remarques offensantes aux abus verbaux pouvant aboutir à de l'agression physique. De nos jours, le racisme demeure la pierre angulaire classique. Ce type de racisme a toujours gain de cause pour justifier les injustices sociales uniquement

---

<sup>157</sup> Le catholicisme, par exemple, s'y opposa en sanctionnant ces pratiques ou même leur promotion d'une excommunication *latae sententiae*.

<sup>158</sup> Mac Millan and Co, Londres, 1869. *Hereditary genius. An inquiry into its law and consequences*.

sur une base biologique ou culturelle supposée. Basé sur des théories pseudoscientifiques, le racisme a servi de cadre opérationnel pour justifier la domination exercée sur des populations entières, notamment envers les Noirs et les Autochtones. Parmi ces derniers, on peut citer les inuits, les cris, les métis que les canadiens appellent les Premières Nations.

### **2.3.2.1. L'origine différenciée des races**

Le point le plus délicat concerne la controverse entre monogénistes et polygénistes. On oublie que l'idée d'une origine différenciée des races (ou des espèces) humaines, si elle a été formulée au sein de la pensée théologique (races déchues, lignées séparées issues de Sem, Cham et Japhet, création pré-Adamite), n'a été puissante qu'au XIXe siècle lorsque des naturalistes et des anthropologues s'en emparèrent avec des visées diverses. Certains travaux scientifiques, qui ont prévalu au sujet de la race, relevaient plus de l'idéologie (notamment coloniale) au point que de nos jours, les travaux du célèbre paléoanthropologue français Yves Coppens lèvent le voile et contredisent les affirmations de jadis, sur les origines de la race humaine. Dans une émission de Karine Le Marchand sur les antennes de France 24, Yves Coppens soutient que :

« Tous les premiers hommes sont apparus en Afrique. Depuis, on considère qu'il y a eu 100 milliards d'êtres humains sur la terre et ces 100 milliards, comme bien sur les 6 milliards d'hommes d'aujourd'hui, viennent tous de ce berceau tropical africain. Tous nos ancêtres étaient africains. Nous sommes tous africains »<sup>159</sup>.

### **2.3.2.2. La valorisation du racisme**

Par le passé, les théories de la suprématie raciale se basaient en grande partie sur une interprétation biologique de révolution humaine. Tel qu'il a été adapté par Herbert Spencer, le darwinisme social suggérait une hiérarchie entre les espèces humaines, certaines étant considérées de « races » supérieures et d'autres « races » inférieures. De telles catégories servaient à légitimer les inégalités sociales existantes. Le darwinisme social réussissait à convaincre parce qu'il s'appuyait soi-disant sur la « science » et parce qu'il exonérait de blâme certains individus pour leurs propres échecs. Même le colloque de

---

<sup>159</sup>Yves Coppens en 2007 sur le plateau de l'émission de France 2 "les tabous" .Ecouter le 7 octobre 2018.

l'UNESCO sur l'élimination du racisme, tenu en 1951, n'a pas réussi à faire disparaître les mythes profondément enracinés d'une supposée supériorité raciale. C'est seulement avec la divulgation des résultats du projet sur le génome humain, en 1998 (lesquels résultats indiquaient que les différences biologiques entre les «races» représentaient seulement 0,01% de la variation génétique humaine totale), que les théories biologiques de la suprématie raciale ont été finalement invalidées<sup>160</sup>. Et pourtant, en dépit des évidences scientifiques croissantes indiquant le contraire, l'idée d'une supériorité raciale demeure attirante. Comment donc les groupes actuels prônant la supériorité de certaines «races» justifient-ils leur existence si la science ne confirme plus leur idéologie? Ils s'appuient sur ce que les chercheurs appellent «le nouveau racisme» ou le racisme culturel<sup>161</sup>. Tirant son origine de recherches menées en GrandeBretagne, le nouveau racisme suggère que les hiérarchies raciales n'ont pas pour fondement une génétique ou une biologie supérieure, mais reposent plutôt sur l'idée d'une culture supérieure.

Ce nouveau racisme se retrouve dans des sites Internet haineux, des livres, des revues, des «profils raciaux» adoptés par la police et les agents de sécurité des aéroports ainsi que dans la critique intellectuelle de la culture des «autres». Les partisans du nouveau racisme croient que «la nature humaine est telle qu'il est naturel de former une communauté circonscrite, une nation, consciente de ses différences avec les autres nations. Ils ne sont pas meilleurs ou pires, mais des sentiments d'antagonisme seront réveillés. Ce qui rend le nouveau racisme plus dérangeant, c'est que les arguments sont basés sur la reconnaissance d'une différence culturelle plutôt que sur la reconnaissance d'une différence biologique. En fait, c'est un racisme qui discrimine, blesse, menace, calomnie ou porte atteinte à la vie et à l'intégrité corporelle des individus en raison : - des traits physiques propres à des groupes spécifiques (tels que la couleur de la peau) - et/ou de l'appartenance ethnique ou nationale - et/ou des caractéristiques culturelles (telles que la langue, la religion, le style de vie ou le nom).

---

<sup>160</sup> S. Cameron Chavez et S. M. Wycoff, «The Destructive Nature of the Term "Race"»: Growing beyond a False Paradigm», *Journal of Counseling and Development*, vol. 76, n°3, 1998, p. 277-286.

<sup>161</sup> E. Noivo, «Neither "Ethnic Heroes" nor "Racial Villains": Inter-Minority Group Racism», dans V. Satzewich (dir.), *Racism and Social Inequality in Canada: Concepts, Controversies and Strategies of Resistance*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 1998, p. 223-241.

Le nouveau racisme peut être illustré par un exemple du premier ministre québécois, Jean Chrétien lui-même a exprimé publiquement des sentiments participant du courant du nouveau racisme lorsque, pendant un voyage d'une équipe canadienne en Chine, il a dit de Pagtakhan (le ministre des Anciens Combattants) qu'il ressemblait « un peu à un Chinois<sup>162</sup>». Subtile, le nouveau racisme demeure souvent impuni. Lorsque interrogés sur le racisme, ces individus se défendent d'être racistes; ils ne font que commenter les différences culturelles. Si leurs commentaires peuvent parfois entraîner une condamnation de la part du grand public, ils tombent habituellement dans l'oubli, comme ce fut le cas pour la déclaration de Jean Chrétien en 2001. Ces incidents indiquent que si le racisme est devenu plus subtil, il n'en est pas pour autant moins présent dans la société canadienne. Le fait que des individus, sous le couvert de la liberté d'expression, se permettent d'exprimer des telles opinions fausses et impertinentes (avec peu ou pas du tout de conséquence) démontre l'existence d'un public pour ce genre de rhétorique.

---

<sup>162</sup> Lori Wilkinson, 2003. Cahiers de recherche sociologique : Six nouvelles tendances de la recherche sur le racisme et l'inégalité au Canada. *La sociologie canadienne anglophone* Number 39, 2003 URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1002379ar> DOI: <https://doi.org/10.7202/1002379ar>

### 2.3.3. L'habitus

Le mot « habitus » reprend un mot latin qui signifie « manière d'être », conformation physique, attitude, contenance, dérivé de habere au sens de : posséder, être, maître de, avoir en soi, avoir sur soi. D'une façon générale, habitus signifie la manière d'être, l'allure générale, la tenue, la disposition d'esprit de quelqu'un.

Rare en français avant le XIX<sup>ème</sup> siècle, le mot conserve le sens d'« aspect général », spécialement en médecine, où l'apparence générale est vue comme reflet de l'état de santé, et en sociologie où il se répand vers 1980. Durkheim, par habitus, désigne « l'ensemble des apprentissages, des dispositions acquises par l'enfant au cours de son éducation. Elias y recourt pour évoquer le type de personnalité psychologique formé par le processus de civilisation des mœurs en Occident. Marcel Mauss évoque la nature sociale de l'habitus pour qualifier l'usage « naturel » du corps dans les techniques étudiées dans différentes sociétés. Pierre Ansart précise en citant Pierre Bourdieu : l'habitus évoque « les apprentissages (formels ou informels, dits ou non dits) qui forment, inculquent des conduites ordinaires, des modes de perception et de jugement, au cours de la socialisation... ». Cette procédure les rend automatiques et impersonnelles, signifiantes sans intention de signifier. L'*habitus* est ainsi imposé par l'ordre social de manière structurelle, et se voit reproduit par chacun des acteurs qui en permettent le maintien de manière conjoncturelle. Il permet l'expression de l'intention objective par la réactivation de l'intention vécue de celui qui les accomplit. Tout au long de son acquisition, l'habitus<sup>163</sup> a pour fonction de « produire des individus dotés d'un système de schèmes inconscients provenant des dispositions diachroniques acquises au cours de la prime socialisation qui s'inscrit chez l'individu, ce dernier a tendance à percevoir les expériences nouvelles en fonction de son habitus primaire. Ainsi, au fil du vécu de l'individu, des habitus secondaires se greffent sur les habitus primaires, et ainsi de suite<sup>164</sup>.

<sup>163</sup> Frédéric GONTHIER, « HABITUS », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 17 août 2019. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/habitus/>

<sup>164</sup> Banzonzi, J.M., 2016. L'Ethos migratoire des « Ndjilois » a l'épreuve du développement de leur milieu d'origine à Kinshasa. FSSAP, Université de Kinshasa, Année Académique 2015-2016.

Cette socialisation se met en place avec l'encadrement de la famille et de l'école. Ce concept est suffisamment développé par Bourdieu<sup>165</sup> qui en offre une théorie de la pratique. L'*habitus* forme un patrimoine social et culturel qui s'exprime dans les pratiques quotidiennes. Il forge la posture individuelle et marque la condition personnelle, le statut social. Il inscrit la personne dans un groupe donné, creusant l'écart entre les catégories sociales et entre les statuts personnels par l'adoption d'*habitus* distincts. Il revient à Norbert Elias<sup>166</sup> d'avoir mis en évidence la transmission des *habitus* comme signe d'appartenance à une catégorie sociale dans sa remarquable étude : le « processus de civilisation ». Elias souligne le prestige résultant dans les stratégies d'adoption des *habitus* caractéristiques de classe sociale supérieure.

L'*habitus* est le produit et participe à la production de « structures » sociales structurées et structurantes qui génèrent et organisent les pratiques et les représentations. La première de ces structures est la langue. Faculté acquise, spécifique à un contexte social et culturel, la langue autorise la mise en application d'une capacité physiologique humaine : le langage. Sans la langue, pas de langage, mais sans aptitude, au langage, pas de langue... Entre la langue et le langage, la relation n'est pas d'opposition, mais de « disposition ». De prime abord, « c'est grâce au langage que les concepts et les valeurs de la culture sont transmis d'une génération à l'autre ». Au niveau du corps, pour l'expression de la personnalité, l'*habitus* joue le même rôle que la langue pour le langage. Il autorise l'actualisation d'une capacité d'expression performative, productrice de et produite par la société humaine, considérée comme un tout et par chacune de ses parties.

Ainsi, « l'*habitus* de classe » constitue un « système de dispositions (partiellement) commun à tous les produits des mêmes structures » qui se reproduisent par la production de sujets bien formatés. Cependant, cela ne signifie pas qu'il n'existe plus de différence individuelle, mais plutôt que le champ d'expression de ces différences relève d'une même catégorie d'*habitus*. En fin de compte, la position de Bourdieu est de souligner que si les études révèlent des structures de fonctionnement et des pratiques sociales restreintes, c'est sûrement parce que, d'une part, chaque individu actualise certaines des

---

<sup>165</sup>Bourdieu, P., (2000). Esquisse d'une théorie de la pratique. Paris, Edition du Seuil (Essais, 405). P.102.

<sup>166</sup>Ansart, P., (1999). Les sociologies contemporaines – Point seuil dans : *Monde sensible et sciences sociales*.

possibilités offertes par un champ de « possibles » pour son groupe ou sa catégorie sociale et que, d'autre part, l'ordre social répond à de principes restreints de structuration. Il rejoint sur le plan de la personne et de l'habitus, les théories de C. Lévi-Strauss concernant les systèmes d'organisation sociale, quand ce dernier oppose aux thèses diffusionnistes l'existence d'un éventail de réponses « possibles », de situations « faisables » pour l'humain. Dans cet éventail du monde « possible », chaque groupe effectue une sélection – consciente et inconsciente – l'autorisant à acquérir la compréhension du monde la plus adaptée dans une situation donnée. Les études ne créent pas les principes d'organisation des groupes, mais révèlent les dynamiques sociales développées dans des situations déterminées. La lecture de cette dynamique transparaît dans les rapports qu'entretiennent d'une part les groupes ethnoculturels minoritaires avec ceux de la majorité.

### **2.3.3.1. Acquisition de l'habitus**

L'être humain est capable à la fois d'improviser devant des situations inédites et d'apprendre de l'expérience pour agir plus efficacement lorsque des situations analogues se présenteront. Cet apprentissage résulte de la forme la plus banale d'une forme d'entraînement, celle qu'on apprend dans la structure sociale d'appartenance comme la famille. Cette acquisition des dispositions chez l'individu engendre un habitus. Ce dernier lui permet de se mouvoir dans le monde social et de l'interpréter d'une manière qui, d'une part, lui est propre, qui d'autre part, est commune aux membres des catégories sociales auxquelles il appartient.

Le rôle des socialisations primaire (enfance, adolescence) et secondaire (âge adulte) est très important dans la structuration de l'habitus au sein de l'espace social. L'enfant issu de cet espace obtient en fait des dispositions à reproduire spontanément par devers ses connaissances déclaratives, procédurales et ses rapports sociaux prévalant lors de son apprentissage. Par le biais de cette acquisition commune de capital social, les individus de mêmes classes peuvent ainsi voir leurs comportements, leurs goûts et leurs « styles de vie ». Se rapprocher jusqu'à créer un habitus de classe. Chacune des socialisations vécues va être incorporée (les expériences étant elles-mêmes différentes selon la classe d'origine) ce qui donnera les grilles d'interprétation pour se conduire dans le monde, ce qui fait dire

à Bourdieu que « [...] l'habitus est le produit du travail d'inculturation et d'appropriation nécessaire pour que ces produits de l'histoire collective que sont les structures objectives (parviennent à se reproduire, sous forme de dispositions durables, dans tous les organes (que l'on peut si l'on veut appeler individus) durablement soumis aux mêmes conditionnements, donc places dans les mêmes conditions matérielles d'existences<sup>167</sup>».

L'habitus est un ensemble de dispositions durables, acquises, qui consiste en catégories d'appréciation et de jugement et engendre des pratiques sociales ajustées aux positions sociales. Acquis au cours de la prime éducation et des premières expériences sociales, il reflète aussi la trajectoire et les expériences ultérieures : l'habitus résulte d'une incorporation progressive des structures sociales.

### **2.3.4. Le multiculturalisme**

Le multiculturalisme comme politique s'affirme au Canada depuis son introduction par Pierre Trudeau en 1971. Au fil du temps, cette politique a fait valoir le Canada comme un exemple en matière de politique migratoire, justement par la persistance d'une opinion publique majoritairement favorable à l'immigration; alors qu'aux États-Unis et en Europe, le discours anti-immigrant devenait de plus socialement acceptable.

En effet, le Canada est un vaste territoire dont la démographie est très faible, en conséquence l'accroissement démographique joue un rôle capital du fait qu'il représente environ deux tiers de la croissance démographique du pays. Statistique Canada signale qu'en l'absence d'un niveau d'immigration soutenu, la croissance démographique du Canada pourrait être proche de zéro d'ici 20 ans étant donné que la population continue de vieillir et que la fécondité projetée et demeure sous le seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme). Cette réalité de terrain oblige le Canada à mieux gérer plusieurs groupes ethnoculturels immigrants avec leurs identités respectives et la meilleure façon de le faire, c'est par le biais de sa politique du multiculturalisme.

Le multiculturalisme représente une chance et une richesse pour le Canada si et seulement s'il est vécu comme une amorce de compréhension réciproque, de dialogue et

---

<sup>167</sup> Bourdieu, op.cit. p. 282.



d'échanges entre les différentes identités culturelles qui composent cette nation. Cependant, l'élan du multiculturalismecanadien est sous influence de l'échec déclaré du multiculturalisme en Europe. Cette influence se retrouve dans les écrits du romancier canadien Neil Bissoondath<sup>168</sup> qui s'attaque à la politique du multiculturalisme du gouvernement. Il craint que la promotion de la diversité culturelle par le gouvernement porte en soi le risque de la division.

#### 2.3.4.1. Le Canada et le multiculturalisme

De par son sens étymologique, le concept de multiculturalisme tire ses origines des termes latins *multus* et *cultura*, qui respectivement signifient : nombreux et culture. L'adjectif multiculturel qualifie la cohabitation de différentes cultures, ce qui fait que ce vocable est d'usage courant dans plusieurs disciplines telles que la sociologie, l'anthropologie et la philosophie politique. Le multiculturalisme, qui découle de cet adjectif, exprime l'idée de coexistence de plusieurs cultures dans une même communauté, dans un même pays; en tant qu'idéologie, doctrine ou mouvement, il met en exergue la diversité culturelle comme source d'enrichissement d'une nation. La diversité inhibe l'idée d'une coexistence d'un groupe ethnique indigène ou local et de groupes ethniques étrangers. Le multiculturalisme c'est « le vivre ensemble », ceci inclut plus que des groupes ethniques, des langages et des cultures particulières à certaines aires géographiques. Vu dans une perspective du multiculturalisme, « le vivre ensemble », c'est aussi s'engager<sup>169</sup> dans « le respect mutuel à l'égard des différences intellectuelles, politiques et culturelles raisonnables.»

Le vivre-ensemble pose le problème de la cohabitation de deux ou plusieurs cultures, le débat à ce sujet se déroule au sein des démocraties occidentales. Dans ces pays, le vocable multiculturalisme est souvent évoqué pour décrire un ensemble de phénomènes sociaux : flux migratoires en Europe, programmes éducatifs aux États-Unis ou encore l'intégration des immigrants au Canada. Il se trouve ainsi au centre de plusieurs thématiques cruciales de notre monde globalisé, comme la cohésion sociale ou le devenir

<sup>168</sup>Taylor, C., (2009). *Multiculturalisme: Difference et démocratie*. Flammarion. Collection: Camps. Essais

<sup>169</sup>Bissoondath, Neil. (1995). *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal. P.69.

de l'État-nation, pour n'en citer que ces deux. Comme le relève justement Fourest dans une brève tribune, « à force de confusion et d'instrumentalisation, le terme "multiculturalisme" a généré l'un des plus grands malentendus politiques de notre époque. Premier contresens fréquent, "multiculturalisme" ne veut pas dire "multiculturel". Il s'agit s'une philosophie politique, d'inspiration anglo-saxonne qui consacre le droit à la différence plutôt que le droit à l'indifférence ».

Ces deux droits font que d'un côté, les conservateurs et les libéraux ne s'accordent pas sur le multiculturalisme. Dans cette période de grave crise économique et d'incapacités politiques, les uns et les autres cherchent à apporter des réponses crédibles et audibles à leurs concitoyens. Les européens sont les premiers à abandonner le multiculturalisme sans l'avoir essayé selon qu'ils l'expriment dans des circonstances variées. Il est vrai que malgré les différences des situations et des contextes nationaux, les propos des dirigeants européens se ressemblent étrangement : « nous vivons côte-à-côte », disait la chancelière allemande Merkel, « different cultures to live separatelives » disait le premier ministre britannique Cameron, « les communautés coexistent les unes à côté des autres » disait le président français Sarkozy.

Tout récemment, les conservateurs canadiens par la bouche du député Maxime Bernier déclarait ce qui suit à l'endroit du premier ministre Justin Trudeau : « Oui, le Canada est un pays immense et divers. Cette diversité nous définit et doit être célébrée.

Mais où trace-t-on la ligne? », demandait M. Bernier. « Le multiculturalisme extrême et le culte de la diversité de Trudeau vont nous diviser en petites tribus qui ont de moins en moins en commun, à part leur dépendance envers le gouvernement (...) des clientèles politiques qu'on achète avec de l'argent des contribuables et des privilèges », et il ajoute : « Mais pourquoi promouvoir toujours plus de diversité »?

Si tout et n'importe quoi est canadien, que signifie être Canadien<sup>170</sup>? Cette interrogation contraste avec le fait que les conservateurs continueront à reconnaître et à célébrer les contributions apportées au Canada par des gens d'horizons divers qui ont enrichi l'histoire du pays avec la diversité.

---

<sup>170</sup>Caroline Fourest, « Multiculturalisme et malentendus », *Le Monde*, 19 février 2011.

La prise de position du conservateur, en affirmant que « plus de diversité ne nous rendra pas plus fort, cela détruira notre pays », a une ramification du côté américain avec le projet de construction du mur pour empêcher les immigrants mexicains d'entrer sur le territoire américain, tout en ayant à l'esprit la fracassante et méprisante déclaration du président américain, Trump, à savoir « les pays de merde » (faisant allusion aux pays d'Afrique).

Dans le discours de Bernier M. il semble y avoir une inquiétude sur la balkanisation culturelle qui amènerait la méfiance, les conflits sociaux et potentiellement la violence, comme on l'observe partout dans les pays d'immigration.

En réponse à Bernier, le premier ministre canadien rétorqua en disant que « Des minorités ethniques, religieuses, linguistiques ont été réprimées dans le passé. Nous avons fait beaucoup de chemin pour redresser ces injustices et donner des droits égaux à tous. Le Canada est aujourd'hui l'un des pays où l'on peut le plus librement exprimer son identité.

Son argument se fonde sur le fait que dans une démocratie libérale moderne, le besoin de reconnaissance est une nécessité vitale pour chaque individu que consacre une société libérale démocratique, et postule une reconnaissance réciproque de chacun pour ce qu'il est, y compris en relations aux valeurs et mode de vie qu'il considère comme fondamentaux<sup>171</sup>. Le multiculturalisme en tant que terme est entré en vogue au Canada dans les années 1960 pour faire contraste au « biculturalisme » et popularisé par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et la biculturalité. Il a aussi en grande partie remplacé le terme « pluralisme culturel », même si ce terme est encore en utilisation au Québec. Son usage s'est maintenant répandu à d'autres pays, notamment en Australie.

Bien que subjectif en tant que concept, et pour plusieurs raisons, « multiculturalisme » est utilisé dans au moins trois sens : pour désigner une société caractérisée par son hétérogénéité ethnique ou culturelle, pour désigner un idéal d'égalité et de respect mutuel entre les groupes ethniques ou culturels dans une population, et pour désigner des mesures mises en place par le gouvernement fédéral canadien en 1971 et

---

<sup>171</sup> La Presse canadienne. Publie le 13 août à 13h 25.

ensuite adoptées par plusieurs provinces. Cette idée est considérée comme un aspect essentiel de l'identité canadienne à plusieurs niveaux.

L'*Encyclopedia of Canada's Peoples*, éditée par Paul Robert Magocsi et publiée en 1999, affirme que l'ethnicité individuelle ne remplace pas l'identité canadienne, mais définit plutôt les Canadiens et leur position dans le monde.

#### **2.3.4.2. Immigration et multiculturalisme**

Avec l'arrivée des explorateurs anglais au XVIII<sup>e</sup> siècle, les ruées vers l'or, du XIX<sup>e</sup> siècle, et la colonisation de l'Ouest, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, le Canada devient l'un des pays les plus ouverts à l'immigration de la planète. Ce pays, tout en révoquant les approches assimilationnistes mettait, en exergue les politiques plus accommodantes, voire de reconnaissance de la diversité culturelle<sup>172</sup>, un statut qu'il conservera pendant les années 1920 et après la Seconde Guerre mondiale. A cette époque, dans les régions anglophones du pays, on plaçait une pression extrême sur les immigrants pour qu'ils s'assimilassent à la majorité anglaise. (Au Québec, la grande majorité des immigrants de l'époque arrivent à Montréal, où plusieurs apprennent tant l'anglais que le français. Cette attente d'assimilation culturelle est exemplifiée par la notion de « creuset », un terme devenu populaire tant aux États-Unis qu'au Canada et tiré de la pièce de théâtre *Melting pot*, qui fait ses débuts en 1908 et qui a pour sujet l'assimilation d'un juif russe à la culture américaine. Signalons que l'échec du multiculturalisme en Amérique a émergé comme une réponse active à l'échec de la politique assimilationniste du « melting pot » auquel il était censé s'opposer<sup>173</sup>.

Au Canada, le système du creuset est mis en question pour la première fois en 1938 avec la publication *Canadian Mosaic: The Making of a Northern Nation*, par John Murray

<sup>172</sup>Mylena, Doytcheva : *Le multiculturalisme dans le monde*. Mis en ligne sur Cairn.info le 31/08/2018 – pages 57-72).

<sup>173</sup>D. Lacorne. (1997). *La crise de l'identité américaine. Du Melting pot au multiculturalisme* » Fayard, Paris).

Gibbon, où il affirme que le pays pourrait tirer profit de la diversité culturelle de ses différents groupes ethniques. La métaphore de la mosaïque culturelle de John Murray

Gibbon est reprise en 1965 par le sociologue John Porter, qui publie son livre, *Vertical Mosaic: An Analysis of Social Class and Power in Canada*, dans lequel il critique les privilèges de classe dont bénéficient les gens de descendance britannique et la marginalisation d'autres groupes ethniques.

C'est à peu près à cette époque que le Canada commence à accepter un nombre grandissant d'immigrants de couleur autre que blanche. À la fin des années 1960, plusieurs pratiques encourageant la discrimination raciale sont abrogées. En 1971, la majorité des nouveaux immigrants sont pour la première fois de descendance non européenne, une exception qui est depuis devenue la règle. Le recensement de 2011 dénombre plus de 200 origines ethniques, y compris « canadienne ». Selon le recensement de 2011, près de 21 % des Canadiens (6 775 800 personnes) sont nés à l'extérieur du pays, et 93,5 % sont capables de parler l'une des langues officielles en plus de leur langue maternelle (Statistiques Canada).

#### **2.3.4.3. Politique multiculturelle au Canada**

En 1971, le gouvernement fédéral du premier ministre Trudeau Pierre déclare son engagement au principe du multiculturalisme, et ce faisant, s'engage à protéger et à promouvoir la diversité, à reconnaître les droits des Premières Nations, et à encourager l'usage des deux langues officielles du Canada. Par conséquent, le ministère du Multiculturalisme et le Conseil canadien du multiculturalisme sont fondés en 1973.

Le concept est une fois de plus reconnu dans la Charte canadienne des droits et libertés de 1982, qui déclare que « Toute interprétation de la présente charte doit concorder avec l'objectif de promouvoir le maintien et la valorisation du patrimoine multiculturel des canadiens. » Le 21 juillet 1988, le gouvernement progressiste-conservateur de Brian Mulroney proclame la Loi sur le multiculturalisme canadien, par laquelle le gouvernement s'engage formellement à « promouvoir la participation entièrement équitable des individus et des collectivités de toutes origines à l'évolution de la nation et au façonnement de tous

les secteurs de la société » en établissant des lois visant à la protection de la diversité ethnique, raciale, linguistique et religieuse dans la société canadienne.

En déclarant le Canada une société bilingue et multiculturelle, Pierre Trudeau provoqua une explosion dans la recherche multiculturelle. Des livres et des articles sont publiés, plusieurs sondages de recherche sont lancés, la recherche sur l'identité ethnique s'approfondit et des organisations sont fondées pour encourager la diversité. Le multiculturalisme est accueilli comme une nouvelle vision de l'identité canadienne, qui allait apporter une compréhension globale de toutes les communautés ethniques.

C'est dans ce sens que plusieurs programmes, dont la Stop Racism Campaign, l'implication du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, pour contrer les stéréotypes ethniques, les programmes d'éducation populaire (par exemple les campagnes de sensibilisation antiraciste, la formation en diversité culturelle offerte aux policiers en raison de leurs pratiques de profilage racial), aux travailleurs sociaux et aux professionnels de la santé publique les programmes de développement culturel (financement des festivals ethniques..) ou les mesures de discrimination positive : traitement préférentiel des minorités visibles dans l'accès à l'éducation ... La mise sur pied de ces programmes constitue une lutte permanente pour éliminer la haine et les préjugés, mais des programmes plus récents se concentrent davantage sur des problèmes affligeant les immigrants et à l'aide aux nouveaux arrivants, notamment avec l'accréditation professionnelle et l'accès à l'emploi. Des programmes de multiculturalisme reconnaissent aussi l'importance historique de certains groupes ethniques en développant des initiatives éducatives, par exemple des programmes scolaires faisant la promotion du mois de l'histoire des Noirs, visant à éduquer les jeunes sur la communauté noire et son histoire au Canada afin que l'imaginaire collective puisse positivement accepter cette minorité ethnoculturelle malgré, les aléas de la coexistence dans les divers univers sociaux.

Les politiques multiculturelles des années 1970 ne répondent pas aux besoins de tous les immigrants, en grande partie parce qu'elles s'alignaient davantage aux groupes ethniques solidement implantés d'origine européenne alors que le nombre de « minorités visibles » augmentait. A comprendre que ce nombre croissant était exclu des avantages dont

jouissait le groupe ethnoculturel majoritaire, cette exclusion est toujours d'actualité à travers le monde. Le Secrétaire Général de l'ONU, A. Guterres, le stipule en ces termes : « Nous devons investir davantage sur les plans politique, culturel et économique, dans l'exclusivité et la cohésion, afin que les citoyens voient les bienfaits de la diversité au lieu de la percevoir comme une menace, a-t-il affirmé. Tous les groupes doivent sentir à la fois que leur identité est respectée et qu'ils font partie d'un tout ». Néanmoins, l'introduction du terme, et ce qui a été appelé le « mouvement multiculturel », attire l'attention sur le fait que les politiques gouvernementales doivent refléter la diversité de la société canadienne. Dans les faits, toutefois, l'État est profondément et inextricablement lié à la formation des identités ethnoculturelles de ses citoyens par l'entremise de ses efforts favorisant une forme très précise d' « intégration culturelle ». Le multiculturalisme ne rejette ni ne sape ces efforts. Il vise simplement à ce que ceux-ci soient équitables. Cette équité est assortie des exigences qui mettent la barre bien haut en ce qui concerne par exemple l'acquisition de la citoyenneté que les immigrants aiment acquérir ; il y a à titre exemplatif les États-Unis et le Canada.

Pour les États-Unis un immigrant qui veut devenir citoyen américain doit prêter allégeance à la constitution et doit le faire dans la langue officielle du pays; au Canada également, la procédure d'acquisition de la citoyenneté est pareille à celle des États-Unis. La loi l'exige de même que les lois scolaires provinciales stipulent que les enfants d'immigrants doivent apprendre l'une ou l'autre langue officielle. L'État canadien, de diverses manières, encourage, pousse et parfois force légalement les immigrants à s'intégrer à l'une ou l'autre des cultures de sociétés au Canada<sup>174</sup>.

---

#### **2.3.4.4. Réaction du public aux politiques de multiculturalisme**

Les politiques adoptées par le gouvernement pour encourager le multiculturalisme ont été accueillies par plusieurs avec méfiance et hostilité, et cela depuis son adoption en 1971. Le multiculturalisme a fait l'objet de débats entre ses partisans et ses opposants au

---

<sup>174</sup> Will Kymlicka, (2004) : La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme, Montréal, Boréal, 2003, 342 p. (Traduit de l'anglais par A. Robitaille.). *Recherches sociographiques*, 45(3), 596–599. doi:10.7202/011472ar-

sujet de ses incidences sur l'intégration sociale, économique et politique des immigrants et des minorités visibles ou confessionnelles et sur leurs enfants.

Les partisans font valoir que le multiculturalisme contribue à l'intégration des immigrants et des minorités en supprimant les obstacles à leur participation à la vie canadienne et en faisant en sorte qu'ils se sentent mieux accueillis dans la société canadienne, ce qui mène à un sentiment plus fort d'appartenance et de fierté à l'égard du Canada. Ce sentiment se reflète dans le chef des immigrants au travers de nombreux aspects de leur vie qui s'observe du point de vue de l'intégration économique dans le marché du travail; l'intégration politique dans le processus électoral et les autres formes de participation politique; intégration sociale dans les réseaux et les espaces de la société civile, des réseaux informels d'amis et de voisins, à l'adhésion à des organisations plus formelles. Au sujet de tous ces aspects, il existe de plus en plus de preuves que les immigrants au Canada et les minorités visibles ou confessionnelles réussissent mieux que dans la plupart des autres démocraties occidentales, sinon dans toutes ces démocraties. Les opposants allèguent que le multiculturalisme favorise la ghettoïsation et la balkanisation, en encourageant les groupes ethniques à regarder vers l'intérieur et en plaçant l'accent sur les différences entre les groupes, plutôt que sur leur identité ou leurs droits partagés en tant que citoyens canadiens<sup>175</sup>.

Certains Canadiens français les considèrent comme nuisibles, il s'agit de l'une des deux communautés linguistiques formant le Canada. Certains érudits s'y opposent, car ils y voient un moyen d'affermir la domination anglo-saxonne en détournant les efforts des non-Français et des non-anglais vers les activités culturelles au détriment des activités politiques et économiques, et en empêchant les autres groupes ethniques d'acquérir influence et autorité. Des représentants des groupes ethniques voient en ces politiques de multiculturalisme une tentative d'acheter le « vote ethnique » et considèrent que les politiciens devraient les aider de manière plus importante<sup>176</sup>.

---

<sup>175</sup>Kymlicka, op. cit. pg22

<sup>176</sup> Rapport du Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada, 2010 No au catalogue C196-112/2010F-PDF ISBN 978-1-100-93498-3 C&I-1097F-01-10



Le débat sur le multiculturalisme relève d'un recyclage continu qui atteste de « l'état d'esprit » qui est opérationnalisé dans les politiques des pays d'immigration, particulièrement dans le cas du Canada. Tout en tentant de rassurer ceux qui voient dans le multiculturalisme un dangereux instrument au service de communautés susceptibles d'opprimer leurs membres, l'on observe que les politiques multiculturelles sont parfaitement cohérentes avec les autres institutions canadiennes, où prévalent les normes libérales, individualistes et démocratiques. Kymlicka admet cependant, et c'est la seule réserve qu'il formule à l'endroit du système, que ces limites à la tolérance ne sont pas exposées suffisamment et clairement. Il condamne les élites politiques qui trop facilement taxent de « racistes » les propos des Canadiens inquiets ou sceptiques à l'égard du multiculturalisme. Les chercheurs les plus connus et qui traitent de la politique canadienne de multiculturalisme, en l'occurrence Taylor et Kymlicka, s'accordent pour dire que l'hostilité et la méfiance envers le multiculturalisme sont le résultat d'ambiguïtés dans des exposés de principes ou de déclaration de principes, car il existe des différences subtiles, mais nécessaires, entre l'assimilation culturelle et l'intégration structurelle, différences qui ne sont pas toujours clairement énoncées.

Le constat de notre part est que toute la théorie et l'empirie autour du multiculturalisme sont produites par les canadiens de souche qui n'ont pas encore tenté d'investiguer en profondeur l'expérience des immigrants en général et de leurs enfants en particulier. Les recherches, qui abordent en profondeur la thématique relative à l'immigration et surtout à celle de l'intégration, sont en grande partie menées par des chercheurs immigrants. Avec ces deniers, un pan de la réalité canadienne est souvent mis à jour. Parmi ces auteurs, nous citons : Paulin Mulatris, Bujakera, Malanga-Georges Liboy, Michèle Venet, Chantal Viens, Paul Mbikayi & al. etc.

#### **2.3.4.5. Discussion publique sur le multiculturalisme**

Will Kymlicka et Charles Taylor sont parmi les plus influents penseurs canadiens sur le sujet du multiculturalisme, Taylor et Kymlicka qui travaillent tous les deux avec un

cadre libéral, mais se dissocient et font la critique de certains éléments dits « aveugles aux différences » dans le courant de pensée libérale. Ils font cela pour défendre l'application de droits spéciaux pour les groupes minoritaires dans certaines circonstances exceptionnelles, par exemple dans le cas du Québec.

Dans son livre *La citoyenneté multiculturelle*, paru en 1995, Kymlicka développe une typologie des droits des groupes minoritaires, qui comprennent des droits à l'autonomie gouvernementale, des droits de représentation spéciaux, et des droits polyethniques (qu'il définit comme étant un soutien légal et financier pour la protection de pratiques culturelles précises). Pour appuyer son raisonnement, il se base sur quelques arguments centraux : la simple valeur de la diversité culturelle, ce qu'il appelle « l'argument de l'égalité » (l'idée que sans protection spéciale, les cultures minoritaires sont vulnérables à l'assimilation) et enfin le rôle d'accords historiques (par exemple les accords historiques entre la Couronne et le Canada Français ou les communautés autochtones). À cet effet, il soutient qu'il est important pour les législateurs de distinguer les minorités nationales et les groupes immigrants : « Les groupes issus de l'immigration ne constituent pas des “nations” et ne résident pas sur leur terre d'origine. Leur caractère distinctif se manifeste principalement dans leurs vies de famille dans le choix de leurs associations, et n'entre pas en contradiction avec leur intégration institutionnelle. »

En 1994, avec son essai *Différence et démocratie*, Charles Taylor<sup>177</sup> utilise une approche plus philosophique et moins politique, mais tout comme Will Kymlicka, il suggère que « le libéralisme ne peut ni ne doit revendiquer une neutralité culturelle complète ». Se concentrant sur le Québec, Charles Taylor parle de deux tendances contradictoires dans les politiques de l'égalité : d'un côté, la conviction que tous devraient être traités de la même façon sans tenir compte des différences, et de l'autre, le respect de la particularité culturelle. « Le reproche que la première politique fait à la seconde est de violer le principe de non-discrimination. Le second reproche à la première de nier toute identité en imposant aux gens un moule homogène qui ne leur est pas adapté ». En notant

---

<sup>177</sup>[https://www.persee.fr/doc/homig\\_1142-852x\\_1994\\_num\\_1180\\_1\\_5965...](https://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_1994_num_1180_1_5965...) par E Hani –1994. 07 octobre 2019.

que c'est souvent la culture dominante qui propose d'ignorer les différences, il ajoute que « Par conséquent, la société prétendument généreuse est aveugle aux différences et [...] aussi hautement discriminatoire par elle-même, d'une façon subtile et inconsciente. » Cependant, encore comme Will Kymlicka, il ne parle pas des obstacles que beaucoup d'immigrants doivent surmonter et ne mentionne les peuples autochtones que très brièvement.

#### **2.3.4.6. Un recul mondial du multiculturalisme**

Le débat sur le multiculturalisme est désormais dominé par une doxa anti-immigration à travers le monde et l'on a déclaré que le multiculturalisme a « échoué » et qu'il est temps de « prendre un recul » à l'égard du multiculturalisme, qui a été poussé « trop loin ». L'exemple le plus frappant de ce recul du multiculturalisme nous est probablement fourni par les Pays-Bas. Cet État a adopté l'ensemble de politiques de multiculturalisme le plus ambitieux de l'Europe de l'Ouest au cours des années 1980. À partir des années 1990, toutefois, on a commencé à réduire la portée de ces politiques, pour les abandonner presque complètement au cours des années 2000. Le multiculturalisme aux Pays-Bas a été remplacé par des politiques sévères et coercitives d'« intégration civique », lesquelles (selon les opposants, du moins) ressemblent tout à fait à l'ancienne assimilation.

Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui considèrent l'exemple néerlandais comme le prototype de « l'échec du multiculturalisme ». D'autres pays européens le citent pour justifier un recul de leurs propres politiques de multiculturalisme, ou pour ne pas adopter de telles politiques. C'est le cas du président français Nicolas Sarkozy qui a affirmé que, dans son pays, le multiculturalisme était clairement un échec. Ensuite, il a mentionné que le problème était que « dans toutes nos démocraties, on s'est trop préoccupé de l'identité de celui qui arrivait et pas assez de l'identité du pays qui accueillait ».

L'autre exemple est celui de la Grande-Bretagne, où le nouveau parti de gauche a largement abandonné son engagement à l'égard du multiculturalisme. De plus, plusieurs pays européens qui avaient un jour envisagé le multiculturalisme suivent maintenant le modèle néerlandais, adoptant des politiques d'« intégration civique » coercitive – par exemple, en Autriche et en Allemagne.

La chancelière allemande n'y est pas allée avec le dos de la main morte. Angela Merkel, conservatrice, vient d'annoncer que la politique de « Multikulti », le concept selon lequel nous vivons des vies parallèles et en sommes heureux a échoué ». Le revirement allemand sur la question du multiculturalisme n'est que le dernier épisode d'un effondrement de ce concept en Europe. Le précédent domino à tomber fut la Grande-Bretagne, où les travaillistes, hier grands promoteurs du concept, ont entrepris depuis plus de trois ans un virage mettant en avant plan le concept de « British First ».

Pendant que ce recul est le plus fort en Europe, on constate une tendance similaire en Australie, où le gouvernement conservateur Howard a renié le multiculturalisme et réduit son financement (bien qu'une partie de ce relâchement ait été compensée par des politiques de multiculturalisme améliorées au niveau provincial, régies par le parti travailliste). Ce récit issu des pays d'immigration est si puissant qu'il a inévitablement infiltré les débats canadiens. De nombreux commentateurs canadiens ne considèrent pas que l'identité doit être générée de façon dialogique dans un processus de reconnaissance mutuelle avec les autres.

Tout en s'ajustant à l'opinion européenne, ils sont convaincus que le multiculturalisme a, en effet, échoué en Europe et en Australie, voilà pourquoi ils conjuguent des efforts tous azimuts pour trouver des preuves démontrant que le Canada suit la même trajectoire et rejette le multiculturalisme.

Un exemple bien connu est celui de l'article de Allan Gregg, intitulé [Traduction] « Crise d'identité : le multiculturalisme : un rêve du vingtième siècle devient une énigme du vingt et unième siècle » publié dans *The Walrus*. Gregg commence par le cas des Pays-Bas, jetant le blâme sur le multiculturalisme pour ses relations ethniques de plus en plus polarisées, puis laisse entendre que le Canada montre également des signes de ces problèmes sociaux. Gregg allègue qu'au Canada, tout comme aux Pays-Bas, le consensus résolument optimiste de l'élite à propos du multiculturalisme nous masque la réalité de séparations et d'animosité ethniques croissantes<sup>178</sup>. Des arguments comparables sont maintenant formulés par d'autres commentateurs, tels que Margaret Wente, Michael Bliss, Robert Fulford, Jack Granatstein et d'autres.

---

<sup>178</sup> L'Actualite.com, le 19 octobre 2010.

A la lumière de ce qui précède et compte tenu de la résurgence des mouvements nationalistes conservateurs, nous pouvons prédire que la situation actuelle dans les états européens est un signe prémonitoire de ce qui adviendra au Canada. Les prises de positions de dirigeants conservateurs traduisent la disposition intérieure du pan politique canadien qui s'obstine à admettre ce que la dignité implique dans une société moderne, pour que chacun ait le droit de réaliser ce qui fonde son identité.

## **12. Section 3 : Cadre théorique**

### **3.1. Le choix de l'interactionnisme symbolique**

Les spécifications conceptuelles, intrinsèques à la problématique de notre étude, nous ont mis en condition pour porter notre choix sur l'interactionnisme symbolique comme cadre conceptuel et de références en ce qui concerne notre recherche, car selon notre appréciation, les présupposés de cette conception psychosociologique du comportement humain se recourent avec les spécificités ci-haut évoquées. Ces dernières se fondent sur l'identification et l'analyse des défis d'intégration des jeunes immigrants d'origine congolaise vivant en Alberta ainsi que et les interactions sociales qui les accompagnent. A titre exemplatif, la théorie interactionniste tient compte de la communication sociale comme un moyen central qui permet de construire et de reconstruire progressivement l'identité. Ainsi, selon cette approche, l'identité se produit et se reproduit à la fois dans notre rapport à l'autre, et ipso facto, dans notre rapport à la société.

De plus, cette conception de l'interaction sociale présume que le comportement social de l'individu, loin d'être prédéterminé seulement par la culture, les institutions et les structures sociales de son milieu, procède précisément des interactions dans lesquelles l'individu se trouve engagé et qui guident amplement son attitude, sa motivation, son adaptation ou ses réactions. C'est ainsi que, le regard, l'action, l'attitude et la réaction de l'autre sont des facteurs substantiels qui sous-tendent la conduite sociale de l'acteur. Dès lors, «qu'on parle d'adaptation, d'intégration ou d'acculturation, on peut toujours constater que les phénomènes qui résultent du contact entre les immigrants et leur environnement

d'accueil renvoient toujours à la notion d'interaction<sup>179</sup>». Cette notion d'interactions (sociales) qui demeure capitale dans l'approche interactionniste, renvoie chez Georges Herbert Mead<sup>180</sup> au mécanisme social d'actions, de réactions et d'adaptation des individus à un environnement commun.

De son côté, Herbert Blumer<sup>181</sup> observe aussi que l'activité sociale des individus dans une société, est l'expression «des actes élaborés par eux à travers leur interprétation des situations dans lesquelles ils sont placés». D'où la pertinence du courant interactionniste dans l'orientation théorique de la présente étude.

### **3.2. Les fondamentales de l'approche interactionniste**

L'interactionnisme symbolique est apparu aux États-Unis à partir des années 1930, précisément à l'Université de Chicago. Inspiré à la fois de la pensée et de l'enseignement de Mead, ce courant repose sur une analyse psychosociologique de la conduite humaine qui, d'après Michel De Coster, Bernadette Bawin-Legros et Marc Poncelet<sup>182</sup>, se développe au cours de la décennie 1950 pour se diversifier en de multiples tendances dont les principales sont: la sociologie phénoménologique d'Alfred Schütz, le modèle théâtral d'Erving Goffman, l'ethnométhodologie de Harold Garfinkel, l'analyse conversationnelle de Sacks.

Selon Boudon et al.<sup>183</sup>, l'originalité de l'interactionnisme symbolique est de considérer l'action réciproque des êtres humains et les signes qui la rendent visible comme le phénomène social majeur qui se dégage, comme dans notre étude par le contenu des expériences de jeunes immigrants et rend ainsi compte de l'apport de l'une de nos deux approches qu'est la socio-anthropologie et la dialectique. Cette même idée d'action réciproque, synonyme d'interaction, apparaît chez De Coster, Legros et Poncelet<sup>184</sup> qui

---

<sup>179</sup>Hsab, Gaby Abou. 1996. «Politiques d'intégration et résistances ethniques au Québec: le cas d'immigrants libanais depuis 1975 ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 151 p.

<sup>180</sup> Mead, Georges Herbert. 1963. *L'Esprit, le soi et la société*. Paris: Presses Universitaires de France, 332 p.

<sup>181</sup>Blumer, Herbert. 1969. «L'interactionnisme symbolique.» In *Sociologie: épistémologie d'une discipline: Textes fondamentaux*, sous la dir. de Jean-Michel Berthelot, p. 72-76. Bruxelles: Éditions de Boeck Université.

<sup>183</sup> Boudon, Raymond, Philippe Besnard, Mohamed Cherkaoui et Bernard Pierre Lécuyer. *Dictionnaire de sociologie*. Paris: Larousse, 279 p.

<sup>184</sup>De Coster, Michel, Bernadette Bawin-Legros et Marc Poncelet. 2001. *Introduction à la sociologie*. Bruxelles: Éditions De Boeck Université, 312 p. 97.

notent pareillement à propos de l'interactionnisme symbolique ce qui suit: les interactionnistes américains utilisent communément la notion d'interaction pour exprimer l'utilité minimale des échanges sociaux et désigner une situation sociale où chacun agit et se comporte en fonction de l'interprétation qu'il se fait du comportement de l'autre. Il s'agit en fait d'une conception profondément empiriste qui désagrège les structures sociales en microstructures: les interactions.

Contrairement à Mead, pour qui l'interaction définit une communication significative, explicite ou symbolique; Léonetti<sup>185</sup> quant à elle, désigne expressément par interaction les relations plus ou moins courantes qui se nouent entre deux ou plusieurs acteurs sociaux et qui s'expriment à différents niveaux: « celui des représentations, qui s'énoncent notamment à travers le discours des acteurs, celui des relations interpersonnelles des individus et des groupes, observables dans des situations concrètes de face-à-face ».

A l'origine, la pensée interactionniste s'oppose au dualisme positiviste qui avait cours dans la tradition scientifique de l'époque, et qui prônait une dichotomie de l'univers social sur le mode « nature et homme », « individu et société » etc. Le paradigme interactionniste objectera cette dichotomie en proposant un schéma différent suivant lequel, la société et ses institutions ne sont pas des structures indépendantes, extérieures et antérieures aux individus. Plutôt, ces entités doivent s'analyser comme le produit des interactions entre les individus, lesquels participent à la fois à la construction d'un environnement commun et d'une conscience sociale. Bien plus, le paradigme interactionniste présuppose que la compréhension du comportement de l'individu est à localiser socialement dans le contexte de l'interaction qui est la relation sociale de base. Donc, « dans la perspective de l'interaction symbolique, l'action sociale se situe dans les individus agissants qui adaptent leurs actions respectives les unes aux autres à travers un processus d'interprétation <sup>186</sup> ».

---

<sup>185</sup>Leonetti, Isabelle Taboada. 1990. « Stratégies identitaires et minorités: le point de vue du sociologue. » In *Stratégies identitaires*, sous la dir. de Paul Fraisse, p. 43-83. Paris: Presses Universitaires de France.

<sup>186</sup>Blumer 1969, op.cit.p.78.

Cette conception de la conduite humaine comprend essentiellement quatre fondements théoriques que partagent les principaux penseurs du courant, en l'occurrence Mead, Blumer, Goffman et les autres. Le premier principe postule que la relation à autrui est fondatrice de la communication humaine, qui implique à cet effet la participation; et «cette participation permet la communication, c'est-à-dire la possibilité pour l'individu de s'indiquer ce qu'il indique aux autres ». Le deuxième principe, déduit du premier, conclut que la conscience de soi et de l'entourage émerge à la fois de l'expérience interactive et relationnelle avec autrui ainsi que de la participation aux activités communes. Autrement dit, « C'est le processus social qui produit le soi; en dehors de ces expériences, il n'existerait pas ». Le troisième principe voit dans l'action sociale de l'individu, le résultat de l'interprétation qu'il fait de sa situation sociale. Comme en témoigne l'affirmation de Blumer énoncée ci- après: « l'action est formée ou construite à partir de l'interprétation de la situation. L'unité agissante doit nécessairement identifier les choses qu'elle doit prendre en compte - tâches, opportunités, obstacles, moyens, exigences, inconfort, dangers, etc., elle doit les apprécier d'une certaine façon et décider sur la base de cette appréciation. Ce comportement interprétatif prend place dans l'individu guidant sa propre action .. ».

Quant au quatrième principe, il souligne à la suite de Mead, que l'interaction a lieu par médiation de signes porteurs de significations mutuellement compréhensibles par des acteurs en présence. L'usage des symboles confère à cette interaction son caractère symbolique. Ces gestes significatifs ou les symboles qui médiatisent et concrétisent l'interaction sont le langage verbal, gestuel, corporel. A ces gestes significatifs, s'ajoute l'autrui significatif incarné par les rôles sociaux majeurs. Dans l'hypothèse de l'interaction médiatisée par les symboles significatifs, la signification reste primordiale, et va de l'interprétation du stimulus à sa compréhension mutuelle en passant par l'usage d'un répertoire commun composé de symboles de sens partagé.

Rappelons que Mead, pionnier du courant interactionniste, s'est défini lui même comme un behavioriste social radical, qui accorde la prééminence à l'action agissante dans la connaissance de la réalité sociale et conteste la dualité de l'esprit et du corps. Pour lui, il n'y a pas lieu d'opposer l'individu à la société, il s'agit au contraire, de montrer leur interdépendance. Dans ses principaux travaux et articles, publiés à titre posthume en 1934,



sous le titre «l'Esprit, le soi et la société », il jette les bases du courant qu'on a appelé plus tard l'École de Chicago. Sur un plan épistémologique, Mead a combiné la philosophie, la sociologie et la psychologie pour mieux appréhender le comportement social de l'individu. Ce faisant, il est perçu comme l'un des précurseurs de la psychologie sociale américaine. C'est pourquoi d'ailleurs, l'interactionnisme symbolique s'entend comme une synthèse de plusieurs références disciplinaires en l'occurrence la philosophie, la psychologie, la sociologie et l'anthropologie. Il convient de préciser que le vocable remonte à Blumer qui l'a introduit dans la littérature à partir de 1969 suivant l'expression anglaise «symbolicinteractionism », mais, «les sources conceptuelles auxquelles il se réfère sont beaucoup plus anciennes<sup>187</sup>. En effet, les travaux classiques de Mead et, ceux, ultérieurs de Goffman et autres, ont tour à tour alimenté et enrichi ce courant. Cependant, il convient de signaler que la pensée et les travaux de Mead ont subi l'influence de l'évolutionnisme darwinien, du behaviorisme, de l'actionnisme et de l'utilitarisme.

En outre, on y retrouve bien d'autres influences originelles, car, comme le mentionnent à juste titre Boudon et al.<sup>188</sup>: « *les pragmatistes anglo-saxons (CS. Peirce, William James, J. Dewey) ont introduit certaines idées essentielles comme celles de la communauté d'interprétation des signes, de construction du "self" (ou moi individuel) par le truchement des autres, d'instrumentalité de la pensée et finalement de prima de l'action dans la connaissance.* ».

---

<sup>187</sup>Boudon et al. 2003, op.cit. p.127.

<sup>188</sup>Boudon et al. 2003, op.cit. p.137.

### 3.3. L'interactionnisme symbolique et la communication

La communication occupe une place essentielle dans la pensée de Mead, car c'est à travers elle, selon lui, qu'on prend d'abord conscience de soi, qu'on s'identifie ensuite aux autres et qu'on s'adapte enfin à son milieu social. Ce que Mead appelle interaction ou communication se rapporte au comportement humain, c'est-à-dire tout le processus d'attitudes, d'actions, de réactions et de relations sociales de l'individu. Dans ce contexte, la communication interactionniste s'entend au sens des symboles significatifs que l'individu adresse non seulement aux autres, mais aussi à lui-même. Ce faisant, «l'importance de ce que nous appelons communication réside dans le fait qu'elle fournit une forme de comportement où l'organisme, l'individu peut devenir un objet pour lui-même ». En plus, il ressort de la théorie de cet auteur, qu'il n'y a pas de communication sans une participation commune et active des individus impliqués, sans une base relationnelle antérieure entre eux et sans communauté d'intérêts. A ce sujet, Mead apporte la précision suivante: *« le principe que j'ai considéré comme fondamental dans l'organisation sociale humaine est celui de la communication qui implique une participation avec autrui. Cela exige que l'autre apparaisse dans le soi, que le soi s'identifie à l'autre et qu'on devienne conscient de soi grâce à autrui. Cette participation est rendue possible par le genre de communication que l'homme peut réaliser...<sup>189</sup> ».*

Dès lors, l'interactionnisme symbolique, à la suite de Mead, conçoit la communication dans le sens de l'interaction humaine. L'acte social qui est l'un des concepts clés de Mead sert de cadre d'analyse au comportement des acteurs et désigne les interactions de différents acteurs, notamment l'adaptation réciproque de leurs conduites dans l'élaboration du processus social. Ainsi, l'individu vivant au sein d'une société est toujours amené à prendre part aux activités communes de celle-ci dans ses rapports avec son entourage, et surtout à s'y adapter au moyen des interactions quotidiennes entretenues par l'ensemble des individus. Dans ce contexte, la communication a pour fonction de maintenir le lien social et d'assurer le fonctionnement de la société. Autrement dit,

---

<sup>189</sup>Mead, op.cit. 51.

l'expérience sociale oblige les individus qui y sont engagés à l'impossibilité de ne pas agir ou interagir. A ce sujet, Mead fait la remarque qui suit:

*« Le processus social crée les objets auxquels on réagit ou on s'adapte. Ainsi, les objets sont constitués dans un cadre de significations à l'intérieur du processus social de l'expérience et du comportement, grâce à l'adaptation réciproque des actions et réactions propres aux différents organismes engagés dans ce processus <sup>1909</sup> ».*

Cette adaptation est rendue possible par la communication, qui prend la forme de conversation par gestes dans les premiers stades de ce processus, et de langage dans les derniers.

Chez Mead, comme nous l'avons déjà mentionné, l'interaction est synonyme de communication et le comportement humain s'entend comme un processus de communication sociale qui permet l'adaptation réciproque dans les rapports sociaux. Dans cette théorie de la communication, la signification reste essentielle et définit un acte social global qu'il (Mead) situe dans une triple relation entre le geste de l'individu (stimulus), la réaction adaptative qu'il provoque chez autrui et le résultat qui en découle « de telle sorte que l'action du premier est le stimulus de la réaction du second, et ainsi de suite ». En effet, pour le précurseur de l'interactionnisme symbolique, « le processus social relie les réactions d'un individu aux gestes d'un autre, dont elles constituent la signification ». De manière plus détaillée, Mead (1963, p. 69) explique davantage:

*« il y a deux caractères qui appartiennent à la signification, la participation et la possibilité d'être communiqué. La signification ne peut exister que dans la mesure où cette phase de l'acte qu'un individu fait naître chez l'autre est également déclenchée en lui<sup>191</sup> ».*

Cette adaptation mutuelle des acteurs interagissant s'explique tour à tour par la réaction aux stimuli, la connaissance et la reconnaissance communes du symbole, apprises durant la socialisation. C'est pourquoi, dans l'entendement de Mead la signification réfère

---

<sup>190</sup>Mead 1963, op.cit.p.49.

<sup>191</sup> Idem. p.70.

à l'interprétation et remplit pour l'acteur une fonction adaptative dans ses relations avec autrui.

Au sujet de la participation, précisons que la communication par gestes significatifs est, selon Mead, comme nous l'avons illustré précédemment et avec un risque de se répéter ici, un acte social complet qui implique « une certaine activité coopérative » chez les acteurs en interaction. Pour étayer l'hypothèse de la participation, elle mentionne que, dans la conversation des individus:

*« le commencement de l'acte d'un individu est un stimulus qui demande à l'autre de réagir d'une certaine manière; le commencement de cette réaction devient à son tour un stimulus pour le premier, qui adapte son action à la réaction du second ». C'est dans ce contact que naît une relation à laquelle les acteurs en présence donnent un sens symbolique et il en résulte souvent des interprétations différentes selon leur appartenance à un patrimoine culturel.*

L'une des plus grandes différences culturelles qui créent des problèmes en situation d'immigration demeurent, d'une part, la compréhension des symboles et d'autre part leur interprétation.

Donc, la possibilité d'être communiqué réfère à la communicabilité ou la transmissibilité du symbole qui consiste dans la potentialité qu'il offre aux acteurs en interaction d'encoder et de décoder les messages qu'ils s'échangent. En guise d'illustration, l'auteur précise davantage qu'« on peut témoigner de la joie ou de la douleur, par des mouvements de figure, et ainsi provoquer certaines réactions. »

### **3.4. L'interactionnisme symbolique et la question de l'identité**

La question de l'identité est au cœur du lien social qui, en totalité ou en partie, concourt à construire, à déconstruire, à reconstruire ou à maintenir la définition et

l'existence de l'individu dans son univers social. On comprend dès lors pourquoi Hélène Chauchat<sup>192</sup> dans ses recherches, situe l'identité dans le fondement social de l'individu:

*« l'identité du sujet est aussi un rapport au monde, une certaine manière d'être et de se situer par rapport à l'environnement, et particulièrement par rapport aux autres, individus et groupes. L'identité du sujet constitue, au sens où elle l'établit une manière d'exister dans l'environnement social. C'est ce qui règle sa manière de penser et d'agir. »*

La théorie interactionniste examine la question de l'identité dans une double perspective: celle de l'interaction d'une part, et celle de la socialisation d'autre part. Ces deux perspectives alimentent quelques thèses dominantes d'ordre psychologique et sociologique sur la construction et la reconstruction de l'identité, qui dans un cas comme dans l'autre, «résulte donc des relations complexes qui se tissent entre la définition extérieure de soi et la perception intérieure, entre l'objectif et le subjectif, entre le soi et autrui, entre le social et le personnel<sup>193</sup>».

La première perspective étant de nature dynamique et relationnelle, elle envisage l'identité comme une structure sociale qui dérive graduellement des interactions sociales reliant l'individu à son milieu d'appartenance à travers, notamment, le processus social de l'expérience. Ici, l'identité, est considérée comme « un sentiment subjectif qui découle en grande partie des interactions quotidiennes où il figure à la fois comme enjeu et comme résultante<sup>194</sup>». La même observation apparaît chez Mead qui fait un lien étroit entre l'identité sociale et les rapports sociaux qui imprègnent la vie de l'individu:

*« le soi se constitue progressivement; il n'existe pas à la naissance, mais apparaît dans l'expérience et l'activité sociales. Il se développe chez un individu donné comme résultat des relations que ce dernier soutient avec*

---

<sup>192</sup> Chauchat, Hélène. 1999. « Du fondement social de l'identité du sujet ». In De l'identité du sujet au lien social, sous la dir. de Hélène Chauchat et Annick DurandDelvigne, p. 7-26. Paris: Presses Universitaires de France.

<sup>193</sup> Lipiansky, Edmond Marc, Isabelle TaboadaLéonetti et Ana Vasquez. 1990. « Introduction à la problématique de l'identité. » In Stratégies identitaires, sous la dir. de Paul Fraisse, p. 7-26. Paris: Presses Universitaires de France.

<sup>194</sup> Camilleri & al. 1990. Stratégies identitaires. Paris: Presses Universitaires de France, 228 p. 26.

*la totalité des processus sociaux et avec les individus qui y sont engagés. »*

Manifestement, Mead envisage la genèse de l'identité comme une conséquence de l'activité sociale, car, selon lui, « il n'est pas possible de concevoir un soi qui se développerait en dehors de l'expérience sociale. » D'où l'apparition de la conscience de soi dans le comportement de l'individu qui agit et réagit par rapport aux autres membres de son environnement ou de sa communauté. En d'autres termes, l'attitude sociale ordinaire de l'individu consiste, soit à ressembler aux autres membres de la société par effet d'imitation, soit à s'en distinguer par voie de différenciation.

C'est pourquoi, pour Mead, être conscient de soi, c'est essentiellement devenir un objet pour soi en vertu de ses relations avec les autres individus. En s'appuyant sur la pensée de Mead, il y a lieu d'observer que l'identité n'est pas close sur elle-même, mais qu'elle résulte au contraire d'interactions dynamiques intervenant dès l'enfance et susceptibles de se transformer ultérieurement dans des environnements sociaux plus vastes.

Également, la perspective interactionnelle et dynamique de l'identité suggère une autre interprétation selon laquelle l'identité, en plus d'être le résultat d'un processus social, « apparaît alors comme une fonction combinatoire instable et non comme une essence immuable... ». De ce point de vue, loin d'être perçue uniquement comme un caractère fixe ou invariable, l'identité est plutôt vue ici comme une structure sociale susceptible d'évoluer et de se restructurer au gré des situations d'interactions dans lesquelles l'individu se trouve impliqué.

La seconde perspective attachée à l'identité est sa fonction d'intégration. A ce titre, elle sous-tend que l'identité est un facteur essentiel de la socialisation de l'individu. Dans l'histoire de la pensée sociale, le concept durkheimien d'intégration, est souvent associé à celui de socialisation, et on trouve clairement exprimée chez Talcott Parsons l'idée que les deux concepts se renvoient l'un à l'autre : parler de l'intégration, c'est évoquer le processus de socialisation des individus<sup>195</sup>. La socialisation implique que ceux qui en bénéficient –

---

<sup>195</sup>Cf. notamment T. Parsons, Durkheim's contribution to the theory of integration of social systems, in *Sociological Theory and Modern Society*, New York, Free Press, 1967.

classiquement, les enfants, plus récemment, les immigrants – trouvent leur place dans la société, dans la nation, dans les institutions dont ils acceptent et acquièrent les règles, les normes ou les valeurs sur lesquelles ils se basent pour construire leur identité et mener leur existence.

C'est pourquoi, dans la pensée de Mead, la construction de soi réfère à la socialisation, le soi étant synonyme de personnalité ou d'identité. Idéalement, par cette socialisation, l'individu acquiert la connaissance et la reconnaissance des langages, des symboles significatifs, des codes de conduite commune, des « rôles » sociaux qui lui permettent de s'identifier à « l'autrui généralisé ». Ce dernier concept signifie, dans la terminologie de Mead, l'ensemble des attitudes socialement acceptées ou bien le groupe d'appartenance de l'individu. Dans cet esprit, l'individu est amené par l'entremise de l'expérience sociale - au sein de la famille et de la société par exemple à incorporer ou à assimiler les caractéristiques et les règles de conduites communes à son environnement social. Il s'ensuit que pour Mead, la personnalité ne peut « se développer en dehors de l'intériorisation par l'individu des processus sociaux de l'expérience et du comportement, c'est-à-dire en dehors de l'intériorisation de la conversation par des gestes significatifs. ». A cet égard, les travaux de Camilleri et de ses collaborateurs, corroborent cette approche de l'identité comme une somme des acquisitions ininterrompues de l'individu dans sa croissance, lorsqu'ils soulignent que l'identité est « le produit d'un processus qui intègre les différentes expériences de l'individu tout au long de la vie ». Ce faisant, le but ultime de la socialisation est de faire de l'individu un membre actif et bien intégré en lui inculquant progressivement les règles de fonctionnement de la société.

Notons que les deux perspectives exposées ci-devant proposent une définition de l'identité qui combine évidemment des composantes psychologiques et sociales. Donc, du point de vue interactionniste, l'identité est par essence, une structure multidimensionnelle qui fonde le sentiment subjectif que l'individu a de sa propre personne, de ses appartenances, de sa place dans la société et dont la conservation procède d' « une dialectique entre permanence et processus évolutif<sup>196</sup> » Par ailleurs, le paradigme

---

<sup>196</sup>Camilleri & al., op.cit. p.36.

interactionniste fait en outre l'hypothèse que, l'identité, ou du moins la construction de soi, résulte de la synthèse du « Je » et du «Moi» qui sont considérés comme deux composantes essentielles de la personnalité. Dans cette optique, le «Moi» correspond en chaque individu à la conformité aux règles et valeurs sociales; tandis que le «Je» est le siège des réflexes, de l'instinct, de la créativité et de la liberté de l'individu.

C'est cela d'ailleurs qui ressort fort justement de la pensée de Mead pour qui, le "Je" est la réaction de l'organisme aux attitudes des autres; le "moi" est l'ensemble organisé d'attitudes des autres que l'on assume soi-même. Les attitudes des autres constituent le "moi" organisé, auquel on réagit comme je». Bref, le rapport que ces deux sphères entretiennent au sein d'un individu pourrait expliquer en partie les tendances identitaires et l'orientation de la conduite sociale de ce dernier.

### **3.5 L'intégration sociale du point de vue interactionniste**

Percevant la société comme "un univers symbolique" qui se présente à l'individu comme un monde intersubjectif qu'il partage avec les autres, l'interactionnisme symbolique envisage l'intégration sociale sous l'angle de la socialisation liée à l'expérience sociale de l'individu. La socialisation définit «un processus par lequel l'enfant intériorise les divers éléments de la culture environnante (valeurs, normes, codes symboliques et règles de conduite) et s'intègre dans la vie sociale<sup>197</sup>».

Autrement dit, la socialisation renvoie au processus fondamental d'acquisition des compétences sociales ou d'apprentissage des connaissances nécessaires à la compréhension des rôles, des gestes et des attitudes socialement permises. Dans cette optique, ce processus vise à transformer l'individu en vue d'en faire un membre à la fois actif et effectif de la société. Peter Berger et Thomas Luckmann<sup>198</sup> en distinguent une double dimension. Suivant ces deux auteurs, « la socialisation primaire est la première socialisation que l'individu subit dans son enfance, et grâce à laquelle il devient un membre de la société». Plus loin, les mêmes auteurs notent que « la socialisation secondaire consiste en tout

---

<sup>197</sup> Le Petit Larousse illustré, 2003, p. 945

<sup>198</sup> Berger, Peter et Thomas Luckmann. 1986. La construction sociale de la réalité. Paris: MéridiensKlincksieck, 288 p. 179.



processus postérieur qui permet d'incorporer un individu déjà socialisé dans des nouveaux secteurs du monde objectif de la société».

Alors, l'ajustement aux attitudes communes est une tendance primordiale du processus de la socialisation. Comme en témoigne Mead (1963, p. 135) :

*Dans la mesure où l'enfant adopte effectivement l'attitude d'autrui qui lui permet de déterminer ce qu'il va faire par rapport à une fin commune, il devient un membre organique de la société. Il adopte les mœurs de cette société en permettant à l'attitude d'autrui de contrôler sa propre expression immédiate. Cela implique un certain processus organisé.*

Également, dans leurs travaux, Berger et Luckmann soulignent avec force que « la socialisation n'est jamais totale ni terminée. ». Ce qui dénote un processus continu d'intériorisation de la réalité sociale. Une vision d'ailleurs que met en relief le propos suivant de Camilleri<sup>199</sup> :

*« au sein des réseaux d'interaction, familiaux et sociaux, qui situent un individu dans le monde à chaque moment de sa vie, se construit et se reconstruit inlassablement l'ensemble des traits qui le définit, par lequel il se définit face aux autres, et est reconnu par eux. »*

Ainsi, à la manière de l'enfant qui adopte les normes et les attitudes communes pour prétendre à devenir effectivement un membre actif et organique de la société, dans un contexte voisin, les jeunes immigrant congolais sont amenés à s'adapter progressivement aux mœurs de la société d'accueil. Ce cheminement comporte des hauts et des bas tant il est vrai que les jeunes qui sont déjà socialisés dans leurs pays et cultures d'origines, doivent s'intégrer dans un contexte différent. Ce nouvel environnement est caractérisé par sa diversité sociale, ethnoculturelle, linguistique et religieuse, une réalité qui se reflète dans plusieurs milieux de socialisation qui suscite différents enjeux. Dans une perspective interactionniste, cela implique que ces immigrants prennent en compte les normes et les valeurs collectives de la société d'accueil et les attitudes des membres de celle-ci envers

---

<sup>199</sup>Camilleri&al., op.cit. p.22.

eux, pour ainsi parvenir à une intégration harmonieuse. Au regard du cadre théorique qui précède, quel lien peut-on faire avec notre sujet de recherche? Rappelons que notre étude vise à répondre à la question suivante: sur quoi se fondent les défis d'intégration des jeunes immigrants congolais à la culture canadienne? A cet égard, l'importance fondamentale que le courant interactionniste attache tour à tour à l'expérience sociale de l'individu qui se greffe sur la culture (règles, normes, traditions et valeurs) du milieu d'accueil, à l'interaction interpersonnelle et avec l'environnement, au rôle de l'altérité dans l'accès à la conscience de soi et dans la construction et la reconstruction de l'identité sociale sont autant de considérations qui intéressent notre sujet de recherche. L'identité résulte de la fusion de la langue et de la culture. Comme chacun sait, la langue est le véhicule principal de la culture et les études révèlent que l'identité est le résultat de la socialisation langagière et culturelle. À ce propos, il convient de citer Dalley qui souligne que la construction identitaire est un travail relationnel naissant du contact entre les immigrants et les membres de la communauté hôte.

Dans les faits, la jeunesse immigrante est tiraillée entre la culture d'origine et la culture d'accueil. Une situation qui entraîne souvent une tension identitaire à leur niveau. Dans un contexte social et culturel aussi complexe, elle est confrontée au gré des situations quotidiennes d'interaction au regard de l'autre et aux rapports sociaux inégaux auxquels ils ne peuvent guère échapper. Puisque dans un environnement social marqué par la diversité ethnique et culturelle, « le regard de l'autre renvoie à chacun une image, une personnalité, des modèles culturels et des rôles sociaux que le sujet peut rejeter ou accepter, mais par rapport auxquels il ne peut éviter de se déterminer ».

Dès lors, confrontées aux réalités multiples et souvent contraignantes de la société d'accueil, les minorités immigrées réagissent différemment par des réponses individuelles en lien avec leur volonté personnelle d'adaptation et ce, selon que l'on se trouve dans l'un ou l'autre milieu de socialisation. Tout porte à croire que dans l'environnement, ci-haut décrit, le jeune immigrant, qui côtoie une nouvelle culture, est non seulement une victime passive, mais aussi un acteur. A ce titre, il développe des mécanismes de résilience pour se maintenir en équilibre quand bien celui-ci dépendrait en partie de la guidance des parents ou de toute autre personne oeuvrant dans son environnement social immédiat. Selon

Grotberg<sup>200</sup>, la résilience est « la capacité humaine universelle de faire face aux adversités de la vie, les dépasser et même en être transformé ».

Les réponses individuelles, que nous évoquons, sont en réalité des réponses ponctuelles aux défis d'intégration, que Camilleri légitime de la manière qui suit: ainsi, face aux situations où l'identité des uns, notamment, des minoritaires, est en grande partie assignée par le majoritaire, les stratégies des premiers consistent à répondre par différentes formes d'acceptation, de refus ou de négociation de cette identité.

Quant à la pertinence communicationnelle de notre étude, elle résiderait dans l'application empirique du principe interactionniste de la communication exposé au plus haut, et qui veut que l'acteur social, perçu à la fois comme récepteur et premier maillon de la chaîne de communication sociale, soit toujours en état de réaction face aux symboles significatifs, aux regards ou valorisants, aux prescriptions identitaires émises par son entourage à son égard. Étant donné que, c'est dans l'interaction avec l'environnement que se négocient constamment les buts et les enjeux de l'action les finalités de l'acteur social dans un contexte d'immigration peuvent consister entre autres en l'isolement, l'assimilation, l'intégration.

---

<sup>200</sup>Grotberg, E. (1995). A Guide to Promoting Resilience in Children: Strengthening the Human Spirit. *Early Childhood Development: Practice and Reflections*, v. 8. The Hague-NO: Bernard Van Leer Foundation.

### 13. Introduction

Le but de ce chapitre est de présenter la province de l'Alberta particulièrement les traits qui la caractérisent du point de vue de sa géographie, de son histoire, de sa démographie, de son économie, de sa situation socio-culturelle et de son système éducatif. L'Alberta est composée de plusieurs villes dont les plus importantes sont Calgary et Edmonton, ces deux métropoles sont les plus peuplées et nous avons retenu la ville d'Edmonton comme cadre d'investigation de notre recherche, et ce, en raison de sa diversité culturelle qui est au cœur de la politique nationale du multiculturalisme à travers tout le Canada. Avant de procéder à la présentation de la province d'Alberta, nous brosons ci-dessous les grandes lignes sur le pays du froid.

### 14. Section 1 : Le Canada

#### 1.1. Histoire

De l'océan Atlantique à l'océan Pacifique dans cet immense territoire, vivaient paisiblement en communion avec la nature, les peuples autochtones. Ce territoire est envahi par les européens qui bouleversèrent le monde autochtone dans son ensemble. Jean Cabot, Italien ayant immigré en Angleterre, est le premier à tracer la carte de la côte Atlantique du Canada. Il débarque à Terre-Neuve à l'île du Cap-Breton en 1497 et prend possession de cette nouvelle terre au nom de l'Angleterre. Les Anglais ne commencent à s'y établir qu'en 1610. De 1534 à 1542, le français Jacques Cartier<sup>201</sup> traverse trois fois l'Atlantique, revendiquant des terres pour le roi de France, François I<sup>er</sup>. Cartier entend deux guides qu'il a capturés prononcer le mot iroquois *kanata*, qui signifie « village ». Dès les années 1550, on voit apparaître le nom Canada sur les cartes.

---

<sup>201</sup><https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/decouvrir-canada/lisez-ligne/histoire-canada.html> Consulté le 2 juillet 2020.

La puissance autochtone est remplacée par celle des Britanniques et des Français qui se disputent la suprématie de l'Amérique du Nord depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la capitulation de Québec en 1759. Chacun est arrivé au Nouveau Monde avec ses velléités impérialistes et ses institutions propres. Le primat des motivations économiques a donné à la première organisation sociale la forme d'un commerce.

Les français dans la vallée du Fleuve Saint-Laurent et les anglais dans les baies James et d'Hudson. Ces émigrés européens étaient intéressés par le bois, les produits agricoles et la traite des fourrures. Cette traite consistait dans l'échange de biens de nécessité contre des fourrures pour approvisionner l'Europe<sup>202</sup> ; ce commerce à forte concurrence ouvre les portes d'exploitation et d'établissement sur le continent et engendra des conflits entre français et anglais car tous voulaient contrôler les routes de commerce vers l'intérieur.

Pendant deux siècles, ce commerce a forgé des liens sociaux, économiques et coloniaux entre les européens et les autochtones et a joué un rôle déterminant dans la création et le développement du Canada. Au fil du temps, ces liens ont été renforcés par la présence des missionnaires dont les œuvres étaient appuyées par ce commerce ; suffisamment impliqués dans l'évangélisation des autochtones, les missionnaires ont en plus joué un autre rôle qui a nui aux rapports entre les européens et les autochtones. Le rôle négatif des missionnaires s'observait dans les pensionnats où étaient logés et éduqués les enfants autochtones ; en effet ces enfants ont été retirés de leurs familles et de leurs foyers, parfois de force, et placés dans des pensionnats indiens qui avaient vu le jour dans les années 1870.

Le système des pensionnats du Canada destiné aux enfants autochtones était un système d'éducation en apparence seulement. Les pensionnats avaient pour but de séparer les enfants autochtones de leurs familles afin de limiter et d'affaiblir les liens familiaux et culturels et d'endoctriner les enfants pour qu'ils adhèrent à une nouvelle culture, à savoir la culture dominante sur le plan juridique de la société canadienne euro-chrétienne dirigée par le tout premier ministre du Canada, sir John A. Macdonald. Ces écoles ont exercé leurs

---

<sup>202</sup>John E.F. & William, J.E. (2013). Traite des fourrures au Canada dans *Encyclopédie Canadienne*.

activités pendant plus de 100 ans, de sorte que plusieurs générations successives d'enfants des mêmes collectivités et familles ont eu à les fréquenter. L'histoire du Canada est demeurée silencieuse à ce sujet jusqu'à ce que les survivants du système trouvent la force, le courage et l'appui nécessaires pour raconter leurs histoires dans des milliers de procès qui ont, ultimement, mené à la création du plus grand recours collectif de l'histoire du pays. Ce recours a permis la mise en place de la commission de vérité et réconciliation dans le but de réparer les bévues de cette période sombre de l'histoire canadienne<sup>203</sup>.

## 1.2. Économie

Dans son activité économique, le Canada se classe comme la dixième puissance économique mondiale avec un produit intérieur brut de 46.125 (2018) de dollars par habitant; activité entendue dans le sens profane comme le lieu de la production et de l'échange de biens et de services.

L'industrie primaire canadienne joue un rôle important dans l'ensemble de l'activité économique dans ce pays et détermine aussi partiellement l'activité du reste de l'économie ; d'ailleurs la réalité dans tous les autres pays industrialisés est qu'une grande part de la production se fait dans les secteurs manufacturiers et des services.

Le secteur de services, d'une façon générale, se taille la part du lion 70%, surtout les services aux particuliers, les services à la communauté et les services d'affaires (dont beaucoup dans le secteur parapublic, l'éducation et les soins de santé principalement), l'administration publique et la défense. La construction, le commerce, le transport et les communications et les secteurs de services demeurent primordiaux pour un pays aussi étendu que le Canada.

Quoique les Canadiens produisent beaucoup de services et de produits manufacturés les uns pour les autres, l'avantage concurrentiel de ce pays se trouve principalement dans les activités liées aux ressources naturelles, un fait qui se reflète dans

---

<sup>203</sup> Commission de vérité et réconciliation du Canada Site Web : [www.trc.ca](http://www.trc.ca) Un index de ce volume du rapport final est disponible en ligne. Visitez le [http://nctr.ca/trc\\_reports.ph](http://nctr.ca/trc_reports.ph). Consulté le 30 juillet 2020.

les statistiques gouvernementales. Après les véhicules automobiles et leurs pièces qui représentent 28,6 % des exportations<sup>204</sup>, on retrouve, parmi les exportations canadiennes les plus importantes, le pétrole brut, le papier journal, le bois de construction, le gaz naturel, le blé, différents produits alimentaires, de l'équipement et de la pulpe de bois. En fait, les exportations nettes (les exportations moins les importations) de pétrole, de produits alimentaires et d'équipement sont soit négatives, soit légèrement excédentaires, car le Canada exporte beaucoup, mais importe aussi beaucoup. Les produits finis constituent de loin la part la plus importante des importations canadiennes.

Les statistiques économiques officielles, qui traitent de l'économie réelle dans ce pays, signalent que dans les compilations gouvernementales, il y a deux types d'activités commerciales, dont celle au-dessus de la table et celle en dessous de la table<sup>205</sup>. Celle autrement connue comme étant l'économiesouterraine regorge certains biens et services, comme la prostitution et la drogue, qui sont produits et échangés dans la clandestinité, aussi loin que possible du gouvernement, alors que de plus en plus, d'autres activités économiques légales se pratiquent maintenant clandestinement pour éviter les impôts.

### **1.3. Peuplement**

Le Canada serait habité depuis 10 000 à 11 000 ans par les peuples autochtones. Selon l'hypothèse la plus répandue, ils auraient émigré d'Asie par le détroit de Béring. Les autochtones se diviseraient en douze familles linguistiques, dont la famille inuite au nord du pays, béothuque à Terre-Neuve, algonquienne au centre (Prairies, Ontario, Québec et Maritimes), iroquoienne dans la Vallée du fleuve Saint-Laurent et près du lac Ontario, et huronne de même que siouenne près des lacs Winnipeg et Manitoba. Dans l'Ouest, plusieurs peuples se partageraient la côte du Pacifique et vivent dans les prairies. On estime que les peuples des Prairies vivent dans de petits tipis transportables, tandis qu'ils commencent à s'adonner à l'agriculture, ils se déplacent entre les zones de ressources selon

---

<sup>204</sup> William Watson (2006). L'économie dans : *Encyclopédie canadienne* (2006).

<sup>205</sup> Ce point de vue s'accorde plus ou moins avec ce que les statisticiens des comptes de la nation prennent en compte quand ils essaient de mesurer l'activité économique. Mais l'économie réelle et les statistiques économiques officielles compilées par le gouvernement ne correspondent pas parfaitement.

les saisons, les hasards de la chasse de bisons et des caribous. Ces groupes sont représentés aujourd'hui par les Cris, les Pieds-Noirs et les Dénés.

Pour faire progresser leur commerce, britanniques et français débutent leur émigration vers le Canada. De la fondation de Québec en 1608 à la cession du Canada à l'Angleterre en 1763, la France contrôle près des trois quarts des terres de l'Amérique du Nord. Les premiers habitants de la Nouvelle-France sont principalement des hommes célibataires. La plupart des immigrants français sont des « engagés », c'est-à-dire qu'ils traversent l'océan gratuitement, mais doivent travailler 36 mois en Nouvelle-France pour rembourser leur voyage. Liés par contrat à leurs maîtres, les engagés sont nourris et logés pour la durée de leur service. Ensuite, ils peuvent retourner en France s'ils le désirent. Au début des années 1660, près de la moitié de la population provient de l'immigration récente. La multiplication des colons français permet aussi un accroissement naturel de la population. En 1666, on dénombre 3 215 habitants.

Lorsque les Britanniques prennent le contrôle politique de la Nouvelle-France en 1763, la population se chiffre à 70 000 habitants. La population anglaise augmentera grâce à la migration des Loyalistes venant des colonies américaines après la Révolution et à l'immigration croissante en provenance d'Europe (essentiellement des Britanniques).

Statistique Canada renseigne que selon le recensement de 1870-1871, la population canadienne est composée principalement de Britanniques (2,1 millions) et de Français (1 million). Outre les Allemands (203 000) et les autochtones (136 000 en 1851), se trouvent aussi de petits groupes issus de communautés diverses.

Historiquement, et ce jusqu'aux années 1970, le Canada encourage grandement l'immigration en provenance de l'Europe occidentale, mais freine considérablement l'immigration en provenance d'Asie et d'Afrique (*voir Immigration au Canada*). De 1946 à 1950, les Africains représentent seulement 0,3 % des nouveaux immigrants au Canada. Ce chiffre augmente de 1 % à 2 % en moyenne au cours des 20 années suivantes. À la suite du *Livre blanc sur l'immigration* (1966) et des efforts déployés pour adopter un processus de sélection non discriminatoire, la proportion d'immigrants africains augmente d'environ



2 % de 1968 à 1970. Le nouveau système, bien que plus objectif, est aussi très sélectif. Il favorise certains pays, notamment le Nigéria et le Ghana, dont la population est de race noire. En 1972-1973, à la suite de l'offre du Canada d'accepter environ 7 000 Asiatiques d'Ouganda, la proportion d'immigrants africains s'accroît pour atteindre 6,8 % de l'immigration totale. De 1975 à 1980, cette proportion se maintient aux environs de 5,2 % en raison de l'arrivée de colons portugais et britanniques venus au Canada après l'indépendance de l'Angola et du Mozambique en 1975 et celle du Zimbabwe en 1980. De 1973 à 1983, quelque 16 000 Sud-Africains, dont la plupart ne sont pas d'origine ethnique noire, arrivent au Canada, et 321 autres arrivent en 1984. Le flux migratoire soutenu et relativement important en provenance de la Tanzanie et du Kenya indique également qu'à l'époque, les immigrants africains sont d'origine asiatique plutôt que noire.

À l'époque, la politique d'immigration du Canada encourage les entrepreneurs et les travailleurs autonomes qui disposent de capitaux suffisants à générer des activités commerciales susceptibles de fournir de l'emploi aux citoyens canadiens à immigrer. Il est plus probable de rencontrer de tels entrepreneurs parmi les groupes d'Africains d'origine européenne ou asiatique, plus favorisés, que parmi les groupes de Noirs. Dans l'ensemble, la plupart des Africains, sans égard au groupe ethnoculturel, proviennent des anciennes colonies africaines de langue anglaise, et un nombre plus restreint sont issus des anciennes colonies de langue française, principalement du Mali, du Sénégal, de la République démocratique du Congo (anciennement le Zaïre), de Madagascar et de la Côte-d'Ivoire.

Statistique Canada renseigne qu'aux recensements de 1981 et 2006, qu'il y avait respectivement 45 215 personnes d'origine africaine et 138 750 personnes se déclarant africaines. En 1991, la majeure partie des immigrants africains choisissent de s'établir en Ontario ; et en 2006, 77 960 Africains francophones choisissent de s'installer dans la province du Québec dans laquelle le français est d'usage courant. Ils sont nombreux à y être acceptés comme des réfugiés des guerres et réfugiés politiques. Les Africains sont nombreux à parler une langue africaine à la maison, mais, en général, ceux qui immigreront au Canada ont une bonne connaissance pratique de l'anglais ou du français. En 1984, un plus grand nombre d'entre eux s'établissent en Colombie-Britannique et en Alberta en raison du boom économique dans cette province anglophone de l'Ouest. Actuellement, la

population du Canada, dont l'espérance de vie est de 82,30 ans (2018), s'élève à 38.817.368 habitants avec une croissance démographique annuelle de 1.56% par an<sup>1</sup>.

<https://www.populationdata.net/pays/canada/> consulte le 25 aout 2020.

<b>Population</b> (palmarès : 39 <sup>e</sup> )	38 067 422 habitants ( <b>2020</b> )
Croissance démographique	1,56 % / an
Superficie	9 984 670 km <sup>2</sup>
Densité	3,81 habitants / km <sup>2</sup>
Superficie	9 984 670 km <sup>2</sup>
Densité	3,83 habitants / km <sup>2</sup>

## 1.4. Système politique

Le gouvernement du Canada et son système politique sont élaborés et généralement basés sur les règles britanniques. Le système en vigueur a été, au commencement, rédigé par les "pères de la confédération" en 1864, et est devenu loi en 1867 en vertu de la loi constitutionnelle. La Loi a consigné l'autorité exécutive à la reine de l'Angleterre (Royaume-Uni), qui a fait du Canada une démocratie souveraine. Ainsi on comprend, ce système politique est un héritage historique ayant la forme d'une monarchie constitutionnelle inspirée, bien entendu du Royaume-Uni, et dans laquelle le monarque, en l'occurrence Sa Majesté la Reine Elizabeth II est le chef de l'État, elle règne, mais ne gouverne pas. Dans les faits, la Reine y est représentée par un gouverneur général, en la personne actuelle de Son Excellence Julie Payette, qu'elle nomme pour 5 ans sur recommandation du Premier Ministre du Canada, et dont le rôle est principalement honorifique. Cependant, le Premier Ministre incarne à la tête du pays semblablement à l'image d'un président de la République, et comme chef du gouvernement, autrement dit du pouvoir exécutif. La convention constitutionnelle canadienne impose strictement qu'il soit un membre de la Chambre des communes. Cette dernière est une des deux Chambres du Parlement, l'institution phare de la démocratie canadienne.

L'institution Parlement applique le système de Westminster, basé sur celui existant au Royaume-Uni, la démocratie canadienne est parlementaire, elle s'appuie donc sur le Parlement, composé du monarque et de deux Chambres : le Sénat, dite Chambre haute dont les 105 membres sont nommés par le gouverneur général sur recommandation du Premier ministre, et la Chambre des communes dite Chambre basse. C'est cette dernière qui joue un rôle dominant au Canada. La Chambre des communes représente 338 députés élus au suffrage universel direct par les citoyens canadiens selon le scrutin uninominal majoritaire à un tour. Par convention, le chef du parti qui arrive en tête aux élections fédérales, tous les 4 ans, est désigné comme Premier ministre et forme le gouvernement dont les membres doivent tous être issus du Parlement.

Il faut préciser que le territoire canadien est divisé en six fuseaux horaires et constitué de 10 provinces et 3 territoires, le système électoral canadien possède une spécificité. La représentation à la Chambre des Communes est basée sur une division géographique du pays en circonscriptions. Le Canada est ainsi divisé en 338 circonscriptions. Dans chaque circonscription, le candidat élu, celui qui a recueilli le plus de votes, devient le député de sa circonscription à la Chambre des communes. Il y a donc autant de députés que de circonscriptions et les sièges sont répartis entre les différentes provinces en fonction de leur population. Certaines circonscriptions sont en effet très étendues, mais peu densément peuplées. Ainsi, plus une province est peuplée, plus elle dispose de sièges/représentants à la Chambre des communes – et, par conséquent, plus elle a d'influence sur la politique fédérale.

## **1.5. Organisation sociale**

Le Canada constitue une mosaïque complexe d'ethnies, de cultures, de traditions et d'institutions. Les traditions autochtones sont les plus anciennes et sont représentées dans les communautés des Premières Nations comme évoqué ci-haut avec ses trois composantes majeures, à savoir les indiens, les Inuits et les Métis.

Le mot indien désigne tous les peuples autochtones, sauf les Inuits et les Métis. Depuis les années 1970, on appelle aussi ces peuples autochtones les Premières Nations.

Aujourd'hui, près de la moitié des membres des Premières Nations vivent dans environ 600 communautés au sein de réserves, et l'autre moitié habite hors des réserves, surtout dans les centres urbains. Le terme Inuits signifie « le peuple » en langue inuktitute, les Inuits vivent dans de petites communautés réparties un peu partout dans l'Arctique. Leur connaissance de la terre, de la mer et de la faune sauvage leur a permis de s'adapter à l'un des milieux les plus arides de la planète. Les Métis sont, quant à eux, un peuple distinct qui se compose de personnes nées de l'union d'Autochtones et d'Européens. La plupart vivent dans les provinces des Prairies. Ils viennent de milieux à la fois francophones et anglophones et parlent leur propre dialecte, le michif.

Cependant les racines culturelles des Français et des Anglais se manifestent dans les institutions politiques, dans les églises catholiques romaines et anglicanes ainsi que dans les activités économique et socioculturelles dans l'ensemble de la nation, devenue pays d'immigration en raison du faible taux de natalité canadienne. La majorité des uns et des autres vivent en vendant leur force de travail contre un salaire pour satisfaire leurs multiples besoins dans une société de consommation. En Amérique du Nord et particulièrement au Canada et selon l'agence nationale des consommateurs, la formation d'une identité sociale salariale<sup>206</sup> est évidente, tant il est vrai qu'elle se développe en tant que telle sur le plan socioculturel et se caractérise par une forme spécifique de consommation et de culture de masse.

Le terme société de consommation remonte à l'époque de la Deuxième Guerre mondiale et désigne une société que l'on encourage à consommer plus que nécessaire, à consommer en abondance ; et depuis lors, le canadien n'achète pas à la mesure de ce dont il a besoin, mais il achète au-delà, non pas par peur de manquer de quelque chose, mais plutôt pour avoir l'impression qu'on a le pouvoir de le faire et s'en est suivi le gaspillage. Dans une étude sur le système agroalimentaire canadien, Gooch et Felfel ont ainsi révélé que ces gaspillages représentaient l'équivalent de 31 milliards de dollars par an.

Par ailleurs, statistiques Canada rapporte qu'au dernier trimestre de l'année 2016, le niveau d'endettement des Canadiens a tout simplement atteint son niveau

---

<sup>206</sup>Publié le 10 septembre 2020 à 17h45'

record : 167.3% du revenu disponible. A ceci, s'ajoutent les frais de report de paiement hypothécaires pour un total d'environ 1 milliard chaque mois, ce printemps, pendant la pandémie de COVID-19, a indiqué jeudi la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).<sup>208</sup>L'endettement des ménages atteint des taux record. Le montant d'argent qu'ils doivent par rapport à leur revenu disponible continue d'augmenter et oscille autour de 180 %. Autrement dit, les Canadiens doivent en moyenne près de 1,80 \$ pour chaque dollar de leur revenu annuel net d'impôt. Ce comportement se justifie en raison de la comparaison sociale et du désir mimétique qui consiste respectivement à se comparer aux autres, les dépasser par tous les moyens et à vivre dans le même confort que les autres afin de se débarrasser du sentiment de frustration qu'engendre la différence.

Les mises à pieds qui ont suivi la crise économique liée à la COVID-19 a obligé le gouvernement canadien à venir en aide aux nombreuses familles sans revenu et tant d'autres qui jouissent, compte tenu de leurs conditions, de la qualité de *Prodeo* que leur offre l'état ou l'Etat providence.

Alors que le terme français « État-providence » est déjà employé en Europe depuis le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, son équivalent anglais, *welfare state*, est apparemment « inventé » en Angleterre par l'archevêque de York, qui publie, en 1941, un livre où il définit la première acception de ce concept, qui sera ultérieurement utilisée pendant de nombreuses années, pour caractériser, souvent de façon péjorative, la société britannique de l'après-guerre. Toutefois, dans les années 1960, ce terme désigne couramment, plus généralement, toute société capitaliste industrielle dans laquelle l'État « utilise délibérément son pouvoir, par l'entremise de politiques publiques et de mesures administratives, dans une tentative de modifier le jeu des forces du marché ». Selon Asa Briggs, qui lui a donné cette définition dans un article paru dans *The Welfare State* en 1967, trois types d'activités caractérisent l'État-providence : il assure un revenu minimum, il prévient l'insécurité résultant de ces « événements » que sont la maladie, la vieillesse et le chômage et offre à tous les membres de la société un éventail de services sociaux.

Vu sous cet angle, le Canada est devenu un État-providence depuis les réformes intervenues en matière de sécurité sociale. Au Canada, l'État providence est constitué d'un système de programmes gouvernementaux, dont beaucoup ont été introduits dans les

années 1960 et qui représentent plusieurs milliards de dollars. Ce système a pour objectif de transférer de l'argent aux citoyens et de leur offrir des services leur permettant de faire face à toute une gamme de besoins, notamment ceux liés à la pauvreté, à l'itinérance, au chômage, à l'immigration, au vieillissement, à la maladie, aux blessures au travail et à l'invalidité, et ceux des enfants, des femmes, des gais, des lesbiennes et des transgenres. Les programmes clés de l'État-providence sont : les programmes d'aide sociale, la Prestation fiscale canadienne pour enfants, la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti, le Régime d'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, les programmes d'indemnisation des travailleurs, les programmes d'éducation du public, les régimes d'assurance-maladie, les programmes des logements sociaux et les services sociaux. Les programmes sont financés et administrés par les gouvernements provinciaux et municipaux.

## **15. Section 2 : Présentation de la province de l'Alberta**

Cette présentation se justifie en raison du choix que nous avons porté sur la ville d'Edmonton, capitale politique de cette province. La capitale albertaine est un lieu de résidence pour les peuples de différentes nations qui y ont immigré et apporté chacun sa propre identité culturelle. Les multiples intentions à la base de ces migrations demeurent la quête d'une vie meilleure que les immigrants semblent avoir trouvé au Canada et particulièrement en Alberta que nous présentons ci-dessous, viendra la ville d'Edmonton notre milieu d'investigation.

### **1.1. Situation géographique**

Ville de l'Ouest du Canada, avec une superficie de 661 848 km<sup>2</sup> qui s'étendent sur la région communément appelée : Les Prairies. La plus grande ville de cette province, par son étalement urbain, est Calgary tandis qu'Edmonton est la seconde ville de dimension moindre et capitale dans laquelle se mélangent les facteurs politiques, économiques et culturels.

L'identité de la province se fonde sur le cow-boys, la musique country, le western, le rodéo et sur sa population très diversifiée qui est en majeure partie citadine et se concentre dans ces deux métropoles. L'Alberta côtoie les Montagnes Rocheuses et abrite les

trois parcs nationaux les plus importants et les plus reconnus au Canada : Banff, Jasper et Waterton. Le parc national de Banff est situé dans les Rocheuses canadiennes, à 120 km à l'ouest de la ville de Calgary, dans la province de l'Alberta. Sa date de création, 1885, en fait le plus ancien parc national canadien. Il est inscrit depuis 1985 (pour le centenaire de sa création) par l'UNESCO au patrimoine mondial avec les autres parcs des montagnes Rocheuses canadiennes.

Le sud de la province bénéficie de conditions climatiques modérées connues sous le nom de *chinook* où des vents chauds élèvent la température suffisamment pour profiter d'une gamme complète de sports d'hiver et, occasionnellement, une partie de golf. Le climat albertain est exceptionnellement variable, et des températures appropriées aux manches courtes peuvent apparaître en janvier et février, tandis qu'il tombe fréquemment de la neige en août.

Tableau : 1



Cette carte représente l'ensemble du territoire canadien, la province de l'Alberta avoisine les provinces de Colombie Britannique et de Saskatchewan, respectivement l'Ouest et à l'Est.

Source : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/symboles-provinciaux-territoriaux-canada/alberta.html>

## 1.2. Situation historique

L'Alberta est la plus peuplée des trois provinces des Prairies. Elle partage ses frontières avec la Colombie-Britannique à l'ouest et avec la Saskatchewan à l'est. Il s'agit d'une des deux seules provinces n'ayant pas accès à la mer.

Cette province a été baptisée du nom d'Alberta en l'honneur de la quatrième fille de la reine Victoria, la princesse Louise Caroline Alberta. Cette dernière était l'épouse du marquis de Lorne, gouverneur général du Canada, quand le district a été créé en 1882 comme division des Territoires du Nord-Ouest.

Lorsque les trois provinces des prairies se joignent à la Confédération canadienne<sup>207</sup> (le Manitoba en 1870, l'Alberta et la Saskatchewan en 1905), on ne leur reconnaît pas le contrôle sur leurs ressources naturelles, un droit pourtant accordé aux autres provinces en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Le gouvernement fédéral veut garder ce contrôle afin d'assurer l'intégration rapide de l'Ouest dans l'économie canadienne. Ce traitement inégal soulève le mécontentement dans l'Ouest canadien, où l'on reproche au gouvernement de faire passer les priorités nationales avant celles des provinces. En 1930, des lois concernant le transfert des ressources naturelles reconnaissent finalement ce déséquilibre et cèdent aux provinces des Prairies la compétence sur les terres de la couronne et les ressources naturelles à l'intérieur de leurs frontières.

**Tableau 2. Appartenances ethniques<sup>208</sup>**

Recensement de 2016	Population	% de la population totale

<sup>207</sup><https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/etat-providence> Consulter le 02 août 2020.

<sup>208</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/ouest\\_canadien#cite\\_note-1](https://fr.wikipedia.org/wiki/ouest_canadien#cite_note-1)



<u>Minorités visibles</u>	<u>Sud Asiatiques</u> (en)	230 930	5,8 %
	<u>Philippins</u>	166 195	4,18 %
	<u>Chinois</u>	158 200	3,98 %
	<u>Noirs</u>	129 390	3,25 %
	<u>Arabes</u>	56 700	1,43 %
	Latinos	55 090	1,38 %
	Autres minorités visibles	136 660	3,44 %
<b>Total de la population des minorités visibles</b>		<b>933 165</b>	<b>23,46 %</b>
<u>Autochtones</u>	<u>Premières Nations</u>	136 585	3,43 %
	<u>Métis</u>	114 370	2,87 %
	<u>Inuits</u>	2 500	0,06 %
<b>Total population autochtone</b>		<b>258 640</b>	<b>6,5 %</b>
<u>Canadiens européens</u>		<b>2 786 340</b>	<b>70,04 %</b>
<b>Total population</b>		<b>3 978 145</b>	<b>100,00</b>

Ce tableau renseigne au sujet des multiples ethnies qui cohabitent en Alberta, référence y est faite aux autochtones ou Premières Nations, aux canadiens européens et aux immigrants qui sont classifiés comme des minorités visibles.

**Tableau : 3 Langues maternelles en Alberta en 2016<sup>209</sup>**

Langue	Nombre	% de la population
--------	--------	--------------------

<sup>209</sup>[https://fr.wikipedia.org/wiki/ouest\\_canadien#cite\\_note-1](https://fr.wikipedia.org/wiki/ouest_canadien#cite_note-1)

<u>Anglais</u>	2 991 485	74,3 %
<u>Tagalog</u>	99 035	2,46 %
<u>Allemand</u>	80 050	1,99 %
<u>Français</u>	72 150	1,79 %
<u>Pendjabi</u>	68 695	1,71 %
<u>Arabe</u>	40 540	1,01 %
<u>Cantonais</u>	59 145	1,47 %
<u>Espagnol</u>	56 370	1,4 %
<u>Mandarin</u>	50 660	1,26 %
<u>Ourdou</u>	27 295	0,68 %
Langues autochtones	23 835	0,59 %
<u>Vietnamien</u>	23 350	0,58 %
Anglais et français	10 230	0,254 %
Anglais et une langue tierce	77 520	1,93 %

Ce tableau renseigne au sujet des multiples langues parlées en Alberta par les peuples autochtones ainsi que les deux langues officielles du Canada : l'Anglais et le Français.

### 1.3. Situation démographique

Au cours de l'histoire du Canada, les changements relatifs à la croissance démographique et la structure par âge ont eu de nombreuses conséquences sur la société

canadienne, par exemple sur les besoins en infrastructures, les programmes sociaux et l'influence politique des diverses régions du pays<sup>210</sup>. Comme les tendances démographiques – certaines récentes comme un accroissement naturel négatif ou l'importance de l'immigration internationale dans la croissance démographique de certaines régions - continuent d'exercer un impact sur le Canada en général et particulièrement en Alberta.

Les grandes villes de l'Alberta ont connu, depuis 2006 un « boom économique » important qui a transformé le visage de la province. Plusieurs personnes sont venues s'installer dans les grands centres urbains de l'Alberta dans le but d'y trouver un emploi (Statistique Canada, 2006). L'attrait vers cette province était motivé par une économie florissante et les nombreuses occasions qui en découlent<sup>211</sup>. En effet, entre 2001 et 2006, la population de l'Alberta est passée de 2.930. 072 à 3.256.355, ce qui correspondait à une croissance de 10.6%, soit presque le double de la croissance de 5,4% qui fut observée au niveau national<sup>212</sup>.

En conséquence, il y a dans cette province un accroissement naturel important qui se conjugue bien souvent à un apport migratoire international et, dans le cas de l'Alberta à un apport migratoire interprovincial important pour engendrer une croissance démographique plus rapide qu'ailleurs au pays. Alberta est la sixième province la plus vaste avec une population de 4.1 millions d'habitants qui la place en quatrième position selon le recensement de 2016. L'Alberta continue à présenter des populations en moyenne plus jeunes qu'ailleurs, et est caractérisées par une diversité ethnoculturelle croissante.

À l'échelle nationale, environ les deux tiers de la croissance démographique sont actuellement attribuables à l'accroissement migratoire international. Le tiers de cette

---

<sup>210</sup> Viens, C. (2010). Diversité et minorité : pistes pour soutenir et orienter la mise en œuvre de la différenciation pédagogique en milieu francophone minoritaire albertain. Mémoire inédit, Université d'Alberta.

<sup>211</sup> Amsey, C.-A. (2007). Alberta (2007, 22 novembre). *Le miracle albertain*. Récupéré le 15 octobre 2008 de [www.caramsay.blogspot.com/2007/11/le-miracle-albertain.html](http://www.caramsay.blogspot.com/2007/11/le-miracle-albertain.html)

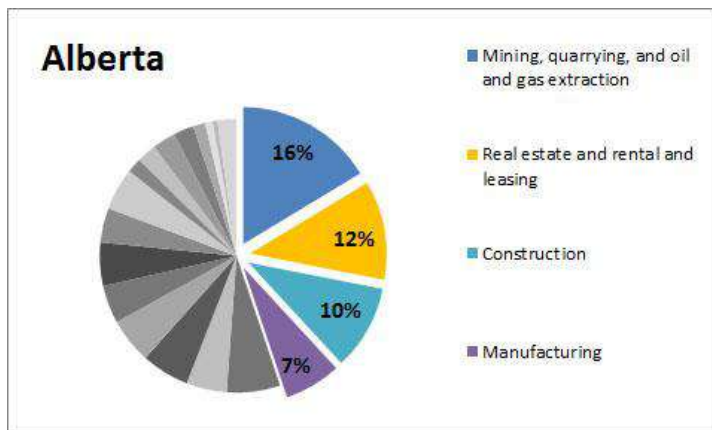
<sup>212</sup> Mulatris, P. (2008). *Enquête sur l'immigration francophone en Alberta : Rapport final*. Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA.)

croissance repose sur l'accroissement naturel, notamment en raison d'une faible fécondité qui fluctue légèrement chaque année autour d'une moyenne de 1,6 enfant par femme<sup>213</sup>.

#### 1.4. Situation économique

L'économie de l'Alberta a dépassé celle de toutes les autres provinces canadiennes en 2017 (+4,6 %), alors qu'elle se remettait d'une récession de deux ans en 2015 et en 2016. La croissance devrait ralentir pour s'établir à 1,9 % en 2018, soit le deuxième taux parmi les plus élevés de l'Ouest canadien. L'économie de l'Alberta s'est diversifiée en raison de la faiblesse des prix du pétrole, mais demeure tributaire du secteur de l'énergie pour les investissements en capital

Tableau :4



Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2015001/article/14240/c-g/c-g02-fra.gif>

Ce tableau : 4 offre le schéma relatif à l'aspect économique de la province, particulièrement, il renseigne sur les compagnies minières, d'hypothèque, de construction et manufacturières.

Diagramme à secteurs : Alberta

L'Ouest canadien a un fort esprit d'entreprise : l'Alberta compte le plus grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME) par habitant de toutes les provinces canadiennes. Les petites entreprises contribuent davantage au PIB dans l'Ouest canadien que dans le reste du pays.

<sup>213</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2015001/article/14240/c-g/c-g02-fra.gif>

Les cinq premiers secteurs en importance selon le nombre de PME sont :

1. la construction : 56 330
2. les services professionnels, scientifiques et techniques : 52 405
3. le commerce de détail : 47 535
4. les soins de santé et l'assistance sociale : 38 405
5. les autres services : 38 275

L'Ouest canadien a enregistré un excédent commercial de 73 milliards de dollars en 2017. L'industrie pétrolière et gazière de l'Alberta et de la Saskatchewan est le plus important contributeur au succès des exportations de la région (voir le graphique ci-dessous).

Les États-Unis sont le plus important partenaire commercial des provinces de l'Ouest, mais ces provinces ont aussi utilisé leur accès à l'océan Pacifique pour cultiver des relations commerciales avec l'Asie orientale. La Chine contribue à 8 % des exportations, et le Japon, à 4 %.

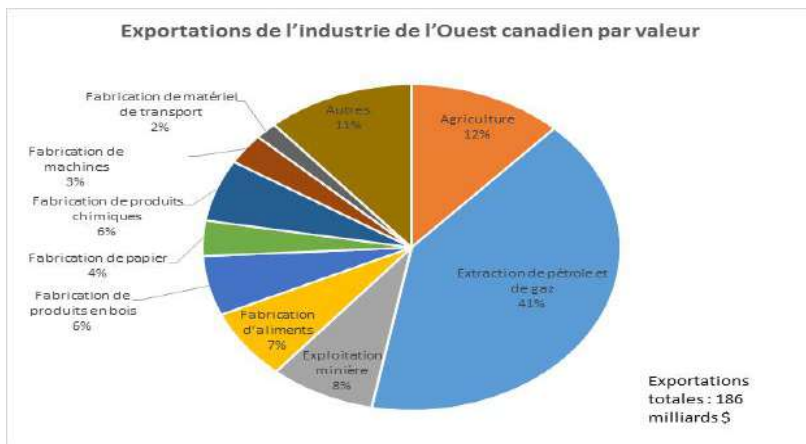


Tableau : 5

Diagramme à secteurs : Exportations de l'industrie de l'Ouest canadien par valeur. L'Alberta, qui sort de deux années de récession, est revenue à une croissance modeste de l'emploi (+1,0 %), mais son taux de chômage (7,8 %) demeure beaucoup plus élevé qu'il ne l'était avant la récession.

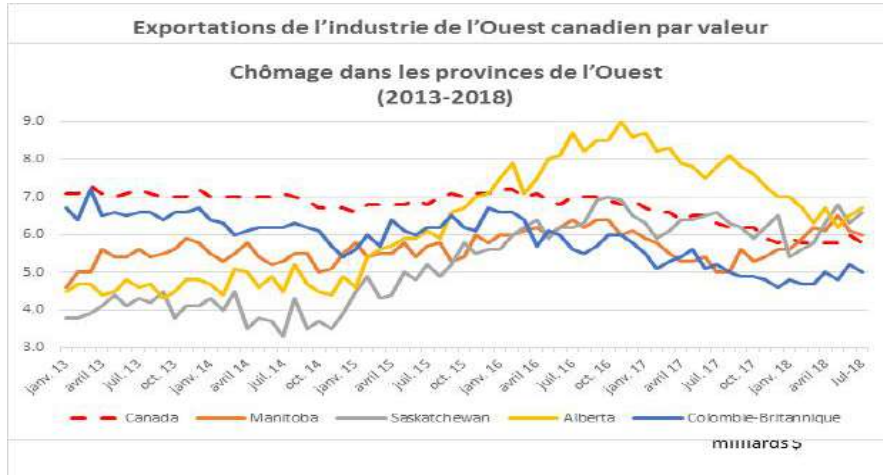


Tableau :6

Alberta (population provinciale : 4 067 175 habitants)

- Calgary – 1 392 609
- Edmonton – 1 321 426

## 1.5. Situation socio-culturelle

L'Alberta est entrée dans la Confédération en 1905, ce qui la place au deuxième rang des provinces les plus jeunes du pays. À l'instar du reste du pays, la province regorge de personnes de cultures et d'origines différentes. Cependant, il existe une culture distincte en Alberta, fondée sur des valeurs partagées et le respect des lois du Canada. La culture est une composante primordiale de la société saine et équilibrée de l'Alberta, elle fait référence à l'art, aux coutumes et aux traditions de la population composée d'une communauté artistique et culturelle diversifiée, et de nombreuses organisations ethniques accueillent des festivals et des célébrations dans l'ensemble de la province. Cette politique vise à assurer que tous les citoyens éprouvent un sentiment d'appartenance et de fierté et qu'ils participent à des activités culturelles et de loisir qui enrichissent leurs vies et reflètent la variété de leur patrimoine. L'Alberta est engagée dans la création d'une société dans laquelle toutes les personnes se sentent bienvenues et peuvent participer à l'ensemble des aspects de la vie

Malgré sa courte histoire, la province possède une culture riche. L'immensité du territoire et les variations géographiques - y compris les montagnes, les contreforts, les

prairies, les parcs, les forêts et les rochers - ont été d'importantes sources d'inspiration créatrice pour toutes les formes d'art. Les industries primaires de l'agriculture, de l'élevage en ranch et du pétrole en Alberta jouent également un rôle majeur dans la culture et l'identité de la province.

### **1.5.1.1. Système éducatif albertain**

Au Canada, l'éducation est de juridiction provinciale et l'Alberta a établi son propre système éducatif. Depuis son entrée dans la confédération, le gouvernement albertain dirige les conseils scolaires laïcs et religieux, les universités, les collèges, les écoles techniques, les *charter schools* (écoles alternatives), les écoles privées et les écoles à la maison.

En 1982, la Charte canadienne des droits et libertés amena l'émergence d'une éducation francophone en Alberta. Il existe cinq regroupements francophones, publics et privés, qui couvrent la province entière, mais ils n'ont l'obligation de créer une école francophone que lorsque la demande est suffisamment élevée.

L'Alberta est mondialement connue pour l'excellence de son système éducatif de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année (secondaire). L'enseignement en Alberta est dispensé gratuitement aux enfants scolarisés de la 1<sup>re</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Les parents et les étudiants disposent d'un vaste choix de types d'établissements, dont des écoles publiques, catholiques, francophones, privées et à charte. Ils peuvent également accéder à un enseignement innovateur à domicile, opter pour des écoles en ligne/virtuelles, un enseignement hors établissement ou des programmes alternatifs. Les parents peuvent aussi décider de scolariser leurs enfants « à domicile ».

*D'après la loi, les enfants qui vivent en Alberta doivent être scolarisés de 6 à 16 ans. L'éducation publique est disponible sans frais pour les enfants et les jeunes gens de moins de 20 ans, jusqu'à la fin de l'école secondaire.*

La majorité des enfants qui fréquentent des écoles publiques, séparées, francophones ou à charte appartenant au système d'éducation publique, suivent le *Program of Studies* (programme d'études) et le curriculum approuvé par le Ministère de l'Éducation.

Tous les enseignants sont certifiés par le ministère, administrent aux élèves des tests d'aptitudes provinciaux et ont le pouvoir d'accorder les diplômes d'études secondaires.

Le programme d'examens du diplôme de 12<sup>e</sup> année a trois objectifs principaux, à savoir certifier le niveau de réussite de chaque élève dans certains cours de 12<sup>e</sup> année, s'assurer que les normes de rendements à l'échelle de la province sont respectées et partager les résultats individuels et collectifs avec les juridictions compétentes qui menent les politiques d'orientation vers les études supérieures.



### **1.5.1.1. L'Université de l'Alberta (U of A)**

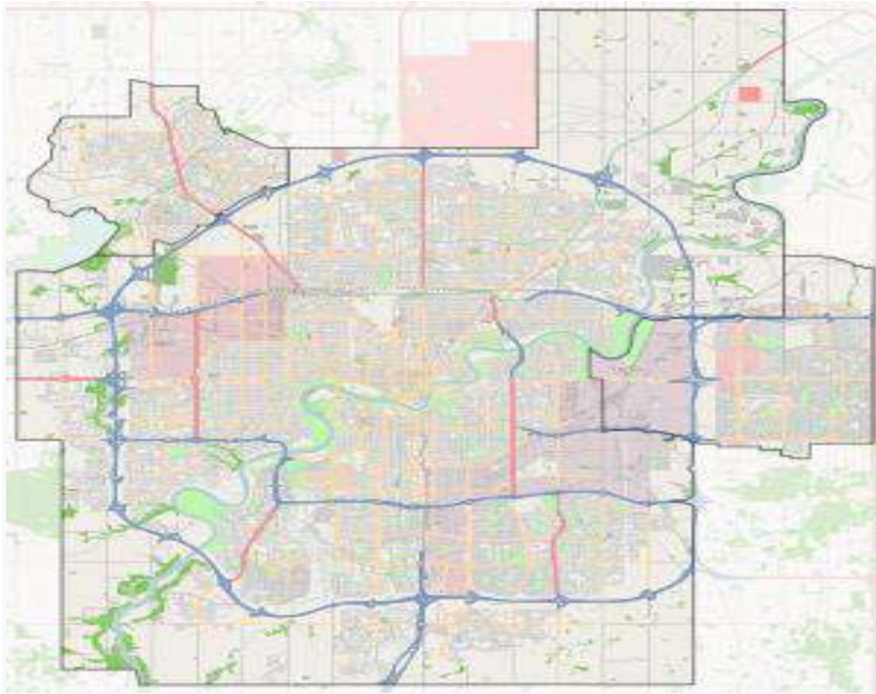
Elle est l'une des meilleures universités du Canada et l'une des plus importantes universités publiques à forte intensité de recherche au monde, avec une réputation d'excellence dans les sciences humaines, les sciences, les arts créatifs, les affaires, l'ingénierie et les sciences de la santé. L'U of A dispose des installations de qualité qui abritent notamment l'Institut national de nanotechnologie du Canada et l'Institut de virologie Li Ka Shing, elle attire les meilleurs et les plus brillants esprits du monde entier.

Les étudiants potentiels à l'U of A ont une panoplie de choix dans les 18 facultés organisées et les 400 programmes qui y sont offerts au premier cycle, aux cycles supérieurs et professionnels. Au niveau du premier cycle, l'U of A a le mérite d'avoir la plus haute distinction du Canada pour l'excellence de l'enseignement. Avec plus de 100 ans d'histoire et 250.000 anciens étudiants, l'U of A est connue dans le monde entier pour doter les diplômés des connaissances nécessaires pour devenir les leaders du futur.

Le Campus de l'U of A loge à Edmonton, la capitale albertaine et carrefour principal de l'industrie énergétique de l'Alberta. L'U of A accueille près de 40 000 étudiants, dont plus de 7000 étudiants internationaux de plus de 150 pays. Ce Campus principal, dans le centre d'Edmonton, est à quelques minutes du centre-ville avec un accès par bus et métro à travers la ville. Il y a le Campus Saint-Jean sur la rue Marie-Anne Gaboury, dans le quartier Bonnie Doon d'Edmonton, c'est dans ce Campus secondaire que nous avons achevé notre maîtrise en Éducation. Saint-Jean offre des enseignements en français et est devenu depuis 2005 un véritable campus qui reçoit près de 800 étudiants qui, en majorité, sont issus de l'immigration. Dans son ensemble, l'U of A favorise une atmosphère de soutien et multiculturelle dans un environnement de recherche dynamique.

## 16.Section 3 : Présentation de la ville d'Edmonton

### 3.1. Données géographiques et historiques



Carte de la ville d'Edmonton.  
Tableau : 7

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville>

Avant l'arrivée des Européens, au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, Edmonton (et plus largement la province de l'Alberta) était peuplé par des tribus aborigènes, principalement les peuples des Cris et des Pieds-Noirs. Anthony Henday, explorateur britannique de son état, fut le premier à laisser une trace écrite de sa découverte de cette région encore peu explorée. Il avait été envoyé par la Hudson's Bay Company, société spécialisée dans la traite des fourrures.

Le rôle de Henday était d'établir une relation commerciale privilégiée avec les populations locales, qui collaboraient déjà avec des entreprises concurrentes, notamment les Français. Si Anthony Henday finit par quitter la Hudson's Bay Company, la traite de la fourrure se montra si fructueuse dans la région que Fort Edmonton (site web du Parc) fut établi en 1795, peu après la construction de Fort Saskatchewan par la société rivale North West Company, au nord d'Edmonton. Ainsi, le commerce de la fourrure fut à l'origine de l'installation des premiers européens dans la région

Edmonton, constituée en ville en 1904, est située sur la partie nord de la rivière Saskatchewan. Les rives de cette rivière qui traverse la ville, font partie des attraits géographiques de la ville. Appelée communément la « porte d'entrée du Nord », elle est située stratégiquement au centre de la province, entre les fermes très productives du centre de l'Alberta et l'arrière-pays vaste et riche en ressources au nord.

Edmonton est la capitale de l'Alberta, province située à l'ouest du Canada. Elle compte 1,1 million d'habitants avec la banlieue proche. Cela fait d'elle la ville de plus d'un million d'habitants la plus peuplée au Nord du continent américain. Elle est traversée par la rivière Saskatchewan, longue de plus de 500 km et qui définit son paysage.

La ville Edmonton héberge la prestigieuse University of Alberta qui s'y trouve et qui s'est, une nouvelle fois, classée parmi les 5 meilleures universités canadiennes en 2016. Comme toutes les grandes villes du pays, elle est aussi cosmopolite : plus de 20% de sa population est d'origine asiatique. Si l'anglais est la langue la plus largement parlée, on trouve à Edmonton une grande communauté francophone, les franco-albertains qui ont fondé de nombreuses associations au sein de la ville. À l'University of Alberta, le campus Saint-Jean est d'ailleurs dédié à ceux qui souhaitent étudier en français, et propose des cours dans une multitude de domaines.

## **3.2. Données démographiques**

Du début des années 1940 au début des années 1980, Edmonton est l'une des villes canadiennes dont la croissance est la plus rapide. Jusqu'en 1961 environ, l'accroissement naturel de la population est élevé, mais la migration en constitue le principal facteur. En effet, en Alberta, la migration de la campagne à la ville et l'immigration européenne atteignent toutes deux un sommet. Au cours des dix années suivantes, l'immigration est en chute libre, tandis que l'accroissement naturel s'amplifie, comme en fait foi à ce moment la jeunesse de la population d'Edmonton.

Le schéma change encore dans les années 1970 avec la baisse des taux de natalité et la hausse de l'immigration. Cependant, la majorité des immigrants viennent maintenant des autres provinces. Cette tendance cesse dans les années 1980, et Edmonton connaît son taux de croissance le plus bas des temps modernes. Néanmoins, de 1941 à 1991, la population d'Edmonton se multiplie par huit. Depuis ce temps, et surtout depuis 1996, elle connaît de nouveau une croissance élevée, l'immigration provenant cette fois autant d'ailleurs au Canada que d'outre-mer.

Selon le recensement de 2016, le groupe ethnique le plus important, soit 17,4 % de la population de la ville, se déclare d'origine canadienne; il est suivi par ceux d'origine anglaise et écossaise, formant 16,8 % et 13,8 % de la population respectivement. Les minorités visibles représentent 37,1 % de la population de la ville, les Asiatiques du Sud, les Chinois, les Noirs et les Philippins constituant les communautés les plus importantes de ce groupe. De plus, 5,5 % se déclarent autochtones; il s'agit d'une population relativement importante par rapport à des villes dans d'autres provinces.

### **3.2.1 L'habitat à Edmonton**

La métropole albertaine, comme nous l'avons déjà abordé, constitue un milieu multiculturel où les peuples autochtones et immigrants se côtoient au quotidien.

Les immigrants y sont nombreux du fait que l'Alberta a plus d'une ressource dans sa gibecière. Le secteur de l'énergie donne de l'emploi à plusieurs, mais le commerce, les services et la culture comptent aussi pour beaucoup, à ceci, s'ajoute l'agriculture qui fait l'Alberta la deuxième province canadienne après l'Ontario. Le tourisme lie aux Montagnes Rocheuses qui font la force touristique, la fierté de la province. Notons que le Canada compte 13 parcs nationaux dont 5 se trouvent en Alberta. Les amateurs des randonnées y sont comblés, particulièrement, dans les parcs de Banff et Jasper qui, en plus des vues majestueuses des Montagnes Rocheuses, offrent des sources thermales aux touristes.

Du côté culture, Edmonton est l'hôte de l'Edmonton Folk Fest, le Festival de jazz d'AfricaDay et enfin le Festival Gourmands dans lequel le bœuf albertain est à l'honneur pendant la célébration du célèbre Stempede pendant l'été. Les albertains sont très urbains et plus de 80% de la population vivent en ville.

Parmi cette population, la présence congolaise est bien remarquable et actuellement à Edmonton, les congolais sont très dispersés, car Edmonton a tellement développé des nouveaux quartiers. Malgré cela, la plupart des congolais habitent le Sud d'Edmonton, en raison de l'expansion de la ville vers les environnements plus attrayants. L'attrait se classifie en termes de la démographie, de la disponibilité des moyens de transport et des commerces en général et particulièrement les commerces africains qui comprennent : salons de coiffure, restaurants, boutiques etc. Ces petits commerces évoluent aux côtés des petites et moyennes entreprises qui contribuent le plus au PIB (produit intérieur brut) en plus de procurer des emplois et injectent environ 100 milliards de dollars par année dans l'économie provinciale.

Dans leur majorité, les jeunes congolais aiment la proximité avec leur communauté en tenant compte de leur âge qui s'inscrit dans la fourchette de 18 à 25 ans et cela tous sexes confondus. C'est ainsi que nous avons recensé quelques églises au sein desquelles les jeunes sont adeptes, et ipso facto, consolident leurs liens d'appartenance et se nourrissent des mêmes valeurs. Au niveau alimentaire, nous avons noté que les familles Bembe adorent le « ukali », le « mahalaki » qui se mangent avec les « mikeke et le ndakala ». C'est toujours dans le Sud de la ville que les commerces africains sont florissants et le réseau de vente des poissons venant de Kalemie et Uvira est florissant. Un autre centre d'intérêt qui corrobore avec la concentration des immigrants dans cet

environnement demeure sans doute le réseau urbain de train léger qui assure le transport à moindre frais vers le centre de la ville d'Edmonton, à ceci s'ajoute la proximité de l'aéroport international d'Edmonton, qui est à unedemi-heure des nouveaux quartiers du Sud.

### **3.3. Données économiques**

L'économie d'Edmonton repose depuis ses débuts sur la richesse de ses ressources. La ville est le centre principal d'approvisionnement et des services d'un territoire immense qui s'étend du centre de l'Alberta à l'océan Arctique. L'agriculture, la production d'énergie (charbon, champs pétrolifères conventionnels, sables bitumineux et gaz naturel), la foresterie et, plus récemment, les mines de diamants dans les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sont les éléments de base sur lesquels reposent le commerce et les services d'Edmonton. Les entreprises de transformation et de fabrication augmentent aussi, surtout depuis qu'Edmonton cherche à diversifier son économie. Edmonton abrite aussi le plus grand centre commercial de l'Amérique du Nord, le West Edmonton Mall. À 5,3 millions de pieds carrés, il est équipé d'un parc d'attractions et d'une piscine à vague intérieures, et, bien entendu, de la plus grande aire de stationnement du monde.

Malgré cette évolution, l'industrie d'Edmonton repose encore sur les ressources naturelles et demeure fortement dépendante de celles-ci (le raffinage du pétrole, les produits pétrochimiques, les matières plastiques, les engrais, etc.). Avec l'exploitation des sables bitumineux à Athabasca, au début des années 2000, Edmonton connaît un important regain de croissance. Ainsi, de 2006 à 2011, la population d'Edmonton passe de 1 034 945 à 1 159 869, une augmentation de 12,1 %.

Son industrie dépend également des besoins en ressources d'autres industries, notamment l'équipement lourd et la transformation des métaux, quoique les entreprises d'Edmonton aient varié leurs expertises dans des domaines comme la construction, les services d'ingénierie, la production d'électricité, les opérations bancaires et le commerce de détail.

En ce qui concerne l'emploi, la plus grande croissance d'Edmonton depuis 1951 se produit dans le secteur tertiaire, ce qui est normal pour un centre d'administration publique (fédéral et provincial) et le lieu d'accueil de l'Université de l'Alberta. On trouve aussi une quantité d'industries de pointe, principalement en biotechnologie et en technologie de l'information, qui sont indispensables à la restructuration de l'économie d'Edmonton<sup>214</sup>. On note aussi le regroupement, au milieu des années 1990, des services militaires de l'Ouest canadien à une nouvelle « superbases » appelée « base de soutien de la 3<sup>e</sup> Division du Canada Edmonton » (« Edmonton Garrison », pour les intimes).

### 3.4. Données socio-culturelles

Edmonton est une ville cosmopolite où se côtoient des peuples provenant des diverses parties du monde, les uns et les autres évoluant dans leurs cultures respectives. Ces multiples groupes ethniques sont une source vivante de la culture populaire qui se dégage de la capitale albertaine.

Chaque année, des douzaines de festivals d'art et de folklore sont présentés à Edmonton, qu'on surnomme d'ailleurs la « ville canadienne des festivals ». Y a lieu notamment l'Edmonton International Fringe Théâtre Festival, le premier et le plus important du genre au Canada, l'Edmonton Folk Music Festival, l'AfricaDay, l'Edmonton International Jazz Festival et le Works Art & Design Festival. L'événement The 10-day K-Days a vu le jour en 1879 alors qu'il constituait une foire agricole.

L'Orchestre symphonique d'Edmonton, l'Edmonton Opera et le Citadel Théâtre sont les trois plus grands organismes dans le domaine des arts d'interprétation au Canada. Nombre d'artistes et performeurs importants viennent d'Edmonton, dont les auteurs Rudy Wiebe et Lynn Coady, l'artiste du hip-hop Cadence Weapon, le groupe électronique Shout Out OutOut, le musicien country Corb Lund et l'artiste visuelle Aaron Paquette.

Citons parmi les scènes et les salles d'exposition le Northern Alberta Jubilee Auditorium, le Musée des beaux-arts de l'Alberta, la Stanley A. Milner Library, le

---

<sup>214</sup><https://www.jeparsaucanada.com/edmonton-ville-nature-cosmopolite/>

Citadelle Théâtre, le Francis Winspear Centre for Music et le Timms Centre for the Arts (1995) de l'Université de l'Alberta, l'une des universités chefs de file du Canada. Le Northern Alberta Institute of Technology et l'Université Grant MacEwan sont deux autres importants établissements d'enseignement. On peut ajouter à cette liste le Royal Alberta Museum, le Muttart Conservatory, le John Janzen Nature Centre, le parc historique de Fort Edmonton et le centre municipal des sciences, le Telus World of Science.

Dans le domaine du sport, Edmonton compte les équipes professionnelles suivantes : les Eskimos d'Edmonton de la Ligue canadienne de football, les Oilers d'Edmonton de la Ligue nationale de hockey, et les Rush d'Edmonton de la Ligue nationale de crosse. Les principales installations sportives sont le stade du Commonwealth (construit pour les Jeux du Commonwealth de 1978 et agrandi afin d'accueillir 60 000 spectateurs aux Jeux mondiaux universitaires de 1983), là où jouent les Eskimos, le centre aquatique Kinsmen (bâti aussi pour les Jeux du Commonwealth), la Place Rexall, où jouent les Oilers, le complexe Edmonton Northlands, où l'on trouve une piste de course et des espaces pour accueillir des expositions, et le Telus Field, où jouent les Trappers. Ces dernières années, la Ville présente des événements sportifs variés d'envergure internationale (athlétisme, natation, rugby, soccer, baseball et patin artistique), et constitue un rendez-vous régulier pour les circuits de triathlon et de marathon. En outre, les finales canadiennes de rodéo se tiennent chaque année à Edmonton.



SECONDE PARTIE

Champ d'investigation, terrain, analyse et interprétation des données

## **Section 1. Présentation de la communauté congolaise**

### **1.1. Les immigrants Congolais en Alberta**

L'immigration dans le contexte nord-américain a des ramifications lointaines qui justifient de nos jours, l'afflux des immigrants vers le Nord et particulièrement au Canada. De plus en plus, des personnes d'autres nationalités vivent dans ce pays. L'Enquête nationale, auprès des ménages de 2011 menée par Statistique Canada, révèle en effet qu'un canadien sur cinq (20,6 %) est né à l'étranger, soit 6.775.800 personnes. Cette proportion demeure la plus élevée parmi les pays du G8 et « le plus haut taux depuis la Deuxième Guerre mondiale », souligne François Nault, analyste à Statistique Canada.

En 2016, le Canada comptait 1.212.075 nouveaux immigrants qui s'y sont établis entre 2011 et 2016. Ces immigrants représentaient 3,5% de la population totale en 2016. La majorité (60,3%) de ces nouveaux immigrants ont été admis en vertu du volet économique, alors que 26,6 % sont venus rejoindre, par l'intermédiaire du regroupement familial, un proche déjà au Canada, et 11,6% ont été admis comme réfugiés. Pour la première fois, l'Afrique a devancé l'Europe et est le deuxième continent en importance de l'immigration récente dans les proportions de 13,4%. Dans cet afflux, il faut signaler la présence congolaise. La plupart de ces immigrants sont arrivés à travers des flux interprovinciaux et certains sont directement arrivés de l'Afrique du Sud, de l'Europe ou des camps de réfugiés, via les pays de l'Afrique de l'Est: Kenya, Tanzanie, Ouganda, etc. Comme signalé ci-haut, la diaspora congolaise se retrouve dans plusieurs provinces et villes canadiennes, mais la majorité des Congolais en Alberta est recensée dans la ville d'Edmonton.

## 1.2. Évolution démographique des Congolais en Alberta

Le profil démographique d'ensemble de l'Alberta offre naturellement un solde faible en raison des enjeux multiples dont le socle principal est le faible taux de natalité, couplé au vieillissement de la population et à la mortalité. Ce profil a des conséquences socioéconomiques importantes et pose le problème dont la réponse adéquate réside dans un remplacement d'une main-d'œuvre vieillissante. En vieillissant, ces personnes ont davantage besoin d'aide pour les gestes de la vie quotidienne, laquelle est le plus souvent apportée par un proche faisant partie de la famille. Or, les projections démographiques nous indiquent que le nombre de personnes nécessitant une aide augmentera de façon certaine mais, qu'en même temps, le nombre de personnes qui apportent de l'aide aux autres âgées n'évolue pas de la même manière. Par conséquent, un besoin en aide ne pourra trouver à être comblé, ce qui laisse présager une véritable fracture entre le nombre de personnes qu'il faudra aider et le nombre de celles qui seront en mesure de le faire. La pénurie en main-d'œuvre en Alberta a toujours été un problème récurrent. En Alberta, la proportion d'emplois vacants par rapport à tous les emplois disponibles dans le secteur privé<sup>215</sup> représente un taux de 2,2 % dans la province. Ce nombre s'est visiblement accru par rapport au deuxième trimestre de 2017, où il y avait 28.500 emplois vacants, soit un taux de 1,8 %.

Du fait de son économie diversifiée et l'esprit innovateur dans le monde des affaires, la province offre des conditions de travail et de vie idéales. C'est ainsi que l'Alberta attire beaucoup d'immigrants au niveau international et national.

L'immigration à Edmonton a aussi été motivée, en particulier, par des raisons économiques. L'économie prospère d'Edmonton, le marché de l'emploi et les nombreuses possibilités ont attiré la plupart des familles d'immigrants dont plusieurs ont fait un détour par le Québec et particulièrement via la ville de Montréal. Mais une fois arrivés à Edmonton, les immigrants francophones ont fait face à une barrière linguistique. Afin de participer pleinement et s'intégrer à la vie communautaire, ils ont cherché des

---

<sup>215</sup>Radio-Canada. Publié le 12 décembre

établissements francophones à Edmonton pour former des liens et ainsi créer un réseautage dans leur nouveau milieu de vie.

En 2012 et 2013, les immigrants congolais figuraient parmi les plus importants groupes admis comme résidents permanents en Alberta<sup>216</sup>. Les premiers groupes de ces immigrants se sont installés dans la région au début des années 80. Le groupe s'est fortement agrandi au milieu des années 2000. La taille moyenne des familles de ces immigrants est de 5 personnes. La plupart d'entre eux sont actifs dans des associations communautaires francophones. Plusieurs enfants de ces immigrants, fréquentent l'école francophone et en constituent parfois la majorité. La ville d'Edmonton compte près de 5000 de ces immigrants<sup>217</sup>; un peu plus que 5000, sinon le même nombre des Congolais vivent à Calgary; d'autres sont installés dans les petites villes albertaines comme Brooks, Medicine Hat, Lethbridge, etc.

### **1.3. Effets démographiques sur la communauté congolaise**

En Alberta, tout comme partout au pays, l'immigration s'impose comme une planche de salut économique du Canada vieillissant. Elle a une influence considérable sur la taille et la croissance de la population et de la main-d'œuvre. De façon particulière, cette influence s'observe sur la composition socioculturelle, comme la langue et le statut de minorité visible.

L'immigration diversifie le profil éducatif, car avec un regard appuyé sur le profil en milieu scolaire, on se rend compte du changement du point de vue ethnoculturel et la tendance est majoritairement africaine.

Étant donné la répartition inégale des immigrants à travers l'Alberta, il arrive que les grandes villes canadiennes comme Edmonton et Calgary regorgent un grand nombre des immigrants ainsi que nous l'avons signalé plus haut. Cette municipalité est ainsi marquée par cette dynamique, en témoigne le nombre des jeunes congolais qui y vivent et particulièrement les jeunes gens issus de la communauté Bembe. Nous présumons que cette

---

<sup>216</sup> M'pindou Luketa, Jacques. (2002) « La jeunesse congolaise dans la société canadienne. » L'Alberta et le multiculturalisme francophone : témoignages et problématiques. Éd. Claude Couture et Josée Bergeron. Edmonton : Presses de l'University of Alberta, 33-36. Imprimé.

<sup>217</sup>Mulattris, P. (2009). « Francophonie albertaine et inclusion des nouveaux arrivants : post mortem à un débat sur un changement de nom. » *Journal Of International Migration & Integration*, 10(2), 145-158. Imprimé.

composante de la population demeurerait une pièce maitresse de l'accroissement démographique dans le futur (statistique Canada, 2014); tant il est vrai que la contribution de la migration nette est largement plus importante que celle du solde naturel<sup>218</sup>. Ce dernier renseigne qu'au recensement de 2016, près de 2.2 millions d'enfants, âgés de moins de 15 ans, étaient nés à l'étranger (première génération) ou avaient au moins un parent né à l'étranger (deuxième génération), ce qui représente 37.5% des enfants canadiens. Il s'agit d'une hausse de rapport, où cette proportion était de 34.6%. Cette population d'enfants issus de l'immigration devrait continuer de croître et pourrait représenter entre 39.3% et 49.1% des enfants de moins de 15 ans en 2036.

Le français constitue un des atouts attractifs des immigrants congolais vers l'Alberta, province dans laquelle cette langue évolue comme langue minoritaire pour ainsi répondre au principe du bilinguisme national. C'est par ce biais qu'il existe des organismes francophones comme l'ACFA (Association Canadienne-Française de l'Alberta) qui assurent des services entre autres, la radio qui est un carrefour d'expression française pour briser l'isolement, rassembler les générations, et développer les communications qui valorisent l'appartenance à une francophonie dynamique dans la grande région d'Edmonton où l'on organise annuellement le Festival du patrimoine qui inclut un pavillon congolais, dans lequel on sert des plats typiques et présente la musique et la danse traditionnelles<sup>219</sup>. Le nombre croissant des congolais à Edmonton, comme pour les autres communautés, a entraîné l'apparition des commerces typiquement africains qui offrent des produits de beauté et alimentaires. Toutefois, il n'y a pas encore des restaurants exclusivement congolais à Edmonton, mais plusieurs restaurants africains offrent des mets traditionnels. Notamment, le restaurant Tropikana qui prépare le *kwanga*, un plat à base de manioc et le *fufu*, un mélange de maïs et de manioc.

---

<sup>218</sup>Bélanger, A. 2002. *Rapport sur l'état de la population du Canada, 2001*. Ottawa, Statistique Canada, no 91-209 au catalogue.

<sup>219</sup> Bayon, Arthur. « Festival du patrimoine : les pavillons francophones mettent la main à la pâte. » *Le Franco*, 6 août 2014. Web. 27 mars 2016.

En ce qui concerne les arts et la vie universitaire, l'Institut pour le patrimoine de la francophonie de l'Ouest canadien vient d'enrichir sa collection d'archives sur la communauté congolaise locale. Dirigé par le Dr. Mulatris<sup>220</sup>, professeur à la Faculté Saint-Jean, ce projet de mise en archive vise à créer une mémoire pour la population africaine d'Edmonton en général et congolaise en particulier. À ce jour, les archives comprennent des vidéo témoignages et des objets personnels que les immigrants congolais ont amenés comme des archives au Canada. Certains de ces objets ont une importance culturelle et d'autres ont une signification personnelle. A ces points d'ancrage, il faut ajouter les églises créées par des pasteurs congolais qui sont également des lieux de regroupements importants où plusieurs activités de solidarité s'organisent. Parmi ces églises, citons Jerusalem City Church, Peniel Christian Assembly, Trumpet of Christ, etc.

Bien qu'il y ait encore du chemin à faire pour que la communauté congolaise soit plus visible dans les différents secteurs de la vie à Edmonton, il est évident qu'à ce jour, l'ensemble des membres de la grande communauté congolaise apportent une contribution considérable au niveau de la taxe provinciale, tout comme elles apportent un soutien de taille avec son vote dans les choix de dirigeants politiques.

## **Section 2 : La communauté Bembe dans la métropole albertaine**

### **2.1. Les origines**

Les Bembe font partie de trois espaces culturels qui composent la région du Kivu, celle qui englobait les divisions actuelles. Il est essentiel de parler de cette région dans son ancienne configuration pour identifier les espaces ci-haut évoqués. Il y a notamment :

- Les Nilotiques (Mur) qui sont dans l'espace du Nord-Est ;

---

<sup>220</sup>Mulatris, P. (2009). « Francophonie albertaine et inclusion des nouveaux arrivants : post mortem à un débat sur un changement de nom. » *Journal Of International Migration & Integration*, 10(2), 145-158. Imprimé.

- L'espace de la large région pastorale du Kivu peuplée par les Nandes, les Shi, les Haavu et les Hunde;
- La région forestière du Maniema d'où sont originaires les Bembe, les Lega, les Lengole, etc.

Parmi les multiples groupes ethniques, il faut signaler aussi les Bahutu dans l'actuel Sud-Kivu. Au sujet de ces derniers, Moeller précise que :

*« Les Banyarwanda (Bahutu, Watutsi, Baiwa) ne sont cependant pas vraisemblablement les premiers occupants de la région du Kivu. On retrouve également au Sud du territoire de Rutshuru, un fond de population d'origine Bahunde venue de Mitumba à travers la plaine des laves sablonneuses de la Ruindi et de la Rutshuru. »<sup>221</sup>.*

Il y a eu plusieurs vagues d'émigration dont celle de Bahutu à laquelle est venue s'ajouter une seconde vague d'origine septentrionale, composée des Rega et de Bembe qui allèrent jusqu'à la partie Méridionale. Une troisième vague des peuples orientaux provoqués par les Cwezi, qui ont causé un essaimage vers l'Ouest, dans une région déjà habitée par ces prédécesseurs. C'est à travers ce mouvement que s'installèrent au Kivu, les populations Nande, Hunde, Nvanga, Shi, et autres. Ces différentes vagues de peuplement se sont déroulées au XVIème et XVIIème siècle.

Au sujet des Bembe, le chercheur Obed-Amos (1982) précise qu'historiquement, c'est une tribu de la République Démocratique du Congo (RDC) descendante d'un ancêtre commun nommé Mbondo qui aurait émigré avec les Lega, dont ils sont apparentés, du Nord-Est avant de s'installer dans l'Itombwe d'où ils se seraient séparés plus tard. Pour sa part, Ndaywel è Nziem<sup>222</sup> rapporte que :

*« les Bembe est un peuple Kongo guerrier par excellence. Ils ont longtemps résisté contre les occupants portugais. En juin 1912, les habitants des villages de Kivuenga et Pemba avaient refusé de payer les impôts aux autorités coloniales et s'étaient rebellés. Ils parvinrent à attaquer la forteresse de Bembe. La bataille dura*

<sup>221</sup> Moeller, A. « Les grandes lignes des migrations Bantous de la province Orientale du Congo-belge », Bruxelles, IRCB, 1936, 93-109.p.

<sup>222</sup> Ndaywel è Nziem, Isidore. Histoire générale du Congo, De l'héritage anciens à ta République Démocratique du Congo, Afrique-éditions, 1998, 211-213, 379-380, 791,794 p.

*plusieurs mois, avant d'être défaits par les soldats portugais, commandés par le lieutenant-colonel Freeira dos Santos.»*

L'attribut de guerrier évoqué dans cet article, est une marque particulière du peuple Bembe qui habite majoritairement le territoire de Fizi en RDC, la langue vernaculaire est le bembe (ou ebembe, ibembe) dont le nombre de locuteurs était estimé à 252.000 en RDC, en 1991. Ils habitent avec d'autres tribus en l'occurrence les baJhoba, baBwari, baBingya, baGoma et baZimba. Compte tenu de leur bravoure et de leur taille démographique, les Bembe sont réputés pour leur résistance au pouvoir central de Kinshasa. Pendant le règne du Président Mobutu, ce territoire avait été le maquis de Laurent Kabila.

Les Bembe qui se trouvent aujourd'hui au Canada et particulièrement en Alberta, se disent victimes de la convoitise des richesses que regorge le Kivu. Les conflits au Kivu, n'est pas essentiellement une affaire d'occupation militaire du territoire congolais par les armées rwandaise, burundaise et ougandaise pour des raisons de sécurité comme ne cesse de l'affirmer Paul Kagame, chef de l'État du Rwanda. Ces conflits sont aussi des occasions d'affaires pour les entreprises multinationales et compagnies étrangères opérant au Kivu qui y réalisent d'énormes profits économiques. L'implication de ces entreprises dans les conflits au Kivu, rend difficile l'instauration de la paix et la cohabitation entre les groupes à l'Est de la RDC. Les entreprises multinationales ainsi que les autres compagnies étrangères installées au Kivu financent les mouvements rebelles pour semer le désordre afin de tirer profits des richesses minières de la RDC.

Le décor d'insécurité a forcé nombre d'entre eux à fuir et à s'établir dans les camps de réfugié installés par le Haut-Commissariat au Réfugiés dans les pays limitrophes. C'est dans cet imbroglio que certains rapportent qu'ils étaient amenés en grand nombre au Canada.

## **2.2. La guerre**

Depuis des périodes successives à nos jours, la région des grands lacs a toujours été le théâtre des conflits. A l'avant plan de la recherche sur le fait politique en Afrique précoloniale, il y a lieu d'évoquer une absence de la souveraineté des grands empires investis de pouvoirs traditionnels importants sur le plan politique, économique, juridique



et spirito-mythique. Plus particulièrement au Rwanda, il y avait l'existence d'une dynastie tutsie, composée des grands lignages formant un royaume dirigé par un « Mwami »; *le bwami* est une institution socioreligieuse connue aujourd'hui de façon superficielle et qui marque la culture de Bembe et des Regas; par contre au Burundi, le pouvoir traditionnel fut organisé par la dynastie des Baganwa d'origine hutu. En RDC, il a existé également des grands empires dirigés par des « chefs » ou rois.

Le phénomène royal ne se définit ni par une extension territoriale (il existe de minuscules « royaumes » et des grandes « chefferies »), ni par un degré de centralisation politique (une monarchie peut être très décentralisée dans sa gestion, vu les problèmes de la communication et de la circulation à pied). Les royaumes des grands lacs se caractérisent par la jonction de trois éléments<sup>223</sup> : un profond enracinement religieux marqué par des rituels périodiques, des croyances populaires, des symboles; une compétence territoriale précise, mais articulée de façon extrêmement complexe à la périphérie des enclos capitaux ; enfin une structure socio-lignagère privilégiant une dynastie et les groupes lignagers alliés et entretenant dans le reste du territoire, des cloisonnements héréditaires qui prennent la forme de clan ou de caste. Un tel régime n'exclut ni conflits, ni mutations (observables en particulier au cours et avant le 18<sup>ième</sup> siècle), c'est-à-dire la dynamique d'une histoire vécue avec ses incertitudes, même si elle est pensée et proclamée en termes cycliques<sup>220</sup>.

De ce qui précède, on comprend pourquoi dans la région des Grands Lacs, les conflits meurtris continuent d'occasionner énormément désolation et souffrance et de ce fait, freinent le développement socioéconomique. La sous-région des Grands Lacs connaît une dynamique régionale très complexe avec des clivages locaux et des conflits nationaux qui prennent souvent des dimensions transfrontalières.

---

<sup>223</sup>Chretien, J.P. (1986). L'Afrique des Grands Lacs existe-t-elle ? *Revue Tiers Monde*. pp.253, Chrétien, J.-P., Mworoha, E., *Peuples et rois de l'Afrique des Lacs*. In: *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 38<sup>e</sup> année, N. 6, 1983. pp. 1277-1279.

### 2.3. Les conséquences de la guerre

Nous avons déjà abordé la guerre en début de cette dissertation, en la mettant en exergue comme une des causes immédiates de l'immigration qui est l'un des concepts phares du cadre conceptuel de notre recherche. Nous y revenons brièvement sur les conflits entre les peuples qui cohabitent en aval et en amont de la rivière Ruzizi. Dans cette contrée, on identifie les bantous (Bafuliru, Babembe, Barega, Bashi, etc.), et les nilotiques (tutsi)<sup>224</sup>. Les conflits politiques, qui surplombent ceux identifiés, maintiennent le statu quo et, n'apportent aucune clarification sur la situation des ethnies, tant il est vrai qu'à cela s'ajoutent des mouvements à deux sens qui s'accompagnent d'une infiltration de Banyarwanda et des Barundi dans la région conflictuelle de la plaine de la Ruzuzi.

Le cadre planté par cette confusion a fini par engendrer la suite des guerres successives qui débute dans les années 90. Plus particulièrement, à la suite de l'assassinat du président Rwandais Juvenal Habyarimana alors qu'il s'apprêtait à atterrir à Kigali, son avion est abattu par un tir de missile et il n'y a aucun survivant. L'avion transportait aussi le président Burundais Cyprien Ntaryamira. Il s'en est suivi des combats, des massacres interethniques, des pillages, de viols etc.

Le Front patriotique rwandais (FPR), émanation de l'éthnie minoritaire tutsi, a toléré, voire organisé, le massacre d'au moins plusieurs dizaines de milliers de civils hutus au fur et à mesure de son avancée et depuis sa prise du pouvoir en juillet 1994. Ces tueries, intervenant sous couvert de l'émotion provoquée par le génocide de 800.000 Tutsis entre avril et juillet 1994, ont été passées sous silence par la communauté internationale, qui tarde à mettre en place une commission d'enquête<sup>225</sup>. Dans la foulée de ce génocide, l'armée Rwandaise se retrouve en RDC au motif qu'elle poursuit les Hutus qui avaient franchi la frontière avec des hommes en arme. Depuis 1996, le régime de Kigali considère que les camps de réfugiés Hutu à proximité constituent une menace pour la sécurité de son pays. Leurs armées vont donc soutenir la rébellion en majorité Tutsi de AFDL pour

---

<sup>224</sup>Rwanda : Rwanda: exécutions massives de Hutus dans l'ombre du génocide des Tutsis. Par Stephen Smith dans le journal Libération du — 27 février 1996 à 00:46.<sup>222</sup>Voir D. Biebuyck, *Lega culture*, Los Angeles, 1973. Les interprétations récentes qui font de cette structure socioreligieuse une école de morale sociale ou une « église sans évêques ».

<sup>224</sup>Lufakalyo, L. (2014), Les conflits dans les espaces frontaliers des États de la sous-région des Grands Lacs Africains. *Fiches et Dossiers*, septembre 2014.

<sup>225</sup>Idem

s'attaquer aux camps, chasser le président Mobutu du pouvoir et par la suite, multiplier les expéditions militaires à l'Est de la RDC. Le but de ces derniers est soit de soutenir les différents mouvements rebelles naissants (RCD, CNDP et M23 essentiellement formés de Tutsi comme l'AFDL), soit de maintenir l'alliance avec les dirigeants politiques de Kinshasa pour poursuivre les rebelles Hutu déjà dispersés et affaiblis dans la forêt du Congo à environ 200 km du Rwanda.

De l'autre côté, l'armée Burundaise affiche une attitude teintée d'ambiguïté. Le président Burundais fait le choix du Rwanda de peur d'être renversé du pouvoir. Les intérêts politiques font que les dirigeants du Burundi ménagent le Rwanda et attaquent avec lui, la RDC pour poursuivre les rebelles du FNL sur le territoire congolais, mais aussi, pour piller les richesses de la contrée et positionner leurs militaires dans un des quartiers de Kiliba, afin de contenir les attaques des rebelles. Paradoxalement avec la RDC, ils exploitent en commun la pêche sur le lac Tanganyika.

Quant à la RDC, les dirigeants politiques ainsi que son armée sont fragilisés par la déliquescence de l'État. Ils ont moins d'initiative pour creuser le fond de la question des terres et de la nationalité. Ils fournissent moins d'efforts pour stopper les menaces ou pour protéger les Hutu une fois menacés par les Tutsi. L'armée et les pouvoirs locaux se rallient aux positions du gouvernement accusé de mauvaise gouvernance.

Un regard appuyé sur l'ensemble des conditions mises en place, révèle des multiples aspects déstabilisateurs de la vie des paisibles citoyens qui en deviennent les premières victimes. Ainsi, pour se mettre à l'abri des conséquences fâcheuses de ces guerres, les gens cherchent refuge ailleurs, loin des conflits, occasionnant dans la vague, le déplacement massif des populations. Si, dans un premier temps, l'instinct de survie pousse les gens à s'éloigner du champ de bataille sans aucun choix à priori, dans un deuxième temps, celui-ci est porté sur des pays qui offrent les conditions d'une relative stabilité en matière de paix.

### **Section 3. La jeunesse Bembe au contact du nouveau milieu**

Dans la vie d'un individu, les différents moments de socialisation n'ont pas le même apport dans ce processus. C'est ainsi que la sociologie en dissèque deux cercles :

intrafamilial et extra-familial. Dans le premier cercle, l'enfant beigne dans un cadre socio-affectif au sein de sa parenté immédiate, c'est son monde, « le seul monde existant et concevable, le monde tout court »<sup>226</sup>. Il s'opère ici une socialisation précoce qui n'est pas soumise à la comparaison. A ce sujet, dans *Le Sens pratique*, Pierre Bourdieu<sup>227</sup> parlait d'« amnésie de la genèse » en raison du caractère précoce, intense et durable de cette socialisation familiale, durable car la communauté tout entière se manifeste ainsi dans la transmission des règles sociales selon que l'adage africain le confirme pour dire que l'éducation d'un enfant est une affaire communautaire.

C'est dans le même ordre d'idées que Durkheim le souligne en disant que la cohésion sociale est en jeu au cours du processus de socialisation si la transmission des valeurs n'est pas bien assurée d'une génération à l'autre. A côté de cette socialisation primaire, se positionne le second cercle, celui de la socialisation secondaire qui est plus relationnel. Cet univers comprend entre autres : l'école, le groupe de pairs et/ou professionnel, les institutions judiciaires, politiques, religieuses et culturelles. C'est au sein de ce dernier cercle que se prolonge les repères socioculturels du premier cercle, qui marquent l'existence d'un individu et le plus souvent agissent comme filtre; à comprendre que les expériences actuelles sont appréhendées en référence aux premières qui ont contribué à structurer durablement les manières de penser et d'agir de l'individu. En situation d'immigration, ces manières sont mises à l'épreuve et les familles immigrantes justifient leur situation en raison des guerres qui engendrent des atrocités, de l'insécurité et un climat d'intolérance qui s'implante et se généralise. Il est vrai que tous ces aspects déstabilisent profondément la vie des paisibles citoyens qui en deviennent les premières victimes dont les plus vulnérables sont les enfants. Les traumatismes et les séquelles endurés, justifient amplement la volonté de ne plus revivre les mêmes événements hideux et, d'aller au loin, avec la détermination d'épargner au plus haut point leurs progénitures d'une vie sans lendemain, d'une vie d'écueils et des ruines. Les jeunes qui immigreront avec leurs familles, se retrouvent en pays d'accueil où ils doivent s'adapter et s'intégrer au mode de vie du nouveau milieu. Chemin faisant, ils doivent notamment acquérir d'abord les

---

<sup>226</sup>Peter L. Berger, P.L. & Luckmann, T. (1966). *The Social Construction of Reality: A Treatise in the Sociology of Knowledge*. Pinguin Books. p.149.

<sup>227</sup> Bourdieu, P. (1908). *Le sens pratique*. Edition de Minuit, le sens commun. 474 ISBN : 2-7073-0298-8

normes en vigueur qui sont les règles qui déterminent leur comportement, ensuite les valeurs qui comprennent les principes moraux qui guident les actions et les pensées des individus comme la liberté, le respect, etc..., enfin les statuts et les rôles comme père de famille, collaborateur en milieu professionnel, et cela tout en respectant les attentes des autres individus vis-à-vis de ce rôle.

Les jeunes ainsi plongés dans un nouvel environnement, doivent composer avec les exigences, ci-haut évoquées. Plus particulièrement, les jeunes immigrants arrivent ici avec une matrice culturelle qui fonde leur identité originale, mais désormais, ils doivent construire une identité canadienne. Il est possible que cette dernière ne repose pas sur une cohérence avec l'identité héritée. Le risque ici étant que le jeune immigrant expérimenterait un écart identitaire qui pourrait ainsi aboutir à une fissure identitaire, c'est-à-dire des expériences moins enrichissantes et/ou plus enrichissantes pouvant aboutir à la difficulté permanente d'atteindre la réussite dans un pays toujours rêvé comme un eldorado.

### **3.1. Le choc culturel**

Le choc culturel, c'est la phase qui commence souvent d'une manière presque subite, les symptômes du choc culturel incluent le mal du pays, sentiment d'inquiétude, de dépression, de fatigue et d'anxiété. Quand bien même ce choc serait vécu de multiples façons par les familles immigrantes, il recèle de façon globale le même contenu tout au début de cette nouvelle expérience et cela à des degrés différents dont le plus marquant serait de vivre un premier hiver rude.

Lors de notre focus group, l'un de nos informateurs a reflété dans son explication ce qui coïncide avec les écrits de l'anthropologue K. Oberg<sup>228</sup>, qui a été le premier à utiliser l'expression «choc culturel» pour définir ce phénomène, explique : « Le choc culturel survient à cause de l'anxiété provoquée par la perte de toutes nos références et de tous nos symboles familiers dans l'interaction sociale ».

Notre informateur disait ceci : je suis arrivé au Québec en fin de Novembre 2010, tout est bien passé lors des procédures administratives à l'aéroport Trudeau (très belle infrastructure), en sortant de la zone de sécurité, j'ai trouvé mon oncle qui m'attendait, tout allait bien et je voyais Montréal tellement belle la nuit à l'extérieur des vitres, des

---

<sup>228</sup>Oberg, K. Cultural shock : adjustment to new cultural environments, *PracticalAnthropology*, 1960, 7, 177-82.

voitures... Après le premier jour, j'ai passé des moments d'excitation et d'enthousiasme, c'était tellement beau, on dirait que j'étais sur un nuage, je me disais tout le temps que j'ai bien fait de venir au Canada, que ce pays méritait toutes les énergies et les dépenses engagées antérieurement dans mon processus d'immigration. Or, après quelques jours d'euphorie, commençait alors le choc culturel, les sentiments de joie et d'enthousiasme se transformaient en tristesse, inquiétude, isolement, stress, insomnie. Le monde tournait autour de moi, un sentiment bizarre, de déracinement de mes origines, de ma culture, de mon passé. J'ai essayé de chercher du courage, hélas, il n'y avait personne à qui je pouvais parler. Je voyais le monde ici comme des gens froids.

La froideur fait partie de la donne culturelle dans ce pays, cette particularité échappe souvent aux nombreux immigrants, sauf à un petit nombre qui en fait l'exception comme repris ci-dessus du fait que l'intéressé n'avait pas une famille nucléaire. Cependant, au niveau familial, le choc est vécu différemment par les enfants et les parents. Petits et grands vivent des expériences proches, mais différentes et souvent décalées dans le temps.

S'agissant des jeunes, le choc culturel est un moment difficile, tant il est vrai que l'éloignement de la famille élargie, des grands-parents, oncles et tantes qui faisaient partie du quotidien, peut représenter une perte importante au niveau social et affectif. Les jeunes vont vivre alors plus fortement les chocs culturels dus aux changements et aux adaptations nécessaires; pareilles expériences sont tellement marquantes si elles sont vécues en solo pendant que les parents, la première sécurité, sont également pris dans un tourbillon qui les rend moins disponibles à leurs familles. Voilà pourquoi, les jeunes immigrants cherchent à nouer des relations dans leur nouveau milieu, ce qui constitue un défi qui n'est pas facile à relever. C'est particulièrement difficile dans la mesure où un jeune immigrant arrive dans une nouvelle classe, surtout lorsqu'il est dernier arrivé et que tous les autres maîtrisent déjà les codes de la classe. Voilà un élève qui doit fournir un effort pour se socialiser d'une part, et d'autre part, apprendre la langue d'enseignement, comme en Alberta, les cours se donnent en Anglais et parfois en français.

Les jeunes immigrants doivent apprendre cette langue pour une bonne insertion dans la communauté afin d'y amorcer les premiers contacts en dehors du cercle familial. Souvent, l'apprentissage de la langue peut être vécu, comme un rétropédalage, par les jeunes immigrants ainsi que par leurs parents aussi comme du temps scolaire en surplus et

un rétrogradage dans le curriculum scolaire. Certains jeunes se voient ainsi perdre un ou deux ans dans le programme de « mise à niveau » et se retrouvent par après, en classe normale avec des plus jeunes qu'eux, donnant ainsi l'impression d'avoir redoublé de classe.

Il faut noter que ces expériences sont vécues comme un drame de socialisation dans le nouveau milieu, dans lequel les jeunes immigrants cherchent à se construire une identité. Les difficultés ainsi vécues au niveau pédagogique ou sociologique, sont fonction de la réaction de chaque jeune immigrant face à la réalité dans son nouveau milieu.

A comprendre que toute réaction à une nouvelle culture est un choc, à cause des changements massifs et inattendus dans la vie de l'individu, véritable bombardement de nouveautés, et en partie, parce que les différences remettent en question les valeurs culturelles des immigrants. Quand bien même, il y aurait conflit ou remise en question des valeurs culturelles Bembe dans le nouveau milieu de vie; nous avons noté une tendance très prononcée en rapport avec la langue. L'unité et le consensus s'observaient lors des événements comme les fêtes de Nouvel, de mariage ou de décès, en témoigne le cri qu'un orateur lançait en Bembe : Ibocwa<sup>229</sup> et l'audience répondait : Hum! Bokonda<sup>230</sup> : Hum ! Milelomilelo<sup>231</sup> : Hum!

Ces moments de retrouvailles constituent les seuls au cours desquels les sentiments sont les mieux exprimés, en plus tout s'offre bien du fait que langue et culture vont de pair. La liaison entre langue et culture suppose que la langue d'un individu est le signe de son appartenance à sa communauté.

### **3.1.1. Le dilemme de la rupture culturelle**

Une revue des valeurs culturelles pose du coup, la question de l'identité culturelle dans l'environnement multiculturel canadien. A ce sujet, nous faisons référence à Lipiansky pour dire que l'identité culturelle ne se construit que par des interactions sociales, on ne pourrait pas la saisir dans l'isolement. Elle se crée par rapport à des

---

<sup>229</sup>Ibocwa – Hum! (Unité – D'accord).

<sup>230</sup>Bokonda – Hum! (Mariage – D'accord).

<sup>231</sup>Milelomilelo – Hum! (Deuil – D'accord).

expériences vécues ainsi que par des moments présents, moments dans lesquels se dégage une certaine opinion, si pas celle de la majorité ethnoculturelle, qui pense que tous ceux ou toutes celles qui ont librement accepté de devenir canadiens ou canadiennes, devraient assumer d'une certaine façon, sinon pleinement, leur nouvelle identité. Ce qui précède corrobore les propos discriminatoires de Don Cherry lors de son segment Coach Corner du Dimanche 10 novembre 2019. À l'approche du jour du Souvenir, Cherry avait blâmé les immigrants de ne pas acheter suffisamment de coquelicots<sup>232</sup> en hommage aux soldats canadiens :

*« Vous qui venez ici, vous aimez notre manière de vivre, notre lait, notre miel. [...] Vous pourriez au moins payer quelques dollars pour acheter des coquelicots ou quelque chose du genre », a dit l'homme de 85 ans. « Ces hommes ont payé pour le mode de vie que vous appréciez au Canada. »*

Par la suite, le réseau Sportsnet a présenté ses excuses au grand public à la suite des propos désobligeants tenus par le commentateur Don Cherry à son antenne, dimanche. « Les commentaires de Don étaient discriminatoires et offensants, et ils ne représentent pas nos valeurs », a indiqué le président de Sportsnet, Bart Yabsley, dimanche, par voie de communiqué.

« Nous avons discuté directement de la question avec Don, et nous nous excusons sincèrement pour ses remarques », a-t-il ajouté. Une autre réaction est venue de la part de la Ligue Nationale de Hockey par voie de communiqué : le hockey est à son meilleur lorsqu'il rassemble les gens. Les commentaires qui ont été faits hier soir étaient offensants et contraires aux valeurs qui nous animent », avait-on indiqué. Comme pour mettre fin à cette saga, l'analyste controversé de 85 ans, a des alternatives qui se présentent à lui, après son congédiement de Sportsnet, en l'occurrence le Dynamo de Moscou. « Nous avons entendu parler de votre congédiement. Ce n'est pas bien ! Venez en Russie, nous avons besoin d'un analyste pour Dynamo TV qui pourrait dire tout ce qu'il pense. Nous aimons les vieux soldats. Et nous allons vous préparer un habit magnifique. Nous espérons que vous allez accepter », a écrit l'organisation moscovite.

---

<sup>232</sup> Coquelicots : une fleur que les canadiens portent en souvenir des soldats morts au combat.



Il se dégage autour du débat de congédiement de ce commentateur raciste, une certaine logique, celle-ci ne signifierait pas simplement l'acquisition de la citoyenneté, considérée ici comme l'aboutissement du processus d'intégration sur le plan administratif. Substantiellement – et on peut le comprendre aisément –, elle recèle une double connotation. Elle investirait à la fois l'intériorisation et l'extériorisation des valeurs locales qui constituent l'expression vivante de toute société.

Le dilemme sociétal devant lequel se trouvent les jeunes immigrants touche un certain nombre de comportements et leurs façons de faire face aux normes et aux us, parfois différents de leur nouveau milieu d'accueil. De ce fait, les immigrants sont placés dans des conditions d'opérer un choix cornélien : renoncer ou s'adapter à certaines valeurs en vue d'assurer au mieux leur intégration. A ce sujet, Rachida Azdouz<sup>233</sup>, vice-doyenne à la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, dit comprendre cette inquiétude, mais estime qu'il faut poursuivre la réflexion sur l'identité multiple : « *Les identités multiples ne sont pas la négation du pays d'accueil. C'est l'expression d'une nouvelle réalité. Avec l'immigration, les personnes ne peuvent pas laisser leur identité d'origine au vestiaire* ». (Azdouz)

### 3.1.2. La peur de l'autre

*“ I don't have a problem with myself being black and you have a problem of me being black that's your problem, because you can't fix yourself”<sup>234</sup>. Rachel Botha.*

La citation ci-dessus fait partie d'un monologue d'une jeune immigrante d'origine africaine qui se plaint, dans les médias sociaux, du traitement lui imposé par son employeur et ses collègues qui la jugent en raison de son appartenance raciale. Personnellement, elle a un jugement positif de sa façon d'être et de son identité alors que son environnement professionnel la juge défavorablement et sans motif apparent.

La différence fait peur. Elle est étrangère et engendre des distances. Elle est cet Autre qui n'est pas nous et qu'on ne pourra jamais comprendre totalement. Par contre, la différence est aussi une force: elle est synonyme de diversité, de pluralité et de partage

<sup>233</sup>Azdouz, R. (2018). *Le vivre ensemble n'est pas un rince-bouche*, Gallimard litée – Editio, 2018.

<sup>234</sup>*Traduction libre* : je n'ai pas de problème moi-même d'être noire et, vous avez un problème avec moi car je suis noire, c'est votre problème car vous ne pouvez pas le résoudre

d'idées, de valeurs, de cultures. Mais aujourd'hui, cette richesse est trop souvent invisible, au profit du discours de division, entre soi et l'Autre, entre ce qu'on perçoit comme le bien et ce qu'on considère comme le mal. Peu à peu, cette division s'est immiscée dans l'imaginaire collectif, teintant les politiques et les comportements des hommes de loi.

La différence peut s'appuyer sur un processus de déshumanisation qui permet de justifier des comportements qu'on jugerait inacceptables si la victime était «comme nous». S'inscrivent dans cette logique, les meurtres des afro-américains, des peuples de Premières Nations au Canada ainsi que les immigrants particulièrement d'origine africaine. L'évènement courant du 25 mai 2020, entre en ligne de compte de la déshumanisation. En effet, l'affaire de violence policière menant au décès de George Floyd lors de son interpellation par une meute des policiers blancs, a entraîné des manifestations à travers le monde et, cela non pas parce que le racisme empire, mais parce que maintenant il est filmé.

Les manifestations en rapport avec l'évènement ci-haut mentionné, nous rappellent que le rapport avec l'Autre est fragile et exige qu'on lui porte une attention particulière. Pour accueillir l'Autre dans sa différence, il faut une identité forte, une fierté, des assises culturelles bien ancrées. Comme le disait l'essayiste Amin Maalouf, «pour accueillir l'Autre, il faut avoir la tête haute et les bras ouverts». Sinon, cela devient un geste de soumission et personne n'aime être soumis à l'Autre. Sans une identité forte, l'autre devient une menace et génère la peur. Mais pour relever les défis de demain qui ne seront pas ceux du passé, il faut dépasser la peur, s'ouvrir à l'autre sans haine ni violence qui relèvent de la construction sociale; celle-ci nous encercle comme dans une nasse et la réalité est que nous sommes toujours l'Autre pour quelqu'un. C'est une réalité et la seule façon de la briser, c'est d'écouter et d'apprendre que nous sommes cet Autre pour quelqu'un qui est un Autre pour nous et si nous ne faisons pas l'effort de comprendre et d'écouter, nous en resterons tous là, et il n'en résultera inévitablement que plus de divergence, d'incompréhension et un fort potentiel de haine et violence envers l'Autre.

Nelson Mandela disait: «Personne ne naît en haïssant une autre personne par la couleur de sa peau, ou son origine, ou sa religion. Les gens apprennent à haïr. Et si on peut apprendre à haïr, on peut aussi apprendre à aimer.»

## 3.2. Les multiples contraintes

### 3.2.1. Les contraintes sur les langues parlées en famille

La langue comme marqueur culturel, à ce titre, il est important que les immigrants conservent l'usage de la langue patrimoniale, y compris certaines pratiques de chez eux dans le nouveau contexte canadien. Toutefois, nous avons constaté le défaut d'un jugement axiologique, car dans beaucoup de familles et particulièrement dans des familles africaines et plus spécifiquement dans bon nombre de familles congolaises, il subsiste un problème évident lié au facteur d'intégration différenciée du fait que les jeunes, dans le but de s'insérer dans le nouveau milieu, tissent le noyau de leurs nouvelles amitiés, même s'ils se butent aux difficultés d'apprentissage de la langue, cela se fait à de degrés différents en comparaison aux parents qui ont du mal à maîtriser la nouvelle langue. Ce problème est moins évident chez les jeunes, car ils assimilent facilement les langues du milieu d'accueil. Cependant, le problème persiste au niveau du maintien des langues des géniteurs. Si, dans certaines familles, les parents ont l'habitude de parler dans leurs langues vernaculaires, dans d'autres, c'est plutôt en français ou en anglais qu'ils s'expriment. Dans ce dernier cas, les enfants seraient placés dans une position moins favorable pour apprendre les langues de leurs parents. D'un certain point de vue, cette situation crée des lacunes. Elle ne favorise pas l'appropriation d'un autre instrument de communication.

Or, de nombreuses études<sup>235</sup> démontrent, non seulement l'importance du multilinguisme, mais également l'importance de l'appropriation de la première langue qui est celle à travers laquelle on exprime mieux les premières émotions. On communique ses sentiments, son affectivité et on forge son identité mentale et culturelle. Dans cette optique, la langue n'est pas seulement un système de signes et de sons, elle véhicule la pensée et exprime la vision du monde d'un peuple ainsi que la manière de communiquer dans différentes situations en utilisant, au besoin, proverbes et adages, fruits d'un patrimoine

---

<sup>235</sup> Dans l'article de Georges Duquette, « Apprendre une langue étrangère en sauvegardant sa langue d'origine », on donne trois raisons pour sauvegarder et renforcer la langue maternelle de chaque enfant : conserver son héritage familial, développer un bilinguisme additif, développer et contribuer à la richesse ethnoculturelle du pays. Publié sur le Web in : <http://www.cea-ace.ca/education-canada/article/apprendre-une-langue-%C3%A9trang%C3%A8re-en-sauvegardant-sa-langue-d%E2%80%99origine>. Le 7 octobre 2020.

culturel accumulé au fil des ans. Dans les cas des immigrants, par émulation, certains parents, même ceux qui ne maîtrisent pas le français, et encore moins l'anglais, s'improvisent dans un exercice périlleux qui n'est pas enrichissant pour les enfants, mais les éloignent de la première.

La situation des immigrants qui ne communiquent pas dans leur langue d'origine, crée des quartiers linguistiques au sein d'une même famille, faisant que les parents, qui viennent d'une même origine, communiqueront à la maison dans leur langue maternelle. Cependant, les enfants évoluant dans le nouveau milieu d'accueil, communiqueront dans la langue du milieu. Il se pourrait qu'un des parents s'obstine à parler aux enfants dans la langue de son pays. Ces derniers, par un mécanisme de répulsion-acceptation, répondront audit parent dans la langue locale. Ce qui démontre déjà qu'ils comprennent le parler de leurs géniteurs.

Dans le cas d'un mariage mixte, il pourrait y avoir trois quartiers linguistiques. La maman, par souci du maintien de la langue de son pays d'origine, conversera avec les enfants dans celle-ci. Le papa en fera autant. Les enfants entre eux, parleront la langue locale et enfin, les parents parleront dans une langue ou dans une autre selon leur habileté personnelle.

Intrinsèquement, il n'y aurait rien à redire sur ce choix multilingue. Toutefois, il faut admettre qu'il est susceptible de générer parfois des individus hybrides, incapables d'aller au fond d'une pensée avec autant de perspicacité et d'aisance. Or, la culture est l'appropriation de la pensée profonde dans toutes ses facettes. Il sied de renchérir avec Laure Peskine que priver l'enfant immigré de sa langue maternelle, c'est créer une situation de conflit entre le modèle familial et le modèle social, c'est réduire son identité. Les parents ont le devoir de transmettre leur héritage à leurs enfants afin d'enrichir leur patrimoine culturel. Ça serait sans doute un plus pour les enfants et pour les générations à venir dans un univers de plus en plus globalisé.

### **3.2.2. Les contraintes alimentaires en familiale**

Le phénomène de dispersion et de transculturalité linguistique que nous venons d'analyser à propos des langues parlées dans des familles des immigrants, se transpose aussi à l'alimentation. Dans le contexte du Canada, vaste pays où le mélange des peuples est un fait social indéniable, il va de soi que cette richesse se reflète aussi au niveau de mets spécifiques qu'on peut rattacher à certains peuples. De façon générale, on observe la standardisation de la cuisine surtout dans la restauration collective. Cependant, dans le privé, des restaurants typiques - genre italiens, vietnamiens, etc. - sont l'expression des spécificités ethnoculturelles. Fondamentalement, dans chaque famille, l'alimentation est le miroir de ce qu'on est, de ce qu'on aime comme nourriture et de comment l'on se nourrit. Les pratiques alimentaires, consolidées dans le temps et partagées dans un espace commun plus ou moins étendu reflètent l'appartenance commune d'un peuple. Elles sont des indicatrices des antécédents culinaires laborieux, aménagés au fil du temps. À travers la recherche des nouvelles saveurs et fidèles aux odeurs et aux produits locaux qui en constituent le fondement des recettes soigneusement conservées par des grand-mères, elles sont transmises de génération en génération. Ce qui fait que chaque peuple a une tradition culinaire caractéristique.

Ainsi, les émigrés amènent-ils dans leur nouveau milieu d'accueil, leur propre tradition. Ceci n'exclut naturellement pas qu'ils composent avec les pratiques culinaires nouvelles ou standardisées. De ce fait, l'immigration peut conduire aux adaptations ou à d'autres façons de faire selon que les parents se prêtent ou non, aux contraintes imposées par le changement de l'environnement culturel. Quant aux enfants, ils sont, pour la plupart du temps, des électrons libres. Ils s'accommodent à l'alimentation familiale, sans grand problème, si celle-ci leur a été soumise dès le bas âge. Ils peuvent aussi s'en distancier si leurs parents changent d'habitudes alimentaires par choix délibéré ou pour les accommoder éventuellement afin qu'ils aient des points de référence communs avec leurs pairs en cette matière. Le problème d'avoir une commune mesure avec leurs pairs place, mine de rien, beaucoup d'enfants d'immigrants dans l'embarras à l'école. Il arrive parfois qu'ils soient l'objet de curiosité quotidienne de la part de quelques-uns de leurs camarades à cause d'une alimentation différente alors que la majorité d'entre eux, mange presque les mêmes mets.

Pour demeurer dans le même registre, dans certains milieux de travail, d'autres adultes ont été contraints de changer d'alimentation pour ne pas apparaître trop singuliers au réfectoire par rapport au groupe de collègues en cette matière. L'exemple de la semoule africaine est typique. Le fufu<sup>236</sup> est un aliment de base chez beaucoup d'Africains. Contrairement à la chikwangué<sup>237</sup> qu'on peut mâcher, il requiert le « malaxage » manuel afin de ne pas l'émietter dans la bouche avant de l'avaler à chaque coup. Pour les habitués, cela ne pose aucun problème. Ils savent qu'un bon fufu se mange à la main afin de favoriser l'engloutissement des boulettes. Or, il se fait que l'usage d'utiliser les mains pour se nourrir passe dans une certaine tradition ou culture comme de l'incivilité. Voici un paradoxe susceptible de provoquer l'inhibition de manger tranquillement son fufu auprès de certaines personnes dans un espace public<sup>238</sup>.

Ceci dit, dans certaines familles immigrantes, il n'est pas rare d'observer que les enfants s'alimentent la plupart des cas différemment de leurs parents. Ils ont été initiés à un autre régime alimentaire du type standardisé avec le met classique : riz, patates, pizza – dans toutes ses sauces – et pâtes alimentaires, alors que les parents, eux, n'ont pas changé d'orientation, conservant leur régime alimentaire de base. La duplicité alimentaire a certainement des conséquences. Elle gruge le portefeuille sur le plan budgétaire et affecte la socialisation sur le plan anthropologique. Dans ce cas de figure, les parents sont obligés de préparer deux fois, de dépenser doublement et en plus, rares sont des occasions où les enfants partagent un repas autour d'une table avec toute la famille. À ce dysfonctionnement systémique, s'ajoutent des contraintes de temps et d'horaires qui font que pratiquement, chaque enfant mange selon ses heures de convenance. D'où la difficulté de réunir tout le monde autour de la table familiale en dehors des grandes fêtes. L'exotisme des mets n'est pas bon seulement pour les amis étrangers qu'on peut recevoir de temps à autre, mais il est la règle dans la mesure où beaucoup de choses échappent à la connaissance gustative et

---

<sup>236</sup>Fufu ou fufou, nom masculin, est une pâte obtenue à partir de farines (manioc, maïs, semoule,...) bouillies et pilées. Il est servi sous forme de boule.

<sup>237</sup> Chikwangué, nom féminin, dérivé de kwángá ou kuanga : pain de manioc, fait de farine de manioc, rouie, moulée dans une feuille de bananier et puis cuit à l'eau. Cf., <http://dic.lingala.be/fr/kwanga> 15 octobre

<sup>238</sup> Par exemple le cas de l'allaitement maternel se fait avec discrétion en public parce que c'est une tradition enracinée dans les coutumes. Ailleurs, cela résulterait comme un outrage aux mœurs, car la chose est mal vue selon une certaine optique alors que le topless est parfois toléré.

olfactive des enfants. Encore faut-il les convaincre que les mets qu'ils dédaignent sont excellents et appétissants! C'est là tout le dilemme de l'immigration en matière alimentaire.

### **3.2.3. Contraintes sur le plan académique : désorientation scolaire**

Les familles congolaises en contexte d'immigration font face à un système scolaire devant lequel, elles sont souvent déconnectées, les parents ainsi que leurs enfants, doivent apprendre comment fonctionne le système scolaire. L'on sait que le système d'enseignement diffère d'un pays à un autre ; heureux sont ceux qui tombent dans le même système puisqu'ils n'auront pas à éprouver de nombreuses difficultés. Par contre, en l'occurrence, les familles d'origines africaines doivent passer par une adaptation au système auquel doivent faire face leurs enfants. En fait, les parents sont appelés eux-mêmes à connaître les rouages du fonctionnement de l'enseignement dans la mesure où les horaires, la discipline, les styles et programmes d'enseignement, diffèrent ou peuvent différer sur beaucoup de points avec le système de leurs pays d'origine. Face à ce nouvel environnement scolaire, les parents, souvent déconcertés, doivent trouver eux-mêmes d'abord des points de repère fixes avant de savoir bien s'orienter et encadrer leurs enfants.

Parfois, les difficultés de certains parents sont couplées à leurs problèmes individuels en matière d'intégration, faisant de sorte qu'au début, tout a l'air d'être tordu, compliqué. Bref, pour certaines personnes, tout le processus risque d'apparaître comme une montagne difficile à escalader. Si la nature des complications est si variée comme on vient de le voir, elle risque de s'alourdir davantage en cas d'insertion dans un pays où l'on doit réapprendre la langue. L'obstacle n'est pas mineur. En fait, certains parents se retrouvent dans l'impossibilité d'aider matériellement leurs enfants au niveau des tâches d'enseignement et d'autres devoirs à accomplir à domicile. Pour une autre catégorie, la participation aux manifestations d'école qui est régulièrement sollicitée, souffre aussi du manque de collaboration de quelques parents habitués à confier entièrement la tâche d'enseignement aux institutions scolaires. En effet, dans la plupart des cas, les parents des élèves des nouveaux arrivants ne participent que rarement aux activités de l'école. Cette attitude ne favorise pas non plus l'intégration. L'explication de leur comportement, ne se

trouve pas nécessairement dans le refus de participer, mais parfois, dans la difficulté objective de pouvoir rallier l'emploi du temps entre le travail, souvent stressant, et d'autres obligations sociales.

Évidemment, il existe toute une panoplie de services offerts soit par les institutions scolaires ou des organismes ad hoc pour soutenir et orienter les parents, nouveaux arrivants. Dans leur démarche, ces institutions s'efforcent d'adopter des pratiques ouvertes à la diversité pour favoriser l'insertion culturelle des nouveaux arrivants au milieu scolaire ; ceci implique le fait d'être à leur écoute et d'avoir une approche visant à comprendre leur problématique et leur difficulté. Il va de soi qu'à cette fin, l'on peut s'activer par des initiatives concrètes et une communication claire de manière à établir un rapport étroit permettant ainsi aux nouveaux arrivants de se sentir réellement bien accueillis.

En tout état de cause, ce qui semble être rassurant, c'est l'opportunité offerte aux parents des nouveaux arrivants de consulter les divers services mis à leur disposition, bénéficiant ainsi d'informations utiles pouvant les aider à faciliter leur intégration et à mieux encadrer leurs enfants dans leur cheminement scolaire. En étant au courant du fonctionnement systémique du milieu éducatif, on peut éviter de tomber dans des travers comportementaux qui malheureusement, affectent les jeunes issus des familles immigrantes.

Les recherches attestent que sur la diversité culturelle en milieu éducatif, il se dégage un discours qui met en exergue la discontinuité que vivent les jeunes immigrants entre le pays d'origine et le pays hôte<sup>239</sup>, la dissonance entre les valeurs des pairs et les valeurs familiales. A cette tension, s'ajoutent les discriminations des minorités par la majorité. Il s'en suit que ces jeunes développent une identité dont le stress est lié à un sentiment de non-appartenance qui exacerbe à l'école où les enjeux sont multiples, à commencer par la nécessité d'être accepté par des pairs, par l'exigence de réussite scolaire ainsi que l'absence des parents dans l'accompagnement sur le plan des apprentissages et aux activités extracurriculaires. L'acceptation sociale et le sentiment d'appartenance sont

---

<sup>239</sup> Kwak, Kyunghwa (2003) «Adolescents and Their Parents: A Review of Intergenerational Family Relations for Immigrant and Non-Immigrant Families», *Human Development*, vol. 46, nos 2-3, p. 115-136.



importants tout au long de la vie<sup>240</sup> : leur absence entraîne souvent une baisse de l'intérêt et de l'engagement dans les activités de la vie ordinaire<sup>241</sup>. Tout comme dans le milieu éducatif, du primaire au cycle supérieur, les jeunes ont du mal à maintenir leur engagement académique et leur engagement dans les environnements dans lesquels ils ne se sentent pas personnellement appréciés ou les bienvenus.

De ce qui précède, les jeunes immigrants choisissent le plus souvent par accorder moins d'importance à l'apprentissage tant il est vrai qu'ils n'ont pas toujours cette vision des choses et ne partagent pas forcément les ambitions de leurs parents. Ils ont une autre conception de la vie et ne perçoivent pas les réalités sociales de la même façon que leurs parents. Ils ne pensent pas surtout que pour réussir dans la vie, il faille passer absolument par le parcours du combattant qui est représenté, pour la plupart du temps, par la réussite scolaire et surtout, par la poursuite des études au niveau universitaire.

---

<sup>240</sup>Maslow, A. (1962). *Toward a psychology of being*. D Van Nostrand. <https://doi.org/10.1037/10793-000>

<sup>241</sup>Madibbo, Amal (2008) «The Integration of Black Francophone Immigrant Youth in Ontario: Challenges and Possibilities», *Canadian Issues / Thèmescanadiens*, printemps, p. 45-49.

Chapitre quatrième  
PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE

## Introduction

L'immigration est un phénomène tout aussi ancien depuis que le monde est monde et de nos jours, surtout au début de ce siècle, il a pris des allures multiples et pose le problème de refoulement et de l'intégration des immigrants.

En tant qu'immigrants, les Congolais vivant à Edmonton sont concernés, particulièrement les jeunes Bembe qui vivent des expériences variées dans leur effort d'atteindre un niveau d'intégration harmonieuse relatif au mode de vie de rêve<sup>242</sup>, celui-là même qui demeure au cœur de tout immigrant et de son projet migratoire.

Ce chapitre aborde le travail de terrain et expose notre démarche en rapport avec la production de nos données empiriques par le biais de multiples techniques de leur production. Nous avons mis en contribution plusieurs techniques dont la principale est le récit de vie. La charpente de ce dernier est faite des expériences de vie des jeunes immigrants Bembe d'origine congolaise. Leurs récits de vie traduisent des formes sociales dans lesquelles figurent des tensions et des dynamiques internes vectrices des biographies comme histoire d'une *vita activa* (vie agissante), qui sera au finish, analysée et commentée avec une objectivation de notre part.

Ce chapitre comprend trois sections. La première traite de la prospection du terrain, la deuxième aborde la structure de l'enquête et particulièrement les techniques de production des données et enfin la dernière section concerne le dépouillement des données.

...

---

<sup>242</sup>Rêve, avec référence au rêve américain (*American Dream* en anglais) est l'idée selon laquelle n'importe quelle personne vivant aux États-Unis, par son travail, son courage et sa détermination, peut devenir prospère. Ce concept a néanmoins été, et demeure encore un des principaux moteurs du courant migratoire généralisé vers les pays nantis dans lesquels le mode de vie fonde sur une société de consommation, symbole de prospérité capitaliste représenté par les appareils électroménagers, l'automobile, la mode, etc

## Section 1 : Prospection du terrain

### 1.1. Contact avec le terrain

La ville d'Edmonton devenant cosmopolite, voilà pourquoi nous avons voulu organiser une prospection pour baliser le travail à accomplir, ainsi qu'il s'impose au chercheur d'initier un contact exploratoire avec son terrain de recherche.

Tout en tenant compte de la thématique ciblée, nous avons pris le temps de rencontrer, de façon aléatoire, les membres de la communauté Bembe pour nous faire une idée sur leur disponibilité dans la perspective des entretiens projetés.

Dans le cadre de cette démarche, nous nous sommes retrouvés avec certaines personnes déjà rencontrées lors de nos séjours antérieurs effectués à l'occasion de nos recherches menées au niveau de la maîtrise, sans avoir su qu'elles appartenaient à la communauté Bembe d'Edmonton. En conséquence, nous étions encouragés par ces retrouvailles et avons ainsi anticipé sur comment planifier des rencontres en ce qui concerne cette nouvelle expérience empirique. Le cercle de contacts ainsi établi rendait notre tâche future plus abordable à l'idée que les arrangements seraient faits de manière plus rapide. Pour ce faire, nous avons sollicité et obtenu les numéros de contacts de nos éventuels enquêtés dans les buts de se convenir, si l'horaire établi ne perturberait pas les emplois de temps des uns et des autres. Ces arrangements mettaient en place les conditions de notre travail de terrain, une enquête intensive au cours de laquelle, selon Bazonzi<sup>243</sup>, l'apprentissage se fait loin des manuels, mais bien sur le terrain en faisant des observations et en effectuant des entretiens (principe du *Learning by doing*). Cela exige quelquefois des échecs et souvent beaucoup d'efforts; mais à force de faire, on acquiert de la dextérité doublée d'un savoir-faire et on arrive à assimiler le métier tout en étant dans l'environnement d'enquête. Ce milieu offre un avantage à notre insertion pour qu'enfin, la démarche socio-anthropologique puisse être d'application selon la logique d'Olivier de Sardan<sup>244</sup>. En effet, celui-ci stipule que l'enquête de type socio-anthropologique se veut au plus près des « situations naturelles » des sujets – vie quotidienne, conversations, routines

---

<sup>243</sup>Bazonzi, op.cit. p.142.

<sup>244</sup> De Sardan, J.P.O., (2008).La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique, Louvain-La-Neuve, Bruylant Académie. P.42.

– , dans une situation d’interaction prolongée entre le chercheur en personne et les populations locales, afin de produire des connaissances *in situ*, contextualisées, transversales, visant à rendre compte du point de vue de l’acteur », des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones (ou ancestrales notre ajout).

## 1.2. Explication de l’intérêt de l’étude

A la suite de la première phase exploratoire, nous avons amorcé la deuxième phase nécessitant de mobiliser des compétences techniques et comportementales qui fusionnent théorie et méthodologie pour une bonne collecte des informations sur le terrain. Lesdites compétences sont nécessaires pour permettre à l’enquêteur de s’ajuster le mieux possible au terrain, mais également pour réaliser un travail souvent collectif : une enquête est rarement un travail solitaire. L’ajustement requiert que l’enquêteur se documente et affute ses aptitudes avec des lectures sélectives, ainsi, il pourra s’insérer à son milieu d’enquête quand bien il y aurait des écueils imprévisibles. Entre autres écueils, nous présumons que toutes ces gens que nous allons rencontrer sont des personnes qui ont évolué dans une histoire plurielle, ce ne sont pas des anges pour ne dire que la vérité; elles ne sont pas infaillibles, il y a aura des incertitudes, des à peu-près, d’autres vont tomber dans les oublis au cours des entretiens, ils peuvent tomber dans l’ distraction et l’inattention qui fondent le contour des significations qui relèvent du sens commun.

S’agissant des significations, Gilles<sup>245</sup> note que la théorie sociologique s’oppose particulièrement aux significations attribuées par les acteurs sociaux à leur propre expérience immédiate. Ces significations sont considérées dans cette perspective en tant que sens commun dont le statut a reçu en sciences sociales, et plus particulièrement en sociologie, de nombreuses définitions plus ou moins péjoratives. Le sens commun y est ainsi, de proche en proche, défini comme évidences banales, reflets déformés de la réalité, fausse conscience ou conscience fausse<sup>246</sup>. Cette théorie a précisément pour objectif de

---

<sup>245</sup> Gilles Houle, « Histoires et récits de vie : la redécouverte obligée du sens commun », dans Danielle Desmarais et Paul Grell (éds), *Les récits de vie*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, pp. 35-

<sup>246</sup> Gilles, H. *op.cit.* p.47.

contourner ces évidences banales pour atteindre une explication qui puisse être rigoureusement démontrée. C'est dans l'élan de cet ordre que nous avons explicité le bien-fondé de l'enquête projetée à nos futurs interviewés. Plus particulièrement, nous avons pensé en amont, à les remercier anticipativement pour le temps qu'ils vont consacrer à nos entretiens et en aval, à leur expliquer les tenants et les aboutissants de notre enquête dans lequel leur point de vue véridique et sincère est important, non seulement pour la communauté Bembe en tant que telle, mais également pour l'ensemble de la communauté Congolaise vivant à Edmonton. Aussi, pour minimiser ces biais pouvant subvenir pendant notre enquête, nous avons adopté un état d'esprit nourri par des lectures sélectives d'une part et d'autre part en les renforçant par une neutralité axiologique, cette posture méthodologique par laquelle le sociologue Max Weber exige du savant une « *probité intellectuelle* » qui implique une réflexivité quant aux relations entre le rapport aux valeurs et le travail scientifique, tant il est vrai qu'en sciences sociales, la recherche porte sur des objets structurés par des valeurs et qu'en retour, le chercheur ne doit pas porter un jugement normatif sur celles-ci.

### **1.3. Journal de terrain**

Dans le but de nous munir des préalables en termes de connaissances utiles et d'usage courant sur le terrain, nous nous sommes évertué à disposer d'un pré-requis indispensable pour une enquête rigoureuse qu'est le journal du chercheur.

Le journal de terrain étant d'usage courant, il était pour nous un pré-requis indispensable pour une enquête rigoureuse. Ce journal est un support matériel et numérique essentiel de la collecte des données et de la réflexion dont nous nous sommes servi. En soi, ce journal constitue un cadre dans lequel nous avons consigné les données recueillies lors des différentes séances réalisées sur le terrain. A ces dernières, s'ajoutent des réflexions méthodologiques, des pistes d'analyse sociologique, et des réflexions de notre part en rapport au terrain. S'agissant des réflexions, nous les avons émises à deux niveaux à savoir : au niveau méthodologique et au niveau personnel.

Au premier niveau, il nous était possible de rédiger des notes sur les conditions de l'entrée sur le terrain, l'évolution des relations avec les enquêtés, les difficultés particulières, en essayant de les soumettre à l'analyse dont les notes spécifiques portent sur

des bribes d'interprétation, hypothèses, amorces de généralisation, connexion avec des concepts phares de notre sujet. Il y avait également des notes prospectives relatives à la façon de nous comporter lors de la prochaine séance d'observation, sur les choses à vérifier, à observer. Nous étions ainsi embarqué dans le processus d'écriture recommandée pour des raisons de mémorisation et de saisie des analyses et impressions qui surgissent à certains moments de l'enquête.

Au niveau des réflexions personnelles, notre journal de terrain a servi de lieu d'expression de notre subjectivité, nous y avons consigné toutes les impressions subjectives, positives ou négatives tout en nous référant à notre fiche technique. La construction d'une posture d'observation et d'analyse la plus objective, particulièrement sous l'angle de la neutralité axiologique, passe par une prise de conscience de la subjectivité. Nous étions convaincu que cette démarche d'auto-analyse était très utile au fil du travail réalisé avant, pendant et après notre présence au terrain.

## **Section 2 : Structure de l'enquête**

### **Introduction**

Pour la présente étude, la production des données de première main s'est faite à l'aide des techniques d'entretien individuel semi-dirigé qui sont des excellents outils de recueil des opinions des informateurs. Cette étape détermine la suite du processus de travail, car sans données fiables, l'idée d'analyser perd sa raison d'être. L'intérêt de cette phase n'est plus à démontrer : elle n'est ni à contourner, ni à bâcler.

Dans l'intention de produire et d'interpréter des matériaux empiriques provenant du travail de terrain, nous avons souhaité que notre enquête soit de type ethnographique pour ainsi dégager son contenu qualitatif. C'est à juste titre que Webb<sup>247</sup> affirme que « [...] les disciplines empiriques [...] élaborent l'aspect qualitatif – et l'histoire en fait partie, ainsi que toutes les « sciences de la culture » quelles qu'elles soient ».

De ce qui précède, l'immersion au sein de la communauté enquêtée était un impératif, qui exigeait une présence plus ou moins prolongée dans ce groupe, d'abord pour passer la frontière et y être accepté, ensuite pour apprendre leur culture dont une partie

---

<sup>247</sup> Webb, S. and Web B. (1932). *Methods of social Study*. CambridgeUniversityPress.USA. P.62

importante ne sera pas formulée par eux (...). La vie en groupe peut impliquer certaines propriétés importantes qu'il importera de décrire, mais aussi un flux, un processus avec des oscillations, des ambiguïtés et incongruences. Pour prévenir celles-ci et traiter de l'essentiel de notre recherche avec nos enquêtés, nous les amenions à parler, puis au moyen d'un support numérique, leurs témoignages étaient enregistrés, selon la méthode de l'entretien ou " conversation avec objectif (*" conversation with a purpose "*) à laquelle on se réfère Webb<sup>248</sup> comme un instrument du chercheur en sociologie/anthropologie. Ce type d'entretien non structuré peut paraître ne comporter aucune espèce de structuration, cependant en ce qui nous concerne, nous avons élaboré une trame à l'intérieur de laquelle nos entretiens étaient menés de manière flexible et contrôlée. Nous faisons nôtre la logique de Palmer qui trouve que c'est important que le chercheur retienne les propos des interviewés tout en rapportant des expériences et des attitudes ayant trait à sa recherche. Pour ce faire, nous faisons usage de quelques commentaires et remarques, voire des questions ponctuelles afin de retenir le sujet autour du thème principal de manière à circonscrire un détail à tel point d'un récit, de stimuler la conversation, etc.

## 2.1. Déroulement des entrevues

Dans les lignes qui suivent, nous présenterons les résultats que nous avons obtenus auprès des informateurs qui ont bien voulu nous entretenir suivant notre schéma d'entrevue, de leurs expériences individuelles d'intégration au Canada. Ces résultats sont présentés conformément à l'objectif spécifique de recherche que nous nous sommes fixé dès le départ à savoir: explorer, identifier et analyser les défis des jeunes immigrants d'origine congolaise et particulièrement leur impact sur le processus de leur intégration.

En plus de l'observation, des entretiens semi-dirigés, nous avons organisé des focus group et des récits de vie. Un dictaphone nous avait servi en premier temps comme support technologique pour l'enregistrement et la transcription qui s'en était suivie. La transcription étant "l'opération par laquelle le contenu verbal recueilli oralement passe, selon Freyssinet-Domijon, de l'enregistrement sonore à un support écrit. Ces entrevues ont

---

<sup>248</sup>Webb, S. & al. op.cit.p.132.

consisté à recueillir les opinions de nos informateurs sur les thèmes que nous avons jugés pertinents par rapport à notre étude.

### **2.1.1. Lieux et heures des séances**

La collecte des données s'est déroulée du 15 octobre 2017 au 15 janvier 2018. La réticence de certains interviewés était généralement justifiée, soit par manque de temps ou par manque d'intérêt surtout pour les jeunes immigrants. Cette situation a été décantée par la personne qui a le pouvoir statutaire dans la communauté, en l'occurrence le président de la communauté Bembe, qui se définit lui-même comme le gardien de la porte ou selon le langage d'ici, « Gatekeepers ». Les adultes avaient finalement été convaincus à participer à notre travail tant il relève de la mise en valeur de la brave communauté Bembe ; par la suite, nous étions obligé de convenir avec les informateurs au sujet des moments pendant lesquels ils seraient disponibles. Les fins de semaines ainsi que les périodes de fêtes annuelles étaient parmi les bons choix en vue d'organiser nos entrevues. Faut-il aussi signaler qu'en fin d'année civile, les activités sont suffisamment au ralenti du fait des préparatifs de ces moments annuels de réjouissance. La plupart des informateurs ont participé à notre recherche en faisant des entrevues en un même endroit et à des moments différents surtout pour les jeunes ainsi que pour les adultes; nos entretiens avaient eu lieu chez le président de la communauté Bembe de l'Alberta, car il dispose d'une résidence spacieuse, ici également, nous avons réuni hommes et femmes, en les séparant, selon les sous-thèmes abordés, tant il est vrai que la culture Bembe, selon les informations obtenues, le domaine affectif est très sensible.

En général, les séances d'entrevues duraient chaque fois une heure, sauf pour quelques exceptions. Même si on considère que l'interviewé a besoin d'être plus à l'aise avec l'intervieweur, nous avons pris des précautions pour garder une certaine distance entre les informateurs et nous, sans verser dans le débordement, la satisfaction réciproque émanait de la confiance acquise de la part des interviewés qui avaient réellement accepté de s'ouvrir à nous.

Il paraît évident que les interviewés s'attendaient à ce mode de fonctionnement et s'y prêtaient. La confiance était donc présente parce que des codes connus balisent la



relation. On notera ici l'ambiguïté de la notion ethnographique d'entrée ou d'accès au terrain: tantôt ce terme, "*entrée*", désigne la permission formelle d'accès, et tantôt le même terme concerne le moment où est acquise la confiance de membres qui acceptent de s'ouvrir réellement à l'enquêteur.

Enfin, le problème de frustration de l'interviewé s'est également posé lors des entrevues. À cause des longueurs des entrevues, certains informateurs ont manifesté de l'impatience et ont préféré ne pas participer aux séances jusqu'au bout. Mais ce problème a été vite réglé. Nous avons planifié des pauses et également proposé à nos invités de reprendre l'entrevue un autre jour et toujours aux heures du soir entre 18 et 20 heures pendant lesquelles les autoroutes étaient libérées des embouteillages.

### **2.1.2. Langues d'entretien**

Tel que convenu avec les interviewés lors de notre prise de contact, le swahili et le français étaient les langues d'usage pendant nos entretiens, il était ainsi plus avantageux d'établir une communication efficace tout au long de notre travail de terrain. Principalement, nous faisons plus usage du swahili que du français qui mettait plus à l'aise les quelques mères de familles qui nous avaient accordé de leur temps pour réaliser nos entretiens : semi-dirigés et focus group.

La facilité du langage tombait précisément dans les dispositions que nous avons établies au départ, à savoir faire entourer ces moments de recherche d'une ambiance joviale, dont l'ensemble des productions orales étaient enregistrées et retranscrites pendant notre temps libre. Toutefois, nous devons signaler que les jeunes immigrants qui ont acquis la langue locale, dont ils faisaient facilement usage pendant nos entrevues sans que cela n'eût à interférer sur l'ensemble de l'information récoltée que nous voulions gratifiante et productive dans sa contribution à la problématique de notre recherche.

### **2.1.3. Portrait des informateurs**

Le groupe atteint par la présente enquête qualitative a comporté 15 jeunes et 17 adultes. Parmi les jeunes, se comptent 10 garçons et 5 filles dont l'âge varie entre 19 et

24 ans. Quant aux adultes, leur âge se situe entre 35 et 50 ans, et parmi eux, 5 femmes ménagères et 12 hommes dont 2 pasteurs, 2 enseignants et 8 pères de familles.

La majorité de nos informateurs résident dans la métropole albertaine depuis environ une décennie. En rapport avec l'établissement de ces familles à Edmonton, il faut signaler que l'Alberta a connu une croissance rapide au cours des années 2000.

La croissance économique est subséquente au boom pétrolier dans l'exploitation de l'or noir dans les sables bitumineux de la quatrième ville albertaine qu'est Fort-McMurray alors que les immigrants, venus en secours à la main d'œuvre manquante, ont commencé à transformer la démographie des grandes villes albertaines dans lesquelles l'existence des communautés ethnoculturelles venues d'Afrique est très remarquée.

De nombreuses motivations ont amené les immigrants en Alberta : une plus grande opportunité économique, une meilleure qualité de vie, les possibilités et les aventures suggérées par les services d'immigration canadienne à des groupes d'immigrants souhaitables dont les Congolais, en général, et les Bembe du Kivu, en particulier. Parmi nos informateurs, signalons que les adultes, sur un total de dix hommes, 6 détiennent chacun une licence dans diverses disciplines dont la traduction, l'éducation physique, le journalisme et l'ingénierat. Ce qui est remarquable, malgré leur haut niveau d'études, très peu d'entre eux exercent des emplois correspondant à leur formation ou à leurs grades universitaires. De ce fait, ils sont en majorité sous-employés, parce qu'ils occupent des emplois pour lesquels ils sont surqualifiés et personne ne travaille dans son domaine de formation. En exerçant un travail au rabais, ils sont obligés d'exercer plus de deux emplois pour d'une part, répondre aux besoins de la famille et d'autre part, s'équiper en mobiliers et moyen de transport adéquat pour ainsi être économiquement « visible ». Ainsi l'on constate qu'au sein de cette communauté, les emplois majoritaires se classent ainsi : commis d'entrepôt, caissières d'épicerie, commis vendeur, agent de service à la clientèle, interviewer téléphonique, vendeur d'assurances, aide général d'entrepôt, technicien, accompagnateurs des personnes à mobilité réduite, préposés de nuit ou de jour dans les auspices de vieillards, etc.

### **2.1.4. Guide d'entretien**

La rédaction d'un guide d'entretien est importante pour garantir la traçabilité des préoccupations exprimées de façon ouverte, soulevées lors des entretiens. Ce travail d'écriture est nécessaire pour s'assurer de l'adéquation entre l'objet de l'étude et les préoccupations soulevées qui, normalement, doivent faire le contour de toutes les dimensions du problème d'intégration.

Ce guide est un outil de recherche qui décortique le vécu et la trajectoire sociale de l'individu qui, tout en s'inscrivant dans un cadre d'apprentissage social et de reconstruction identitaire, peaufine les stratégies d'intégration dans son nouveau milieu dans lequel, il fait face à la discrimination, au racisme, au regard chargé d'indifférence, ...

Les sous-thèmes abordés dans notre guide d'entretien (voir annexe), dégagent une idée générale des préoccupations, dont les points de vue exprimés iront de pair avec nos objectifs de recherche basée sur ce qui fonde les défis d'intégration, leur contenu ainsi que leur impact sur le succès ou l'échec dans un Canada plébiscité à travers le monde, comme pays de l'immigration. Tout au long de nos entretiens, nous avons fait usage de plusieurs techniques pour mener à bien notre travail de terrain.

## **2.2. Les techniques proprement dites**

### **2.2.1. Observation**

Le travail empirique de terrain requiert du chercheur une immersion de ce dernier dans son milieu de recherche. Dans le manuel de sociologie qualitative Bogdan et Taylor stipulent que l'observation participante est présentée comme un dispositif de recherche caractérisé par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. En s'insérant ainsi dans le tissu social, l'anthropologue porte une double casquette : observateur et participant. Ce dernier, tout en prenant part à la vie collective de ceux qu'il observe, s'occupe essentiellement de regarder, d'écouter et de converser avec les gens. Au cours de cette période, des données sont systématiquement collectées. L'observateur s'immerge personnellement dans la vie des gens. Il partage leurs expériences et se laisse ainsi porter par la situation. L'immersion dans le milieu immédiat de la communauté observée (dans notre étude) constitue un passage

libre à certaines informations dans le but de reconstituer une vue de l'intérieur (*from the inside out*).

C'est dans la relation enquêteur-enquêté qu'un effort d'objectivation participante, proposée par Pierre Bourdieu, prend corps dans le but d'objectiver le monde social. Selon Bourdieu, l'objectivation transcende le cadre de l'apparence qui se forme sous le mode de l'évidence, du « naturel » du « c'est comme ça » ou du « gros bon sens » qui relève du sens commun. Pour lui, l'objectivation cherche à fonder la connaissance objective sur les phénomènes sociaux que génèrent les acteurs sociaux dans leurs interactions. À cet égard, Bourdieu reste fidèle à l'anthropologue qu'il a été au départ en concevant l'objectivation comme l'exercice propre à saisir en acte les « catégories indigènes » qui, dans les « sociétés exotiques », s'infiltrèrent dans leurs membres au gré des cérémonies rituelles et, ce faisant, forment les « cadres de pensée » requis pour agir en leur sein.

La saisie en actes, particulièrement dans notre cas, s'inscrit dans notre logique de comprendre l'intégration selon le point de vue de Bourdieu<sup>249</sup>. Selon le sens commun, au départ l'intégration est comprise comme une réalité à laquelle chacun peut facilement s'adapter et que le chercheur peut déceler et la circonscrire pour en permettre la compréhension. Il ne s'agit pas seulement de participer pour comprendre, mais il faut savoir mieux observer, écouter et noter; par conséquent, tout en adoptant une neutralité axiologique doublée d'une vigilance épistémologique, le chercheur doit réunir les conditions de validité scientifique de sa démarche pour la distinguer du sentiment de connaissance immédiate produite par une simple observation diffuse.

### **2.2.2. Entretiens semi-direct**

L'usage des entretiens semi-dirigés se justifie dans le but de connaître et de comprendre des phénomènes et, même, de découvrir l'existence de certains de leurs aspects. En rapport avec notre recherche, nous avons retenu l'entretien semi-dirigé ou non-

---

<sup>249</sup><http://journals.openedition.org/socio-logos>

structuré. L'entretien semi-dirigé est plus utilisé en anthropologie culturelle, et permet de recueillir de l'information qualitative. Dans cette approche, le chercheur a une certaine idée des thèmes et sous-thèmes qui doivent être couverts et il a la latitude d'en utiliser une liste comme aide-mémoire dans son questionnement. L'entretien non structuré est une discussion informelle dont le but est d'encourager les participants à parler ouvertement et à s'exprimer dans leurs propres termes.

De ce qui précède, nous avons invité les jeunes immigrants Bembe ainsi que les personnes avec lesquels ces jeunes ont des contacts réguliers comme les enseignants, les pasteurs ainsi que les pères de famille. Notre travail de terrain, en ce qui concerne nos interviewés, avait tenu compte de la disponibilité de chacun. Quand les enseignants et pasteurs pouvaient nous recevoir en leurs lieux de travail respectifs, les jeunes par contre nous avaient reçu en famille. Cette réception en famille se justifie en raison de la démographie du groupe concerné d'une part, et d'autre part, de la réglementation en vigueur dans ce pays qui stipule que toute rencontre entre adulte et jeunes garçons ou filles doit se faire en un lieu qui rassure; de par ma profession, cette restriction est d'application 24 heures sur 24.

Nos séances d'entretiens ont eu lieu à des moments différents pour les jeunes, tantôt c'était en soirée ou en journée pendant les fins de semaine, cependant notre rencontre avec les autres membres de la cohorte avait lieu en leurs bureau de service. Il était donné à chacun une occasion particulière de se confier à cœur ouvert sur les expériences d'intégration et du coup, notre interaction était pour nous le temps de prendre du recul pour examiner le questionnement que suscite l'appréhension subjective de la réalité dans le processus de la recherche<sup>250</sup> et cela, eu égard à l'inconvénient de cette technique liée à un degré de sensibilité de la directivité sur le discours de l'informateur. C'est en raison du phénomène de la subjectivité, dans la relation entre chercheur et participant, que nous avons exploité cette technique sous la loupe de latriangulation. En conséquence, il y a eu un effort de surpassement afin que l'entretien se déroule de façon non biaisée en nous convainquant que les sous-thèmes repris soient bien circonscis par nos répondants.

---

250Lapassade, G. (2002). Observation participante. Dans : Jacqueline Barus-Michel éd., *Vocabulaire de psychosociologie* (pp. 375-390).

### 2.2.3. Focus group

Le focus group, ou autrement identifié comme un entretien de groupe focalisé, est une technique d'enquête dans laquelle les données recueillies, lors de la recherche empirique, proviennent des différents répondants en même temps.

Cette technique offre certains avantages dont entre autres la facilité d'aborder des sujets tabous lors des interactions simultanées dans lesquelles les répondants peuvent avoir des expériences similaires et donc être plus enclins à s'ouvrir pour en parler. Cette ambiance est conséquente à la dynamique de groupe qui s'instaure séance tenante, et ipso facto, l'accent est souvent mis sur les principaux aspects de la discussion pour en explorer et stimuler les différents points de vue sur le phénomène sous étude. A travers la discussion, chaque participant défend ses priorités, ses préférences, ses valeurs leurs aspects socioculturels, normes par rapport à leur vécu. Ainsi la discussion permet de préciser et de clarifier les pensées des répondants sur le comment ainsi que sur le pourquoi de leurs comportements qui surgissent pendant leurs interactions avec le nouveau milieu. Le but étant de recueillir les perceptions sur leur vécu dans un nouvel environnement culturel ainsi qu'une explication des comportements sociaux conséquents.

En rapport avec la discussion, nous avons insisté sur l'approche participative. Les questions conçues sur la base d'un guide d'entretien ne faisaient pas l'objet de standard. Ceci revient tout simplement à dire que lorsque nous posons une question, tous les participants au focus (sélectionnés selon certains critères : sexe, âge, appartenance à la Communauté Bembe et avoir habité Edmonton pendant +- 2 ans) prenaient la parole à tour de rôle pour donner un avis.

Nous avons fait une sorte de brainstorming dans la mesure où tous les avis étaient recueillis de manière discrète et enregistrés à l'aide d'un dictaphone. L'objectif recherché ici étant de susciter une discussion ouverte, tout à la faveur de la dynamique de groupe qui se crée, et ce à partir d'un guide d'entretien pour extraire l'information dans une première ébauche, et ensuite faire une analyse hors du cadre de l'entretien.

La première phase du focus group a d'abord consisté à la préparation des différents groupes. A cet effet, nous nous sommes d'abord présenté auprès des groupes organisés par le président de la communauté Bembe et, nous leur avons fait part de nos objectifs. Nous avons convenu ensemble du lieu de rencontre, de l'heure de début et de l'heure de fin. La deuxième phase quant à elle, a consisté au déroulement du focus group. Lors de cette phase, nous avons conduit l'entretien en deux moments avec les jeunes bembe.

Les sous-thèmes sur lesquels nous avons débattus sont au nombre de trois pour collecter les opinions des enquêtés. La collecte en rapport avec ces opinions comprend trois sous-thèmes qui apparaissent dans notre guide d'entretien. Nous y abordons le voyage migratoire, relation en famille, accueil et intégration dans le nouveau milieu. De façon particulière, nous avons mis en exergue les habitudes du nouvel environnement et le choc culturel qui en résulte, les rapports enfants et parents, la scolarité.

Le sous-thème suivant traite : de l'expérience et manque d'information, acquisition du NAS, profession et soutien à la famille, âge adulte et choix affectifs. Le dernier sous-thème a abordé le contenu des expériences individuelles, particulièrement les aléas liés à accepter le nouveau milieu de vie et à se faire accepter par celui-ci.

Aux avantages de cette technique, s'opposent ses limites au nombre desquels, il faut signaler le risque que les répondants donnent des réponses socialement désirables; ce risque est plus grand dans le focus group que dans les entrevues individuelles. En plus la confidentialité entre les membres du groupe demeure un guet-apens tant il est vrai que le chercheur ne peut garantir que tout ce qui a été discuté restera au sein du groupe. Pour faire face à cette embûche dans l'usage de cette technique, nous nous référons à R. Aron quand il fait observer que « l'équivoque est dans notre science parce qu'elle est d'abord dans la réalité »<sup>251</sup>. Celle-ci apparaîtra dans notre travail à la condition de la juguler en abordant les divers aspects de notre investigation sous différents angles selon que nous avons diversifié les techniques de production des données.

---

<sup>251</sup> Aron, R., (1964). La lutte de classe, Paris Gallimard, 1964, p.62

#### 2.2.4. Les récits de vie

*« Le récit de soi n'est pas le retour du réel passé, c'est la représentation de ce réel passé qui nous permet de nous réidentifier et de chercher la place sociale qui nous convient. »<sup>252</sup>*

Boris Cyrulnik.

Le choix de la technique des récits de vie s'est révélé pour nous, comme un choix original et particulièrement fécond pour le traitement de notre sujet. La contribution de Daniel Bertaux<sup>253</sup> nous aide à comprendre l'utilité du récit de vie et son utilisation dans la collecte des informations de récit de vie en rapport avec les défis culturels des jeunes immigrants d'origine congolaise en Alberta. Précisons que dans le cadre de cette recherche, les récits de vie sont la technique la plus importante à laquelle se greffent les autres techniques ci-haut évoquées.

Notre étude consiste, dans une situation d'interaction, à identifier le socle des écueils d'intégration qu'expérimente cette jeunesse immigrante. Nous allons tenter de comprendre d'une part, les processus qui mènent à leur occurrence et d'autre part, les rapports sociaux qui concourent à leur maintien. Les entretiens centrés sur les récits de vie permettent d'avoir accès à ces processus et rapports sociaux car la démarche oriente la discussion vers les pratiques (plutôt que les opinions et les attitudes), « l'hypothèse sous-jacente étant évidemment que les pratiques sont les meilleurs révélateurs des rapports sociaux qui les sous-tendent »<sup>254</sup>.

Nous présumons que ces rapports qui, tout en relevant de l'expérience des narrateurs, posent frontalement la question anthropologique fondamentale, celle du sens de la vie<sup>255</sup> que les acteurs donnent à leur existence ainsi que les perspectives d'avenir qu'ils en font. Dès lors que cette existence est plurielle, elle se prête mieux à une analyse biographique qui procède par l'individualisation de la vie de chacun des acteurs, parce que d'un côté, elle lève le voile sur l'existence des défis et de l'autre elle

---

<sup>252</sup>Boris Cyrulnik, (2003). *Le murmure des fantômes*, Paris, Odile Jacob. p. 28.

<sup>253</sup>Daniel, B. (1997). *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, coll. o.77

<sup>254</sup>Idem.

<sup>255</sup>Malet Régis. *Sujet et héros du récit biographique. L'exemple des histoires de vie enseignantes*. In: *Repères, recherches en didactique du français langue maternelle*, n°21, 2000. Diversité narrative, sous la direction de Yves Reuter et Catherine Tauveron. pp. 165-184.



montre les conséquences immédiates et préfigure celles lointaines. Les défis d'intégration pour les jeunes immigrants demeurent une pierre d'achoppement liée à la problématique existentielle, enchâssée dans les rapports de contacts d'intercommunication qui les accompagnent dans les divers secteurs de la vie.

Bertaux<sup>256</sup> fait valoir que la technique des récits de vie cherche à comprendre les pratiques et plus particulièrement les conditions matérielles et sociales qui encadrent leur existence. Il s'agit de s'intéresser à la question des rapports sociaux de façon prioritaire : « Certes les phénomènes socio-culturels collectifs (valeurs, croyances, représentations projets, c'est-à-dire la sémantique collective de la vie sociale) font partie de la réalité objective que les récits de vie veulent mettre en exergue, tout en les rendant intelligibles. Le fait de considérer les défis d'intégration des jeunes immigrants comme une « catégorie de situation » au sens de Bertaux permet de se focaliser sur les processus qui ont mené à cette situation et sur la façon dont les défis sont vécus et perçus chez les jeunes immigrants. On considère ainsi que la situation est génératrice de contraintes et de logiques d'actions qui peuvent être observées d'un individu à l'autre.

Cette technique a été introduite en France; il y a quatre décennies déjà. Avant cela, on utilisait l'expression plus courante d' « histoire de vie ». Mais selon Bertaux, ce n'est qu'une traduction de l'anglais « *life history* » produite par l'École de Chicago. Elle ne permet pas de distinguer ni le passé ni les expériences vécues par la personne. Bertaux nous montre qu'on parle de récit de vie dès qu'un sujet raconte à une autre personne, chercheur ou non, une partie de son expérience. Dans ce sens, on déduit que les entrevues sont réalisées sous forme de récit de vie. Chaque récit de vie projette une image, non seulement de la personne qui raconte, mais aussi de ceux qui l'entourent. Elle décrit en même temps les lieux et l'atmosphère du vécu, et ça lui donne une impression générale. « *Pour comprendre un récit de vie, il faut le réinsérer dans le temps historique collectif* »<sup>257</sup>. Plus précisément, [...] le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien, l'entretien narratif au cours duquel un chercheur [...] demande à une personne ci-après dénommée « sujet », de lui raconter tout ou une partie de son expérience vécue. Pour Bertaux, il faut

---

<sup>256</sup>Bertaux, Daniel et Isabelle Bertaux-Wiame.1980. « Une enquête sur la boulangerie artisanale par l'approche biographique ». Rapport, volume 1, Subvention C.O.R.D.E.S., no 43/76, 269 p.

<sup>257</sup>Bertaux, D. (1997), Les récits de vie : perspective ethnosociologique, Paris, Nathan, coll.

essayer de comprendre l'historique de l'interviewé à travers tous les moments de sa vie, en cernant sa vision de la vie, ses objectifs et comment il compte les atteindre<sup>258</sup>. C'est la raison pour laquelle, nous avons choisi des aspects qui traitent de la vie des jeunes immigrants au quotidien.

### **Section 3 : Présentation des données de l'enquête**

Cette section livre les données collectées de notre terrain d'investigation. Leur présentation suit les recommandations de plusieurs chercheurs qui suggèrent que le chercheur procède, à partir de la lecture des entrevues, à l'inventaire des principales idées et sous thèmes récurrents et de les classer par catégories d'informations. Parmi ces chercheurs, nous nous appuyons sur Mace<sup>259</sup> pour affirmer que la classification de l'information nous a permis d'obtenir un corpus structuré de données qui sans nul doute, facilitera leur analyse. Ce faisant, nous avons décidé de privilégier et d'exploiter de préférence les entrevues dont les propos ou du moins, les informations qualitatives offrent à la fois une récurrence et une consistance par rapport à l'objectif principal de la présente recherche. Cela étant noté, la restitution des résultats s'effectuera au fil de l'analyse qui suivra plus loin et qui portera de manière sélective sur un nombre limité d'entrevues qui répondent aux critères indiqués ci-haut.

Pour sa meilleure articulation, cette section comprend quatre points qui exposent respectivement les données de l'observation, entretien semi-dirigé, du focus group et de celles relatives aux récits de vie.

#### **3.1. Données de l'observation**

De par sa dimension groupale, notre observation nous a permis de produire des données codifiées dans un verbatim pour baliser la voie à l'analyse sociologique. Il était question d'observer le comportement manifeste plutôt que des déclarations de comportement; ainsi, nous étions en mesure d'accéder à certaines informations afin de

---

<sup>258</sup> Bertaux, op.cit. p.36.

<sup>259</sup> Gordon, M., Pétry, F. (2000). Guide d'élaboration d'un projet de recherche. Presses de l'Université Laval. p. 103-106.

constituer une vue de l'intérieur pour le besoin de la recherche. Les données ainsi rassemblées au cours de l'observation ont permis d'identifier les dynamiques des situations au sein desquelles existent des facteurs endogènes et exogènes sous-jacents à l'environnement du milieu d'accueil. Pour réussir son intégration, les jeunes immigrants développent des stratégies pour vivre et s'intégrer à la culture de leur nouveau milieu de vie.

Nous qualifions de stratégies d'intégration, les actions conscientes ou inconscientes, entreprises par les immigrants appelés à faire face aux réalités nouvelles du pays d'accueil. Pourquoi stratégies d'intégration? Parce que d'après nous, il s'agit d'actions délibérées ou non qui sont habilement manœuvrées par les jeunes immigrants pour atteindre des buts immédiats ou lointains en lien avec le processus d'intégration.

Tout au long de notre observation, nous avons prêté attention au comportement et à la gestuelle. Il est intéressant de voir comment les gens réagissent dans certaines situations, quel comportement ils ont et quelles sortes d'interactions ont lieu. En observant ces dernières, il était possible de comprendre le comportement des personnes observées, au travers desquelles une image précise et focalisée rendait leur perception et leur catégorisation du réel.

En notre qualité d'observateur, nous étions occasionnellement influencé par des éléments subjectifs, du fait d'être nous-même au centre; par contre nous nous étions évertué à déceler des aperçus intéressants sur le thème de la recherche; ce qui, en perspective, ne pouvait pas être obtenu par un sondage ou une interview. À l'aune de cet avantage, nous avons levé le voile sur certains aspects du comportement de nos informateurs, leurs motivations émotionnelles, leurs besoins non satisfaits surtout ceux ayant trait aux sentiments d'appartenance à la culture locale. Pour ce faire, nous abordons de façon explicite, à la page suivante, les indicateurs du choc culturel qui s'inscrivent dans la transposition des habitudes acquises dans le pays d'origine ou entretenues en famille et au sein du pays d'accueil et vice versa. Notre effort a consisté à scruter singulièrement l'univers sociologique de nos interlocuteurs en observant leurs interactions passives ou actives (ce qui nous permettait d'obtenir un recueil de données en continu) et d'avoir un regard à la cohorte des problèmes qui les surplombent.

Pour notre part, nous avons préféré nous impliquer dans le but précis de saisir de l'intérieur, les dynamiques sociales subjacentes qui s'inscrivent dans la logique des jeunes immigrants dans leur effort de construire et déconstruire leur nouvelle identité. Chemin faisant, nous nous inscrivions ainsi dans une démarche « *d'un équilibre subtil entre le détachement et la participation* »<sup>260</sup>. Participation pratique au sein de l'équipe de football FC Fizi composée majoritairement des jeunes Bembe, (lors des cérémonies de mariage coutumier et par moment lors des levées de deuil d'une de leur parente décédée au pays ou en Alberta).

Cette façon de faire ou cette prudence méthodique, est conforme à la tradition classique de Chicago et constitue le prix à payer dans l'aventure de la « *participation* », un terme que Freyssinet-Dominjon<sup>261</sup> appelle observation directe, ou *in situ*. Parmi eux, nous avons eu l'avantage de partager leurs expériences, ipso facto, d'accéder aux données discursives collectées sous forme de corpus duquel une synthèse des informations a été dégagée dans le but de nous en servir dans l'analyse.

### **3.2. Données des entretiens semi-directs**

Dans les lignes qui suivent, nous reprenons les données obtenues auprès des informateurs au sujet de leur intégration en Alberta. Ces données sont présentées conformément à l'objectif spécifique de recherche que nous nous sommes fixé dès le départ, à savoir: identifier, analyser les problèmes d'intégration que rencontrent les jeunes immigrants Congolais Bembe et surtout l'impact de leur influence sur la vie desdits jeunes. Les entretiens ont été réalisés et enregistrés à l'aide d'un dictaphone et intégralement transcrits au fur et à mesure. Ces entrevues individuelles semi-dirigées ont consisté à recueillir les opinions de nos informateurs sur des sous-thèmes jugés pertinents par rapport à notre sujet.

Notre dévoué sur cette technique, tient compte du caractère explicatif d'un phénomène connu, déjà décrit, pour lequel on veut comprendre pourquoi les choses sont comme elles sont dans le but de tester une théorie à partir de notre question de recherche

---

<sup>260</sup> Jean-Michel Chapouille. Everett C. Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie. *Revue française de sociologie*. Year 1984 25-4 pp. 582-608.

<sup>261</sup> Freyssinet-Dominjon, Jacqueline. 1997. *Méthodes de recherche en sciences sociales*. Paris: Montchrestien, 356 p.

pour la récolte des informations plus ou moins complètes en rapport avec les défis d'intégration des jeunes immigrants congolais en Alberta.

Dans notre élan de chercher pour mieux faire le repérage de nos informateurs, nous avons intéressé les adultes et les jeunes membres de la communauté Bembe vivant à Edmonton. Il importe de faire observer à ce propos qu'il y a eu, de par nos recherches antérieures de maîtrise réalisées au sein de la communauté, un effet domino qui a facilité la prise de contact avec nos informateurs.

La voie d'accès effective à cette technique a été sujette, à plusieurs occasions, à la disponibilité de nos interviewés dont certains avaient un emploi de temps limité; ainsi les pasteurs et les enseignants impliqués dans cette investigation, nous avaient reçu respectivement à leurs paroisses et écoles respectives. Par contre, pour le premier groupe des jeunes et des adultes, nous avons pris des précautions de les séparer, chaque fois que des sous-thèmes de type affectif étaient abordés, en agissant ainsi, nous adoptions un comportement proactif pour éviter de blesser la sensibilité des uns et des autres.

A la faveur de cette technique, les jeunes immigrants ainsi que les adultes, ont été impliqués activement dans notre recherche au point que cela, par le biais des préoccupations de relance – de façon à stimuler le participant - nous a donné plus d'information tout en évitant d'influencer leurs pensées. Ces séances nous avaient apparues comme une extériorisation de leur plein de conscience. Ces moments étaient les plus émouvants de nos entretiens du fait qu'ils nous permettaient de colliger des données ayant trait au cadre personnel de référence des individus, qui nous révélaient les non-dits du dit de leurs pensées au travers des émotions, des jugements et des perceptions. Il était évident qu'une discussion sérieuse avait eu lieu, discussion dont nous avons pris le soin de reproduire par verbatim.

Aux côtés de l'avantage de cette technique, il faut noter sa limite dans le fait que l'interviewé doit répondre à plusieurs préoccupations dans un temps défini. Le degré de directivité sur les propos du répondant comporte une tare dans ce sens que l'analyse de contenu s'en trouve mêlé à des interprétations subjectives du chercheur que nous sommes,

c'est en tenant compte de cet aspect que nous avons fait usage d'une triangulation<sup>262</sup> simple pour croiser des information et éviter d'être prisonnier d'une seule source.

La cueillette, l'enrichissement des données, l'approfondissement de nos connaissances ainsi qu'une bonne compréhension sur notre objet d'étude, ont été rendus possible par l'usage de cette technique. De façon pratique, nous avons eu des entretiens verbaux multiples avec quelques informateurs repérés dans notre univers d'enquête. Les moments de rencontres ont été organisés avec 28 personnes, les mamans ayant manqué à ce rendez-vous. Ainsi, il y avait 12 bembé, 2 professionnels de l'éducation, 2 pasteurs et 12 jeunes bembé, tout au long de ces entretiens, nous avons pris des précautions afin d'éviter toute influence pouvant pondérer le résultat de notre travail sur terrain. Pour ce faire, nous avons opté pour une attitude neutre au niveau du discours ainsi qu'à travers notre langage corporel. Ce comportement relève des exigences même de l'usage de la technique ci-haut citée.

### 3.3. Données de focus group

Le focus group, ou autrement identifié comme un entretien de groupe focalisé, est une technique d'enquête dans laquelle les données recueillies, lors de la recherche empirique, proviennent des différents répondants qui abordent à tour de rôle les préoccupations relatives à leurs expériences individuelles en rapport avec leur intégration en Alberta. Nous reprenons ci-dessous la synthèse du condensé du focus group selon les sous-thèmes que nous avons abordés. Au regard de ce tableau, il est à noter que les croix (X) que nous avons mis dans la colonne des modalités indiquent la fréquence d'apparition d'un indicateur dans un discours. À cet effet, le tableau ci-dessous laisse apparaître la situation de la grille. L'organisation de la grille comprend des modalités qu'il faut comprendre au regard des sous-thèmes et des indicateurs. Chaque indicateur est analysé au travers de cinq(05) compris entre zéro(0) et cinq(5).

La modalité « 0 » revient à dire que le fait est absent (*nul*), « 1 » veut dire que le fait apparaît une fois (*faible*), « 2 » signifie que le fait apparaît au moins deux fois

---

<sup>262</sup> La « triangulation » utilise ici l'est en référence au choix d'interlocuteurs varies a fin de confrontation de confrontation des points de vue.

(moyen). Les modalités « 3 » et « 4 » évoquent que la fréquence d'apparition est « élevée » et « très élevée ». Enfin, la modalité « 5 » exprime que la fréquence d'apparition est trop élevée.

Sous-thèmes	Indicateurs	Modalités					
		0	1	2	3	4	5
L'arrivée au Canada	Enthousiasme du voyage						X
	Premiers contacts et prise en charge					X	
	Opinion sur le Canada						X
	Perception de l'environnement : climat				X		
	Interaction avec les acteurs sociaux						X
	Vie actuelle au Canada	Les réseautage : parenté, amical, académique et professionnel				X	
	L'appréciation des mœurs					X	
	Le choc culturel			X			
	Les rapports avec les agents relais de l'État et l'accès à l'information.				X		
Intégration dans le nouvel univers social	Institution : scolaire et professionnelle				X		
	Construction identitaire			X			
	Sentiment d'appartenance			X			

Légende : 0=nul ; 1=faible ; 2=moyen ; 3= élevé ; 4= très élevé ; 5=trop élevé.

Nous reconnaissons avec Deslauriers<sup>263</sup> que l'entrevue de groupe se présente comme une technique adéquate. Il s'agit, comme nous l'avons évoqué ci-haut, d'une discussion avec les jeunes répondants issus majoritairement de la communauté Bembe.

<sup>263</sup> Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal : McGraw-Hill.

Cette technique offre certains avantages dont entre autres la facilité d'aborder des sujets tabous lors des interactions simultanées dans lesquelles les répondants peuvent avoir des expériences similaires et donc être plus enclins à s'ouvrir pour en parler. Cette ambiance est conséquente à la dynamique de groupe qui s'instaure séance tenante et *ipso facto* l'accent est souvent mis sur les principaux aspects de la discussion pour en explorer et stimuler les différents points de vue sur le phénomène d'intégration abordé dans cette étude. Ici, le but est de recueillir les perceptions sur leurs vécus dans un nouvel environnement culturel ainsi qu'une explication des comportements sociaux conséquents.

En rapport avec la discussion, nous avons insisté sur l'approche participative qui permet aux uns et aux autres de répondre aux questions de fond et de relance conçues sur base d'un guide d'entretien. Nous laissons s'exprimer librement les participants et n'intervenons que pour recentrer les discours et distribuer le temps de parole, ainsi chaque participant livrait ses connaissances déclaratives et procédurales dont il disposait sur l'évolution de son processus d'intégration.

Les entretiens étaient réalisés, enregistrés à l'aide d'un dictaphone et intégralement transcrits au fur et à mesure. De l'ensemble des entretiens, il nous a été possible d'y extraire l'information dans une première ébauche et ensuite faire une analyse hors du cadre d'entretien. Les données obtenues ont bénéficié, à l'issue du travail de terrain, d'une transcription sociologique dans un corpus textuel duquel nous avons tiré des informations idoines qui nous ont servi à l'analyse des écueils d'intégration auxquels font face les jeunes immigrants Congolais. Les impacts ainsi que les méandres dans lesquels apparaissent ces défis font partie de nos questions de relance, tant il est vrai que leur cadre d'expression serait contenu dans les interactions réciproques au niveau des différents milieux de vie, à savoir académique, professionnel, socioculturel, et également dans les choix affectifs opérés alors qu'ils évoluent vers l'âge adulte.



### 3.3.1. Avantages du focus group

Le plus grand avantage de cette technique demeure la stimulation de la dynamique du groupe par la discussion. En sciences sociales en général, la naissance des entretiens collectifs s'inscrit dans la perspective lewinienne de la dynamique des groupes<sup>264</sup>. Le groupe aurait un caractère *sui generis*, une dynamique qui lui serait particulière, de telle sorte qu'il détermine les comportements et attitudes des individus qui s'y rattachent. C'est ainsi qu'à la faveur de ce constat, nous avons pris en ligne de compte, cette dynamique comme soubassement dans notre travail de terrain.

Il est un autre cadre analytique pouvant justifier la pertinence de l'usage des *focus groups* en recherche sociale, celui de la phénoménologie sociale. D'après son initiateur, Schutz<sup>265</sup>, l'intersubjectivité est l'unique moyen dont dispose le chercheur pour accéder à la connaissance du social. Elle l'amène, en effet, à décrire les phénomènes tels qu'ils sont vécus et partagés par les acteurs. Pour restituer cette intersubjectivité, les groupes de discussion apparaissent comme une méthode appropriée. Ils sont devenus, grâce à l'influence de la phénoménologie sociale, des procédés à part entière de la recherche qualitative.

A ces avantages du focus group, s'opposent ses limites au nombre desquelles, il faut signaler le risque que les informateurs donnent des renseignements socialement désirables est plus grand que dans les entrevues individuelles, l'éventualité que des conflits surviennent entre différents membres du groupe autour de la lutte de pouvoir ou la recherche de statut au sein du groupe et enfin, la confidentialité entre les membres du groupe demeure un guet-apens tant il est vrai que le chercheur ne peut garantir que tout ce qui a été discuté restera au sein du groupe. Pour faire fesse à cette embûche dans l'usage de cette technique, nous nous référons à R. Aron<sup>266</sup> quand il fait observer que « l'équivoque est dans notre science parce qu'elle est d'abord dans la réalité » celle-ci

---

<sup>264</sup> Morgan, D.L. (Éd.) (1993). *Successful focus groups. Advancing the state of the art*. London : Newbury Park.

<sup>265</sup> Schutz, A. (1967). *The phenomenology of the social world*. Evanston, IL : North-Western University Press.

<sup>266</sup> Aron, R., (1964). *La lutte de classe*, Paris Gallimard, 1964, p.62

apparaîtrait dans notre travail à la condition de la juguler en abordant les divers aspects de notre investigation sous différents angles afin d'atteindre un résultat utile et valide.

Cette attitude proactive de notre part est nommée la triangulation. Le principal avantage que le chercheur que nous sommes, tirons de cette dernière, c'est de combiner nombre des techniques de recherche, en l'occurrence l'observation, l'étude des documents, l'entretien semi-dirigé, le focus group ainsi que les récits de vie. Cette combinaison a comme effet domino, une complémentarité à la suppléance des lacunes manifestes de l'une ou l'autre technique. Suppléer c'est, comme le dit J. Banzonzi<sup>267</sup>, que les données recueillies par l'observation peuvent être confirmées, éclairées et complétées, mais aussi contredites par celles obtenues par des entretiens et/ou par l'étude des documents collectés à cet effet.

A la lumière de ce qui précède, nous présumons que la synergie entre les différentes techniques augmente la capacité à trouver un accord et la validation des résultats par le biais d'une variété des techniques; dès lors que les différentes techniques et méthodes viennent à la même conclusion, nous pensons que nos résultats seront le reflet de ce qui se passe réellement et non un reflet unique de la combinaison des techniques, mais également de notre effort à nous les approprier tout au long du processus de la production des données.

### **3.4. Données des récits de vie**

L'usage de cette technique, nous renvoie à un contexte de production de discours, somme d'expériences, voilà pourquoi les chercheurs tiennent toujours compte des récits de vie pour comprendre les variations du discours selon que l'environnement de sa production est différent<sup>268</sup>. Dans ce cadre, il y a la totalité d'une expérience et ce que le narrateur en choisit pour confier au chercheur; dès lors entre la totalité de son expérience et ce qu'il consent à en dire, s'interposent d'autres médiations, telles que la fierté et la honte. Ainsi le sociologue, pour en comprendre le contenu sémantique sous-jacent (les significations cachées...), va recueillir, selon Becker, non pas un seul, mais un petit nombre raisonnable

---

<sup>267</sup> Banzonzi, *op.cit.* p.148.

<sup>268</sup> Shomba, S., *Quelques singularités congolaises: Enjeux, compromis et reconfiguration sociale*, Paris, L'Harmattan, 2019, pp. 5-7.

varié des récits de vie de personnes qui ont vécu au sein de la même pièce de la mosaïque sociale<sup>269</sup>.

Nous reprenons ci-dessous, les étapes qui exposent son utilisation dans notre effort d’y creuser davantage pour en extraire la vérité.

### **3.4.1 Prospection du champ d’investigation**

Après avoir fini notre travail de lecture en bibliothèques pendant lequel nous avons exploité des ouvrages, des articles de revues, des thèses de doctorat et des archives tant publiques que privées qui abordent l’un ou l’autre aspect de notre thème de recherche, le moment était venu de confronter nos premières idées à la réalité empirique. C’est un moment décisif pendant lequel, nous ne devrions pas passer à côté de quelque chose d’important. Il était impérieux pour nous de poser les bonnes questions, de faire les bonnes observations et de nous adresser aux bonnes personnes habitant la ville d’Edmonton dont les jeunes immigrants Bembe, les pasteurs des Églises de réveil et les enseignants qui les encadrent respectivement, sur le plan spirituel et sur le plan académique.

Notre effort de prospection avait pour but de baliser le travail à accomplir. À la suite de cette démarche, nous avons choisi, pour la présente étude, le Sud-Ouest de la ville selon que la population cible de notre recherche se retrouve dans cette partie de la métropole albertaine. Cette prospection nous a permis d’avoir des idées posées sur l’organisation du transport afin de gagner le temps entre les différentes séances de récits de vie d’une part, et d’autre part, d’éviter les heures de pointes dont les retards pourraient affecter le prochain rendez-vous.

---

<sup>269</sup> Becker Howard S. Biographie et mosaïque scientifique. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 62-63, juin 1986. L’illusion biographique. pp. 105-110. DOI : <https://doi.org/10.3406/arss.1986.2323>

### **3.4.2. Recrutement et explication de l'intérêt pour l'étude**

Pour recruter les participants, nous avons fait appel à deux personnes, en l'occurrence le président de la communauté Bembeainsi qu'au pasteur de la paroisse Jérusalem City Church. Le choix de ce dernier se justifie du fait que nombre des jeunes bembe, fréquentent cette paroisse, car les prédications sont faites parfois en Swahili. Après avoir pris connaissance de la thématique de notre recherche, ils ont accepté de nous aider dans le recrutement des informateurs. Dans cette opération, ces deux recruteurs ont utilisé la communication de bouche à l'oreille. Celui-ci s'est échelonné sur une période de trois semaines, soit du 20 décembre 2017 au 14 novembre 2017. Au cours de cette période, nous étions en contact téléphonique avec nos deux personnes ressources, qui finalement, ont mis à notre disposition, les numéros de contact des répondants potentiels avec qui nous avons pris des contacts et convenu de la date de nos rencontres. C'est ainsi que lors de notre séjour sur la ville, du 20 octobre 2017 au 15 janvier 2018, nous avons actualisé la liste en l'ouvrant à d'autres personnes qui se sont montrées enthousiastes à cette fin; aussi avons-nous à cette occasion, enrichi nos recherches en faisant des lectures à la bibliothèque de l'U of A, Campus Saint-Jean.

Au cœur de ces prises de contacts, nous nous évertuons à expliquer l'importance de notre enquête et surtout sa faisabilité en tenant compte du nombre des participants à chaque séance. Tout en précisant que le temps est précieux pour nous tous, surtout pour nous-même qui devrions couvrir une distance de 500km en venant à Edmonton et 500km en retournant à Grande Prairie, ma ville de résidence. Nous devrions également clarifier la résolution du problème de transport, tant il est vrai que les quartiers d'Edmonton sont espacés par de longs trajets et le climat jouant un rôle de découragement, le covoiturage fut arrangé en vue d'exploiter une voiture de location pour la journée afin que les membres du groupe se retrouvent au lieu du rendez-vous à l'heure convenue, tant il est vrai que les uns et les autres étaient sujets à des contraintes liées à leurs emplois du temps respectifs.

### **3.4.3. Déroulement proprement dit de récits de vie**

Dans les lignes qui suivent, nous présentons les résultats obtenus auprès des répondants qui ont puisé dans leurs expériences individuelles d'intégration au Canada.

#### **3.4.3.1. Lieu et heure du déroulement de séance**

Le travail se rapportant aux récits de vie a été effectué comme initialement prévu. La collecte de données s'est déroulée du 16 au 29 janvier 2018 et la dernière semaine du mois de mars de la même année. La plupart des interviewés ont participé à notre recherche en faisant les entrevues à la résidence du président de la communauté Bembe d'Edmonton.

Au sujet de la durée des séances, de par sa nature, le récit de vie ne se fait pas chronométrer. Toutefois, de façon managériale, nous avons chaque fois réussi à tirer le maximum des renseignements sur les interactivités entre les épisodes de vie de chaque informateur et la thématique sous-examen.

#### **3.4.3.2. Nombre de récits de vie accomplis**

Comme technique, le récit de vie passionne le chercheur en raison du caractère humain des matériaux qu'il recueille. La récolte n'a pas seulement exigé de la patience de notre part, mais aussi a-t-elle allongé notre séjour loin de la famille. S'agissant du nombre des récits, au total dix-huit ont été réalisés grâce notamment, à l'accompagnement du pasteur de l'Église Jérusalem City Church.

#### **3.4.3.3. Critères de sélection des expériences majeures des répondants**

Le corpus de récits de vie enregistré nous a permis d'appréhender, non seulement à travers des événements historiques, des faits objectifs, mais également par le vécu des individus ou des groupes, leurs représentations, leurs affects ainsi que leurs réflexions. Chemin faisant, nous avons atteint la saturation de l'information attendue au sujet des jeunes immigrants Bembe vivant à Edmonton. Chacun de récits de vie a apporté un témoignage sur le contenu des expériences qui fondent le long processus d'intégration dans un pays d'accueil et les méandres qui les sous-tendent dans lesquels ils sont convertis en *modus operandi* par les agents de la majorité ethnoculturelle.

Ces informations ont été écoutées et transcrites, et après leur recouplement, nous avons résolu de les compiler. À l'issue de cet exercice, le nombre des expériences majeures a été réduit à cinq. Ce rabattement s'explique en raison du plateau constaté dans les récits des différents répondants. En somme, ils ont eu à plancher sur les mêmes sous-thèmes entre autres : accueil, installation, scolarisation et socialisation dans le réseautage social, les relations en famille ainsi que les relations affectives d'âge « adulte », sans omettre l'absence de chaleur et de respect dans les rapports<sup>270</sup> entre collègues de classe / profession, les relations difficiles avec les éducateurs qui fustigent l'attitude<sup>271</sup> de respect envers les adultes. Les cinq expériences sélectionnées ont bénéficié de l'apport des éléments livrés à travers les treize autres récits de vie, desquels nous nous servons des fragments pour étayer notre argumentation. Nous reprenons *in extenso*, ci-dessous, les récits retenus dont voici les traits de profondeur :

- *l'arrivée au Canada*: découverte du nouveau milieu avec tout son dosage comme le sentiment d'euphorie et de curiosité provoqué par la nouveauté. C'est dans cet environnement, à cœur joie, que le jeune immigrant observe et devient conscient de certains aspects qui, au commencement, l'avaient fasciné et qui progressivement, minent sa confiance en lui-même dans la mesure où, un conflit s'installe entre le modèle culturel du pays d'accueil et les référents culturels d'origine. Il pouvait s'agir de la langue, de la nourriture, du savoir vivre et savoir-faire. L'immigrant se sent en exil et ne sait pas définir un modèle culturel authentique de référence.
- *l'opposition entre les normes et les valeurs mobilisées* : dans les pratiques socio-culturelles au sein de la famille et dans celles de la société d'accueil, les jeunes immigrants font face à un modèle culturel légitimé qui offre un contour nébuleux aux conséquences hybrides. La nébuleuse réside au fait

---

<sup>270</sup> Rapports difficiles : en l'occurrence les sollicitations gênantes de nos collègues blancs nous demandant de toucher nos cheveux surtout quand ils sont tressés. Déclarations affirmatives sur l'odeur forte de nos mets et occasionnellement, il y a une référence permanente sur notre accent dans la diction en disant que notre accent est fort.

<sup>271</sup> Reproches sévères quand on s'incline pour écouter un adulte. Ce qui semble-t-il constituer un manque de respect car pour nos éducateurs la bonne attitude est de toiser l'adulte pendant qu'il vous parle.

que les parents d'ici sont des valets pour leurs enfants qui confondent désir et devoir.

- *la difficulté à gérer les tensions existentielles dans le but d'atteindre une vie idéale* : dans un environnement où le système éducatif est basé sur l'esprit d'indépendance et l'estime de soi, variables qui prédisposent les jeunes vers la liberté de choix et à des logiques d'actions. Cette éducation permet aux jeunes d'expérimenter l'existence d'un égard entre la socialisation en milieu familial et la socialisation dans les autres milieux particulièrement : scolaire, professionnel et dans le réseautage social.
- *la conciliation ambivalente entre deux cultures*: le rêve de réussir demeure au cœur des projets de tous, cependant ce rêve devient volatile face aux réalités de terrain, car les motivations sont grandes pour atteindre un objectif qui ne se matérialise pas, d'autant plus que les logiques d'action des interviewés sont en passe de s'inscrire positivement dans les différents registres de la vie sociale, économique et culturelle du nouveau milieu de vie.

Au vu de ce qui précède, il devient clair que le choix des cinq trajectoires de vie, reprises intégralement dans les pages qui suivent, a été orienté par le souci de faire partager les expériences des jeunes immigrants concernés, en rapport avec leur parcours d'intégration à la culture canadienne et surtout, les écueils qui les accompagnent dans ce long processus.

#### **3.4.3.4. Quelques récits de vie**

Les raisons qui mettent les familles sur le chemin de l'immigration sont légion, cependant, il faut signaler que toute personne qui quitte son pays natal, rêve de trouver les meilleures conditions de vie dans son nouveau milieu de vie. Ce nouveau milieu aujourd'hui connu comme un eldorado, se trouve dans les pays nantis lesquels leur garantissent une vie paisible par une intégration dans les milieux sociaux, éducatifs et professionnels.

Ce rêve se concrétise déjà dans la mesure où on a foulé le pays de destination. Ce qui se traduit réellement par la façon dont on est accueilli. Mis à part l'accueil ou le sentiment que l'on éprouve sur ce dernier, les familles immigrantes, qui se rencontrent dans ces récits de vie, ont chacune plusieurs objectifs dont le plus important est l'avenir de leur progéniture par le biais de la meilleure éducation offerte en ces lieux.

L'ensemble des entretiens, que nous avons tenus avec les jeunes de la communauté Bembe et d'autres personnes d'appui, a consisté à focaliser notre attention sur les points saillants, c'est-à-dire qu'il faut, comme le dit Bertaux<sup>272</sup>, comprendre l'histoire de l'interviewé à travers tous les moments de sa vie, en cernant sa vision de la vie, ses objectifs et comment il compte les atteindre tout au long du processus d'intégration dans le pays d'accueil.

C'est au travers de biographies que nous allons expliciter le contenu sémantique sous-jacent des expériences individuelles et, de cette façon, apporter un éclaircissement sur notre objet de recherche. Ces biographies serviront à élucider nos réflexions au cours de l'analyse et l'interprétation des données de terrain sur les expériences d'intégration des jeunes immigrants d'origine congolaise vivant dans la métropole albertaine. De l'ensemble de dix-huit récits de vie, cinq ont été retenus du fait qu'ils découpent, circonscrivent dans la mosaïque sociétale, un objet empirique cohérent que sont lesdites expériences. Cidessous les récits de vie dans lesquels les jeunes se racontent.

#### **3.4.3.4.1. Nyake**

Aujourd'hui, j'ai 15 ans d'âge, en arrivant avec ma famille, nous avons atterri au Québec, un choix voulu par mon père et motivé par la spécificité linguistique en raison du statut de la langue française qui y prévaut. Les mois d'après notre arrivée, j'ai appris que c'est la partie Est du Canada, j'étais aussi content de parler français tout en m'adaptant au régionalisme du français dont l'accent est sensiblement différent, il faut écouter 2 fois pour bien saisir un message. Nous sommes restés seulement une année, puis après, ma famille a déménagé en Alberta et notre papa nous a dit qu'il y avait beaucoup de jobs et la paie, c'est bien...c'est ce qu'il a appris de ses amis congolais dont certains sont des swahiliphones. En plus de cela, il nous a été rapporté que la prime de prestation pour travailleurs est de 12\$ par heure comparativement à 8\$ par heure au Québec qui prélève la taxe TPS<sup>273</sup> de 5%

---

<sup>272</sup> Bertaux, D. (1997), *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, coll.

<sup>273</sup> TPS : La taxe sur les produits et services



et la taxe TVQ<sup>274</sup> de 9.75% sur les achats et les services alors que l'Alberta prélève seulement la TPS qui a la même valeur qu'au Québec. L'Alberta, c'est cette province canadienne qui reçoit la plupart d'immigrants en raison de son essor économique (Statistique Canada, 2006).

Aussitôt arrivés, nos connaissances nous ont orientés vers la ville de Fort McMurray, c'est ici que le pétrole des sables bitumineux est produit, et on raconte que c'est du pétrole sale parce que sa production génère beaucoup d'effets de serre qui pollue dangereusement l'atmosphère. Je me retrouve avec ma famille à Fort McMurray après avoir passé deux semaines à Edmonton.

A Fort McMurray, ma mère ne pouvait pas trouver un emploi de son choix selon sa formation comme elle était infirmière au pays et, elle ne voulait pas continuer à travailler comme serveuse des breuvages chauds dans un Tim Hortons<sup>275</sup>. Ce travail était fatigant pour elle et elle a préféré rentrer à Edmonton pour suivre une formation dans le secteur de soins de santé. De mon côté, je préférais, en tant qu'ainé, ainsi que mes jeunes frères et sœur d'aller vivre à Edmonton, une grande métropole et il y a le plus grand mall du monde avec ses 500.000 mètres carrés. Ce lieu avait autant attiré mon attention lors de notre bref séjour sur la ville. De retour à Edmonton, nous sommes allés auprès des services sociaux qui nous ont trouvé un logement et me voilà inscrit, en début du second semestre, dans une école d'immersion, dans les environs de notre résidence avec quelques cours en français, je me sentais confortable et en même temps, mon anglais s'améliorait et en plus, j'étais bénéficiaire de l'aide dans l'apprentissage de English Seconde Langage en sigle ESL. Devant mes performances dans cette seconde langue d'apprentissage, ma joie était grande parce que sous peu, j'allais être un bilingue et m'exprimer aisément en français et en anglais. Je commençais à me faire progressivement des amis et tout allait pour le mieux même s'il arrivait que les amis disaient que mon repas avait souvent un arôme fort et en plus qu'ils étaient allergiques aux produits de mer que je consommais régulièrement comme

---

<sup>274</sup> TVQ : la taxe de vente du Québec

<sup>275</sup> Tim Hortons : Une chaîne de restauration rapide, spécialisée dans le café, les beignets et d'autres produits de restauration rapide.

le tilapia et les macquerels, ce qui m'amenait à m'éloigner d'eux pendant les diners.

Alors que mon séjour à l'école évoluait bien avec le personnel enseignant et d'appui, un jour, une aide enseignante d'origine arabe m'approcha pendant une séance d'aide aux devoirs, elle me posa des questions sur ma formation scolaire avant l'immigration, puis s'en sont suivies quelques questions sur les matières : français et mathématique. Elle s'est rendue compte que mon niveau scolaire ne correspondait pas au niveau de grade 10 dans lequel on m'avait placé. Elle se renseigna à mon sujet auprès de l'encadreur pédagogique qui, à son tour, me convoquera pour un entretien, et me demanda de venir avec mes parents pour une réunion avec le directeur de notre école. De façon rapide, j'ai informé mes parents qui ne pouvaient pas se libérer de leurs jobs.

L'absence de mes parents aux multiples rendez-vous de l'école, a joué en ma défaveur et l'administration scolaire ne pouvait pas prendre une quelconque décision sur mon cas. C'est dans ce climat que j'ai évolué jusqu'à la fin de l'année scolaire 2014-2015. L'année suivante, j'ai repris les études et en décembre, elles étaient devenues pour moi « boring » (ennuyeuses). Voilà pourquoi, je me permettais pendant les heures de cours, d'aller en promenade au mall avec mes copains de classe. Sincèrement, je n'étais pas à l'aise surtout à l'idée que j'étais placé dans une classe qui n'était pas de mon niveau et, je me suis tourné vers un job comme un passe-temps, rejoignant ainsi plusieurs garçons de mon quartier qui combinaient depuis longtemps et menaient une vie décente.

#### 3.4.3.4.2. Zulumu

Arrivé au Canada en 2014 à l'âge de 17 ans, je ne pouvais pas être admis dans le cycle normal du secondaire à cause de mon âge, par contre j'avais l'avantage de l'anglais parce qu'ayant vécu en Tanzanie. Alors, j'étais admis pour un an et six mois dans la mise à niveau dans certaines matières dont English10, Math10 et Physics10 ou Chemistry10. Selon mes progrès, j'ai continué de façon évolutive jusqu'aux niveaux 30 de matières ci-haut évoquées et cela en passant par les niveaux 20 desdites matières. Ici, je dois signaler que les études étaient subventionnées par le gouvernement qui assurait une unique bourse d'études, d'où l'obligation de se concentrer sur les études. A cette bourse, s'ajoutait un salaire de mon job de weekend et jours fériés qui me permettaient d'arrondir les angles de mes dépenses mensuelles. Au terme de cette mise à niveau, j'ai subi les évaluations nécessaires pour terminer la mise à niveau ou communément appelé « upgrading », j'étais prêt à accéder aux études supérieures, particulièrement dans la filière de métiers étant donné que mon cursus académique ne répondait pas aux prescrits pour aller à l'université.

Tout au long de mon parcours académique, j'ai vécu des moments d'apprentissage et de socialisation avec mes collègues de promotion. Mes rapports avec ceux-ci furent bons dans l'ensemble, car nous faisons des travaux en coopération selon que l'instructeur nous le demandait et cela parfois en dyade. Au cours de ces séances de partage des habilités, connaissances, aptitudes et de détente, il pouvait arriver que j'entende des commentaires et je répondais poliment à plusieurs questions de la part de mes camarades de promotion. Parmi ces questions, je me rappelle entre autres : est-ce que tu viens d'Afrique? Pourquoi as-tu un accent quand tu parles anglais? Y a-t-il des aéroports chez-vous? Est-ce qu'il y a des malls dans votre pays? Y-a-t-il des animaux comme les éléphants, singes, léopards? D'autres encore, se rapportaient à mon apparence physique : peut-on dire que ta peau est noire ou brune? Est-ce qu'on peut toucher tes cheveux? A cette dernière, la réponse était simultanée...Ah...it's soft (c'est doux). A toutes ces questions, je répondais calmement mais tellement qu'elles étaient régulières, cela prenait des allures d'un harcèlement. Avec le temps, je commençais à me poser des questions sans réponses qui m'obligeaient à me replier sur moi-même, car en fait, j'étais vraiment mis mal à l'aise! A ces questions, s'ajoutaient des attitudes du genre : saluer un collègue en début de journée, et il ne répond

pas, de fois je pouvais intercepter une causerie entre deux d'entr'eux qui sympathisent et du coup, ils se mettent à chuchoter au point que je me demandais si eux étaient capables de s'entendre tellement que les chuchotements étaient vraiment imperceptibles.

Étant nouveau dans un milieu, j'en suis arrivé à faire une autre expérience la plus marquante du fait de mon hospitalisation en raison d'un incident voulu par mes coéquipiers avec lesquels je jouais dans notre équipe de football (football américain)<sup>276</sup>. De par ma taille, j'étais le meilleur de l'équipe surtout à défendre que l'équipe adverse ne dépose la balle au fond de notre ligne de but, tout allait bien et nous avons gagné des compétitions de qualification dans le tournoi organisé par les districts scolaires de la province. Après notre match d'avant la finale, nous venions de gagner et notre équipe ainsi que les supporteurs étaient en liesse, et nous partageons ainsi ce moment de joie avec mes coéquipiers. J'étais dans les vestiaires entrain d'arranger mon équipement et un groupe de six coéquipiers est venu se jeter sur moi comme pour continuer les jouissances et du coup ma jambe droite céda au poids et j'étais ainsi sérieusement fracturé. J'étais en pleur, car la douleur était intense et le groupe se confondait dans les excuses. Une ambulance est vite arrivée pour me conduire à l'hôpital, avec un peu de recul, je n'avais aucun doute que l'acte était exprès et revêtait les allures d'une agression physique. A mon entendement, cela était un acte prémédité afin que je ne participe pas à la finale d'autant plus que l'équipe gagnante allait avoir un prix spécial en dehors de la coupe, et notre équipe était en bonnes conditions morale et physique de remporter la victoire. La victoire à cette compétition garantissait une bourse à chaque joueur. Ma famille était attristée par ce qui m'était arrivé et particulièrement mon père venu voir le directeur de NAIT ainsi que l'entraîneur. En réponse à sa sollicitation, il avait été demandé à mes agresseurs d'écrire une simple lettre d'excuse qu'ils avaient tous contresignées.

---

<sup>276</sup>Le football américain est l'un des sports les plus populaires en Amérique du nord. Le football est un sport d'équipe qui se joue sur un terrain rectangulaire et généralement avec les mains et parfois avec le pied quand il faut le botte vers le camp adverse. Le but du jeu est d'amener le ballon de football de forme ovale sur le terrain, soit en l'exécutant, soit en le dépassant. Le but est d'amener le ballon dans la zone de but de l'adversaire.

### 3.4.3.4.3. Mira

La particularité de ce récit est que c'est un guet-apens qui embrasse l'harmonie dans une famille Bembe dont la fille répondait au nom de Mira. Elle parle de son rêve de célébrer son anniversaire: *à mon 18<sup>ème</sup> anniversaire, une grande fête sera organisée dans ma famille pour célébrer cet évènement de mon passage de l'adolescence à la vie adulte ce qui m'émanciperait de la tutelle parentale.* Elle précise qu'en ce temps, elle était âgée de 16 ans et en cinquième des humanités, période au cours de laquelle elle était amie à un garçon (boy friend) au nom de Moline et canadienne de souche avec lequel elle était en contact permanent par téléphone. Au sujet de cette relation, sa mère lui avait conseillé en ce sens : quel que soit l'âge, les garçons et les filles ont toujours scellé des liens d'amitié, comme c'est l'habitude ici au Canada. Les relations amicales entre des adolescents garçon et fille doivent être sincères et évoluer en dehors de la sphère sexuelle.

Tout allait bien jusqu'au jour où Mira, faisant fi du portrait des conseils maternels, a voulu plus d'autonomie et de liberté comme le faisaient les autres filles de son école ; les jeunes adolescentes sortaient pour des promenades en weekend et au besoin, pouvaient aller au cinéma. Ayant appris cela, la maman de Mira lui pria tout bonnement de mettre fin à cette relation. Chose dite, chose faite, la relation avait été rompue et pour sa maman, il en sera ainsi jusqu'à la fin des humanités. De l'autre côté, Mira échangeait des informations au quotidien avec ses amies de l'école qui partageaient avec elle leur expérience de sleep-over<sup>277</sup> chez des copains.

De son côté, Mira qui maintenait sa relation sur la ligne amicale l'a faite glisser dans la zone sentimentale et ne tarda pas à communiquer son intention de se marier à laquelle un obstacle de taille s'intercalait du côté de sa famille, qui ne voyait pas d'un bon œil l'idée d'un mariage précoce de leur fille. La concernée, à l'heure des faits, n'avait que 17 ans accomplis. Elle devait encore terminer ses études secondaires. Comme dans toutes les bonnes familles, les parents souhaitaient vivement, étant donné que la fille avait des

---

<sup>277</sup> Tradition nord-américaine consistant à aller passer la nuit auprès d'un de leurs amis.

capacités intellectuelles notables, qu'elle termine ses études afin d'aller à l'université et mener une vie réussie selon le plan familial.

Dans cette optique, tout était fait pour la dissuader de s'embarquer aussi tôt dans une aventure amoureuse. Mais hélas, l'amour étant plus fort, il a bousculé les choses du côté de la fille alors que pour les parents, il fallait tout simplement attendre la date de la célébration de son anniversaire, le 18ième, qui permettrait ainsi à la fille d'agir en autonomie décisionnelle sans le consentement de ses parents. « *je suis suffisamment grande pour décider de ma vie* » nous confia-t-elle. Et quand papa a voulu s'opposer à mon choix, « *j'ai simplement appelé le 911, et la police est venue le rappeler à l'ordre* ». Forte du passage de la police dans sa famille, Mira a affiché un entêtement à l'égard de ses parents en décidant autrement, quittant le toit paternel et interrompu ainsi ses études. Dans la foulée de sa décision, elle changea de ville pour aller cohabiter avec son copain, devenu mari, dans une ville voisine d'Edmonton, la métropole albertaine. L'acte posé de plein gré par la fille, en vertu de son statut légal d'adulte, susceptible d'orienter sa vie selon son propre vouloir sans obtenir auparavant le consentement de sa famille, a fini par avoir son premier effet, dont la naissance d'un bébé qui n'a pas résisté, selon elle, aux conditions qui y prévalaient et en plus le nourrisson était un prématuré.

Mira rapporte qu'elle avait eu le soutien de sa maman qui convainquit son père d'accepter les excuses de leur fille selon que l'adage dit : « on ne jette pas un enfant dans le feu de la maison qu'il a brûlée ». La mère de Mira s'était fait accompagner dans cette démarche en sollicitant les ressources disponibles auprès des services sociaux afin que leur fille se relève de cette expérience traumatisante.

#### **3.4.3.4.4. Kyenge**

Je m'appelle Kyenge, j'ai 22 ans et j'ai habité à Edmonton avec mes parents avant de déménager, pour raison d'études, dans la ville de Lethbridge. J'ai obtenu mon certificat en power engineering et j'exerçais dans une plante d'exploitation de pétrole pendant 18 mois avant de quitter cette ville dans laquelle j'avais eu d'occasions de socialisation que j'ai essayé d'exploiter le plus que je pouvais *dans mon environnement social et*

*professionnel. En principe, je m'y employais à ma manière pour nouer des relations avec les collègues. Cependant, il était difficile d'en dresser un portrait synthétisant le comportement affiché par les uns et par les autres, il était hasardeux d'affirmer que le climat était toujours le même et ce, à cause de la différence notable des façons d'être et des façons de concevoir la vie en groupe.*

Nonobstant ces différentes façons, je faisais un grand effort pour m'intégrer à mon milieu de vie plus particulièrement, je pouvais faire partie du club de tennis intérieur pendant l'hiver, répondre aux invitations pour des anniversaires de naissance, des promenades nocturnes et des mariages, etc. Ces façons de faire m'aidaient à maintenir ma socialisation au point et à éviter ainsi la solitude.

Ces efforts de socialisation me faisaient accepter dans mon environnement immédiat, en revanche, mon environnement lointain me faisait vivre des moments d'inquiétude qui m'ont déterminé à quitter la ville de Lethbridge. Les forces de l'ordre, particulièrement la police, n'étaient pas en harmonie avec moi, même si on les appelle « peaceofficers » (agents de la paix) personnellement, je n'étais pas en paix, car mon véhicule, une *Range Rover*, était intercepté régulièrement par eux sur la route et ce, de manière aléatoire et répétitive. Tantôt, ils me *demandaient les documents de la voiture comme l'assurance, l'acte d'achat, et d'autres questions embarrassantes au sujet de ma résidence : depuis combien de temps tu habites à cette adresse, etc...et parfois ils pouvaient procéder à une fouille de mon auto. Leur intention était de savoir, selon les dires de mes amis, si je faisais partie de « drogue dealers » (vendeur de drogue).*

La vase a débordé quand un jour, les policiers m'ont intercepté sous prétexte qu'ils avaient des doutes que je conduisais avec un permis suspendu et sans assurance-automobile. Je m'étais interrogé de savoir pourquoi les policiers avaient de tels doutes sur ma personne! *C'est l'omniprésence de la police dans mes déplacements qui m'obligea à retourner à Edmonton.*

C'est dans mon nouveau milieu professionnel que je me trouvais dans une communauté des collègues sympathiques avec qui je travaillais dans l'exploitation du

pétrole et ils me confiaient certains aspects délicats de l'exercice de ma tâche en complément, ils m'ont signalé que le patron de cette entreprise travaillait avec son fils, un peu arrogant et dont les rapports avec le personnel ne sont pas tellement bons, et puisque nous n'avons pas d'autres choix, on fait de notre mieux pour éviter des conflits. Oui, je me trouve dans un milieu propice d'accueil ou mon intégration a débuté dans mon voisinage immédiat et devrait naturellement éclore le plus rapidement possible des signaux d'une certaine ouverture qui dépasserait la barrière culturelle vécue dans la ville de Lethbridge. Ce nouvel environnement nourrit mon espoir d'une bonne intégration parce qu'il y avait trois africains avec qui nous avons sympathisé.

De par mon caractère et mon expérience en milieu pétrolier, je connaissais bien les rouages techniques du fonctionnement des pompes et des soupapes de sécurité pour assurer le bon fonctionnement de la plante. Les instructions de mon boss, je les exécutais parfaitement et celles-ci étaient données chaque matin à notre lieu de rencontre (meeting place). Après les instructions du propriétaire, il arrivait souvent que le fils du boss pouvait changer les instructions de travail et leur imprimait une nouvelle orientation. Que de fois, il ignorait tout effort, de ma part, à lui faire voir que la nouvelle orientation du travail va consommer plus de temps, contrairement aux planifications initiales de son père. Nous n'arrivions toujours pas à nous entendre.

En rapportant cela à son père, il y avait pas de changement de comportement et confiant dans mes capacités de mieux faire le travail, j'avais alors décidé de ne pas obéir à son dictat qui devenait parfois autoritaire et humiliant. Ce jeune homme-là, n'était pas respectueux du tout, mes collègues m'informèrent qu'il a appris ce travail sur le tas avec son père, c'est leur « propriété ». La suite des choses avait tourné très mal parce que le boss affichait déjà les mêmes attitudes de mépris à mon endroit.

A la suite d'une discussion avec Ted, c'est ainsi qu'il s'appelait, qui m'a manqué du respect en me montrant le « doigt »<sup>278</sup>, j'étais en colère. J'étais respectueux mais pas du genre à m'incliner. J'ai rapporté cela à son père et il m'a répondu sèchement : maintenant

---

<sup>278</sup> Montrer le doigt : signe de remontrance pour insulter quelqu'un



fais ce que tu peux faire et « Iwillfireyou » (je vais te mettre à la porte). En me retournant, j'étais face à Ted à qui j'ai donné un coup de point et je l'ai terrassé par la suite. Sans gêne, j'ai dit à son père « nowyou can fire me ». Et j'ai quitté la plante pour la maison, voilà la rupture de mon premier contrat à Edmonton.

#### **3.4.3.4.5. Tina**

Le Canada est un pays que j'aime et quelle joie d'arriver dans le nord. Vraiment loin de l'Afrique, oui, le voyage était long. Arrivé dans ce pays, je suis allé à l'école, j'ai appris l'anglais, j'ai eu un certificat et depuis trois ans, je travaille dans mon domaine de la santé, autrement nommé *health care*.

Pendant mon travail dans l'établissement de soins aux personnes âgées ou hospices des vieillards, il s'agit des personnes qui ont perdu certaines habilités comme : se laver, se nourrir, etc. En travaillant ici, il faut avoir un cœur d'amour même si tout ce qui arrive ne pouvait me plaire, mais comme dans mon éducation, j'ai tout fait avec amour au sein de ma société qui promeut les valeurs. Celles-ci sont semblables à mes valeurs personnelles que j'ai acquises par mon éducation en famille et celles reçues dans ce pays par l'éducation. Il s'agit notamment du travail en équipe, la patience et l'ouverture aux autres. Je m'excuse, si je vais m'étaler ici et là avec mon histoire puisque j'ai fait beaucoup d'expériences pour lesquelles, j'ai peu de bons souvenirs et davantage de moins bons qui ont marqué négativement ma vie ici. Laver les malades, les nourrir et les voir dans des états piteux; en tout cas mon expérience de travail était pénible et mon salaire constitue une bonne récompense de mon courage et ma détermination à répondre aux exigences professionnelles.

Mon superviseur me confiait, selon mon observation, des gongs de nuits de façon régulière parce qu'autrefois, j'avais sollicité de travailler des jours fériés, mais il avait pris cela comme mon option de choix et, je ne pouvais pas refuser pour éviter de manquer une faveur dans l'avenir. Cet état des choses faisait que pendant mes gongs de la journée, mes collègues me réservaient souvent des tâches difficiles, à savoir m'occuper des malades faibles ou qui maquaient totalement de mobilité; ces tâches étaient devenues pour moi une corvée.

Pendant les heures de visites, ces malades recevaient de la visite de leurs parents et c'est ici que je sentais le poids du stress et de l'anxiété que mon job m'imposait. C'est un peu émotif...silence...larme, je m'excuse! A propos des visiteurs de ces deux familles dont une qui visitait leur maman et l'autre visitait un papa, ces gens pouvaient, pendant le temps de visite, me ridiculiser, me coller des noms et j'étais déchirée sur comment j'étais traitée de manière embarrassante et humiliante que personne ne pouvait imaginer. En plus, mes collègues laissaient passer cette situation tout en me demandant de ne pas réagir à ce comportement parce qu'une réponse de ma part serait interprétée comme une agression (opinion : les immigrants noirs sont agressifs et violents). Voilà une situation dans laquelle même mes parents ne pouvaient pas m'aider et parfois il m'arrivait de me souler pour oublier.

### **3.5. L'apport de la triangulation**

La triangulation méthodologique se conçoit comme le fait d'appréhender un objet de recherche sur la base d'au moins deux points de vue différents. C'est ainsi que nous avons pensé, dans le but de donner un gage de scientificité à la présente dissertation, opérer une triangulation de méthodes. Chaque méthode qui nous renseigne sur une facette, nous donnant accès à une partie du phénomène, est une fenêtre ouverte sur l'objet. En les multipliant, on obtient une vision plus globale de l'objet ou du phénomène, un objet qui, comme le cristal, ne cesse d'évoluer; devenant ainsi une vitrine des multiples réalités réfléchies simultanément<sup>279</sup>.

La triangulation peut consister en une combinaison des courants des pensées, d'une génération des données obtenues dont les plus anciennes et les plus récentes, des techniques de production des données; elle offre la latitude d'obtenir les renseignements voulus par le chercheur. Ce dernier recueille toutes les pistes possibles, compare et confronte les informations les unes face aux autres, tant il est vrai que la recherche sur les faits sociaux est tributaire de la subtilité de la nature humaine sur laquelle achoppait le statut des

---

<sup>279</sup>Denzin, N., & Lincoln, Y. (2000). Introduction. The discipline and practice of qualitative research. In N. Denzin, & Y. Lincoln (Eds), Handbook of Qualitative.

disciplines scientifiques aux sciences sociales d'une part, et d'autre part, les êtres humains, étant sujets de prédictions, ont la capacité de notes épistémologiques introductives pouvant désorienter volontairement ou involontairement de telles prédictions. C'est entre autre de la combinaison des méthodes et des techniques que viendrait la réponse à cet achoppement. La triangulation ou la multi méthode appelle le chercheur à une vigilance épistémologique et méthodologique. A la lumière de ce qui précède, d'aucuns diraient que nous avons péché par abondance en faisant usage de la triangulation, ce qui est faux.

De cette façon, nous nous en étions rendu compte au point d'exploiter l'apport des diverses techniques et *ipso facto*, d'assurer un contrôle simultané sur les résultats obtenus et contrebalancer les limites de chaque technique utilisée. Généralement, nombre des chercheurs valorisent la triangulation en combinant les données de l'observation, des entretiens et de l'étude des documents. En confrontant les données, celles issues de l'observation ou des entretiens peuvent confirmer, infirmer, éclairer, mais également contredire les données obtenues par les focus group, les récits de vie et l'étude des documents. Particulièrement, nous avons eu dans notre effort de confrontation des données, à contrebalancer les différents points de vue empiriques et scientifiques pour faire de la triangulation non pas un critère de validité, mais une stratégie de qualité.

## Introduction

Les données de terrain exposées au chapitre précédent, appellent une analyse et une interprétation systématique à même de livrer leur intelligence. À cet effet, l'exploitation des postulats dialectiques sera mise à contribution pour générer l'éclairage nécessaire à même d'alimenter le débat. Comme on pouvait bien le penser, la lecture dialectique nous a guidé tant dans les repérages que dans l'interprétation des contraires ainsi que des tensions, des conflits engendrés dans les différentes sphères de vie de jeunes immigrants Bembe de la RDC évoluant à Edmonton. A la dialectique, nous avons associé la socio-anthropologie dans le but de percer le contenu de ces contradictions qui sont un ensemble des écueils qui n'ont pas permis aux jeunes Bembe de réaliser leur plan A d'un eldorado projeté. Dans leur plan B, ces jeunes, faute de mieux, composent avec leurs conditions actuelles de vie. Comment ils ont pu se forger un autre destin que celui qui les a fait courir vers le Canada, comment ils ont procédé à une sorte de reconversion des ambitions; c'est dans cette seconde vie que nous pensons faire usage de l'approche socio-anthropologique.

C'est ainsi que pour mieux attester l'utilisation de ces deux méthodes dans ce travail, il nous est arrivé, ici et là, d'indexer l'une et/ou l'autre loi dialectique au regard des contradictions relevées dont les dimensions sociologiques (imaginaire) ne pouvaient être comprises que par le biais de la socio-anthropologie.

Ce chapitre comprend trois sections, dont la première traite de l'analyse et interprétation des résultats, la deuxième aborde l'analyse des expériences et la troisième traite de la théorie de l'habitus.

## **Section 1: Analyse et interprétation des résultats**

### **1.1. Faits saillants combinés**

L'évocation de l'analyse de données, ainsi que leur interprétation après une investigation, reste le point de mire de toute recherche scientifique; donc un élément de base sur lequel le chercheur doit communiquer tout en s'appropriant de manière critique l'expression des opinions de ses informateurs, son autre paire de manche étant d'élargir le débat en rendant lesdites opinions intelligibles. Les exigences épistémologiques doivent être prises en compte et clarifiées dans l'ensemble de cette démarche fastidieuse de mise en adéquation des données et notre question de recherche.

Chemin faisant, nous faisons une rétrospective sur des entretiens réalisés avec nos différents informateurs afin d'en dégager la substance utile. Pour ce faire, force est de revenir sur les faits saillants combinés issus de nos observations directes et du focus group d'une part, et d'autre part, sur les faits saillants spécifiques qui se dégagent des récits de vie, technique phare de la présente recherche. Pour clôturer cette section, nous nous intéressons à l'apport de la triangulation (comme évoqué ci-dessus) sur l'analyse et le processus d'interprétation des données empiriques.

#### **1.1.1. De l'observation**

L'arrivée et l'intégration dans un nouveau milieu pour les immigrants demeurent la pierre d'achoppement pour tous et particulièrement pour les jeunes immigrants d'origine congolaise. Le phénomène d'intégration à l'étude nous a imposé une technique de terrain pour produire des données observationnelles qui apparaissent ci-dessous dans notre corpus socio-anthropologique en vue de reconstituer une vue de l'intérieur vers l'extérieur dudit phénomène, qui se manifeste dans des situations de contacts interpersonnels et d'interactions sociales. Celles-ci sont utiles du fait qu'elles sont porteuses de sens autant qu'elles s'inscrivent dans un contexte qui influence les actions des uns et des autres.

Alors que nous étions à une rencontre de soccer comme on l'appelle ici et football dans notre pays d'origine, le cadre de notre observation était ainsi planté tant il est vrai que ce moment ludique nous offrait une opportunité d'immersion dans l'environnement social et naturel des participants, sujets d'étude. Cette insertion facilite l'accès à certaines

informations dans le but de reconstituer une vue de l'intérieur vers l'extérieur (the inside out) comme nous l'avons évoqué ci-haut.

Les rencontres sportives sont d'habitude sanctionnées par un partage de nourriture et boissons gazeuses et cette occasion n'avait pas fait exception, c'est bien entendu avant le début de la rencontre que les joueurs passaient leurs commandes au goût. Pour cela, nous devrions mobiliser notre capital social et symbolique pour le besoin de la recherche; et notre attention était particulièrement portée sur l'équipe congolaise, FC Fizi dont l'ensemble des joueurs sont des jeunes bembé. Le capitaine, reconnu de par son brassard, enregistrait les commandes de nourriture. Celles-ci sont allées vers la maison Boston Pizza, c'est elle qui prépare les différents types de pizza dont Peppéroni, Hawaïen, Cheese, Margherita, Italienne, etc...

Certes, certaines familles que nous avons visitées lors de nos préparatifs du terrain, consomment la nourriture africaine en général et congolaise en particulier, il subsiste un problème évident dans ces familles qui est l'intégration différenciée. Celle-ci fait voir que la problématique d'un accommodement des enfants à consommer la nourriture traditionnelle, demeure un terrain de négociation où le plus fort a toujours raison. A la fin de la rencontre, certains parents sont venus assurer le retour à domicile de leurs enfants qui jouent dans FC Fizi. Pendant le trajet du terrain vers le parking, les jeunes expliquaient à leurs parents le déroulement du match et surtout comment ils ont remporté la victoire. Les échanges entre enfants et parents se faisaient en anglais pour les enfants et en Swahili/Français pour les parents. Nous étions ainsi devant une situation d'interaction linguistique dans laquelle, sans émettre un jugement axiologique, nous observions une évidence que les jeunes apprennaient facilement les langues du milieu d'accueil et s'éloignaient de la langue de leurs géniteurs à qui ils imposaient la nouvelle langue, d'usage en milieu scolaire et dans les réseautages sociaux; ils créent ainsi des quartiers linguistiques en famille.

En visite à l'une des familles retenues dans notre ronde des observations sur la ville d'Edmonton, une autre occasion nous avait été offerte à une fête d'anniversaire. Une jeune

femme blanche, en compagnie de sa fille (métisse) d'environ 7 ans, est arrivée et après un quart d'heure, elle est repartie seule en laissant l'enfant avec le jeune homme de cette famille. Le décor qui s'en est suivie nous renseignait qu'il s'agit d'une fête d'anniversaire pour la petite qui répondait au nom de Trinity ainsi que cela apparaissait sur les ballons colorés sur lesquels nous pouvions lire : « Happy Birthday » (Heureux anniversaire).

L'évènement ci-haut cité avait eu lieu un samedi et voilà que le lendemain, nous nous retrouvions au service divin du dimanche à l'Église Jérusalem City Church. Nous avons pris des précautions pour arriver plutôt (observer les accointances entre membres) ainsi nous avons la latitude d'observer l'arrivée des membres de cette communauté spirituelle. Celle-ci est composée en majorité des jeunes congolais d'origine bembé du Kivu, à moins qu'il y ait eu des absents, sinon nous n'avons pas vu un seul blanc parmi les membres de l'assemblée et tout au long de cette journée dominicale.

L'homélie du jour semblait, selon notre entendement, un rappel à l'ordre pour éviter le péché sous l'une ou l'autre de ses formes et ce, devant l'Éternel et devant la communauté. Plus précisément, le pasteur a fait lire un passage biblique (Nombre chpt15 :24-25) que nous paraphrasons ci- après :

Si toute la communauté d'Israël a péché par erreur et n'a pas exécuté tous ces commandements dont l'Éternel a parlé à Moïse, depuis le jour où l'Éternel a donné des commandements et plus tard à vos générations futures; si l'action a été commise involontairement sans que la communauté s'en soit aperçue, dans ce cas, l'assemblée offrira à l'Éternel, pour le péché commis, un jeune taureau en sacrifice pour le péché.

L'éducation des jeunes dans ce pays étant basée sur le respect à l'enfant et de ses aspirations, nous présumons que le pasteur, en sa qualité de parent spirituel, s'adresse à la majeure partie de sa congrégation, composée en majoritairement des jeunes, qui sont sujets à l'influence du nouveau milieu de vie. Notons que le serment du pasteur était suffisamment long, et en filigrane, nous avons compris qu'il rappelait les membres de la communauté au respect de la loi d'une part, et d'autre part, à raffermir la foi des jeunes tout en les prévenant de l'hétéronomie de leur nouveau milieu de vie.

### 1.1.1.1. Discussion de l'observation

De part en part, les expériences que nous avons eu à observer, offrent un tableau dans lequel, on peut de prime abord, constater que l'intégration des jeunes immigrants permet une lecture ayant différents paliers : linguistique, alimentaire et affectif.

La maîtrise pour les parents d'une nouvelle langue demeure réelle, ce problème est moins évident chez les jeunes, car ils assimilent facilement les langues du milieu d'accueil. Toutefois, le problème persiste au niveau du maintien de la langue des géniteurs quand bien même dans la plupart des familles visitées, les parents ont l'habitude de communiquer dans l'une ou l'autre de langues nationales congolaises. L'intention de favoriser l'appropriation d'un instrument culturel de communication reste un idéal pour ces familles; tant il est vrai que la langue première est celle à travers laquelle les premières émotions sont exprimées. C'est à ce titre, qu'elle s'inscrit en ordre d'importance, ce que nombres des recherches<sup>280</sup> qui sont en faveur dumultilinguisme signalent à savoir : une communication aisée de ses sentiments, son affectivité et permet une construction de son identité mentale et culturelle.

Dans cette optique, la langue n'est pas seulement un système de signes et de sons. Elle véhicule la pensée et exprime la vision du monde d'une communauté immigrante en terre d'asile celle-ci a le courage de conserver son patrimoine culturel accumulé au fil des ans. Ce patrimoine va vers un cul-de-sac si nous prenons en compte les conversations parents-enfants que nous avons évoquées ci-haut à la fin de la rencontre de football. Autravers de cette conversation, on se rend à l'évidence que ces jeunes loupent un apprentissage précieux de la langue de leurs géniteurs. Le décor ainsi planté en milieu familial du point de vue communication, va générer des quartiers linguistiques au sein d'une même familiale et partant, au sein de la communauté du fait que les jeunes ne peuvent discuter de la mode, de la musique et des mets que dans la langue qu'ils adorent. Ce type

---

<sup>280</sup> Dans l'article de Georges Duquette, « Apprendre une langue étrangère en sauvegardant sa langue d'origine », on donne trois raisons pour sauvegarder et renforcer la langue maternelle de chaque enfant : conserver son héritage familial, développer un bilinguisme additif, développer et contribuer à la richesse ethnoculturelle du pays. Publié sur le Web in : <http://www.cea-ace.ca/education-canada/article/apprendre-une-langue-%C3%A9trang%C3%A8re-en-sauvegardant-sa-langue-d%E2%80%99origine>.



de comportement est commode pour les jeunes immigrants arrivés au Canada avant l'âge de l'adolescence, et même si les parents s'obstinent à parler aux enfants dans leur langue d'origine. Par un mécanisme de répulsion-acceptation, ces derniers répondent aux parents dans la langue locale. Nous reviendrons sur les contradictions et les défis dissimulés dans cette distance sociale que les jeunes immigrants établissent au sein de leurs familles respectives.

### **1.1.2. Du focus group**

Le focus group constitue une autre technique à la rescousse de laquelle nous avons recouru pour continuer à rendre intelligible nos données de terrain. Les propos de nos enquêtés ont été révélateurs des écueils d'intégration que les jeunes immigrants Bembe, rencontrent dans les interactions qu'ils entretiennent avec les différents milieux du réseautage social.

De manière succincte, nous reprenons quelques faits importants en rapport avec l'un ou l'autre sous-thème contenu dans notre guide d'entretien en annexe, abordé avec nos répondants. Étant dans un environnement où l'usage de la technologie fait partie de la vie au quotidien, nous avons, pour amorcer la discussion au moyen d'un support digital, lancé une séquence d'une vidéo de Fatou Diome<sup>281</sup> qui aborde le mythe de la France eldorado (2014) contrastant avec la réalité qui se dégage des médias occidentaux. « Il y a des jeunes », disait-elle, « qui n'ont jamais vu rien d'autre que ce qu'on leur montre à la télévision...évidemment, on ne leur montre pas la vraie vie des immigrants... ».

La vraie vie qu'exposent les médias révèle une réalité à laquelle tout le monde veut goûter. En nous référant à Shomba, nous constatons que ce dernier en parle en des termes, on ne peut plus clairs, en affirmant que l'aspiration légitime de l'homme, c'est-à-dire sa mission la plus noble sur cette terre, est de viser toujours vers les hauteurs. Joseph Ki-Zerbo se fait plus incisif encore, lui qui déclarait, de la plus belle manière, qu'aucun peuple créateur ne peut jamais grandir dans la basse-cour ». Sortir de ce lieu, constitue un premier pas vers le haut dont la représentation dans l'imaginaire des immigrants africains,

---

<sup>281</sup>Fatou Diome, née en 1968 à Niodior au Sénégal, est une femme de lettres franco-sénégalaise.

particulièrement les jeunes immigrants, est un eldorado au sein duquel, il faut socialiser et s'intégrer.

Certains parmi nos informateurs, affirment avoir des occasions multiples de socialisation et que chacun s'emploie à sa façon pour nouer des nouvelles relations; les autres disent qu'il est difficile de dresser un portrait synthétisant les différents comportements affichés dans le nouvel environnement social. Il est hasardeux, poursuivent-ils, d'affirmer que les attitudes des gens ne sont pas pareilles en raison de la différence notable des façons d'être et des façons de mener la vie en société. Ces façons, contre toute attente dans l'entendement de nos informateurs, sont diamétralement opposées à leur modèle culturel du fait que le contact social, à la manière congolaise, souffre à cause de la distance sociale. Un collègue de classe qui ne répond pas à une salutation, des habitants d'un même immeuble ou des maisons voisines qui ne se saluent pas depuis des années, il se dégage de ces exemples une lecture qui témoigne de la distance sociale dans les milieux de vie où habitent les jeunes immigrants d'origine congolaise.

Dans le milieu scolaire, on observe également cette distance sociale dans l'expérience vécue par un de nos répondants et professeur de son état. Comme il était convenu lors des contacts ayant précédé l'organisation du focus group, le professeur n'a pas révélé l'identité de l'étudiante dont nous avons appris que c'est une bembé à qui nous donnons le nom Cora. Le professeur rapporte que l'étudiante en question, accuse du retard dans ses performances en compréhension écrite et en mathématique et ce, malgré le désir de ses parents à voir leur fille réussir ses études au niveau secondaire avec des bons résultats. Il signale qu'elle avait un record élevé d'absentéisme et en plus, son rendement scolaire était sans conviction avec des travaux à moitié terminés, il y a des jours qu'elle affirme n'avoir pas faim alors que c'est le temps du dîner! Elle affichait un tableau similaire de tristesse en salle de classe et hors de celle-ci. Un jour une collègue rapportait qu'elle pleurait pendant la récréation et à la question de savoir le pourquoi de son comportement, elle dira que les autres étudiants disaient qu'elle était trop joufflue. Ces moments de tristesse et d'isolement étaient très présents pendant son temps à l'école.

Tiro, un autre informateur, rapporte que malgré son endurance à son boulot dans le but de gagner la confiance de son chef et éventuellement une promotion, il reste encore subalterne, lui qui est le plus endurant et possède la maîtrise dans l'exécution des multiples tâches au sein de l'entreprise. Dans le contrat qui le lie à l'entreprise, il lui est recommandé de ne parler à personne de son salaire net-horaire, faute de quoi, il s'exposerait aux sanctions allant jusqu'à la résiliation de son contrat. Il précise que la perception qu'il a du positionnement de son responsable direct qu'il dépasse en ancienneté, témoigne de la différence de traitement entre eux au sein de l'entreprise. Par contre, le capita continue à faire des erreurs dans le timing entre l'ouverture et la fermeture des tribunes de productions et en retour, il me revient de le lui faire voir et d'apporter des corrections. La fréquence de ces erreurs est tellement élevée que depuis, Tiro ne s'en préoccupait pas, alors que de son côté, la moindre erreur lui valait des remarques, et le patron de l'entreprise en arrivait même à crier fort (« yieling ») et cela fait partie de « mon job que je tiens à conserver », précisait-il. Malgré son désir à conserver son boulot, il est arrivé la période difficile de la compression du personnel en raison de la chute du prix du pétrole brut de sable bitumineux de l'Alberta, sans aucun doute, Tiro était le premier à être notifié de son départ, et comme le terme d'un contrat coïncide avec le dernier chèque, le jeune homme affirme qu'il est resté des longs jours sans travail et était obligé de souscrire à l'assurance emploi du gouvernement albertain.

Nous avons balancé dans la suite, pour aborder un autre sous-thème, une vidéo de Fifi, immigrante de son état, dans laquelle elle parle entre autres « des gars qui ne baratinent pas les filles ». Ici, dit-elle, quand tu es célibataire, c'est dur, c'est-à-dire que les mecs, ils ne draguent pas, même s'ils sont intéressés, ils ne vont pas aller vers toi, mais c'est chaud, là, tu te remets en question, tu te dis...mais attend...quelque chose ne va pas chez-moi, je ne suis pas attirante, mais ...qu'est-ce qui se passe? Ici les mecs ne draguent pas! C'est froid...c'est mort! Moi c'est quelque chose qui m'a choqué euuhh... parce que je ne comprenais pas, en Afrique, en Europe et même aux États-Unis, on t'aborde facilement dans la rue, mais ici les mecs ont peur!

Nous étions certains qu'un sous-thème, chargé symboliquement comme la sexualité, allait gêner cette couche juvénile qui, culturellement, manque d'éducation

sexuelle. La gêne s'explique en raison de l'attachement, de façon globale, du peuple congolais aux valeurs morales qui font qu'il est quasi impossible de voir des personnes âgées discuter de la sexualité avec les jeunes qui sont le plus souvent victimes d'un manque d'informations en la matière. Ces derniers, manquant de repères et d'informations en la matière, se contentent d'en parler avec leurs amis et au besoin surfer parfois sur le web à la recherche des sites qui traitent de la sexualité.

Comme nous l'avions présumé, le groupe des jeunes filles a abordé avec réticence cet aspect affectif de la vie, dans l'interaction qui s'en est suivie, nous avons observé que les participantes à l'entrevue collective refusaient courtoisement de s'exprimer parce qu'elles nesympathisaient pas avec cette pratique inhérente aux habitudes du nouveau milieu à savoir : l'amitié entre filles et garçons appelée « boy friend » pour les garçons et « girl friend » pour les filles. Le caractère « tabou » dans la culture congolaise prédisposait nos répondantes au silence, quand bien même cette pratique sociale serait courante parmi les jeunes adolescents canadiens. Elles affirment que cette pratique y compris le « sleep over » (aller dormir dans la famille d'un ami) relève d'une habitude propre aux filles et garçons d'ici. Les contraintes culturelles et la timidité naturelle des jeunes filles, sont à prendre en compte dans les dires de nos répondantes.

Pile et face sont les revers de la médaille comportementale pour les jeunes immigrants d'origine congolaise en ce qui a trait à la sexualité. A la timidité des filles, s'oppose le courage des garçons qui répondent, chacun à sa façon, aux sollicitations des filles locales. Ces sollicitations naissent dans des interactions individuelles dans un espace de communication ou prévalent les croyances, les opinions et les attitudes.

Alex, un de nos répondants fait remarquer que les jeunes adolescents d'ici s'intéressent moins aux jeunes filles, ce qui est contraire à la culture congolaise, car chez-nous, la première réaction d'une fille à la sollicitation d'un garçon, c'est toujours un « Non », et pour défaire ce refus, souvent catégorique, le jeune homme doit être entreprenant en faisant une cour assidue à la jeune fille. C'est exactement le contraire avec les jeunes filles blanches qui sollicitent souvent les adolescents africains, en général et, particulièrement, les jeunes congolais.

Nora intervient dans la discussion du fait que son expérience personnelle s'inscrit dans ce type de baratin. Lui qui, en raison de ses aptitudes sportives en volleyball, faisait ses études au Red Deer Regional College (RDC) en Career & Academic Prep (Préparation à la carrière et aux études), a obtenu une bourse d'études. Le RDC n'est qu'à une centaine de kilomètres d'Edmonton ainsi Nora pouvait revenir en weekend auprès de sa famille pour visiter, se ravitailler et rejoindre son point d'attache académique. Il explique que ce rythme de visites en famille s'était brisé quand il était tombé amoureux de Sophia, une fille de souche canadienne qui travaillait à la cafétéria du collège. Selon que c'est l'habitude ici, les jeunes à 18 ans, décident, sont libres d'orienter leur vie comme elles le veulent. Sophia qui avait 17 ans, n'a pas attendu ses 18 ans pour décider de vivre avec son boy friend Nora qui, du haut de ses 22 ans, avait cédé au charme de Sophia. La jeune fille alla présenter son fiancé à sa famille alors que Nora, lui, a préféré dissimuler la nouvelle de ses fiançailles et commença ainsi une vie en couple et au bout du compte Sophia devint enceinte et donna naissance à une fille à laquelle Nora donnera le nom de sa tante paternelle.

Tout au long de cette période, la nouvelle de la naissance du bébé n'était pas connue de la famille de Nora qui, devenu père de famille, perdra d'intérêt pour ses études et se contenta d'un job lui offert par l'entreprise où il avait presté plusieurs fois pour raison de stage. Une occasion hasardeuse l'obligea d'informer son père au sujet de son aventure fortuite du fait qu'une amie à sa sœur, qui travaillait à la réception d'un centre médical à Reed Deer, identifia le bébé par le nom de famille de Nora qui, ainsi mis à découvert, viendra informer son père, après bien entendu, deux ans. Mis devant un fait accompli, le père impuissant accepta cette réalité. Dans la suite, Nora, après avoir fumé le calumet de la paix avec son père, subira le dictat de sa fiancée. Elle lui signifia qu'elle ne veut plus de lui et par conséquent, il doit quitter l'appartement faute de quoi elle utiliserait les moyens légaux, ceux-ci sont à la disposition de la femme, car le Canada c'est le pays de la « femme et de l'enfant ». Aussitôt dit, aussitôt fait, le jeune quitta le lieu tout en convenant, selon la loi, de subvenir aux besoins de son enfant. Depuis lors, Nora vit seul dans les conditions qu'il n'avait pas voulu décrire.

#### **1.1.2.1. Discussion de focus group**

Les interventions de nos répondants révèlent le climat du conflit culturel doublé d'un racisme systémique, source des écueils que vivent au quotidien les jeunes immigrants d'origine congolaise. Ces écueils constituent un enjeu majeur dans le processus d'intégration par lequel les jeunes immigrants doivent passer, car sans intégration dans le nouveau pays d'asile, la concrétisation du rêve d'un eldorado ne serait qu'une réalité toujours fuyante alors qu'être au Canada est synonyme d'être « likolo », d'être « wayulu » comme le disent respectivement les *Kinois* et les *Lushois*. Nivelé par le haut, est un leitmotiv de la carte qui gagne toujours, ce motif selon le professeur Shomba, désigne le fait d'amener tout le monde au niveau le plus élevé, à la plus grande satisfaction de tous, car sinon l'un ou l'autre pourra se demander pourquoi lui n'est pas réajusté et en avoir quelque amertume. Alors que les jeunes immigrants cherchent à se hisser au niveau idéal projeté au sein de leur nouveau milieu de vie au travers des canaux d'intégration, à savoir: l'école, le travail, le mariage, etc...espérant ainsi développer des comportements présociaux et d'interactions entre eux et l'environnement physique et socioculturel; cependant l'entourage, immédiat par les biais des agents sociaux qui le composent, lui crée des embûches socialement formatées.

La socialisation, en effet, correspond pour Bourdieu<sup>282</sup> à l'intériorisation d'un point de vue situé sur le monde social, ainsi que de l'ensemble des dispositions correspondant à ce point de vue (« habitus »), qui sont au principe de manières de faire, de voir, de sentir, etc.

En réalité, l'ensemble des faits critiques relevés pendant ce focus groupe témoignent des contradictions et des oppositions dans les interactions entre les jeunes immigrants et le *modus operandi* de la société d'accueil. Qu'il s'agisse de la distance sociale, du retrait des pratiques locales sexistes, du refus de vivre en union de fait, on ne peut que constater l'évidence d'une culture aux multiples facettes. Celle-ci n'est ni gratuite, ni spontanée, mais issue de l'environnement et reflète *ipso facto*, une somme de règles et de normes locales auxquelles tout le monde doit se conformer. Les jeunes immigrants

---

<sup>282</sup> Bourdieu, P., (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédée de trois études d'ethnologie kabyle*, Droz, Genève.

congolais vivent ainsi des expériences interactives et relationnelles avec la majorité ethnoculturelle. Tout en s'impliquant dans ce processus interpersonnel, ils observent que la réciprocité des actions génère des signes qui rendent la discrimination visible en tant que phénomène social. Ce dernier est abordé dans l'analyse des récits de vie.

Les modes d'attachement des membres à un groupe ou à une société nous permettent de comprendre, dans le cadre de cette étude, que les défis d'intégration des jeunes immigrants est un fait qui ne peut pas être saisi de manière isolée, mais doit, par contre, être situé plus généralement dans l'espace albertain au sein duquel il est expérimenté. Cet espace étant lui-même le théâtre des exigences, d'une part, de la mondialisation, et d'autre part, d'une politique nationale du multiculturalisme dont les rapports entraînent et entretiennent les tensions et révèlent ainsi les pratiques enchâssées dans les défis que vivent certains albertains parce que issus de l'immigration.

La politique du vivre ensemble n'est pas exclusive en Alberta, dès lors qu'elle fait de cette dernière, une totalité au sein de laquelle doivent vivre, sans écueils, en symbiose, la majorité et les minorités ethnoculturelles immigrantes. Vivre avec amertume dans son milieu social, ne peut qu'avoir un impact de taille, bien entendu pas positif, sur le succès espéré dans la vie et ce, à court ou à long terme. L'expérience de Nora entre en ligne de compte, car elle révèle sa volonté sincère de fonder une famille et la soutenir par un job régulier, par contre Nora se bute au refus de la jeune épouse à vivre en couple. La séparation entraîne légalement Nora à supporter financièrement le bébé selon le principe de la législation albertaine de « child support ». Nous reviendrons sur cette législation dans la discussion sur les récits de vie.

Dans le fait ci-haut évoqué, on constate qu'il y a des forces en présence qui sont en opposition, en conflit; ce sont des contraintes desquelles naissent le mouvement. Au regard de cette lutte des contraintes, la stratégie mise à l'avant par Nora pour s'intégrer dans la nouvelle société par le mariage, se retourne contre lui tant il est vrai que le jeune homme ne savait rien de sa responsabilité sur les frais liés au divorce.

## **1.2. Faits saillants spécifiques**

Les faits dont il s'agit ici sont ceux qui se dégagent des dires de nos informateurs, dires obtenus par la mise en œuvre d'une approche de type ethnosociologique par le biais des récits de vie. L'un des aspects de la temporalité dans ces derniers étant le vécu des individus ou des groupes, leurs représentations, leurs affects et leurs réflexions<sup>283</sup>. Nous rappelons qu'avec nos enquêtés, cinq points majeurs se sont dégagés du lot, à savoir : le conflit intergénérationnel, la distance sociale, la fissure identitaire, les stigmates et le profilage racial.

### **1.2.1. Le conflit intergénérationnel**

Les conditions de vie dans un nouvel environnement sont à la base des problèmes que rencontrent les nouveaux arrivants dans une société distincte de la leur. La clé des conflits de générations se trouve dans l'acceptation du fait que les parents n'ont pas les mêmes devoirs et buts que leurs enfants. Alors que les parents se dédient totalement à leurs enfants pour qu'ils réussissent leur intégration, ces derniers apportent des réponses qui sont parfois à l'opposé des attentes parentales, entre autres le souhait de les voir réussir dans leur scolarité. Plus particulièrement, les difficultés surgissent en contexte d'immigration entre les parents et les enfants lorsque ceux-ci ont à s'adapter à un milieu culturel nouveau d'une part, et d'autre part, lors du passage de la jeunesse primaire à la jeunesse secondaire qui est une période de transformation adolescente.

#### **1.2.1.1. Relations parents et enfants**

Les réalités de la vie sociale sont complexes. Elles le sont dans la mesure où les raisons à la base de toute décision humaine se fondent, le plus souvent, sur une relation bidirectionnelle. Les décisions que l'on prend individuellement peuvent être autonomes, dictées par les autres ou encore influencées par des tierces personnes. Quel que soit le cas, on prend généralement une mesure ou une décision au regard de soi-même ou au regard de l'autre ou des autres. C'est dans ce sens que nous concevons le principe de la bidirectionnalité ou de la multi directionnalité des mesures. Dans le cadre de l'immigration,

---

<sup>283</sup> <http://www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html> © 2010 Association pour la recherche qualitative Burrick, D. (2010). Doctorante, Université de Mons.



ce qui est frappant, c'est la quasi-unanimité des parents qui se disent avoir immigré pour donner des conditions de vie meilleures à leurs enfants.

Les parents s'effacent volontiers devant le bonheur de leur progéniture. Ils placent l'intérêt de l'enfant ou de leurs enfants comme objectif prioritaire à atteindre ou à satisfaire. Ils s'y déploient en conséquence pour être en mesure de donner satisfaction à leurs propres motivations projetées dans le rêve d'assurer une vie confortable à leurs enfants. En réalité, même si l'amélioration de la vie liée à l'instinct de survie est d'abord une démarche individuelle, elle est motivée, du moins pour ceux qui ont des enfants, par le souci majeur de leur assurer la protection ainsi que les conditions de vie adéquates, confortables et durables. Il apparaît clairement que les enfants ont toujours été au centre des préoccupations de leurs parents.

Il arrive souvent que certains parents nourrissent des ambitions absolutistes pour leurs enfants. Ils perçoivent, volontairement ou non, les réalisations de leurs enfants comme faisant partie intégrante du processus de prolongement naturel de leurs vies. Ils rêvent et voudraient, manifestement ou inconsciemment, que leurs enfants franchissent le pas, aillent outre leurs limites, là où eux-mêmes se sont arrêtés ou n'ont pu aller pour diverses raisons. Pour cela, ils mettent tout le paquet en jeu, en termes d'investissement pécuniaire et d'encadrement moral et psychologique afin de favoriser l'émergence et la réussite de leurs enfants dans la nouvelle société d'accueil.

#### **1.2.1.1.1. L'extrait de l'exemple de Ndemani**

Tout autant est compréhensible l'attitude parentale dans les démarches du père qui accompagne Ndemani dans l'ordre des choses comme l'obtention du titre de résident permanent et l'amener dans une école, comme il le dit, inscrire notre fils dans une école secondaire selon les conditions exigées par le ministère de l'éducation de la province d'Alberta. Les deux démarches préliminaires ci-haut, relèvent respectivement, de l'intégration indifférenciée et de l'intégration par paliers.

L'intégration indifférenciée est la voie obligée pour tous. Elle est la première étape qui sanctionne et matérialise le changement d'état. C'est l'acquisition légale du nouveau

statut d'immigré. Elle n'appelle en pratique aucune différenciation. Indistinctement, elle concerne parents et enfants. C'est la situation optimale qui voit tout le monde se conformer, s'assujettir aux normes sociales, aux us et coutumes du nouveau milieu d'accueil; nous pouvons constater comment Ndemani identifie un groupe au sein duquel il apprend à interagir avec les jeunes de son âge. C'est l'intégration par la grande porte. Elle permet à tous de s'accommoder sans problèmes, sans préambules et sans autres obligations particulières. À titre d'exemple, évoquons le cas des formalités administratives que tout le monde doit remplir pour obtenir le droit de séjour ou le permis de travail.

Ndemani évolue dans une interaction au sein d'un groupe des pairs avec lesquels il sympathise rapidement, cet environnement inocule pour lui une intégration que nous pouvons nommer intégration par paliers qui ne touche pas l'ensemble de la communauté immigrante. Elle se base sur la différenciation, dans ce cas, de la fourchette d'âge. De façon normale, cette différenciation crée des clivages et recourt à un recentrement par rapport à la spécificité de chaque individu en fonction, entre autres, du facteur indiqué ci-haut. Elle se caractérise en fonction de cet attribut tout en se greffant sur l'intégration indifférenciée. Tant il est vrai que Ndemani est un jeune homme en âge de scolarité et *ipso facto*, il doit être inscrit à une école, car elle est obligatoire et prescrite par la loi au Canada<sup>284</sup> L'éducation formelle<sup>285</sup> est gratuite en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement technique et professionnel est généralisé par contre, par l'accès à l'enseignement supérieur et universitaire ouvert en pleine égalité à tous et en fonction de leur mérite et tous sont bénéficiaires d'une bourse d'études auprès du gouvernement et cela à certaines conditions. Les exigences du gouvernement tout en étant bénéfiques pour les apprenants, soumettent ces derniers à tous les enjeux dont celui de la reproduction sociale avec tout ce que cela implique. À ce sujet, Bourdieu et Passeron ont montré qu'en France, dans *la reproduction sociale* que le système scolaire au lieu de

---

<sup>284</sup> Loi sur l'éducation. L.R.O. 1990, CHAPITRE E. 2. Scolarité obligatoire. 21.1. Publié sur le Web in : [http://www.elaws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws\\_statutes\\_90e02\\_f.htm](http://www.elaws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws_statutes_90e02_f.htm)

<sup>285</sup> L'apprentissage formel est celui qui est dispensé dans un contexte organisé et structuré (par exemple dans un établissement d'enseignement ou de formation, ou sur le lieu de travail), et qui est explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage formel est intentionnel de la part de l'apprenant; il débouche généralement sur la validation et la certification.

corriger les inégalités sociales, a tendance à les renforcer du fait de sa relative incapacité à s'adresser à une population devenue très hétérogène culturellement et socialement. Au Canada, cette incapacité se traduit dans le chef des enseignants sans une formation interculturelle qui se retrouvent seulement branchés au phénomène de la reproduction sociale ci haut évoqué. Dans celle-ci, l'école joue un rôle prépondérant, car elle est, selon Bourdieu<sup>286</sup>, une instance clé d'attribution des positions sociales du fait qu'elle s'appuie sur les dispositions culturelles héritées pour assurer la reproduction des positions sociales.

Dans le cas de Ndemani, nous nous sommes rendu compte de son changement de comportement quand il s'est retrouvé dans le bain culturel de son nouveau milieu de vie. C'est non sans motif que son père l'exhorte à avoir de la patience, alors que pour lui, rien ne l'empêchait d'embarquer dans la vie à sa manière, et pourtant le père voulait que son fils apprenne au sujet de la vie en famille en le mettant ainsi à l'abri de l'éducation diffuse : « *usifuze na djama, utafunzanaulimuengu* » (apprendre c'est en famille, le cas échéant c'est apprendre de la rue). L'apprentissage en famille relève particulièrement d'un savoir-être qui se construit au fil du temps au sein de la famille et qui affecte le caractère et la personnalité d'un enfant. Imprégné par l'autorité parentale, le jeune appelé à devenir un citoyen productif, doit apprendre à connaître ses forces et ses faiblesses et s'accepter tel qu'il est. C'est aussi se sentir digne d'être aimé et se sentir assez en sécurité pour utiliser ses capacités et faire face aux défis de la vie alors qu'on évolue au sein d'un nouvel environnement. En ce milieu, le savoir-être devient un savoir relationnel; nous pensons ici à la communication et à l'établissement des liens avec les gens que le jeune côtoie au quotidien, comme dans l'environnement scolaire où on doit acquérir les autres savoirs : le savoir et le savoir-faire. Le savoir correspond aux connaissances intellectuelles dont en particulier, les apprentissages conceptuels; alors que le savoir-faire, correspond à des compétences pratiques, à la maîtrise en s'exerçant comme dans les écoles de métiers.

Les jeunes immigrants qui embrassent les écoles de métiers aspirent à une spécialisation professionnelle. Les formations professionnelles mènent directement au

---

<sup>286</sup>Jourdain, A. & Naulin, S. (2011). Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu. *Idées économiques et sociales*, 166(4), 6-14. doi:10.3917/idee.166.0006.

marché de l'emploi et visent à se préparer à divers métiers en soudage, montage, ébénisterie, coiffure, cuisine, santé, assistance et soins infirmiers, etc. De par leur caractère pratique, ces formations mettent les futurs récipiendaires au contact avec la pratique de chaque métier au sein des entreprises, ce qui, en conséquence, assure l'emploi aux jeunes même s'ils n'arrivent pas à réussir les examens finaux de qualification. Dans ce lot, se trouvent les jeunes immigrants qui, dans le souci de s'intégrer au nouveau milieu, se contentent du salaire aux taux horaires qui les satisfont dans les multiples besoins immédiats du fait de vivre dans une société de consommation. Ces jeunes, comme des ingénieurs reconvertis en chauffeurs taxi à Montréal<sup>287</sup>, se trouvent coincés entre plusieurs allégeances entre autres, obtenir un diplôme/certificat ou attraper l'argent ici et maintenant.

De ce qui précède, nous nous trouvons au seuil de l'intégration de fond. Celle-ci outrepassse l'intégration par paliers et se base sur la spécialisation professionnelle ou dans le cas sous revu, la maîtrise d'un métier, pour l'avoir pratiqué mais sans un titre légal qui le certifie. Ce type d'intégration crée également des clivages d'autant plus qu'elle n'intéresse pas tout le monde de la même façon. Seules les personnes se trouvant dans cette catégorie sont concernées. Comme la différenciation par paliers, elle se greffe aussi sur l'intégration indifférenciée qui est la matrice commune de tous les immigrants.

Le classement ci-haut se basant sur des critères d'intégration différenciée nous donne l'avantage de comprendre à fond les genres de problèmes ou de difficultés auxquels peuvent être confrontés particulièrement les jeunes immigrants dans ce qu'ils choisissent comme pratiques de vie au quotidien. Les rapports de Ndemani avec sa famille, révèlent quelques contradictions qui traduisent un équilibre et un déséquilibre quand nous cherchons à comprendre pourquoi ce jeune homme ne veut pas se prévaloir de son capital culturel dans le sens projeté et voulu par sa famille.

L'unité et l'harmonie en famille paraissent être en eau trouble au travers des multiples entretiens entre les parents et leur fils Ndemani dont le nouveau comportement traduit sa socialisation rapide avec le groupe des amis. Ce changement nous fait remarquer

---

<sup>287</sup> Rachida Azdouz, (2018). *Le vivre ensemble n'est pas un rince-bouche*. Gallimard Itee-Edito.

que Ndemanidispose d'un patrimoine double, désormais en contradiction. Alors que les parents lui demandent de ne pas étudier et travailler, comme pour dire qu'il ne faut pas chasser deux lièvres à la fois, en retour, il rétorque en menant les démarches d'obtention d'une carte NAS : porte d'entrée dans le monde du travail. Ce dernier constitue un espace social qui a, dans le cas de Ndemani, le dessus sur le patrimoine familial du fait que Ndemani s'est versé dans la croyance sociale.

La socialisation, en effet, correspond pour Bourdieu, à l'intériorisation d'un point de vue situé sur le monde social, ainsi que de l'ensemble des dispositions correspondant à ce point de vue (« habitus »), qui sont au principe de manières de faire, de voir, de sentir, etc. La manière particulière de faire au choix de Ndemani, est tombée sur la pratique de l'argent facile dans la philosophie de vivre au « présent ». Même si son assiduité diminue sur le plan des apprentissages, il veut par contre, suspendre le cours normal de son semestre de janvier pour le poursuivre au semestre d'été en août, la raison étant de construire son crédit, s'acheter une voiture et se lancer ainsi à la recherche du lucre.

Le jeune Ndemani est bousculé dans son for intérieur, d'où l'ensemble des actions qu'il entreprend et le mouvement des actions qui se déclenchent pour résoudre son problème existentiel à savoir : posséder et apparaître. Chemin faisant, Ndemani s'invite selon le langage de Shomba au bas de l'échelle sociale ou le nivellement par le bas en se méfiant de toutes les différentes actions pédagogiques de la famille qui, par contre, visait un nivellement par le haut. L'expérience de Ndemani n'est pas gratuite ni spontanée, mais elle est fonction de l'environnement dans lequel il évolue.

## **Section 2. Analyse sur les expériences**

### **2.1. Discussion de Nyake**

L'arrivée dans ce nouveau milieu d'accueil constitue l'aboutissement d'un projet, d'un rêve le plus cher de trouver des conditions de vie meilleures que celles vécues dans le pays d'origine. Comme toute famille immigrante, la recherche du lucre motive la famille de Nyake dont le fils Nyake, au cours d'une forme d'entretien sollicité par nous, nous livre son expérience sociale, son récit dont Bertaux précise qu'il couvrirait toute

l'histoire de la vie du sujet. Pour chaque période de cette histoire, le récit décrirait non seulement la vie intérieure du sujet et ses actions, mais aussi les contextes relationnels socio-historique qu'il a traversés. C'est dans cette perspective que Nyake entame avec sa famille un déménagement de l'Est à l'Ouest du Canada pour trouver un travail plus rémunérateur et un environnement socio-culturel adéquat. Malgré ce changement de milieu, il constate que sa maman ne peut pas exercer comme infirmière, métier dont elle a une bonne expérience depuis la RDC et dans le nouveau milieu, elle est obligée de vendre des boissons chaudes, tout comme son père qui est ingénieur de formation, mais devenu exécutant dans une usine d'exploitation pétrolière.

Girard<sup>288</sup> précise que sur le plan socio-économique, il arrive fréquemment que les diplômés et l'expérience professionnelle acquise en dehors du Canada, ne soient pas reconnus de sorte que les parents immigrants occupent des emplois précaires – parfois 2 ou 3 à la fois - qui nécessitent de longues heures de travail pour bien subvenir aux besoins familiaux. Faute de mieux, des professionnels qu'ils étaient au pays, les parents de Nyake sont obligés d'exercer des professions pour lesquelles ils n'ont pas de qualification du fait qu'ils ne peuvent pas répondre aux différents critères qui régissent leurs professions<sup>289</sup>. Tout ceci contribue bien souvent à créer des situations où le migrant vit généralement un sentiment de rejet et de repli sur soi, des sentiments qui contribuent à l'exclusion sociale et qui sont loin d'encourager une intégration positive au sein de la société d'accueil<sup>290</sup> avec un revenu moins intéressant. C'est dans cette course à la recherche des bonnes conditions de vie que les parents immigrants se soustraient de leur rôle à influencer les perspectives de leurs enfants dans un nouvel environnement socioculturel et les accompagnent dans leurs exigences scolaires.

Ce fragment du récit nous révèle par le dedans, ce que Nyake a vécu et nous fait comprendre les rapports difficiles de vie qu'ont ses parents avec l'environnement local

---

<sup>288</sup> Girard, M., Smith, M. et Renaud, J. (2008). "Intégration économique des nouveaux immigrants : adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration". *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 33, no 4, p.791-814.

<sup>289</sup> Lai, D.W.L. & Huffey, N. (2009). La discrimination vécue par les minorités visibles dans les petites collectivités. In T. Carter, L. Ogilvie & T. Wotherspoon (dir.). *Nos diverses cités : les Prairies. Aux confins de la migration* (p.136-141). Édition Métropolis.

<sup>290</sup> Jovelin, E., (2011). « Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination ». *Hommes et migration*, Vol. 4, no1292, p.104-113.

alors plébiscité pour sa facilité à tirer les immigrants vers le haut. Ce récit renseigne que ces derniers sont par contre, tirés vers le bas, en raison du processus et des logiques d'actions en vigueur en ce milieu, ceux-ci étant couplés à leurs problèmes individuels en matière d'intégration. Dans ses interactions avec les camarades de classe, Nyake, tout en minimisant une remarque pointue et souplement lancé sous forme de constat : « *ton repas a souvent un arôme fort et même le poisson tilapia que tu amènes régulièrement à l'école, est interdit* ». Il affirme que non seulement cela le gênait, mais qu'il lui était signifié poliment de s'éloigner parce que son met indisposait les « autres ». À ceci, s'ajoute le fait qu'il était sur le plan académique, placé dans un niveau inférieur par rapport à ses compétences que l'administration de son école n'avait pas évaluées à son admission.

À comprendre que l'inscription semble être une simple formalité administrative qui se limite à la récolte des informations uniquement académiques et pourtant l'augmentation d'une clientèle immigrante d'origine africaine, en milieu scolaire, nécessite une gestion qui prend en charge, non seulement, les besoins d'apprentissage, mais aussi des besoins émotionnels, psychologiques et d'intégration sociale<sup>291</sup>.

Les faits apparents en rapport avec des échanges élémentaires de courtes durées pendant le diner témoignent d'une forme de discrimination, notamment par des paroles qui mettent Nyake en condition d'éloignement afin de prendre son diner en solitaire. Le jeune immigrant apparaît ainsi comme une victime qui ne peut pas partager l'ambiance amicale du groupe. L'école, la famille ainsi que le milieu professionnel demeurent, selon le Gouvernement du Québec, « les bases du sentiment d'appartenance que les jeunes construisent dans leur milieu de vie immédiat ». Le cas de Nyake met en évidence le fait que la fonction de socialisation n'est pas en adéquation avec le sentiment d'appartenance qu'elle est supposée développer.

Tout en étant présente, la discrimination affecte l'estime de soi du jeune immigrant et du coup, réduit le sentiment d'appartenance, réduction qui pousse Nyake à s'échapper pendant les heures de cours, d'une part, et d'autre part, d'évoquer la note de fond, à savoir,

---

<sup>291</sup>Mbikayi, P.M., et St-Amand, J. (2018). Gestion de classe, TIC et le Sentiment d'Appartenance à l'École. Mc Gill University, Journal of Education, p1-8.

la recherche de l'argent pour jouir du moment présent. Oui, oublier et vivre des situations où le migrant vit un sentiment de rejet et de repli sur soi, des sentiments qui contribuent à l'exclusion ou l'auto-exclusion et qui sont loin d'encourager une intégration harmonieuse.

## 2.2. Discussion de Zulumi

Tout en nous restituant des moments de sa vie personnelle, moments parfois difficiles dont particulièrement son expérience sportive en milieu étudiant, Zulumi était dans une relation interpersonnelle avec ses collègues de promotion et membres de son équipe de football. En tant que nouveau membre dans sa communauté, il nous met au cœur de sa trajectoire désocialisante au travers de ces interrogations.

A la suite du questionnement ci-haut, Zulumi encaisse et rumine des paroles, des actes et des gestes répétés à caractère vexatoire qui s'inscrivent dans le registre d'harcèlement, qui est une forme particulière de discrimination.

Ce récit n'est pas seulement une donnée brute, mais également un produit, une porte d'entrée qui nous amène au-delà de la compréhension du seul contexte de son occurrence, aux confins duquel apparaissent les pratiques discriminatoires qui surgissent alors que Zulumi est en interaction avec ses collègues. Ces questions sont des manières de faire et de penser propres à ce milieu que Pierre Bourdieu nomme « habitus ». L'habitus est un ensemble de goût, de manière de percevoir, d'agir et de dire, des dispositions acquises et profondément incorporées qui orienteront les pratiques des individus. Cela contribue alors à la reproduction sociale.

Les pratiques issues de la reproduction sociale deviennent *tipso facto* des maillons de chaînes parfois longues et complexes qui font que le racisme prend plusieurs formes qui vont de remarques offensantes et d'injures à l'agression physique : *les supporters étaient en liesse, et nous partageons ainsi ce moment de joie avec mes coéquipiers. Pendant que j'étais dans les vestiaires en train d'arranger mon équipement, soudain un groupe des coéquipiers est venu se jeter sur moi comme pour continuer les jouissances et du coup, ma jambe droite céda au poids et j'étais ainsi gravement fracturé.*

Le récit de Zulumi est bien révélateur du renforcement dont bénéficient les pratiques de discrimination qui se renforcent mutuellement, car en plus d'une fracture et d'une privation des semaines des cours, la famille de Zulumi devait payer les frais



d'ambulance et s'occuper de leur fils devenu handicapé et devait circuler, avec aide, dans une chaise roulante. La résolution de cette situation par une simple lettre d'excuses, de la part de ses camarades, fait voir que la responsabilité n'est pas attribuable à un seul élément. Cette responsabilité partagée élucide en réalité ce que Zulumi tentait de saisir : *je commençais à comprendre que mes collègues avaient des préjugés sur moi*. Somme toute, cette compréhension rentre dans la logique de Erikson<sup>292</sup> qui nous fait voir que Zulumi est dans un processus de réflexion et d'observations simultanées, processus actif à tous les niveaux de fonctionnement mental, par lequel l'individu se juge lui-même à la lumière de ce qu'il découvre être la façon dont les autres le jugent par comparaison avec eux-mêmes.

Le comportement agressif des pairs à l'égard de Zulumi a pu dépasser ce que Sue<sup>293</sup> nommerait « micro-agressions environnementales ». Cette hostilité qui survient au cours d'un moment ludique, a démoli le moral de Zulumi lui qui n'avait jamais connu ce genre de comportement. Le message ainsi transmis à Zulumi, est plus que révélateur et n'a fait que mettre à jour le sentiment que tout immigrant a à savoir qu'il n'est pas d'ici, qu'il est étranger. C'est par le biais d'un questionnement anodin teinté des stigmates langagiers et commentaires verbaux que l'expérience de Zulumi a atteint son pic qui lui transmet une insensibilité de la part de ses camarades et sert ainsi à abaisser son estime de soi. L'impact de ce qui arrive à Zulumi, ne pas se sentir digne d'être aimé et pas en sécurité dans un nouveau milieu, est en adéquation avec la réaction naturelle et instinctive qui conduit à l'isolement social que le jeune homme ne souhaite pas, mais qu'il va subir du fait que c'est un produit de l'habitus du milieu actuel de résidence.

### **2.3. Discussion de Mira**

Rien ne laissait présager que l'âge de la majorité des enfants pouvait devenir un enjeu important dans la famille au point d'entamer la relation d'une fille avec ses parents. Le sens de la négociation dans la culture est d'usage courant dans toutes les situations au sein de la société canadienne. Les parents n'ont pas tenu compte de la culture du pays

---

<sup>292</sup>Erikson, E.H. (1972). *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Paris : Flammarion.

<sup>293</sup>Sue, D. W., Capodilupo, C. M., Torino, G. C., Bucceri, J. M., Holder, A. M., Nadal, K. L. et M. Esquilin. "Racial Microaggressions in Everyday Life: Implications for Clinical Practice" *American Psychologist* 62.4 (2007): 271-286.

d'accueil dans ce cas particulier. Par contre, ils ont exacerbé la situation d'une façon ou d'une autre, en n'étant pas, du côté de leur fille, et pas suffisamment, à l'écoute de ses besoins et de son attachement amoureux comme cela est de mise dans ce nouvel environnement culturel.

Les parents canadiens ont le devoir de stimuler l'enfant sans le stimuler, le laisser faire ses propres expériences tout en le protégeant contre les actes antisociaux comme la petite ou grande délinquance, l'usage de drogues, etc.

Les parents immigrants tiennent à amener leurs enfants à devenir des adultes compétents, c'est-à-dire capables de s'insérer harmonieusement dans la culture et dans l'environnement où ils vivent, en développant en eux des compétences instrumentales dont ils auront besoin pour assumer les différents rôles familiaux, sociaux, économiques, qui les attendent à l'âge adulte. Cette volonté d'accompagner la jeunesse se heurte à la culture locale, à laquelle adhèrent rapidement les jeunes immigrants mettant ainsi les parents en conditions comme le stipule Ogbu<sup>294</sup> que dans une situation d'immigration, certains mécanismes de modération disparaissent et les parents peuvent, par réaction défensive, s'accrocher au principe d'une éducation idéale, introduisant de ce fait une exagération et trahissant ainsi un manque de compétence parentale dans les rapports avec leur progéniture acquise à l'éducation réelle du droit incontestable à la liberté dans le pays d'accueil.

L'âge de la majorité a gonflé l'ego de la fille, l'a aveuglé et en conséquence, elle n'a pas pu accorder de l'importance voulue aux desiderata de ses parents qui ne cherchaient, en réalité, que son bonheur. Les parents qui ont vite établi une équivalence culturelle, à croire que l'enfant devrait suivre les normes et les valeurs de leur culture, ils se sont retrouvés dans une situation difficile qui avait ainsi planté une grande émotion particulièrement au sein de la communauté bembesuite au décès de l'enfant de leur fille, cet évènement qui avait en plus traumatisé Mira. Les parents impuissants, rendus au fait accompli, ne pouvaient qu'aider leur enfant en détresse, elle-même s'étant embarquée dans une relation prématurée sans modèle à imiter, sans compétence acquise et sans choix

---

<sup>294</sup>Ogbu, J.U., 1981, Origins of social competence: A cultural-ecological perspective, *Child Development*, 52,413-429.

judicieux pour rejeter son conformisme culturel et se rejoindre au mode de vie individualiste du nouveau milieu.

L'individualisme dans lequel se versa Mira, répond à la tendance générale des enfants d'ici : «leave me alone » (Laissez-moi tranquille). Cette réalité de l'individualisme est tout aussi paradoxale comme nous le constatons chez Jean Hugues; en réalité, c'est un produit social qui dévalorise ce à quoi nous assigne la vie sociale (tenir sa place, endosser des rôles, s'appuyer sur des traditions...) au profit de ce que nous sommes censés désirer, vouloir, choisir en tant que sujets autonomes et libres.

L'expérience de Mira nous conduit donc à constater une relation causale entre les écarts observés chez les parents immigrants par rapport aux normes occidentales et les difficultés affectives et sociales rencontrées par les jeunes, notamment en ce qui concerne l'identité, l'estime de soi et les actes antisociaux comme la petite ou la grande délinquance, l'usage de drogues<sup>295</sup>. L'écart ci-haut évoqué constitue le soubassement des défis à la base d'une intégration difficile dans le nouveau milieu de vie. Plus éloquent, l'expliquent les rapports *dyschroniques* entre les valeurs culturelles parentales tributaires d'une éducation idéale pour la progéniture et celle réelle qu'expérimentent courageusement les jeunes immigrants.

## 2.4. Discussion de Kyenge

Vivant loin de sa famille, Kyenge s'inscrit dans la logique de l'indépendance qui caractérise sa société d'accueil plus orientée vers des valeurs individuelles que des valeurs collectivistes et un style de vie centré sur l'autonomie et l'individualisme. Cependant, au contact avec son milieu immédiat de vie, il comprend la nécessité de se socialiser d'autant plus que cela fait partie de la matrice de son éducation initiale, celle de son groupe ethnoculturel minoritaire en contexte d'immigration. Ainsi pour se socialiser, il reproduit son modèle culturel initial en affichant une bonne conformité sociale pour maintenir ses points d'attache à son groupe actuel d'appartenance. Quand bien même il ne serait pas

---

<sup>295</sup>Déchaux, J. (2011). La famille à l'heure de l'individualisme. *Revue Projet*, 322(3), 24-32. doi:10.3917/pro.322.0024.

capable de dresser un portrait synthétisant, le comportement affiché par les uns et les autres dans les multiples interactions qu'il entretenait sans trop les juger.

Kyenge a continué sans ambages, à s'inscrire en vrai au conformisme social de son milieu de vie tout en participant aux sports et aux fêtes. Chemin faisant, nous comprenons que pour Kyenge, il était question d'inspirer la jouissance et la paix que génèrent ces moments ainsi que d'expirer le stress qui, combine à la longue solitude hivernale, charge la conscience des projets de tout genre et d'un questionnement sans réponse. Cet environnement nourrit l'espoir du jeune homme de « reconstruire, à la plus petite échelle, des liens de proximité, des gestes et réseaux de solidarité pour continuer à donner du sens à la vie<sup>296</sup>et ainsi jouir d'une intégration harmonieuse. Au sortir de son cercle immédiat de vie, Kyenge était face à la police, de façon aléatoire à des contrôles réguliers dont il ne pouvait pas se soustraire en raison de son apparence physique et de son véhicule de marque européenne.

La situation ci-haut décrite nous offre une scène typique de profilage racial que Letarte<sup>297</sup> définit comme « toute action prise par une ou des personnes en situation d'autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui reposent sur des facteurs d'appartenance réelle ou présumée, telles la race, la couleur, l'origine ethnique ou nationale ou la religion, sans motif réel ou soupçon raisonnable, et qui a pour effet d'exposer la personne à un examen ou à un traitement différent ». Les faits probants relevés dans le récit de Kyengerenseignent qu'il est question d'un profilage racial dont la fréquence est tellement élevée que le jeune était obligé de quitter la ville de Lethbridge.

Le déménagement d'une ville à l'autre donnait, tant soit peu, une bouffée d'oxygène tant il est vrai que son nouveau milieu professionnel embauche déjà certains africains avec lesquels les échanges ont abouti à une harmonie dans les rapports au quotidien. La nouvelle donne en milieu étant le caractère familial de l'entreprise et les

---

<sup>296</sup>Chauvin, S. Articles « Déviance », « Internet », « Minorité », « Stigmate ». Erison (dir.). *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*. Paris : Larousse, 2003.

<sup>297</sup> Georges Letarte. Évaluation de l'expérience québécoise de la fête des voisins. Publié sur le Web in : [www.rqvs.qc.ca/colloque/Doc\\_2009/Evaluation\\_des\\_effets\\_de\\_la\\_Fete\\_des\\_Voisins.PPT](http://www.rqvs.qc.ca/colloque/Doc_2009/Evaluation_des_effets_de_la_Fete_des_Voisins.PPT)

difficultés liées à une lutte d'influence et de compétence entre Kyenge et Ted. Dans ce conflit qui a vu Kyenge quitter son employeur, nous relevons un stigmatisme social dans une société multiculturelle.

En évoquant ce terme, nous voulons ainsi comprendre la motivation à la base du comportement du père et du fils qui reproduit un habitus du milieu social. En effet, Chauvin<sup>298</sup> définit le stigmatisme comme « un attribut qui peut discréditer *a priori* son possesseur, et entraîner des sanctions sociales : infériorisation symbolique, exclusions diverses, voire violences proprement physiques ». Le jeune homme ne voyait pas pourquoi il pouvait s'incliner devant le fils de son boss travaillant avec des compétences pratiques alors que lui (Kyenge), dispose d'une double compétence : académique et pratique. La double compétence pouvant se vendre à toute nouvelle occasion et soucieux de réclamer du respect, il préférait en finir une fois pour toute, à sa manière, avec son employeur.

## 2.5. Discussion de Tina

Tina qui croit sincèrement que la socialisation dans les milieux professionnels est en adéquation avec ce qui est valorisé dans sa famille et en plus, elle a appris que l'école est également un lieu d'apprentissage des habiletés de socialisation; ainsi prend-elle en considération ces valeurs dans toute sa démarche d'intégration en son milieu de travail : *Laver les malades, les nourrir et les voir dans des états piteux; en tout cas mon expérience de travail est pénible et mon salaire constitue une bonne récompense de mon courage et ma détermination à répondre aux exigences professionnelles.* Celles-ci sont des corvées que Tina supportait tout en étant satisfaite de son salaire, car toute médaille a un revers : des risques pour la santé et un délitement de la vie sociale. Se lever tôt, trop tôt, se coucher tard, subir des insomnies : de trop nombreux actifs accumulent au fil du temps une « dette de sommeil ».

La profession de la santé occupe une position prépondérante dans le secteur tertiaire et c'est dans ce dernier qu'on retrouve dans les pays d'immigrations, la majorité des immigrants, surtout d'origine africaine. C'est dans ce lot que s'inscrit Tina dont

---

<sup>298296</sup>Chauvin, S. Articles « Déviance », « Internet », « Minorité », « Stigmatisme ». Eribon (dir.). *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*. Paris : Larousse, 2003.

l'expérience lève le pan sur le traitement particulier auquel elle est sujette dans ses interactions d'une part, avec ses collègues, son superviseur, y compris et d'autre part, les visiteurs soucieux de lui rappeler qu'elle est différente. Elle est même réduite au silence tant il est vrai qu'elle ne peut même pas réagir dans une situation où elle est lésée par les visiteurs méprisants, par contre, elle valorise plus le côté positif de son interaction avec ses collègues et du coup, met en exergue sa nature sociale et sa capacité à réfléchir sur ses actes et ses prises de position : *ne réagit pas à ce comportement parce qu'une réponse de ma part serait interprétée comme une agression*; lui suggère-t-on.

La contradiction qui émane de ce qui précède nous donne une configuration d'une manière de percevoir, d'agir et de dire, des dispositions acquises et profondément incorporées qui orientent une pratique dans le chef de ces visiteurs méprisants à l'égard de Tina, visiteurs qui bénéficient de la complicité tacite des collègues de Tina qui fait bonne figure et éviter à tout prix de mettre autrui dans l'embarras. Comment ne pouvait-elle pas réagir ou au besoin, se plaindre auprès de son superviseur? En plus pourquoi ces collègues lui conseillent le « silence »? Ce silence involontaire ruine son estime de soi et inhibe un conflit intérieur, tant il est vrai qu'elle l'exprime dans son récit : *Et c'est un peu émotif...silence...larmes. Je m'excuse!* Ces gestes, postures, intonations nous ont offert une composante langagière pour comprendre que la dynamique interactionnelle dans ce cas est, comme le signalent Piquemal & al.<sup>299</sup>, caractérisée par une forte émotion, ainsi cette émotion qui émane de sa conscience exerce un poids sur le conditionnement de Tina, dans son effort d'interagir avec ses collègues et son environnement professionnel.

Dans ce contexte, non seulement les acteurs en place sont de souches culturelles différentes, mais aussi, nous notons que les référents culturels se heurtent et qu'en bout de ligne, l'intégration de Tina en ce milieu va évoluer en dents de scie.

### **Section 3: La théorie de la discrimination intégrée à l'habitus du pays d'accueil**

---

<sup>299</sup>Bolivar, B. & al. (2008). Discontinuités culturelles et linguistiques: Portraits d'immigrants francophones en milieu minoritaire. *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'intégration et de la migration internationale* 10(3):245-264

### 3.1. Définition de la théorie

Quel que soit le sens qu'on accorde au terme « théorie », nous pensons qu'il s'agit d'une idée créée pour expliquer certains phénomènes observés, vécus et exprimés dans le discours social et ce, en tenant compte du fait que l'homme est un être capable d'agir avec « raison » et « discernement », souvent au mieux de ses intérêts. Au-delà du foisonnement des définitions au sujet de ce concept, notons que la théorie est une conception, un modèle, un schéma de réflexion qu'un auteur propose pour comprendre un fait social donné. La théorie selon Boudon et Bourricaud<sup>300</sup>, désigne un ensemble de propositions enchaînées les unes aux autres permettant de déduire des conséquences qu'il est, en principe, possible de confronter à la réalité.

Nous voulons rendre intelligible, dans le cadre de ce travail, le comportement humain dans ces actes, leur pertinence, leur fréquence et surtout leur adéquation à la théorie que nous voulons énoncer. Plus particulièrement, nous cherchons à proposer un schéma théorique, pour une meilleure saisie de l'intelligibilité de la discrimination intégrée que vivent les jeunes immigrants bembes de la RDC, dans leur processus d'intégration dans leur nouveau milieu de vie. Ce schéma ou modèle théorique, se focalise sur les défis d'intégration. La rétention de cette théorie est fonction de l'écart entre la discrimination observée et la politique du multiculturalisme qui protège et défend la diversité culturelle.

### 3.2. Constats qui ont conduit à la formulation de cette théorie

En tant qu'immigrant, nous nous sommes évertué à faire une expérience d'accumulation et de recueil d'informations sur le processus de l'intégration, et ce par le biais de l'observation qui est un des régimes de la preuve scientifique. Chemin faisant, les interactions entre immigrants et les autochtones nous ont révélé la réalité sur le vécu des immigrants en terre d'accueil; le processus d'intégration dans la nouvelle société se corse et s'offre parfois en spectacle dans les divers aspects de la vie des immigrants dans la plupart des pays d'immigration, dont le Canada en particulier.

---

<sup>300</sup> Boudon, R., Bourricaud, F., (2012). Dictionnaire de la sociologie, Paris, Quedrige/PUF, p. 616.

### 3.2.1. Le domaine ludique

Dans le football ou communément appelé le sport-roi, les africains ont du talent à revendre, ainsi nombre des joueurs africains talentueux immigrèrent vers les pays d'Europe ou d'Amérique pour évoluer dans les équipes de football à grand renom. J.NgwezeMabamba épingle, dans sa dissertation doctorale<sup>301</sup>, une théorie sur l'intégration nationale en République Démocratique du Congo par le biais de ce sport. Au moyen de plusieurs exemples, il étoffe sa théorie de plusieurs exemples qui inclut des nations européennes dont celle de la France ayant retenu sa particulière attention.

En 1998, la victoire française à la Coupe du monde permit de réunir le pays autour d'une équipe appelée « Black blanc beur » composée de nombreux joueurs issus de l'immigration africaine. Parmi ceux-ci, citons Zinedine Zidane, Karim Benzema, un meilleur buteur du Real Madrid dont certains regrettent que l'attaquant n'ait pas eu la même réussite avec l'équipe de France, dont il est écarté depuis trois ans. Benzema pointe du doigt son entraîneur D. Deschamps d'avoir « *cédé sous la pression d'une partie raciste* » du pays. En plein match, le 16 février 2020, l'attaquant franco-malien de Porto, Moussa Marega (28 ans) a été victime de cris racistes lors du Championnat du Portugal face au Vitoria Guimaraes et cela après avoir signé le but de la victoire en soulevant une chaise noire qui lui a été jetée de la tribune et voilà que l'arbitre lui brandit une carte jaune, furieux, il a décidé de quitter le terrain.

### 3.2.2. Le domaine politique

Un général américain en colère, devant les élèves dans son école militaire de Colorado, a tenu un discours antiraciste le jeudi, 30 septembre 2017. Dans la matinée en date de ce jour, cinq étudiants noirs en année préparatoire de l'Académie de l'armée de l'air à Colorado Springs, qui forme les futurs officiers de l'armée de l'Air américaine, avaient trouvé lundi des injures racistes sur leurs portes. L'un d'eux avait ensuite posté sur Facebook une photo d'une ardoise blanche sur laquelle était inscrite: «Rentre chez toi, Nègre<sup>302</sup>». Des parents avaient alors alerté le corps enseignant.

---

<sup>301</sup> José NgwezeMabamba. (2018). L'équipe nationale de football et le processus d'intégration nationale en République Démocratique du Congo. Esquisse d'une théorie sur l'intégration nationale. These, Université de Kinshasa.

<sup>302</sup> Publié dans : Équipe de France. Février 01, 2019.



Réagissant à ce message sur les médias sociaux, Jay Silveria, le directeur de l'académie, a réuni tous les enseignants et tous les étudiants afin de leur rappeler que «ce genre de comportement n'a sa place ni dans les classes préparatoires, ni à l'académie, ni dans l'armée de l'air américaine». Il leur a demandé de sortir leurs smartphones de leurs poches: «Je suis sérieux, prenez vos téléphones, je veux que vous fassiez une vidéo de tout ceci, que vous la gardiez, que vous l'utilisiez». «Si vous n'êtes pas capable de traiter quelqu'un d'une autre race ou d'une autre couleur de peau avec dignité et respect, alors il faut partir», a-t-il ensuite lancé aux élèves officiers, qui écoutaient au garde-à-vous. «Si vous n'êtes pas capables de traiter quelqu'un avec dignité et respect, foutez le camp!», a ajouté le général dans ce discours filmé par l'académie.

Dans la foulée du meurtre de George Floyd, tout s'est passé selon le dicton : « Quand les États-Unis éternuent, le Canada attrape la grippe ». Les manifestations qui ont ébranlé le monde n'ont pas épargné le pays de la femme et de l'enfant, le plus surprenant est arrivé au parlement canadien où personne n'avait fait allusion à cet événement mondial et il avait fallu que Jagmeet Singh, premier leader, immigrant, du parti fédéral Nouveau Parti démocratique (NPD) de briser le silence. Profitant de cette occasion, le leader NDP a lancé une motion pour la reconnaissance du racisme systémique au sein de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC). Pendant cette motion, le leader parlementaire bloquiste Alain Thérien, aurait eu un contact visuel avec M. Singh, aux dires de celui-ci. «Avec ses mains, Thérien a fait un geste qu'on fait comme pour rejeter quelque chose, en voulant dire que ce n'est pas important. Ce geste est exactement le geste du racisme», a martelé le leader du NPD<sup>303</sup>. Selon la présidente de la chambre des communes, le leader NDP a manqué aux exigences du parlement et devait présenter des excuses à son collègue, ne l'ayant pas entendu de cette oreille, M. Singh a été expulsé pour la journée, car il n'a pas respecté l'autorité de la présidente.

### **3.2.3. Le domaine religio-professionnel**

Les prêtres africains établis ou de passage à Rome, tout comme les religieuses qu'on fait venir d'Afrique, pour travailler dans les couvents en Italie, pour ainsi répondre

---

<sup>303</sup>Le journal de Québec, Actualité Politique, Emilie Bergeron. Mercredi, 17 juin 2020.

à la crise de vocations, sont « victimes » de discrimination raciale. L'auteur Serge Bilé revient dans une interview sur son livre intitulé « Et si Dieu n'aimait pas les Noirs ? ». L'auteur précise que même les évêques Français vivant en Martinique, avaient des comportements racistes au point de donner des coups de pieds aux enfants, car ils ne supportaient pas les noirs. Il dit avoir remonté jusqu'à la malédiction de Sham fils de Noé dont les références ont été enlevées des écrits lors du Concile de Vatican II entre 1962 et 1965. En fait, Sham est considéré comme l'ancêtre des noirs.

Malédiction ou coïncidence, un prêtre est assassiné le 10 mai 2014 dans la communauté de Saint-Paul, située à 190 Km d'Edmonton. L'assassinat du prêtre Gilbert Dasna, intervenait trois ans, jour pour jour, après son arrivée au Canada.

Au premier trimestre de 2020, le directeur général Tidjane-Thiam, de Crédit Suisse, en fonction depuis juillet 2015, avait été viré de son poste. Dans sa livraison du 6 février 2020, le journal le *Point* rapporte : Le quotidien *Le Temps de Lausanne* avait sobrement titré : « Tidjane Thiam, le banquier qui n'était pas assez suisse. » « Il est brillant, mais il ne fait pas partie des élites habituelles » et à un observateur de la place financière de rappeler « que les Suisses n'aiment pas toujours les têtes qui dépassent. »

### **3.2.4. Domaine affectif**

Les réalités nouvelles de la société d'accueil poussent les immigrants à adopter des stratégies pour y intégrer, dans la mesure où ils mènent en place des actions conscientes. Celles-ci sont habilement manœuvrées pour atteindre des buts immédiats ou lointains et permettent aux immigrants de s'adapter et se connecter au nouvel environnement.

A la lumière des propos recueillis lors des entrevues, nos informateurs mettent en œuvre quelques solutions pour atténuer les difficultés ou surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés. Au nombre de ces actions stratégiques, figurent en bonne place : les études faites souvent dans la filière courte, le mariage mixte avec une fille blanche, etc. Les variantes de stratégie matrimoniale sont évoquées par Bazonzi<sup>304</sup>, il s'agit de mariage

---

<sup>304</sup> Jose Mvuezolo Bazonzi. (2016). L'Ethos migratoire des « Ndjilois » à l'épreuve du développement de leur milieu d'origine à Kinshasa. Décryptage socio-anthropologique d'un agir migratoire. Thèse inédites. Unikin

rose, mariage blanc et mariage bleu qui sont d'usage dans le champ migratoire Sud-Nord. L'auteur précise parmi ces mariages que seul le mariage rose a un contenu affectif. Cette dernière variante se rapproche du modèle pratiqué dans le Nord, surtout par les jeunes immigrants congolais.

Au-delà de cette ressemblance, le contenu affectif d'ici est doublé d'un aspect matériel que les jeunes gens immigrants, souvent attirés par les filles blanches, ne maîtrisent pas soit par ignorance ou par manque d'information. En effet, les filles du Canada savent faire la cour aux jeunes immigrants en raison de leurs performances romantiques et en retour, la majorité des jeunes filles blanches ne tardent pas à avoir un bébé, parfois un second et enfin initient le divorce.

À notre entendement, ces types d'union passent du rose au rouge, car aussitôt après la séparation, l'ex-mari doit, selon la loi, assurer la pension alimentaire. Cette pension (child support) est pratiquement un fond de commerce pour les jeunes dames qui reçoivent 412\$ par mois et par enfant. D'autres en bénéficient plus selon le nombre d'enfants et cela jusqu'à ce que l'enfant atteigne l'âge de 18 ans. Ce paiement demeure permanent même si le jeune homme n'a pas du travail et s'il arrive à trouver un emploi, une amende de 50\$ rétroactif est ajouté au paiement mensuel.

### **3.3. Esquisse de la théorie de la discrimination intégrée à l'habitus du pays d'accueil**

Le paysage mondial subit des changements, depuis quelques décennies en raison du phénomène migratoire qui embrase les pays d'immigration et pose le problème de la gestion des minorités. Pour faire face à cette réalité, naquit le multiculturalisme canadien qui se présente d'une part, comme un choix politique qui s'appuie sur la reconnaissance des différences ou ce qui est aujourd'hui appelé les politiques d'identité; et d'autre part, comme une réponse pragmatique à la gestion de la diversité, propre à toute société industrielle, dans le but de l'inclure dans la communauté.

L'inclusion des minorités constitue un long processus d'intégration qui tire souvent en longueur, car elle s'effectue au sein des organisations qui relèvent du quotidien des immigrants, citons entre autres les établissements d'enseignement (cycles primaire, secondaire, collégial et universitaire), les lieux de travail et les autres endroits de réseautage

social qui constituent, tant soit peu, le milieu de vie. Dans cet environnement, la discrimination raciale se révèle souvent sous l'éclairage des relations interraciales et des rapports de l'ensemble des interactions entre les minorités ethnoculturelles et la majorité.

Cette minorité est diversifiée et se caractérise par un ensemble des traits culturels à savoir : le langage, l'accent ou la façon de parler, le nom, les vêtements et l'apparence, le régime alimentaire, les croyances et les préférences en matière de loisirs et le lieu d'origine. Ces traits font qu'il existe des clichés tels que les noirs se ressemblent tous, sont paresseux, ne sont pas intelligents, ne savent que danser ou faire la fête...Lorsqu'on fait référence aux Noirs, les stéréotypes et le racisme sont des sujets incontournables d'autant plus que le racisme n'est pas toujours perceptible. Quand bien même les gens feraient preuve de réserve, il ne manque pas à Edmonton par exemple, qu'une causerie entre un immigrant et un albertain de souche ne se termine pas sans que le dernier ne demande au premier : « d'où es-tu originaire? ».

Ayant vécu pareille expérience, nous avons répondu à notre interlocuteur que nous venions de la ville de Medicine-Hat, la ville que nous avons habitée en premier. Curieusement, notre interlocuteur a souhaité savoir d'où nous étions avant d'arriver au Canada. C'est avec courtoisie qu'un canadien de souche rappellera à un interlocuteur de la minorité qu'il est différent, donc « étranger ».

Plusieurs recherches ont été menées en rapport avec le concept d'intégration, particulièrement les travaux de Mulatris et Stogen sur l'insertion des étudiants stagiaires des minorités visibles dans les écoles francophones albertaines. Du sommaire de cette étude, nous retenons que dans le contexte de la mondialisation, il y a un impact croissant de la démographie dans les universités Nord-Américaines qui veulent augmenter leur viabilité en recourant au recrutement international. C'est ainsi que le Campus Saint-Jean (Université de l'Alberta) est devenu un milieu de brassage culturel.

Les statistiques concernant les étudiants issus de la minorité visible, évoluant dans le programme d'éducation, renseignent<sup>305</sup> que 3/5 échouaient ou avaient de la difficulté à le terminer et 2/5 finissaient le programme et n'avaient pas la chance de décrocher un

---

<sup>305</sup> Bureau de la pratique d'enseignement (2010), Campus Saint-Jean.

emploi. L'évidence qui se dégage de ce qui précède est que les obstacles rencontrés par lesdits étudiants ne sont pas imputables à la situation économique qui semble être la variable justificative, ni à un manque de formation adéquate des candidats, mais bien à leur origine ethnique. Cette forme de discrimination renseigne sur la dimension et la nature du problème que rencontrent les immigrants en général et les jeunes immigrants en particulier.

Les personnes d'origine ethnique étrangère sont fréquemment victimes de pratiques discriminatoires dans les diverses sphères de la vie dans leur milieu de vie et ce, sous diverses formes. Les gestes racistes ou discriminatoires sont difficiles à définir pour plusieurs raisons. En premier lieu, les caractéristiques d'un geste raciste peuvent s'emmêler à d'autres facteurs et ainsi diminuer notre capacité à les reconnaître comme des gestes de discrimination; cette dissimulation constitue la forme du racisme la plus englobante qui est le racisme systémique.

Le racisme systémique est une production sociale d'une inégalité sociale fondée sur la race dans les décisions dont les gens sont l'objet et le traitement qui leur sont dispensés.

A la suite de cette définition, nous formulons ainsi l'énoncé de notre théorie : « En situation d'immigration, l'effort d'intégration de la minorité au milieu d'accueil est soumis à des épreuves de discrimination systémique de la part de la majorité ethnoculturelle. Ces épreuves sont présentes dans les interactions quotidiennes et en plus sont nourries par l'habitus du pays hôte ». À comprendre que l'appartenance ethnique est liée à un patrimoine culturel commun dont se sert la majorité ethnoculturelle comme socle de la différence dans ses interactions avec la minorité immigrante; et développe ainsi des attitudes empreintes de préjugés et de stéréotypes, enchevêtrés dans la conscience collective pour en faire un usage racial consciemment ou inconsciemment au sein des institutions sociales.

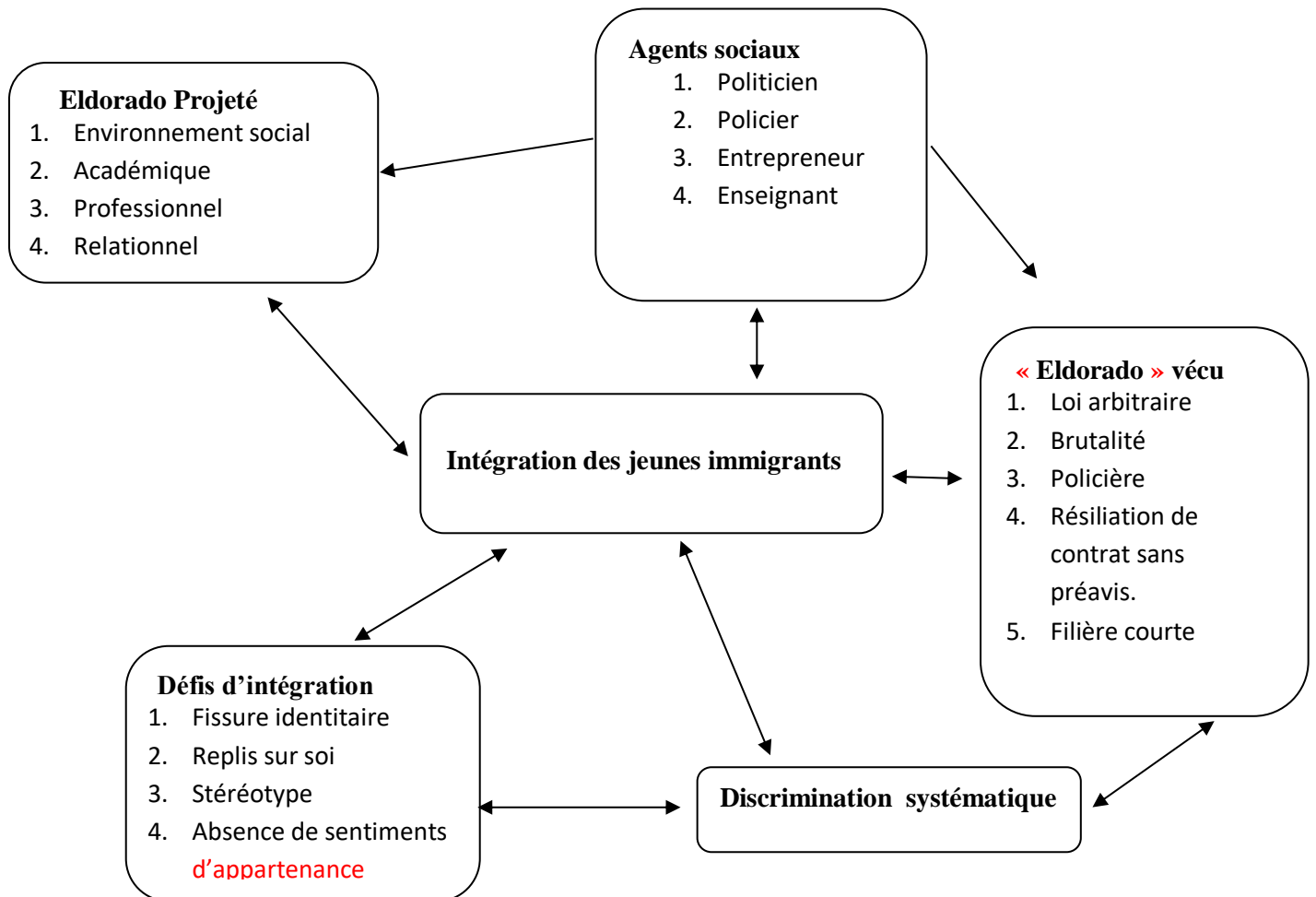
De ce postulat, nous affirmons que diverses pratiques, décisions ou comportements se combinent à d'autres pratiques au sein d'un organisme ou à celles d'autres institutions sociales pour produire de la discrimination.

De par son caractère subtil, cette forme de racisme a pour effet de perpétuer les inégalités vécues par les personnes racisées, notamment en matière d'éducation, de revenus, d'emploi, d'accès au logement et aux services publics.

Cet effort d'intégration de la minorité immigrante à la majorité locale est soumis à des dures épreuves discriminatoires qui surgissent dans les interactions quotidiennes entre minorité et majorité, tout aussi intéressant de soutenir que lesdites épreuves sont nourries par l'habitus du nouveau milieu de vie.

### 3.4. Schéma de la théorie de la discrimination intégrée à l'habitus du pays d'accueil

Notre théorie est ainsi schématisée



### **3.5. Explications du schéma de la théorie de la discrimination intégrée à l'habitus du pays d'accueil**

#### **3.5.1. L'intégration des jeunes immigrants**

L'intégration est au centre de notre théorie et en tant que variable, elle fait apparaître la discrimination systémique qui est à la base des obstacles que rencontrent les jeunes immigrants bembés dans leurs rapports avec le nouveau milieu, un milieu de rêve.

En haut de l'intégration, se trouve ce nouveau milieu que nous avons nommé *eldorado*, projeté par les jeunes. Au contact avec cet environnement, ils découvrent des interactions dans les différents champs sociaux. Dans ces derniers, nous identifions les domaines : académique, professionnel, affectif et relationnels avec les institutions. Entre l'intégration et la partie d'en haut, il y a un mouvement dialectique que nous établissons, l'intégration s'observe bien dans cet environnement où les jeunes immigrants maintiennent la cohésion avec ce milieu dans lequel ils apportent un capital économique et construisent des liens forts ou faibles.

#### **3.5.2. Les agents sociaux**

Ainsi que nous l'avons signalé, l'ensemble des liens au sein des différents domaines tournent autour du capital économique et les jeunes qui y contribuent autant que les agents sociaux qui sont en charge de ces différents domaines. Les agents sociaux œuvrant en politique s'assurent de l'application de la loi élaborée par le pouvoir législatif pour le bien des citoyens; le pouvoir local exercé par la police dont les agents font partie de l'appareil répressif de l'État. L'entreprise, dont le but est de produire biens et services, est un domaine aux multiples interactions dans lequel évoluent les jeunes immigrants. A travers l'*eldorado* vécu, les jeunes immigrants comprennent que c'est en fonction de l'idéal du groupe dominant que les agents sociaux travaillent en se conformant à ce qu'ils ont appris.

Les éducateurs font de l'école non seulement un milieu de la reproduction sociale, mais un espace symbolique où s'articulent jeux et enjeux de pouvoir<sup>306</sup>. C'est à Bourdieu

---

<sup>306</sup> Garcia, A. (2015). Utiliser les théories de Bourdieu sur l'École. <https://doi.org/10.4000/edso.1191>

que revient la célébrité d'avoir levé le voile de la complicité de l'institution scolaire dans la reproduction des rapports de dominations, celles-ci peuvent s'exercer en forme de violence physique ou systémique.

Les jeunes immigrants sont ébahis eu égard aux comportements des agents sociaux qui, dans les mêmes conditions, disent le règlement ou la loi selon qu'il s'agit d'un jeune immigrant ou un jeune canadien de souche. Cette contradiction traduit un rapport dialectique et il faut vivre avec.

### **3.5.3. La discrimination systémique :**

Les défis culturels que vivent les jeunes immigrants sont une conséquence immédiate de la discrimination qui, entant que phénomène, et en raison de sa régularité, n'a pas une forme unique ou définitive. Sa fréquence est assurée par les agents sociaux qui la reproduisent dans leurs interactions avec les jeunes immigrants. Victimes impuissantes, les jeunes ne peuvent que vivre dans cet état. En vivant avec des rêves non matérialisés et dans un milieu qui les rejette, ils développent ainsi les sentiments de non-appartenance doublé d'une fissure identitaire.

### **3.5.4. Sentiment d'appartenance**

Le besoin d'appartenir fait référence au besoin émotionnel humain de s'affilier et d'être accepté par les membres d'un groupe. Cela peut inclure le besoin d'appartenir à un groupe des pairs, de faire partie d'une équipe sportive. Ce besoin d'appartenance implique plus que la simple connaissance d'autres personnes. Il est plutôt axé sur l'obtention de l'acceptation, de l'attention et du soutien des membres du groupe ainsi que sur la même attention aux autres.

Dans cet environnement, le sentiment d'appartenance est atteint par le développement des relations sociales positives avec les membres de l'environnement scolaire, professionnel ou religieux; des rapports sociaux empreints d'encouragements, de valorisation, d'acceptation, de soutien, de respect et d'amitié. L'appartenance renvoie également à des émotions positives, que l'on pourrait qualifier d'attaches affectives, se rapportant au fait de ressentir de l'intimité, de se sentir utile, solidaire et fier de fréquenter

---



un milieu. Par contre, si ces émotions positives ne sont pas opérationnelles dans un environnement social, l'intéressé peut se sentir rejeté et *ipso facto* il se replie sur soi.

### 3.6. Les applications de cette théorie

Au travers de nos techniques de production des données, nous avons décelé le contenu sémantique des différentes expériences que nous voulons rendre intelligibles en y appliquant notre théorie. Les discussions ci-dessus qui nous servent de cadre d'analyse, ont dans l'ensemble relevé, de par leurs contenus, les aspects qui se dégagent de la théorie esquissée ci-dessus. Pour ce faire, nous appliquons notre théorie dans deux domaines dans lesquels le racisme systémique apparaît comme principe générateur qui structure l'agir des agents sociaux dans leurs champs respectifs.

#### 3.6.1. Le domaine scolaire

Le cadre d'apprentissage au sein des écoles albertaines attend que chaque apprenant puisse développer des compétences pour devenir un penseur engagé et un citoyen éthique doté d'un esprit d'entreprise. A ce titre, l'école s'inscrit dans la reproduction de l'ordre social et constitue un des éléments moteurs dans les différents champs sociaux. Avec leur théorie de la reproduction, Bourdieu et Passeron systématisent ce rôle de l'institution scolaire dans les sociétés méritocratiques, en l'intégrant dans une théorie générale de la violence symbolique. L'école joue un rôle clé dans la reproduction symbolique, car elle n'est pas une simple institution sociale, elle est le lieu de l'institution du citoyen et l'instrument privilégié de l'« intégration nationale » autour, entre autres, des liens culturels. L'éducation joue un rôle central<sup>307</sup> quand un gouvernement choisit la langue dans laquelle sera donné l'enseignement public, il offre à une culture ce qui est probablement la forme la plus importante de soutien, dans la mesure où il garantit la transmission à la génération suivante d'une langue, ainsi que des traditions et des conventions qui y sont associées. En plus, éduquer et enseigner, c'est toujours transmettre « des modes de vie, porteurs de sens, qui modulent l'ensemble des activités humaines au niveau de la société et de l'éducation qui y est dispensée<sup>308</sup>.

<sup>307</sup>Kymlicka, W. *La citoyenneté multiculturelle*. Montréal : Boréal, 2001, p. 165 et p. 162.

<sup>308</sup> Garcia, A. (2015). Utiliser les théories de Bourdieu sur l'École. <https://doi.org/10.4000/edso.1191>

Un retour sur les récits de vie qui étoffent nos données de terrain, nous constatons que les expériences des jeunes bembes se sont déroulées dans leurs milieux scolaires respectifs et que dans l'ensemble, elles renseignent sur des trajectoires sociales tumultueuses. Elles sont porteuses des marques réelles d'une violence symbolique doublée d'une violence physique. En théorisant la violence symbolique, Bourdieu affirme qu'elle sert à légitimer la domination; et d'ailleurs dans *Esquisse d'une théorie de la pratique*, il concède même qu'elle est le principe d'efficacité de toute obéissance. Désormais, ne viens pas manger avec nous du fait que l'arôme de ton met nous incommode, ainsi de façon polie Nyake obtempère à cet ordre, se résigne et s'éloigne du groupe des pairs.

La violence symbolique est une méthode originale de domination. Si la violence physique est un moyen incontournable d'obtenir l'obéissance nécessaire à l'ordre social, la violence symbolique est plus efficace dans la mesure où elle est subtile et invisible. Il n'y a rien « d'anormal » que les collègues de Tina créent un conditionnement d'obéissance de sa part, alors qu'elle est en droit de se plaindre, mais elle accepte la situation! Ainsi, la violence symbolique dans ce cas de figure, est une *coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que la dominée ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination)*.

Le système d'enseignement chez Bourdieu<sup>309</sup> et Passeron ou appareil idéologique d'État scolaire chez Althusser, semble être un cadre de prédilection pour la production culturelle des rapports sociaux dans lesquels, selon la pensée de W. Kymlicka qui stipule qu'une combinaison de l'utilité et l'égalité n'est valable que si les inégalités sont en faveur du groupe dominant. L'ensemble des faveurs de la majorité ethnoculturelle est chapeauté par l'État qui a le monopole de toutes les formes de violence, notamment la violence symbolique<sup>310</sup>.

De ce qui précède, nous présumons que l'école promeut un « idéal de la personne cultivée » (pour reprendre la formulation de Max Weber), à l'aune duquel on tolère les pratiques discriminatoires liées à l'habitus local qui est a priori raciste.

---

<sup>309</sup> Dès leurs travaux sur les fonctions sociales du système d'enseignement, Bourdieu (et J.C. Passeron) élaboreront la notion de violence symbolique soulignant dans l'avant-propos de *La reproduction* « l'homologie entre le monopole scolaire de la violence symbolique légitime et le monopole étatique de l'exercice légitime de la violence physique » (1970, p. 11).

<sup>310</sup><https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2012-3-page-123.htm>. Consulté le 19 novembre.

L'étude de Mulatris & al.<sup>311</sup> évoquée ci-haut, relève les obstacles systémiques comme les stigmates sociaux, les clichés, les préjugés... qui sont autant de facteurs qui se reproduisent et se dressent comme une barrière à l'intégration harmonieuse des étudiants immigrants.

En fait, l'habitus est constitué de principes générateurs, c'est-à-dire qu'un peu à la manière d'un logiciel d'ordinateur (mais un logiciel en partie auto correctible), il est amené à apporter de multiples réponses aux diverses situations rencontrées à partir d'un ensemble limité de schémas d'action et de pensée. Ainsi, il se reproduit plutôt quand il est confronté à des situations habituelles et peut être conduit à innover quand il se trouve face à des situations inédites. Le contenu des récits de vie ci-haut sont éloquentes à ce sujet, car à chaque trajectoire, correspond une expression particulière de l'habitus du nouveau milieu de vie.

### **3.6.2. Le domaine professionnel**

Comme le domaine précédent, celui professionnel constitue un prolongement de la production sociale émanant des institutions éducatives. L'esprit d'entrepreneuriat évolue positivement en Alberta et ce, depuis le boom économique des années 2000, voilà pourquoi la demande en main d'œuvre est très élevée dans la province. Selon un nouveau rapport<sup>312</sup>, parmi les provinces canadiennes ayant le plus d'esprit d'entreprise, l'Alberta a un niveau d'entrepreneuriat qui est 50% plus élevé que la moyenne nationale. Selon le directeur exécutif du Centre for Innovation Studies et chef de l'équipe canadienne du Gem, Peter Josty, « les entrepreneurs sont des innovateurs qui nourrissent la croissance économique. Les rapports démontrent que l'Alberta est un lieu exceptionnel pour l'entrepreneuriat. »

Cette demande en main d'œuvre n'a de réponse que dans l'immigration sélective en termes de taille familiale, le plus souvent, l'immigration au Canada s'intéresse particulièrement aux familles ayant plus d'enfants, car ceux-ci vont assurer la relève dans le secteur économique. Même si les jeunes immigrants n'arrivent pas à terminer leurs

---

<sup>311</sup>Mulatris, P. & al. (2012). Pour une inclusion complète : l'insertion professionnelle des étudiants stagiaires des minorités visibles dans l'école francophone. *Francophonies, Interculturality, Cultures and Strategies*. Numéro 45-46, 2012, p. 331-352  
<https://doi.org/10.7202/1009909ar>

<sup>312</sup>Publié dans : L'actualité canadienne, 2014.

études, les entrepreneurs albertains organisent des formations sur le tas, et embauchent sans délai, des jeunes immigrants. Souvent, ces jeunes immigrants ne connaissent pas leurs droits et subissent le dictat de leurs employeurs conscients de leur niveau de connaissance.

En tant qu'homme noir, tant que vous n'êtes pas prêt à être un travailleur, vous ne rencontrerez pas de difficultés, plutôt en tant qu'homme noir, si vous êtes prêt à faire quelque chose de révolutionnaire, vous serez soumis à la discrimination comme si, en tant qu'homme noir, vous devez rester dans une catégorie particulière, aussitôt que vous vous démarquez de cette catégorie, vous devenez une menace et serez victime à la discrimination. Les expériences de Kyenge dans la discussion ci-dessus ainsi que celles qui se dégagent de nos focus group, sont éloquents. Il était demandé à la jeune fille bembé de ne communiquer son taux salarial journalier à personne.

La gestion des tels membres du personnel se dissocie à peine des faits, comportements et attitudes que les tribunaux locaux et service de policiers<sup>313</sup> ne considèrent que très peu dans leurs jugements et investigations<sup>314</sup>. Ces faits riment avec le racisme systémique, car comme le fait remarquer P. Bourdieu, celui-ci devient une manière d'être et d'agir, un « système de dispositions durables et transposables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations<sup>315</sup>».

---

<sup>313</sup> Dans la foulée du meurtre de George Floyd :

Le conseil municipal d'Edmonton a approuvé 20 mesures pour réformer les services de police, notamment une réduction de 11 millions de dollars du budget sur deux ans et la création d'un groupe de travail pour recommander une nouvelle structure de sécurité communautaire. La ville commencera à travailler à la formation d'un groupe de travail sur la sécurité et le bien-être communautaires qui formulera des recommandations, attendues au début de 2021, sur ce à quoi devrait ressembler l'avenir des services de police et de la sécurité communautaire à Edmonton pour lutter contre le racisme systémique. Herald Tribune 30 juin 2020

<sup>314</sup> Les minorités visibles en grand nombre dans le milieu carcéral. Rapport du Bureau de l'enquêteur correctionnel : Les blancs 3%, les noirs 80 % avec une démographie de 3% sur le total au pays. Radio-Canada 26 novembre 2013

<sup>315</sup>P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980, p. 43.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

L'aspect essentiel de l'histoire du Canada est fait des mouvements de populations qui quittent leur pays d'origine pour s'y établir, ainsi l'immigration sert de catalyseur démographique en plus de refléter les attitudes et les valeurs canadiennes. On l'a aussi assujettie, sans le moindre scrupule, aux propres intérêts économiques du pays et souvent à des politiques outrageusement discriminatoires sur les plans éthique et racial.

La présente recherche a été motivée par le besoin de comprendre les méandres de cette tension dans le langage, attitudes et services envers les minorités visibles qui vivent dans les grandes métropoles canadiennes, à savoir : Ontario, Colombie-Britannique, Québec et particulièrement Alberta. Notre investigation porte sur l'Alberta, province dans laquelle nous vivons depuis une dizaine d'années, où les jeunes immigrants bembes rencontrent des obstacles dans leur effort d'intégration à leur nouveau milieu de vie.

Les préoccupations au centre de cette étude se résument dans ces propos interrogatifs : sur quoi se fondent les défis d'intégration des jeunes immigrants congolais à la culture canadienne? Quelles sont les pratiques enchâssées dans ces défis d'intégration? Quel est l'impact des défis d'intégration culturelle sur les jeunes congolais pour qui l'émigration était fondée sur les succès dans la vie?

Au regard de ces interrogations, nous avons été amené à postuler que dans leur grande majorité, en dehors de leur conditionnement d'apparat, les jeunes immigrants bembes expérimentent des défis qui naissent à la suite des interactions qu'ils entretiennent dans les cercles de leurs vies : familial, éducatif, professionnel et affectif. Des illustrations sont légion à cet égard (l'autorité parentale sous les loupes de la police, désorientation scolaire, résiliation abusive de contrat de travail, mariage rouge, etc.). Ces faits rendent le processus d'intégration épineux, fatigant et au long créateur d'un cadre favorable aux sentiments tels que le repli sur soi, non appartenance et rejet de la culture locale avec les conséquences que cela entraîne dans la vie en communauté.

En ce qui concerne le questionnement subséquent, pour nous, il y a lieu de penser que la jeunesse immigrante bembes expérimente une fissure identitaire du fait qu'elle ne peut, avec aisance, concilier son rêve de réussite et la réalité fuyante tant que la susceptibilité des écueils auxquels elle fait face sont fondés sur le *modus operandi* du milieu d'accueil dont la pierre d'achoppement est la race. Quand des problèmes liés à la

race surgissent, au moyen de son habitus, la majorité ethnoculturelle tend à individualiser les conflits et les lacunes plutôt que d'examiner la situation dans son ensemble avec les différences, les stéréotypes et les valeurs culturelles mises en contexte.

Pour réunir les données susceptibles de contribuer à la vérification des présupposés ci-dessus rappelés, nous avons exploité de manière systématique les techniques d'observation des groupes cibles, d'entretien semi-dirigé, de focus group, de récits de vie et documentaire. Notre travail de terrain s'est effectué dans la ville d'Edmonton, la métropole albertaine.

Les données de terrain ont été éclairées par l'usage des méthodes dialectique et la socio-anthropologie. Ces deux approches ont permis de jeter l'éclairage sur les données afin que nous soyons rendu capable de mettre en exergue leur intelligibilité.

L'usage de la méthode dialectique nous a permis de déceler les multiples contradictions qui entourent le processus d'intégration des jeunes immigrants bembes. Nous avons relevé les corrélations entre ce qui change et ce qui demeure en l'occurrence les rapports entre enfants et parents subsistent en place quand bien même les jeunes habiteraient en famille tout en adoptant l'esprit d'indépendance du nouveau milieu dont l'expression immédiate est l'apprentissage de la langue, l'alimentation, etc. A ceci, s'ajoute le fait que les jeunes immigrants vivent deux réalités dont ils se rendent compte au fil du temps, à savoir, l'écart entre l'image d'un eldorado projeté qui est véhiculé par les médias et les autres supports de la mondialisation et l'eldorado vécu qui les enchaîne dans un train-train de vie qui leur prive du temps libre, et les oblige à faire plus d'un « job » pour apparaître et en plus de ne pas bénéficier des congés annuels payés. Ces situations sont tellement dures que les jeunes décident de vivre avec et se consolent en affirmant exercer deux ou trois jobs qu'ils appellent joyeusement « cailloux » dans leurs cercles d'amis. Brièvement, nous disons que l'analyse a permis de comprendre les différentes oppositions, antagonismes, luttes entre les enfants et leurs parents, entre les enfants et l'école, entre les jeunes bembes et leurs camarades scolaires, entre ces jeunes bembes et les autres joueurs. La détection de ces contradictions et leur compréhension dans notre étude, nous le devons à la dialectique.

Une autre partie de la compréhension des faits, dans certaines de leurs dimensions revient à la socio-anthropologie, tant il vrai que cette approche nous a permis de gagner en profondeur dans chaque segment de nos informateurs qui, tout en se disant, nous ont donné l'opportunité de saisir le vif, de pénétrer les méandres de l'imaginaire des uns et des autres. Nous relevons entre autres les itinéraires de vie, les différents épisodes qu'ils ont connus dans leurs vies et même le fait de partir du pays en fuyant la guerre ; l'analyse de ces pôles d'expériences et de leur contenu portent le cachet de la socio-anthropologie.

De ce qui précède, nous constatons que l'expérience immigrante pour les jeunes concernés est une totalité dans laquelle toutes les parties se tiennent et s'influencent les unes des autres et s'inscrivent ainsi dans une perspective dynamique. Celle-ci transparait dans les expériences de récits de vie.

Les récits de vie des jeunes immigrants bembes nous ont mis en contact avec leurs expériences respectives dans lesquelles ils sont conscients de l'effort à fournir pour s'intégrer au nouveau milieu, mais font face aux écueils que nous avons relevés dans les discussions. Ces dernières ont porté sur les trajectoires de vie dans les espaces sociaux où les interactions constituent les épicycles des expériences. La rencontre avec l'Autre (les autres) apparait comme un passage obligé et par conséquent, porteur de sens.

Les multiples expériences ont mis en exergue le grand effort que conjuguent les jeunes immigrants pour s'intégrer à la culture de leur pays d'asile. Cet effort est sujet, comme nous l'avons soutenu, à plusieurs aléas selon le secteur de leur production. Quel que soit le secteur, nous sommes arrivés à la compréhension que les jeunes tiennent à réussir dans ce milieu en adoptant des stratégies qui passent prioritairement par les études (souvent non achevées, si oui, elles passent par la petite filière) et le mariage pour ainsi réussir leur intégration.

Dans le domaine des études, les jeunes immigrants espèrent déboucher sur une insertion professionnelle plus ou moins réussie qui se traduit par une intégration de porte limitée, car les entrepreneurs peuvent disposer de leurs travailleurs comme ils le souhaitent. Dans le domaine affectif, les jeunes qui fondent des foyers mixtes avec les filles canadiennes, aboutissent au type de mariage que nous avons appelé : « mariagerouge », dans lequel le divorce lie le garçon à verser la ration alimentaire pour le bébé, par contre, le mariage au sein de la communauté congolaise débouche sur une intégration rapide et

réussie d'autant plus que les membres de la famille et ceux de l'église constituent un soutien pour le maintien de l'union matrimoniale.

L'écart entre l'eldorado projeté et celui vécu nous renseigne sur le rôle que jouent les écueils sur l'intégration des jeunes immigrants ; leurs expériences sont toutes aussi réelles qu'elles les déraisonnent et les perturbent du fait que le jugement ou l'apport des agents sociaux sont truffés des préjugés, des clichés et stéréotypes qui sont une évidence de la politique reproductrice de l'habitus local. Cette évidence nous amène à annoncer notre théorie, à savoir que la discrimination est intégrée à l'habitus du nouveau milieu de vie et que la majorité ethnoculturelle en constitue la matrice. Cet habitus a, non seulement, une fréquence régulière de production, mais elle a également des formes multiples dont la plus prépondérante est la violence symbolique.

Le paragraphe ci-haut résume notre théorie de la discrimination intégrée qui s'inscrit, par son fondement et sa compréhension, dans la logique de la théorie compétitive de Ngweze<sup>316</sup> qui stipule que « Tout un individu, ou groupe d'individus, organisé ou non organisé, devant un adversaire, un concurrent, une épreuve, quelle que soit sa nature, a tendance d'oublier ses contradictions internes, pour se coaliser en un tout cohérent, en vue de la victoire collective ou de la conquête du titre, trophée ou coupe ». Les récits de vie de nos informateurs entrent dans la logique de la théorie compétitive du fait que leurs expériences exposent majoritairement une violence symbolique particulièrement dans les récits de Nyake et Tina. Cette dernière est doublée d'un autre type de violence qui est physique. Le jeune homme est membre d'une équipe de football américain concourant à la conquête d'un titre dont le gain reviendrait à tous les membres; cependant la non ressemblance amène les coéquipiers à se liguier pour nuire à Ndemani, lui privant ainsi de l'avantage inhérent à la victoire finale. Dans un autre registre, les mêmes causes (l'autre et sa race) engendrent les mêmes effets; le cas de figure étant la sortie de terrain de Moussa Marega<sup>317</sup>, victime de cris racistes alors qu'il venait de signer le but de la victoire malgré la violence qui s'en était suivie. Celle-ci constitue le lot des défis que vivent les immigrants,

---

<sup>316</sup>Ngweze, op. cit. p.290.

<sup>317</sup>L'attaquant de Porto Moussa Marega, joueur malien évoluant au sein de l'équipe portugaise de Porto, avait quitté le terrain car victime d'abus racistes de la part des fans de l'équipe adverse de Vitoria Guimarães. BBC Afrique dans son Édition du 17 février 2020.



en général, et particulièrement, ceux de la communauté congolaise, dans la métropole albertaine.

En tenant compte des résultats ci-dessus décrits, notre étude a abouti à la théorie de « la discrimination intégrée à l'habitus du pays d'accueil » ; laquelle théorie constitue la contribution scientifique de cette thèse.

Tout au début de notre étude, nous avons aligné des présupposés sur lesquels nous revenons après analyse et interprétation de nos données de terrain, il ressort à ce sujet que nos hypothèses sont totalement vérifiées. En effet, la nouvelle donne étant la mondialisation à l'aune, d'une part, du développement des TIC d'autre part, l'existence des guerres et des conflits particulièrement sur le continent africain ; cette donne fait que le désir d'émigrer devient ainsi une pratique de mise pour les jeunes africains. Les Technologies de l'Information et de la Communication qui, dans cette ère du numérique, rendent facile la circulation des images, des pays du Nord vers ceux du Sud, dont l'impact est tellement fort, d'où la représentation de l'eldorado ou la terre promise rêvée par les jeunes africains. Entrent en ligne de compte les jeunes immigrants bembés pour qui le rêve idéal n'a pas produit des conséquences positives et cette jeunesse se trouve contrarié, voire trahi tout au cours du processus impérieux d'intégration. Cette jeunesse, dans sa grande majorité, se recrute au milieu des gens qui n'ont pas évolué dans les études et de faible statut. Et, curieusement ; elle découvre qu'elle n'a pas réussi socialement. Faute de mieux, cette jeunesse compose avec les hauts et les bas de sa vie présente et en conséquence, elle procède à une reconversion des ambitions en s'inventant une seconde vie, celle vécue avec le poids de la discrimination qui, à long terme, ne favorise pas une intégration réussie.

Cette étude a conduit, bien que modestement, à une contribution qui repose sur la théorie que nous avons tentée d'élaborer et dont nous pensons que les chercheurs qui nous emboîteront les pas sur la même thématique tiendront compte de tous les impondérables inhérents à cette question d'importance vitale. A comprendre qu'il y a toujours des perspectives de recherche, car nous estimons que l'intégration des immigrants est un vaste domaine qu'une seule étude ne saura contenir. Bien entendu que, les pistes de recherche de demain peuvent intéresser d'autres chercheurs soucieux de se lancer sur la même thématique (complémentaires ou additionnelles) et pourquoi pas nous-même. En rapport avec l'immigration et l'intégration, nous proposons ci-dessous quelques thématiques

pouvant servir comme objet d'étude dans le futur : 1- Les adolescents immigrants africains : une intégration difficile et perspective vers le suicide. 2- La discrimination systémique en pays d'accueil : une remise en question de l'eldorado et rêve d'un retour au pays natal.

## BIBLIOGRAPHIE

## I. OUVRAGES

- ABDELMALEK SAYED, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, Ed. Universitaires, 1991.
- ARON, R., *La lutte de classe*, Paris, Gallimard, 1964.
- AZDOUZ, R., *Le vivre ensemble n'est pas un rince-bouche*, Paris, Gallimard litée – Edito, 2018.
- BEGAG, A., *L'intégration : idées reçues*. Paris, Éditions Le cavalier bleu, 2003.
- BERRY, J., WIDDUP, *Coûts et avantages sociopsychologiques du multiculturalisme*. Ottawa: Conseil Économique du Canada, 1991.
- BERTAUX, D., *Les récits de vie : perspective ethnosociologique*, Paris, Nathan, coll., 1997.
- BESSON, J.F., *Intégration urbaine*, Paris, PUF, 2010.
- BISSOONDATH Neil. *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal, 1995.
- BLUMER, H., « *L'interactionnisme symbolique* » In *Sociologie: épistémologie d'une discipline : Textes fondamentaux*, sous la dir. de Jean-Michel Berthelot, Bruxelles, Éditions de Boeck Université, 1969..
- BODIN, J., *Les six livres de la République. Un abrégé du texte de l'édition de Paris de 1583*, Paris, Librairie générale française/Le Livre de poche, 1993.
- BOUDON et al., *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Larousse, 2003.
- BOUDON, R., Bourricaud, F., *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Quedrige/PUF, 2012.
- BOURDIEU P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris, Raisons d'agir, 2004.
- BOURDIEU, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique, précédé de trois études d'ethnologie kabyle*, Genève, Droz, 1972.
- BOURDIEU, P., *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris, Edition du Seuil (Essais, 405), 2000.

- CHAUVIN, S. Articles « Déviance », « Internet », « Minorité », « Stigmate ». Eribon (dir.). *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003.
- COULON, A., *L'École de Chicago*, Paris, Presses Universitaires de France, 1992.
- CUCHE, D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2004.
- DENZIN, N., et LINCOLN, Y., *Introduction. The discipline and practice of qualitative research*. In N. Denzin, & Y. Lincoln (Eds), *Handbook of Qualitative*, 2000.
- DESLAURIERS, J.-P., *Recherche qualitative. Guide pratique*. Montréal, McGraw-Hill, 1991.
- DUBAR. C., *La socialisation*, A. Colin, Paris, 3<sup>ème</sup> édition, 2000.
- DURKHEIM, E., *La socialisation méthodique de la jeune génération. Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1911.
- DURKHEIM, E., *L'éducation morale*. Paris, Presses universitaires de France, 1963.
- DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, coll. Quadrige/Grands Textes, 12<sup>éd.</sup>, 2005
- ERIKSON, E.H., *Adolescence et crise. La quête de l'identité*. Paris, Flammarion, 1972.
- ETZIONI, A., *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Albin Michel, 2007.
- FREYSSINET-DOMINJON Jacqueline, *Méthodes de recherche en sciences sociales*, Paris, Montchrestien, 1997.
- GAULEJAC V., et TABOADA LÉONETTI I., *La lutte des places: Insertion et désertion*. Paris, Hommes et perspectives, 1994.
- GEERTZ, C., *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973.
- GODELIER, M., *La Production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle Guinée*, Paris, Fayard, 1982.
- HOFSTEDE, G., *Cultures and organizations: Software of the mind*. London, McGraw Hill, 1991.
- IRIBARNE, P., *Le tiers monde qui réussit. Nouveaux modèles*, Odile Jacob, 1997.
- ISSA SIMBA D., *Les Babembe au fil du temps*, Kinshasa, Médiaspaul, 2018.

- JOHNSON, R., *The Assimilation Myth. A Study of Second Generation Polish Immigrants in West Australia*, The Hague, MartinusNijhof, 1969,
- KHELLIL, M., *Sociologie de l'intégration*. Paris, Presses Universitaires de France, 1997.
- LAHIRE, B., *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Nathan, « Essais et recherches, Paris, 1998.
- LAPEYRONNIE, D., *L'individu et les minorités: la France et la Grande Bretagne face à leurs immigrés*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.
- LÉVI-STRAUSS C., *Les structures élémentaires de la parenté*. Paris, Presses universitaires de France, 1949.
- LÉVI-STRAUSS C., *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958.
- LI XUE Jun, *Portrait d'un processus d'intégration*, Paris, 2007.
- LORIOU, M., *Qu'est-ce que l'insertion ?* Paris, Montréal, L'Harmattan, 1999.
- MEAD, « *New lives for old : cultural transformation* », Manus, 1928-1953.
- MOELLER, A., *Les grandes lignes des migrations Bantous de la province Orientale du Congo-belge*, Bruxelles, IRCB, 1936.
- MORGAN, D.L. (Éd.) *Successful focus groups. Advancing the state of the art*. London, Newbury Park, 1993.
- NDAYWEL è NZIEM I., *Histoire générale du Congo, De l'héritage anciens à ta République Démocratique du Congo*, Afrique-éditions, 1998,
- PAUGAM S., « *Processus d'intégration et lien de citoyenneté* », in Bekkouche Adda, *La sous-représentation des Français d'origine étrangère. Crise du système représentatif ou discrimination politique*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- PRUM M., *Racialisations dans l'aire anglophone*, Ouvrage publié avec le concours de l'UFR EILA de l'Université Paris Diderot, Paris, L'Harmattan, 2012.
- ROCHER, G., *Introduçon à la sociologie generale*, Montreal, Tomr I, Hurtubise HMH, 1969,
- SARDAN, J.P.O., (De) *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-La-Neuve, BruylantAcadémia, 2008.

- SCHNAPPER, D., *La Communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de la nation*, Paris, Gallimard, 1994.
- SCHNAPPER, D., *La France de l'intégration: sociologie de la nation en 1991*. Paris, Gallimard, 1991.
- SCHNAPPER, D., *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1998..
- SCHNAPPER, D., *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris, Éditions Gallimard, 2007.
- SHOMBA KINYAMBA S., Kinshasa, *Mégalopolis malades des dérives existentielles*, Paris, L'Harmattan, coll. Espace L'Harmattan Kinshasa, 2004.
- SHOMBA KINYAMBA S., *Les stigmates de l'hypo-nivellement en sciences sociales. Esquisse d'une théorie*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, 2018.
- SHOMBA KINYAMBA S., (sous.dir) *Quelques singularités congolaises: Enjeux, compromis et reconfiguration sociale*, Paris, L'Harmattan, 2019.
- SHOMBA KINYAMBA S., *Méthodologie de la recherche scientifique : controverses et issues*, Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, 2021.
- TaiEB, E., *Immigrés: l'effet génération: Rejet. Assimilation. Intégration d'hier à aujourd'hui*, Paris, Les éditions de l'atelier, 1998.
- TAYLOR, C., *Multiculturalisme: Difference et démocratie*, Paris, Flammarion. Collection: Camps. Essais, 2009.
- TODD, E., *Le destin des immigrés, assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Seuil, 1994.
- TURNER, V. W., *The Forest of Symbols: Aspects of Ndembu Ritual*. Ithaca and London. Cornell University Press, 1967.
- VAILLANT E., *L'immigration*, Toulouse, Éditions Milan, 1998.
- WALKER, J., *La discrimination raciale contre les noirs au Canada. La société historique au Canada*, Brochure historique n°41, 1985.
- WEBB, S. and Web B., *Methods of social Study*, Cambridge University Press. USA, 1932.
- WISSLET, *The American Indian*, New York, 1917.

## II. ARTICLES DE REVUES

- ALAMI, S., DESJEUX, D., et GARABUAU-MOUSSAOUI, I., « Le terrain d'enquête » in Sophie Alami éd., *Les méthodes qualitatives*, Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France, 2013.
- BAYON A., « Festival du patrimoine : les pavillons francophones mettent la main à la pâte » in *Le Franco*, août, 2014.
- BERTAUX, D., et BERTAUX-WIAME I., « Une enquête sur la boulangerie artisanale par l'approche biographique » in *Rapport*, volume 1, Subvention C.O.R.D.E.S., no 43/76, 1980.
- BIANCO, J.-L., HARLEM, D., et HESSEL, S., « De l'immigration à l'intégration : Repérages » in *Arles Actes Sud*, 1997.
- CACHAREL, S., HARRIS, J.W.K., « The lifeways of Homo erectus inferred from archaeology and evolutionary ecology : a perspective from East Africa » dans PETRAGLIA, M. D., KORISSETAR, R. (éds), *Early Human Behaviour in Global Context*, London, Routledge 1998.
- CHAPOUILLE, J.-M., EVERETT, C., « Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie » in *Revue française de sociologie*, Year, 1984.
- CHRÉTIEN, J.P., « L'Afrique des Grands Lacs existe-t-elle ? » in *Revue Tiers Mond.*, 1986.
- COOK, D., « Le Nouvel Ouest. Une crise identitaire immense dans la ville du Stampede » in CARTER, L., OGILVIE, T., WOTHERSPOON (dir.). *Nos diverses cites : les Prairies. Aux confins de la migration*, Édition Métropolis, 2009.
- DÉCHAUX, J., « La famille à l'heure de l'individualisme » in *Revue Projet*, 322(3), 24-32. doi:10.3917/pro.322.0024, 2011.
- DUPUIS, J.-P., « Anthropologie, culture et organisation. Vers un modèle constructiviste », 1.-F. Chanlat (dir.), in *L'individu dans l'organisation. Les dimensions oubliées*. Québec, PUL-Eska, 1990.
- GALLANT, N., « Choix identitaires et représentations de l'identité issue de l'immigration chez la deuxième génération », in *Canadian Ethnic Studies*, vol. 40, no2, 2010.

- GARSON et al., « Typologie des migrations et analyse de l'intégration », in *Immigration et intégration: état des savoirs*, sous la dir. de Philippe Dewitte, Éditions la découverte, 1999.
- GAY, P., « Production de la culture/ cultures de production », London, Sage en association avec Open University, 1997.
- GILLES HOULE, « Histoires et récits de vie : la redécouverte obligée du sens commun », dans Danielle Desmarais et Paul Grell (éds), *Les récits de vie*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986.
- GIRARD, M., SMITH, M. et RENAUD, J., « Intégration économique des nouveaux immigrants : adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration » in *The Canadian Journal of Sociology*, vol. 33, no 4, 2008.
- HANNERTZ, Ulf, "Cultural Complexity. Studies" in *The Social Organization of Meaning*. New York, Columbia University Press, 1992.
- JAMES CARL, E., « Assimilation to Accommodation: Immigrants and the Changing Patterns of Schooling », in *Education Canada*, vol. 44, no 4, 2004.
- JOHNSON, R., *The Assimilation Myth. A Study of Second Generation Polish Immigrants in West Australia*, The Hague, MartinusNijhoff, 1969.
- JOVELIN, E., « Les jeunes issus de l'immigration confrontés à la discrimination » in *Hommes et migration*, Vol. 4, no 1292, 2011.
- KASTERSZTEIN, J., « Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités » in Carmel CAMILLERI éd., *Stratégies identitaires*, Paris cedex 14, France: Presses Universitaires de France, 1998.
- KITZINGER, J., MARKOVA, I., et KALAMPALIKIS, N. (2004). Qu'est-ce que les focus groups. *Bulletin de psychologie*, 471(3), 237-243. Maisonneuve, J. (2002). *La dynamique des groupes*. Paris : PUF.
- KOZŁOWSKI, J., « Les premières migrations humaines et les premières étapes du peuplement de l'Europe » in *Diogenes*, 211(3), 9-25. doi:10.3917/dio.211.0009, 2005
- LACOMBE, S., KYMLICKA, W., « La voie canadienne. Repenser le multiculturalisme », Montréal, Boréal, 2003, 342 p. (Traduit de l'anglais par A.



- Robitaille.) in *Recherches sociographiques*, 45(3), 596–599. doi:10.7202/011472ar, 2004.
- LAHIRE, B., « L’Homme pluriel. Les ressorts de l’action », in *Essais et recherches*, 1998.
  - LAI, D.W. L., HUFFEY, N., « La discrimination vécue par les minorités visibles dans les petites collectivités », in T. Carter, L. Ogilvie & T. Wotherspoon (dir.). *Nos diverses cites : les Prairies. Aux confins de la migration*, Édition Métropolis, 2009.
  - LAPASSADE, G. « Observation participante » in *Jacqueline Barus-Michel éd., Vocabulaire de psychosociologie*, Toulouse, France, ERES, 2002, doi:10.3917/eres.barus.2002.01.0375,
  - LUFKALYO, L., « Les conflits dans les espaces frontaliers des États de la sous-région des Grands Lacs Africains » in *Fiches et Dossiers*, septembre, 2014.
  - M’PINDOU LUKETA J., « La jeunesse congolaise dans la société canadienne » Éd. Claude Couture et Josée Bergeron. Edmonton : Presses de l’University of Alberta, 2002.
  - MADIBBO I., « The Integration of Black Francophone Immigrant Youth” in *Ontario: Challenges and Possibilities*, Canadian Issues / Thèmes canadiens, printemps, 2008.
  - MASLOW, A., *Toward a psychology of being*. D Van Nostrand, 1962, <https://doi.org/10.1037/10793-000>
  - MBIKAYI, P.M., et AMAND, J., “Gestion de classe, TIC et le Sentiment d’Appartenance à l’École », Mc Gill University, in *Journal of Education*, (2018).
  - MULATRIS Paulin, « Francophonie albertaine et inclusion des nouveaux arrivants : post mortem à un débat sur un changement de nom » in *Journal Of International Migration & Integration*, 10(2), 145-158. Imprimé, 2009.
  - MWOROHA, E., *Peuples et rois de l’Afrique des lacs*, Dakar, 1977.
  - NGOUEM, A.-C., « Tentative de construction d’un modèle normatif d’intégration des immigrants dans une communauté francophone en milieu minoritaire » in *Cahier de la recherche actuelle sur l’immigration francophone au Canada*, Canada, 2010.

- OBERG, K., “Cultural shock : adjustment to new cultural environments”, in *Practical Anthropology*, 1960.
- PETRAGLIA, M.D., KORISSETAR, R., (éds), *Early Human Behaviour in Global Context*, London, Routledge, 1998.
- ROBERT, K., MERTON TABBONI, S., « Le sociologue de l'ironie. *Hermès* », in *La Revue*, 37(3), 261-265, 2003.
- RUDDER, V. (De), « De l'urbain au social : le cycle des relations sociales », in *Revue Européenne de Migrations Internationales (REMI)*, sous la dir. de LAMIA MISSAOUI, TIPPIER, P., et HILY, M.-A., Paris, AEMI, Volume 18, numéro 3, 2002.
- RUMBAULT, R.G., « Paradoxes and Orthodoxies of Assimilation », in *Sociological Perspectives*, vol. 40, no. 3, 1998.
- SAPIR, E., 1949. « The psychological reality of phonemes ». In *D.G. Mandelbaum, Afrique Renouveau*, décembre, 2017
- SÉGUIN, A.-M., DAMARIS R. et MONGEAU, J., « L’insertion résidentielle des jeunes issus de l’immigration à Montréal. Institut national de la recherche scientifique » in *Urbanisation, Culture et Société*, Publication IM, n° 21, 2003.
- SUE, D. W., Capodilupo, C. M., Torino, G. C., Bucceri, J. M., Holder, A. M., Nadal, K. L. et M. Esquilin. “Racial Microaggressions in Everyday Life: Implications for Clinical Practice” in *American Psychologist* 62.4, 2007.
- VATZ-LAAROUSSI M., et CHARBONNEAU J., « L’accueil et l’intégration des immigrants : à qui la responsabilité ? Le cas des jumelages entre familles québécoises et familles immigrantes », in *Lien social et politiques*, n°46, 2001.
- WALKER, A., SHIPMAN, P., “The Wisdom of the bones” in *search of human origins*, New York Knopf, 1996.
- ZANINETTI, J., « Le peuplement de la Terre: se concentre-t-il sur les littoraux » in *Population & Avenir*, 689(4), 14-16, 2008, doi:10.3917/popav.689.0014.

### **III.THESES INEDITES**

- BANZONZI, J.M., L’Ethos migratoire des « Ndjilois » à l’épreuve du développement de leur milieu d’origine Kinshasa, FSSAP, Université de Kinshasa, Année Académique 2015-2016.

- BOLZMAN, C., Exil, dynamique socioculturelle et participation sociale le cas de la migration chilienne en Suisse. Thèse de doctorat, université de Genève, 1997.
- HSAB GABY A., Politiques d'intégration et résistances ethniques au Québec: le cas d'immigrants libanais depuis 1975, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1996.
- HSAB GABY A., Politiques d'intégration et résistances ethniques au Québec: le cas d'immigrants libanais depuis 1975, Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1996.
- MATUNGULU D., Intégration sociale des étudiants et participation à la vie de l'Université, thèse de doctorat en Sociologie, FSSAP, Université de Lubumbashi, Année Académique 1983-1984.
- NGWEZE MABAMBA J., L'équipe nationale de football et le processus d'intégration nationale en République Démocratique du Congo. Esquisse d'une théorie sur l'intégration nationale, These inédite, Université de Kinshasa, 2018.
- VAILLANCOURT F., Le réseau de soutien social et son impact sur processus d'adaptation des immigrants, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 1994.

#### **IV.AUTRES DOUCUMENTS**

##### **A. RAPPORTS, DOCUMENTS DIVERS**

- BOUDARBAT, B., and CHERNOFF, V., The Determinants of Education–Job Match Among Canadian University Graduates. IZA Discussion Paper No. 4513. Bonn, Germany. Institute for the Study of Labor, 2009.
- Bureau International du travail (BIT), Rapport VI - Une approche équitable pour les travailleurs migrants dans une économie mondialisée : sixième question à l'ordre du jour, 2004.
- Cahier de la recherche actuelle sur l'immigration francophone au Canada. Le 12<sup>ème</sup> Congrès national de Metropolis à Montréal, du 18 au 21 mars 2010, en collaboration spéciale avec le Centre Metropolis du Québec. Immigration et métropoles.

- CERFI : groupe de recherche « Centre d'Études et de Recherches sur la Famille et les Institutions ». R. Castel en fut proche, J. Donzelot en fit partie, avec Lion et Numa Murard, S. Magri, L. Mozère, A. Querrien, F. Fourquet.
- GÉLINEAU, L., et all., Les quartiers : lieux d'ancrage et d'intégration ? Le point de vue de personnes immigrantes de Québec. Rapport de groupes de discussion sur les facteurs associés au développement du sentiment d'appartenance des immigrantes à leur quartier dans trois arrondissements de Québec, 2007.
- HSAB GABY A., «Politiques d'intégration et résistances ethniques au Québec: le cas d'immigrants libanais depuis 1975 ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1996.
- MILLAN, M., and Co, Londres, *Hereditary genius. An inquiry into its law and consequences.*, 1869.

#### **B.DICTIONNAIRES, ENCYCLOPEDIES, ADRESSES, MAGAZINE ET JOURNAUX**

- ALLEN, J.M. and EATON, C.B., Incomplete Information and Migration: the Grass is Greener Across the Higher Fence. *Journal of Regional Science* 45, 2005
- *Encyclopedia of Canada's Peoples*, éditée par Paul Robert Magocsi et publiée en 1999
- KROEBER, A.-L., *Caste*. Encyclopedia of Social Sciences. Vol III, 1930.
- REITZ, J.G., « Immigrant Employment Success in Canada, Part I: Understanding the Decline," *Journal of International Migration and Integration*, forthcoming, 2007.
- RHEIN, C., Intégration sociale, intégration spatiale. Dans l'Espace géographique 2002/3 (tome 31), pages 193-207
- STRAUB, D.W., C.E., HILL, K.D., LOCH et K., EL-SHESHAI, « A Qualitative Assessment of Arabe Culture and Infonnation technology Transfer », *Journal of Global Information Management*, vol. 6, no 3, 1998.

#### **C. Webographie**

- DUQUETTE, G., « Apprendre une langue étrangère en sauvegardant sa langue d'origine », Publié sur le Web in.<http://www.cea-ace.ca/education->

- canada/article/apprendre-une-langue-%C3%A9trang%C3%A8re-en-sauvegardant-sa-langue-d%E2%80%99origine
- JOURDAIN, A., et Naulin, S., Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu. *Idées économiques et sociales*, 166(4), 2011, 6-14. doi:10.3917/idée.166.0006.
  - <http://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/28340/211096ovfr.pdf>
  - <http://plus.lefigaro.fr/tag/banque-mondiale>
  - [http://download.ei-ie.org/docs/webdepot/eag2016\\_en.pdf](http://download.ei-ie.org/docs/webdepot/eag2016_en.pdf)
  - <http://lesdefinitions.fr/integration#ixzz5sre3aYHp>
  - <https://doi.org/10.1525/aa.1940.42.2.02a00010>
  - <https://www.notrefamille.com/dictionnaire/definition/migration/#gumTDby1PMchXBJf.99>
  - Institut de recherche et d'informations socio-économiques 1710, rue Beaudry, bureau 2.0, Montréal (Québec) H2L 3E7 514 789-2409 · [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)
  - Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue Européenne de migrations*. Vol.29-no3|2013. Migrations de retour et de rapatriement.
  - LETARTE, G., Évaluation de l'expérience québécoise de la fête des voisins.: [www.rqvvs.qc.ca/colloque/Doc\\_2009/Evaluation\\_des\\_effets\\_de\\_la\\_Fete\\_des\\_Voisins.PPT](http://www.rqvvs.qc.ca/colloque/Doc_2009/Evaluation_des_effets_de_la_Fete_des_Voisins.PPT)
  - LETARTE, G., Évaluation de l'expérience québécoise de la fête des voisins: [www.rqvvs.qc.ca/colloque/Doc\\_2009/Evaluation\\_des\\_effets\\_de\\_la\\_Fete\\_des\\_Voisins.PPT](http://www.rqvvs.qc.ca/colloque/Doc_2009/Evaluation_des_effets_de_la_Fete_des_Voisins.PPT)
  - Loi sur l'éducation. L.R.O. 1990, CHAPITRE E. 2.Scolarité obligatoire. 21.1. Publié sur le Web in : [http://www.elaws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws\\_statutes\\_90e02\\_f.htm](http://www.elaws.gov.on.ca/html/statutes/french/elaws_statutes_90e02_f.htm)
  - Will Prosper : Audio fil du jeudi 13 avril 2017, Radio-Canada

**ANNEXE**

## GUIDE D'ENTRETIEN

### Les sous-thèmes

1. *Identification de la cible*
  - Sexe
  - Age
  - État matrimonial
  - Taille de ménage
  - Appartenance religieuse
  - Appartenance à un mouvement associatif
  - Nombre d'enfants scolarisés
  - Statut par rapport au logement occupé
  
2. *Voyage migratoire*
  - Motifs et but du voyage
  - Accueil et installation
  - Nouveau milieu, son mode de vie et les nouvelles habitudes
  - Familiarisation avec les ONG et organismes gouvernementaux
  
3. *Profession et soutien à la famille*
  - Recherche de l'emploi
  - Exigences professionnelles
  - Socialisation en milieu professionnel
  - Besoins des enfants et l'encadrement parental
  - Habitat et le moyen de transport
  
4. *Les relations en famille*
  - Rapport époux et épouse
  - Rapport enfants et parents
  - Relations avec les membres de la parenté
  - Relations avec les membres de l'église
  
5. *Relations entre enfants et le milieu environnant*
  - Rapports avec les éducateurs
  - Rapports avec les camarades de classe
  - Rapports avec les membres de l'église
  - Rapports avec la justice
  
6. *Les enfants et leur scolarité*

- Choix d'un établissement scolaire
- Équivalence des documents scolaires
- Orientation scolaire
- Apprentissage de la langue et du curriculum
- Relations avec le corps enseignant
- Relations avec les collègues de promotion
- Adolescence en milieu éducatif
- Intégration/socialisation

#### *7 Les exigences du ministère de l'éducation*

- Correspondance entre âge réel et niveau d'études
- Expérience et manque d'information
- Orientation scolaire et admission aux études supérieures
- Encadrement scolaire et la collaboration parentale

#### *8 L'âge adulte et choix personnels*

- Libération de la tutelle parentale
- Métier / choix de vie (faute de mieux)
- Besoins personnels et aide à la famille
- Encadrement scolaire et la collaboration parentale
- Vie réelle et vie espérée

#### *9 Communauté et pratique culturelle*

- Préparation des enfants au mariage
- Les fiançailles officieuses et officielles
- La cérémonie de mariage
- Les cérémoniales de deuil



## TABLE DES MATIÈRES

<b>DÉDICACE</b> .....	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>3</b>
<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b> .....	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>8</b>
<b>SUMMARY</b> .....	<b>10</b>
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	<b>12</b>
1. RÉVUE DE LA LITTÉRATURE .....	12
2. OBJET DE RECHERCHE.....	15
3. PROBLÉMATIQUE .....	30
4. HYPOTHÈSE DE TRAVAIL.....	20
5. CHOIX ET INTÉRÊT DU SUJET .....	234
5.1. <i>Choix du sujet</i> .....	234
5.2. <i>Intérêt du sujet</i> .....	35
6. DÉLIMITATION .....	37
6.1. <i>Délimitation temporelle</i> .....	37
6.2. <i>Délimitation spatiale</i> .....	37
7. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE.....	38
7.1 <i>Méthodologie de la recherche</i> .....	38
7.2 <i>Techniques de recherche</i> .....	40
7.2.1. <i>Interview</i> .....	40
7.2.2. <i>Observation du groupe cible</i> .....	41
7.2.3. <i>Documentaire</i> .....	41
7.2.4. <i>Entretien semi-dirigé</i> .....	42
7.2.5. <i>Focus group</i> .....	43
7.2.6. <i>Récits de vie</i> .....	44
8. LES RISQUES ÉPISTEMOLOGIQUES.....	45
9. OSSATURE DE LA DISSERTATION .....	47
<b>PARTIE 1 : ÉLÉMENTS THÉORIQUES DE BASE ET CHAMP D'INVESTIGATION</b> .....	<b>49</b>
<b>CHAPITRE PREMIER : CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE</b> .....	<b>3</b>
SECTION 1. BRÈVE HISTORIQUE DE L'IMMIGRATION.....	1
1.1. <i>Types de migration</i> .....	2
1.2. <i>Portrait mondial de migration</i> .....	15
1.3. <i>Facteurs de migration</i> .....	16
1.3.1. <i>La guerre</i> .....	17
1.3.2. <i>Les facteurs socio-économiques</i> .....	19
1.3.3. <i>Les facteurs économiques et politiques</i> .....	20

1.3.4. Les calamités naturelles .....	23
1.4. Les enjeux actuels en termes de migration .....	24
SECTION 2 : BALISAGE CONCEPTUEL .....	26
2.1. Le concept de migration .....	26
2.1.1. Définition .....	27
2.1.2. Genèse du rêve migratoire .....	28
2.1.3. Les causes .....	29
2.1.4. Impact.....	31
2.2. Le concept d'intégration.....	34
2.2.1. Sens étymologique .....	35
2.2.2. Les concepts de l'intégration .....	36
2.2.3. Les définitions de l'intégration.....	39
2.2.4. Les théories de l'intégration .....	47
2.2.5. Les modèles d'intégrations des minorités immigrées .....	53
2.2.6. Les conditions de l'intégration.....	55
2.2.7. Les facteurs d'intégration.....	56
2.2.8. Limites de la notion d'intégration.....	60
2.2.9. Rejet de la notion d'intégration.....	62
2.2.10. La réactualisation de l'intégration.....	63
2.3. Les concepts connexes de l'intégration.....	67
2.3.1. La culture .....	67
2.3.2. Le racisme .....	71
2.3.3. L'habitus .....	76
2.3.4. Le multiculturalisme.....	79
2.3.4.2. Immigration et multiculturalisme .....	83
2.3.4.3. Politique multiculturelle au Canada.....	84
SECTION 3 : CADRE THÉORIQUE .....	92
3.1 Le choix de l'interactionnisme symbolique.....	92
3.2. Les fondamentales de l'approche interactionniste .....	93
3.3. L'interactionnisme symbolique et la communication .....	97
3.4. L'interactionnisme symbolique et la question de l'identité.....	99
3.5 L'intégration sociale du point de vue interactionniste.....	103
<b>CHAPITRE DEUXIÈME .....</b>	<b>107</b>
<b>PRÉSENTATION DU MILIEU D'INVESTIGATION .....</b>	<b>107</b>
INTRODUCTION .....	107
SECTION 1 : LE CANADA .....	107
1.1. Histoire .....	107
1.2. Économie .....	109
1.3. Peuplement.....	110
1.4. Système politique.....	113
1.5. Organisation sociale.....	114
SECTION 2 : PRÉSENTATION DE LA PROVINCE DE L'ALBERTA .....	117
1.1. Situation géographique.....	117

1.2. <i>Situation historique</i> .....	118
1.3. <i>Situation démographique</i> .....	121
1.4. <i>Situation économique</i> .....	123
1.5. <i>Situation socio-culturelle</i> .....	125
SECTION 3 : PRÉSENTATION DE LA VILLE D'ÉDMONTON .....	129
3.1. <i>Données géographiques et historiques</i> .....	129
3.2. <i>Données démographiques</i> .....	131
3.3. <i>Données économiques</i> .....	133
3.4. <i>Données socio-culturelles</i> .....	134
<b>SECONDE PARTIE</b> .....	<b>136</b>
<b>CHAMP D'INVESTIGATION, TERRAIN, ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES DONNÉES</b> .....	<b>136</b>
<b>CHAPITRE TROISIÈME</b> .....	<b>137</b>
<b>PROSPECTION DU CHAMP D'INVESTIGATION</b> .....	<b>137</b>
SECTION 1. PRÉSENTATION DE LA COMMUNAUTÉ CONGOLAISE .....	137
1.1. <i>Les immigrants Congolais en Alberta</i> .....	137
1.2. <i>Évolution démographique des Congolais en Alberta</i> .....	138
1.3. <i>Effets démographiques sur la communauté congolaise</i> .....	139
SECTION 2 : LA COMMUNAUTÉ BEMBE DANS LA MÉTROPOLE ALBERTAINE .....	141
2.1. <i>Les origines</i> .....	141
2.2. <i>La guerre</i> .....	143
2.3. <i>Les conséquences de la guerre</i> .....	145
SECTION 3. LA JEUNESSE BEMBE AU CONTACT DU NOUVEAU MILIEU .....	146
3.1. <i>Le choc culturel</i> .....	148
3.2. <i>Les multiples contraintes</i> .....	154
<b>CHAPITRE QUATRIÈME</b> .....	<b>161</b>
<b>PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE</b> .....	<b>161</b>
INTRODUCTION .....	161
SECTION 1 : PROSPECTION DU TERRAIN .....	162
1.1. <i>Contact avec le terrain</i> .....	162
1.2. <i>Explication de l'intérêt de l'étude</i> .....	163
1.3. <i>Journal de terrain</i> .....	164
SECTION 2 : STRUCTURE DE L'ENQUÊTE .....	165
<i>Introduction</i> .....	165
2.1. <i>Déroulement des entrevues</i> .....	166
2.1.1. <i>Lieux et heures des séances</i> .....	167
2.1.2. <i>Langues d'entretien</i> .....	168
2.1.3. <i>Portrait des informateurs</i> .....	168
2.1.4. <i>Guide d'entretien</i> .....	170
2.2. <i>Les techniques proprement dites</i> .....	170
2.2.1. <i>Observation</i> .....	170

2.2.2. Entretiens semi-direct .....	171
2.2.3. Focus group .....	173
2.2.4. Les récits de vie .....	175
SECTION 3 : PRÉSENTATION DES DONNÉES DE L'ENQUÊTE .....	177
3.1. Données de l'observation .....	177
3.3. Données de focus group .....	181
3.3.1. Avantages du focus group .....	184
3.4. Données des récits de vie .....	185
3.4.1 Prospection du champ d'investigation .....	186
3.4.2. Recrutement et explication de l'intérêt pour l'étude .....	187
3.4.3. Déroulement proprement dit de récits de vie .....	188
3.5. L'apport de la triangulation .....	201
<b>CHAPITRE CINQUIÈME .....</b>	<b>203</b>
<b>ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS .....</b>	<b>203</b>
INTRODUCTION .....	203
SECTION 1: ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS .....	204
1.1. Faits saillants combinés .....	204
1.1.1. De l'observation .....	204
1.1.2. Du focus group .....	208
1.2. Faits saillants spécifiques .....	214
1.2.1. Le conflit intergénérationnel .....	215
SECTION 2. ANALYSE SUR LES EXPÉRIENCES .....	220
2.1. Discussion de Nyake .....	220
2.2. Discussion de Zulumu .....	223
2.3. Discussion de Mira .....	224
2.4. Discussion de Kyenge .....	226
2.5. Discussion de Tina .....	228
SECTION 3: LA THÉORIE DE LA DISCRIMINATION INTÉGRÉE À L'HABITUS DU PAYS D'ACCUEIL .....	229
3.1. Définition de la théorie .....	230
3.2. Constats qui ont conduit à la formulation de cette théorie .....	230
3.3. Esquisse de la théorie de la discrimination intégrée à l'habitus du pays d'accueil .....	234
3.4. Schéma de la théorie de la discrimination intégrée à l'habitus du pays d'accueil .....	237
3.5. Explications du schéma de la théorie de la discrimination intégrée à l'habitus du pays d'accueil .....	238
3.6. Les applications de cette théorie .....	240
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>244</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>250</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES .....</b>	<b>260</b>